
Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

– OPPOSITION OFFICIELLE –

VOLUME 1

TABLE DES MATIÈRES DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS

	<u>Page</u>
1. Liste des nouvelles mesures instaurées en 2017-2018 et, pour chacune, les mesures abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).	1
2. Indiquer les sommes dépensées pour 2017-2018 par votre ministère pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	2
3. Évolution au cours des dix dernières années des sommes dédiées aux services sociaux comparativement aux sommes dédiées aux services et soins de santé.	3
4. Pour chaque direction du ministère et des organismes relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels en 2017-2018 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d'entre eux qui ont obtenu un poste permanent.	5
5. Nombre de postes laissés vacants pour tous les titres d'emploi pour lesquels cette information est disponible au cours de la dernière année, par région et par établissement.	8
6. Nombre de postes ayant été abolis pour tous les titres d'emploi pour lesquels cette information est disponible au cours de la dernière année, par région et par établissement.	9
7. Campagnes de publicité et de sensibilisation réalisées en 2017-2018, incluant les coûts et le nom des firmes ayant réalisé le mandat.	10
8. Liste de tous les sondages effectués en 2017-2018, incluant les coûts, les sujets et le nom des firmes les ayant réalisés.	12
9. Budget de fonctionnement de chacun des organismes relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux.	14
10. Crédits engagés, montants dépensés, actions menées, échéancier, état et suivi des recommandations des différents comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux et relevant de celui-ci en 2017-2018.	15
11. Coût total par région, par établissement et pour le Québec, de l'assurance salaire pour les cinq dernières années ainsi que les projections pour 2018-2019.	17
12. Taux d'absentéisme par type d'emploi, par établissement du réseau de la santé et des services sociaux, par région et au total pour 2016-2017 et 2017-2018.	19

13.	<i>La solidarité : une richesse pour le Québec</i> : Orientations et initiatives relevant du ministère de la Santé ayant été maintenues pour 2017-2018, budgets qui y ont été accordés ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	21
14.	Coût total pour les projets du CHUM, du CUSM, et de Sainte-Justine, incluant les coûts d'immobilisation.	22
15.	Liste des études, analyses et recommandations effectuées par le MSSS ou commandées par celui-ci depuis 2014 portant sur la construction des hôpitaux universitaires.	23
16.	Coûts liés aux expropriations de six bâtiments situés derrière l'Hôpital Saint-Luc au 31 mars 2018.	24
17.	Coûts de planification et de gestion pour les travaux effectués par les équipes de planification des CHU, par les gestionnaires de projets et par l'équipe du Bureau du directeur exécutif depuis avril 2003.	25
18.	Concernant le bureau du directeur exécutif pour la réalisation des projets du CHUM, du CUSM et du CHU Sainte-Justine, fournir : <ul style="list-style-type: none"> a. le nom de tous les membres du comité ou de toute autre instance créée pour fin d'étude des projets CHUM et CUSM depuis juillet 2005; b. les qualifications spécifiques et compétences professionnelles des membres, relatives à la gestion de grands projets; c. la rémunération globale et les dépenses remboursées depuis juillet 2005 pour chacun des membres; d. toute dépense du bureau; e. la liste des études préparées ou commandées par ce comité et copie de chacune, le cas échéant; f. la liste et les coûts des voyages pour chacun des membres du bureau. 	26
19.	État de situation concernant les dépenses engagées pour la construction du nouveau CHUM, par année, depuis le début du projet.	28
20.	État de situation concernant les étapes à venir relativement à la construction du nouveau CHUM, avec les échéanciers et les coûts prévus.	29
21.	État de situation concernant le financement provenant de la Fondation du CHUM pour le projet du nouveau CHUM.	30
22.	État de situation des dépenses engagées depuis le début du projet ainsi que des étapes à venir concernant la modernisation du CHU Sainte-Justine, avec les échéanciers et les coûts prévus.	31
23.	Montants versés aux consortiums retenus pour les projets CHUM, CUSM et CHU Sainte-Justine. Montants supplémentaires (imprévus) réclamés par ces consortiums, ventilés. Montants accordés et montants toujours en suspens.	32
24.	État de situation concernant le projet de nouveau complexe hospitalier (NCH) sur les terrains de l'Enfant-Jésus, incluant notamment les échéanciers, les coûts et le mode de construction.	34
25.	État de situation concernant les activités que conservera l'Hôtel-Dieu de Québec après le déménagement de plusieurs activités sur les terrains de l'Enfant-Jésus, incluant notamment les échéanciers, les coûts et le mode de construction.	36
26.	Bilan des investissements et des actions menées à l'égard des engagements pris par le ministère de la Santé et des Services sociaux : <ul style="list-style-type: none"> a. au Rendez-vous national des régions; b. au Forum autochtone. 	37

27.	Sommes consacrées par le MSSS et les établissements de santé à la lutte contre les maladies nosocomiales, depuis 2004. Indiquer les sommes par établissement, par région et au total.	39
28.	Nombre de cas et de décès par établissement liés à une maladie nosocomiale depuis 2004, par année et au total. Même question pour les EPC.	40
29.	Montant octroyé par le MSSS aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'amélioration de la qualité de l'air par année depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2017-2018. Indiquer les sommes par établissement, par région et au total.	56
30.	Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle (programme-service), et ce, par région et par établissement pour 2016-2017 et 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Indiquer le total par région, par établissement et le total national.	57
31.	Nombre de titulaires d'emplois supérieurs et de cadres du MSSS (et leur rémunération totale), par catégorie d'emploi :	62
	a. Sous-ministres;	
	b. Sous-ministres associés ou adjoints;	
	c. Autres titulaires d'emplois supérieurs;	
	d. Cadres autres que les titulaires d'emplois supérieurs.	
32.	Évolution des effectifs du MSSS, des CISSS, et des CIUSSS, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.	63
33.	Nombre de postes de cadres abolis par année depuis le 1er avril 2014, par établissement et par région, et les montants versés en indemnités de départ.	64
34.	Économies liées à la mise en oeuvre du projet de loi 10, par région et par établissement, pour l'année 2017-2018.	65
35.	Depuis l'entrée en vigueur du projet de loi 10, par année, par région et par établissement :	66
	a. Nombre de baux résiliés et coûts associés à ces résiliations;	
	b. Nombre de propriétés vendues et revenus associés à ces ventes;	
	c. Nombre de locaux loués de la SQI et jugés excédentaires.	
36.	Coûts associés à la mise en oeuvre du projet de loi 10, pour le MSSS et pour les établissements, notamment :	67
	a. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique des établissements;	
	b. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les établissements dans la gestion du changement;	
	c. les sommes versées aux membres du personnel ayant perdu ou quitté leur poste, notamment pour des indemnités de départ, des allocations de transition et des retraites anticipées;	
	d. tout autre coût de transition lié à l'entrée en vigueur du projet de loi 10.	
37.	Concernant l'intégration des systèmes informatiques, informationnels et de l'ensemble des infrastructures en technologie de l'information liés à l'abolition des agences de santé et de l'entrée en vigueur du projet de loi 10 :	68
	a. nombre de systèmes à intégrer;	
	b. échéancier de l'intégration;	
	c. coûts estimés de l'intégration.	
38.	Effectifs affectés au MSSS et aux établissements : budget, nombre de ETC et nombre de médecins (de famille et spécialistes), par région.	70
39.	Effectifs en prêt de services : nombre de ETC et sources de financement.	71

40.	Nombre d'infirmières, d'infirmières auxiliaires, d'IPS et de préposés aux bénéficiaires à temps plein et à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux, au total ainsi que par région et par établissement, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.	72
41.	Sommes dépensées pour la rémunération du personnel soignant autre que des médecins, par catégorie d'emploi, en 2017-2018.	73
42.	Ventilation des primes octroyées aux professionnels de la santé autres que des médecins en 2017-2018, par catégorie d'emploi.	74
43.	Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) en médecine de famille et plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité pour chaque spécialité, par région, par établissement et par réseau local de services (RLS).	75
44.	Titres d'emploi en veille ou jugés vulnérables dans le réseau de la santé, déficit projeté de main-d'oeuvre et effectif requis – ventilés par région.	76
45.	Budget d'opération et effectif, par catégorie d'emploi et par établissement, des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés.	77
46.	Budget d'opération et effectif, par catégorie d'emploi et par établissement, dédiés aux centres jeunesse, aux centres de réadaptation en déficience physique (CRDP), aux centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) et aux centres de réadaptation en dépendance.	79
47.	Ventilation de l'annualisation des nouveaux services implantés au cours des trois dernières années par programme, par région et par établissement.	80
48.	Coût de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux :	81
	a. Montant total;	
	b. MSSS;	
	c. CISSS et CIUSSS par mission / direction / programme-service;	
	d. Établissements non fusionnés par mission / direction / programme-service.	
49.	Ventilation des dépenses autres que salariales et des revenus.	84
50.	Ventilation des coûts de système par programme ou poste de dépenses, plus précisément : à combien sont estimés les coûts de système pour maintenir les programmes et les services actuels?	85
51.	Pour les chirurgies, coûts par région et par type d'intervention :	86
	a. hanche;	
	b. genou;	
	c. cataracte;	
	d. bariatrique;	
	e. autre.	
52.	Nombre de chirurgies réalisées, par type de chirurgie, par établissement et par année, au cours des cinq dernières années.	87
53.	Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2016-2017 et en 2017-2018.	88
54.	Pour chaque type de chirurgie, incluant notamment la chirurgie de la cataracte et la neurochirurgie, par région et par établissement, en 2016-2017 et en 2017-2018 :	89
	a. Coût moyen;	
	b. Durée moyenne de séjour;	
	c. Nombre de chirurgies effectuées.	

55.	Pour les 3 dernières années, les dépenses d'administration générale (centre d'activités 7300), par région et par établissement.	119
56.	Liste d'attente pour une chirurgie d'un jour, par région et par établissement.	122
57.	Liste d'attente pour une chirurgie bariatrique, par région et par établissement.	123
58.	Liste d'attente pour une chirurgie oncologique, par région et par établissement.	124
59.	Délais pour les chirurgies, par région :	125
	a. Cancer colorectal;	
	b. Cancer du sein;	
	c. Cancer de la prostate;	
	d. Cancer du poumon;	
	e. Cancer de la peau;	
	f. Cancer des glandes salivaires.	
60.	Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie et au total en 2017-2018, par région et par établissement.	126
61.	Délais par région et par établissement pour obtenir les résultats d'un test Pap, en 2014-2015, en 2015-2016, en 2016-2017 et en 2017-2018.	127
62.	État de situation et ventilation des 15 millions annoncés dans le budget 2016-2017 ainsi que des 8,6 millions annoncés le 11 février 2018 pour les chirurgies.	129
63.	Nombre d'otites diagnostiquées au total chez des enfants de moins de 10 ans, par région et par établissement.	130
64.	Nombre d'infections urinaires diagnostiquées, par région et par établissement.	131
65.	Revenus provenant d'autres organismes :	132
	a. Contribution de Loto-Québec pour les joueurs pathologiques et les PAPA;	
	b. Paiement de la CSST à la RAMQ pour les accidentés du travail.	
66.	Transferts fédéraux pour la santé au cours des cinq dernières années.	133
67.	Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2017-2018 :	134
	a. l'objet des consultations;	
	b. le moyen utilisé;	
	c. les dates des rencontres;	
	d. les communautés et les personnes consultées;	
	e. les résultats des consultations;	
	f. les montants afférents.	
68.	Le nombre de postes de résidence (autorisés, comblés et non comblés) en médecine familiale et en spécialité, par année, en 2017-2018 et les estimations pour 2018-2019.	136
69.	Le nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite en 2016-2017 et en 2017-2018.	137
70.	Coût de formation d'un médecin, d'une infirmière et d'une infirmière praticienne spécialisée.	138

71.	Indiquer, par région et par établissement :	139
	a. le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins;	
	b. le nombre total d'infirmières praticiennes spécialisées nécessaires pour combler les besoins;	
	b. le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins;	
	c. le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins;	
	d. le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins;	
	e. le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins;	
	f. le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins.	
72.	Nombre d'infirmières praticiennes en pratique, par spécialité et par établissement.	145
73.	Nombre de postes d'infirmière praticienne qui ne sont présentement pas comblés, par spécialité et par établissement.	146
74.	Nombre d'infirmières praticiennes en formation, par spécialité, par année de début de leur formation et par institution d'enseignement supérieur.	148
75.	Nombre d'infirmières praticiennes qui ont gradué et débuté leur pratique au cours de l'année 2017-2018.	149
76.	Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières au cours des dix dernières années, par année et par institution d'enseignement supérieur.	150
77.	Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2018 (nombre de GMF accrédités par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2019, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.).	151
78.	Nombre et pourcentage de GMF qui respectent leur entente au 31 mars 2018 :	153
	a. quant aux heures d'ouverture;	
	b. quant au nombre de patients inscrits.	
79.	Nombre et pourcentage de GMF qui ont, au 31 mars 2018, un taux d'assiduité de :	154
	a. 80 % et plus;	
	b. 79 à 79,9 %;	
	c. 78 à 78,9 %;	
	d. 77 à 77,9 %;	
	e. 76 à 76,9 %;	
	f. 75 à 75,9 %;	
	g. 70 à 74,9 %;	
	h. moins de 70 %.	
80.	Nombre de lits de courte durée, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.	155
81.	Nombre de lits de longue durée, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.	160
82.	Nombre de lits en ressource de type familial, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.	165
83.	Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total.	169

84.	Montant payé par des centres hospitaliers à des cliniques privées avec médecins non participants pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées :	172
	a. Montant total pour le Québec;	
	b. Montant payé par établissement.	
85.	Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgie ou d'ophtalmologie et le nom des cliniques concernées, ainsi que les sommes versées aux cliniques. Sommes spécifiques pour les frais d'administration.	173
86.	Pour chaque année depuis 2012 :	174
	a. Nombre de radiologistes qui sont actionnaires d'une ou de plusieurs supercliniques;	
	b. Nombre de radiologistes qui sont actionnaires d'un ou de plusieurs GMF-Réseau.	
87.	État de situation concernant les revenus provenant de la tarification des stationnements :	175
	a. Pour chaque installation et établissement, incluant les CHSLD, le revenu annuel issu de la tarification des stationnements depuis 2012;	
	b. Pour chaque installation et établissement, incluant les CHSLD, le revenu annuel issu de toute autre source de revenus depuis 2012.	
88.	État de situation concernant l'avis d'intention #2016-875-01-01 publié le 3 février 2016 en lien avec l'implantation du financement à l'activité :	177
	a. Bilan du banc d'essai;	
	b. État d'avancement du projet;	
	c. Montants versés à PowerHealth Solutions et à ses sous-traitants;	
	d. Échéancier pour 2018-2019.	
89.	État de situation du projet Optilab, incluant les sommes investies et l'échéancier de réalisation des mesures associées, par établissement.	178
90.	Paramètres de l'entente signée (projet pilote) pour la réalisation de chirurgies à Rockland, à Dix30 et à Opmedic, notamment en ce qui concerne la rémunération des médecins qui y pratiquent.	179
91.	Liste détaillée des chirurgies visées par l'entente avec Rockland, Dix30 et Opmedic.	180
92.	Nombre de chirurgies qui ont été réalisées dans chaque clinique depuis l'entrée en vigueur de l'entente entre le MSSS et les trois cliniques privées (Dix30, Opmedic et Rockland) et montants versés à ces cliniques, ventilés par catégorie.	181
93.	Depuis 2014, subvention moyenne versée à une clinique-réseau pour débiter ses activités, subvention moyenne pour les années suivantes et total des subventions versées. Ventilation par type de financement.	183
94.	Depuis 2014, subvention moyenne versée à une superclinique pour débiter ses activités, subvention moyenne pour les années suivantes et total des subventions versées. Ventilation par type de financement.	184

95.	État de situation au sujet du paiement des traitements contre l'infertilité au cours des cinq dernières années et pour l'année 2017-2018 :	185
	a. sommes engagées dans le Programme québécois de procréation assistée par année depuis 2010 par région et par établissement;	
	b. ententes avec les cliniques privées;	
	c. déploiement dans les régions;	
	d. ventilation des coûts;	
	e. établissements publics où le service est présentement offert ou sera éventuellement offert (avec échéancier);	
	f. échéancier;	
	g. listes d'attente;	
	h. nombre de cycles de FIV réalisés;	
	i. naissances issues de la FIV et plus globalement de la PMA;	
	j. etc.	
96.	État de situation quant à l'engagement du ministre à mettre sur pied un registre sur les activités de PMA, conformément aux recommandations du Commissaire à la santé et au bien-être.	187
97.	Économies réalisées en 2017-2018 et estimées pour 2018-2019 grâce à la désassurance de la FIV.	188
98.	Pour 2017-2018, économies totales liées à l'entrée en vigueur du projet de loi 20 et prévisions pour 2018-2019.	189
99.	Montants versés en crédit d'impôt pour la FIV au cours de l'année 2017-2018.	190
100.	Nombre de grossesses multiples au cours des trois dernières années, par région et par établissement.	191
101.	Pour les cinq dernières années, fournir les dépenses totales des établissements de santé en matière de médicaments.	192
102.	Pour chaque établissement et installation du réseau de la santé, indiquer les sommes dépensées pour l'achat de médicaments génériques ainsi que la répartition des sommes par fournisseur de médicaments.	193
103.	Pour chaque établissement et installation du réseau de la santé, indiquer les sommes dépensées pour l'achat de médicaments novateurs ainsi que la répartition des sommes par fournisseur de médicaments.	195
104.	État de situation du rehaussement de l'offre de service en échographie au Québec.	196
105.	État de situation du rehaussement de l'offre de services en physiothérapie.	197
106.	Copie de l'entente intervenue en janvier 2017 avec la FMSQ concernant la couverture, par le régime public, des échographies réalisées en clinique privée.	198
107.	Copie de l'entente également intervenue en janvier dernier avec la FMSQ relativement aux frais accessoires.	199
108.	Copie de l'entente également intervenue avec la FMOQ relativement aux frais accessoires.	200
109.	État de situation quant à l'engagement du premier ministre, en campagne électorale en 2014, de couvrir par le régime public les résonances magnétiques, scans et échographies réalisés en clinique privée dès 2015-2016.	201
110.	Nombre et liste détaillée des nouveaux permis de cliniques de radiologie octroyés au cours des trois dernières années, par année.	202
111.	Le nombre de demandes de nouveaux permis de clinique de radiologie reçues au cours des trois dernières années, par année et par région.	203

112.	Le nombre de renouvellement de permis émis et la liste des cliniques de radiologie ayant obtenu un renouvellement de permis au cours des trois dernières années, par année.	204
113.	État de situation concernant les projets de modernisation des buanderies publiques, notamment dans les régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Fournir le détail des sommes investies dans ces projets en date du 31 mars 2018.	206
114.	Nombre de personnes ayant été prises en charge par un médecin de famille par le biais du GAMF en 2017-2018, par région et par catégorie de patient (A à E).	209
115.	Au 31 décembre 2017, différence entre le nombre de personnes prises en charge par un médecin de famille et le nombre de personnes requises pour atteindre l'objectif ministériel de 85 %.	212
116.	Nombre de patients inscrits auprès d'un médecin de famille, nombre de patients en attente (GAMF) et taux d'inscription, au 31 mars 2018, par tranche d'âge et par catégorie de patient (A à E), pour chaque région et pour chaque RLS.	213
117.	Nombre de patients inscrits au GAMF depuis moins de 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 9 mois, entre 9 et 12 mois, et depuis plus d'un an.	231
118.	Nombre de médecins omnipraticiens inscrits au GAMF pour obtenir des patients.	232
119.	Nombre et pourcentage des spécialistes inscrits au Centre de répartition des demandes de services (CRDS), par région. Nombre de rendez-vous présentement en attente d'être répartis à un spécialiste, par région. Nombre de rendez-vous référés par ce centre de répartition depuis sa mise en place.	233
120.	Délai moyen d'attente avant qu'une personne enregistrée au GAMF soit prise en charge, par région et par catégorie de patient (A à E).	234
121.	Délai moyen d'attente avant qu'une personne prise en charge obtienne une première consultation avec un médecin de famille, par région et par catégorie de patient (A à E).	237
122.	Répartition des GMF, cliniques réseaux et superclinique par territoire de CISSS et CIUSSS.	238
123.	Bilan de l'entente conclue en mai 2015 avec la FMOQ concernant le taux d'assiduité des médecins et la prise en charge de patients. État de situation et tableau de bord détaillé de l'atteinte des objectifs.	239
124.	Copie des rapports trimestriels transmis par le comité paritaire en 2015-2016, en vertu des articles 26, 27, 31 et 33 de l'entente conclue avec la FMOQ en vue de surseoir à la mise en vigueur du projet de loi 20.	240
125.	État de situation quant aux frais accessoires. Implication financière, à la suite de l'adoption par le Conseil des ministres, du règlement encadrant les frais accessoires.	252
126.	Nombre d'appels d'offres lancés en vertu du projet de loi 81. Bilan.	254
127.	Nombre de consultations sans rendez-vous pour chacune des cliniques réseau pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Nombre de cliniques réseau qui offrent des consultations sans rendez-vous à raison de 12 heures par jour du lundi au vendredi et de 8 heures par jour les samedis et dimanches.	255
128.	Coûts ventilés et factures détaillées de chacune des campagnes publicitaires du MSSS lancées en 2017-2018.	256

129.	Nombre de médecins répondants ayant apporté un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale; nombre d'actes facturés par les médecins répondants ayant apporté un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale, ainsi que le montant versé aux médecins répondants nommés pour apporter un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale.	260
130.	Ventilation de l'utilisation de l'investissement de 65 M\$ annoncé par le ministre de la Santé et des Services sociaux le 18 novembre 2016, lors de la clôture du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. La répartition des sommes versées par établissement; b. Le nombre de préposés aux bénéficiaires, d'infirmières auxiliaires et d'infirmières supplémentaires embauchés par chacun de ces établissements avec ces sommes. 	262
131.	Nombre de personnes au Québec présentement en attente d'une échographie cardiaque ainsi que toute donnée concernant les délais, par région, par établissement et par RLS.	263
132.	État de situation au 31 mars 2018 concernant la pénurie de dentistes en Gaspésie.	265
133.	Taux de morbidité et taux de mortalité par type de cancer et par établissement.	266
134.	Plus récente version des délais d'accès par programme, incluant possiblement, mais pas exclusivement, les programmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> a. SIPPE; b. services généraux psychosociaux; c. perte d'autonomie et vieillissement; d. déficience physique, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme; e. jeunes en difficulté; f. santé mentale; g. santé mentale ambulatoire + 18 ans; h. santé mentale ambulatoire - 18 ans; i. orthophonie; j. autres programmes. 	267
135.	État de situation de l'effectif par type d'emploi transféré des CLSC vers les GMF, cliniques réseau ou supercliniques. Budget accordé par catégorie (immobilisations, frais d'administration, etc.) pour chacun de ces transferts.	268
136.	Nombre de demandes et éventuellement de refus pour remplacement de médecins spécialistes en congé, par type de congé (maternité, invalidité). Copie de la politique ou de la directive à ce sujet.	269
137.	État de situation concernant la crise des opioïdes.	270
138.	Ventilation par région et par mesure des sommes dépensées en 2017-2018 en lien avec la Politique gouvernementale de prévention en santé.	272
139.	État de situation concernant les infirmières d'origine française (notamment au CHUM) embauchées avant la signature de l'ARM en février 2014.	273
140.	État de situation à propos de la maladie de Lyme.	274
141.	État de situation concernant les modifications apportées à la loi P-38 dans le cadre du projet de loi 130, <i>Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux</i> .	Opposition officielle (volume 2)

- | | | |
|------|--|-------------------------------------|
| 142. | Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2017-2018 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 143. | Ventilation détaillée des sommes accordées en 2017-2018 et de celles prévues en 2018-2019 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, incluant le financement des groupes. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 144. | Par CIUSSS, CISSS et établissement non fusionné, montant des frais de déplacement du personnel. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 145. | Population sur le territoire de chacun des CISSS et CIUSSS du Québec. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 146. | Copie des contrats d'embauche des personnes qui négocient présentement au nom du gouvernement la prochaine entente de rémunération des médecins du Québec avec la FMSQ et la FMOQ. Nombre d'heures facturées jusqu'à présent par ces personnes. Nombre et dates des rencontres avec la FMSQ et la FMOQ. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 147. | Copie des correspondances transmises par le MSSS aux directions générales des CISSS, CIUSSS et établissements non fusionnés concernant l'application des projets de loi 10, 20 et 130. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 148. | Nombre de psychologues, équivalent ETC, par type d'établissement et par région pour les trois dernières années. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 149. | Nombre de préposés aux bénéficiaires par type d'établissement et par région pour les trois dernières années. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 150. | <p>Au total ainsi que pour chaque région, chaque établissement et chaque installation de santé et de services sociaux, les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Nombre d'employés, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi, ayant eu à faire du temps supplémentaire; b. Nombre d'heures supplémentaires travaillées, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi; c. Nombre de quarts de travail de plus de 12 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi; d. Nombre de quarts de travail de plus de 16 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi; e. Nombre de quarts de travail de plus de 20 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi; f. Nombre de quarts de travail de plus de 24 heures consécutives, au total ainsi que pour chaque domaine d'emploi. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 151. | <p>Nombre de préposés aux bénéficiaires et d'autres employés embauchés à la suite des annonces faites par le ministre en novembre 2016 et en septembre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. par région; b. par établissement; c. montant dépensé par agence et par établissement. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 152. | Montant investi dans le réseau de la santé et des services sociaux pour la main-d'oeuvre indépendante (agences privées de personnel) pour les cinq dernières années, par catégorie d'emploi, par région et par établissement. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 153. | Le nombre d'heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante, par catégorie d'emploi, par région et par établissement. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 154. | Montants et heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante pour les dix dernières années, toutes les catégories d'emploi de la loi 30 confondues, et ventilation par région et par établissement. | Opposition officielle
(volume 2) |

155.	Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, les heures travaillées en temps supplémentaire, détaillées par catégorie d'emploi pour les dix dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
156.	Pour chacune des catégories d'emploi de la loi 30, le coût des heures travaillées en temps supplémentaire, détaillées par catégorie d'emploi pour les dix dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
157.	Pourcentage des heures travaillées par la main-d'oeuvre indépendante sur l'ensemble des heures travaillées (heures régulières et heures supplémentaires), toutes les catégories d'emploi de la loi 30 confondues, pour chacune des dix dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
158.	Montant et heures travaillées par centre d'activité, pour les catégories d'emploi détaillées de la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes), pour les trois dernières années, par établissement et par région.	Opposition officielle (volume 2)
159.	Nombre d'heures supplémentaires travaillées, par catégorie d'emploi et par région.	Opposition officielle (volume 2)
160.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par catégorie d'emploi, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
161.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par appellation d'emploi, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
162.	Nombre d'heures supplémentaires réalisées dans le réseau de la santé et des services sociaux, par région et par établissement, pour les cinq dernières années :	Opposition officielle (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. infirmières; b. infirmières praticiennes spécialisées; c. infirmières auxiliaires; d. inhalothérapeutes; e. pharmaciens d'établissement; f. autres. 	
163.	Liste des CMS ayant obtenu un permis de CMS, mais n'ayant pas encore obtenu d'agrément.	Opposition officielle (volume 2)
164.	Liste des demandes de permis de CMS déposées au 31 mars 2018, en spécifiant la région et le type de chirurgies qui font l'objet de chacune des demandes.	Opposition officielle (volume 2)
165.	Liste des permis émis à des CMS au 31 mars 2018, comprenant le nom, le statut, l'adresse et le type de chirurgies autorisées.	Opposition officielle (volume 2)
166.	Liste des CMS qui ne répondaient pas aux normes, mais ayant obtenu un permis.	Opposition officielle (volume 2)
167.	Liste des contrats entre les CMS-A et les contractants publics.	Opposition officielle (volume 2)
168.	Sommes totales allouées pour les services préhospitaliers d'urgence par région pour les cinq dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
169.	Nombre et dates des rencontres du comité de mise en oeuvre du rapport du Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence (CNSPU) ayant eu lieu depuis sa mise sur pied, ainsi que l'échéancier de ses travaux pour l'année 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
170.	État de situation pour chacune des 116 recommandations du rapport Ouellet ainsi que l'échéancier du gouvernement pour y donner suite.	Opposition officielle (volume 2)

171. Concernant les services préhospitaliers d'urgence :
- Opposition officielle
(volume 2)
- a. liste des entreprises, corporations ou coopératives ayant le mandat d'assurer les transports préhospitaliers d'urgence, par région;
 - b. moyenne des délais de réponse, selon la priorité d'appel, par région et au total, pour les trois dernières années;
 - c. budget accordé, par région et *per capita*, et total pour les trois dernières années. Indiquer également le budget consenti par titre d'emploi;
 - d. nombre de techniciens ambulanciers et d'unités d'ambulance, par région et au total, pour les trois dernières années;
 - e. nombre de transports ambulanciers, par région et au total, en indiquant le type de transport (urgence ou interétablissement) et le type de soins (de base ou médicaux avancés), pour les trois dernières années;
 - e. couverture horaire assurée, selon la zone ambulancière, pour les trois dernières années;
 - f. budgets consentis à la formation des techniciens ambulanciers, par région et au total, pour les trois dernières années;
 - g. nombre d'ambulances et de quarts de travail ajoutés en 2017-2018, par zone ambulancière;
 - h. nombre d'horaires de faction convertis en horaires à l'heure en 2017-2018, par zone ambulancière;
 - i. nombre de demandes d'ajout d'ambulances, d'ajout de quarts de travail et de conversions d'horaires de faction en horaires à l'heure formulées par les établissements de santé auprès du MSSS en 2017-2018;
 - j. pour chaque zone ambulancière, liste des MRC et des municipalités locales desservies et carte du territoire couvert;
 - k. nombre d'appels reçus, nombre d'affectations transmises aux ressources préhospitalières, nombre de transports effectués par les ressources préhospitalières, nombre d'affectations qui ont été réaffectées avant le transport, nombre de transports annulés ainsi que taux d'utilisation clinique (TUC), par zone ambulancière, en 2017-2018.
172. Moyenne des délais de réponse de la Corporation Urgences-Santé pour les trois dernières années. Ventilation des budgets alloués en précisant, notamment :
- Opposition officielle
(volume 2)
- a. le nombre de postes et les détails (infirmières, chauffeurs, répartiteurs, etc.);
 - c. le nombre de déplacements d'un établissement à un autre, de transports, de détournements, etc.;
 - d. le maintien d'appels reçus (répartition entre urgents et non urgents);
 - e. le nombre d'unités d'ambulance;
 - f. la moyenne des délais de réponse, selon la priorité d'appel, par région et au total, pour les trois dernières années;
 - g. Nombre de véhicules redirigés en raison du débordement d'une urgence.
173. Suivi de la mise en oeuvre de la loi 113 sur la prestation sécuritaire des services de santé et des services sociaux (cibles et résultats au 31 mars 2018 relativement à : la proportion des établissements ayant mis en place un comité de gestion des risques et de la qualité, la proportion des établissements qui déclarent les incidents et les accidents, la proportion des établissements ayant mis en place un registre local des incidents et des accidents, etc.) et état de situation sur la mise en place d'un registre national.
- Opposition officielle
(volume 2)
174. Nombre d'incidents et d'accidents survenus dans les établissements de santé, par type d'incident et d'accident, par région et par établissement.
- Opposition officielle
(volume 2)

- | | | |
|------|--|-------------------------------------|
| 175. | Pour les maisons de naissance au Québec, fournir, pour les trois dernières années financières : | Opposition officielle
(volume 2) |
| | <ul style="list-style-type: none"> a. le nom, la date d'ouverture et l'emplacement de toutes les maisons de naissance au Québec; b. le financement gouvernemental accordé à ces maisons; c. le nombre de nouvelles maisons depuis le 1er avril 2014; d. les prévisions pour 2018-2019; e. le nombre de naissances dans les maisons de naissance; f. le coût moyen par accouchement pour toutes les maisons de naissance. | |
| 176. | Pour les sages-femmes au Québec, fournir, pour les trois dernières années, le nombre de sages-femmes par catégorie d'emploi (poste permanent, à temps partiel ou occasionnel), le nombre de graduations en 2017-2018 par institution d'enseignement supérieur, et le nombre d'inscriptions au programme de formation en 2017-2018, par institution d'enseignement supérieur. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 177. | État de situation en lien avec l'engagement du Parti libéral de présenter une nouvelle stratégie de mise en oeuvre de la Politique de périnatalité afin d'augmenter l'accès aux services de sages-femmes et aux maisons de naissance, lors de la campagne électorale en 2014. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 178. | État de situation en lien avec l'engagement du Parti libéral d'ajouter, d'ici 2019, 125 nouveaux postes de sages-femmes et d'ouvrir sept nouvelles maisons de naissance dans diverses régions du Québec, lors de la campagne électorale en 2014. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 179. | État de situation en lien avec l'engagement du Parti libéral d'investir 18,5 M\$ sur 5 ans, financés à même les budgets actuels du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour les ajouts de postes de sages-femmes et l'ouverture de nouvelles maisons de naissance, lors de la campagne électorale en 2014. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 180. | Rapport quinquennal de la situation dans les salles d'urgence (incluant le nombre de visites à l'urgence, le délai moyen de séjour et le pourcentage de patients par clientèle, par région et par établissement). | Opposition officielle
(volume 2) |
| 181. | Délai moyen entre le moment où un patient entre à l'urgence et celui où il voit un médecin, par région et par établissement. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 182. | Liste des urgences jugées les plus problématiques. Liste des mesures prises dans ces urgences. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 183. | Cibles et objectifs du MSSS concernant l'amélioration de la situation dans les urgences ainsi que les résultats obtenus, par salle d'urgence, concernant ces cibles et objectifs. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 184. | Patients ayant quitté les urgences sans avoir vu un médecin par région et par établissement au cours des trois dernières années. | Opposition officielle
(volume 2) |
| 185. | État de situation concernant les unités de débordement existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux : | Opposition officielle
(volume 2) |
| | <ul style="list-style-type: none"> a. liste des unités; b. statistiques de fréquentation et de délai moyen de séjour, par unité et par établissement. | |

186.	État de situation concernant les unités d'hospitalisation brève (UHB) existantes dans le réseau de la santé et des services sociaux :	Opposition officielle (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. liste des unités; b. nombre de patients admis; c. durée moyenne de séjour (DMS); d. nombre et pourcentage de patients ayant dépassé les 48 heures de présence; e. nombre et pourcentage de patients avec retour à domicile; f. nombre et pourcentage de patients transférés dans un lit d'hospitalisation; g. temps de réponse aux consultations; h. temps de réponse aux examens diagnostiques; i. taux de réadmission après congé. 	
187.	Ventilation du budget dévolu au projet Dossier santé Québec (DSQ).	Opposition officielle (volume 2)
188.	Ventilation des coûts hors portée du projet.	Opposition officielle (volume 2)
189.	Ventilation des dépenses totales réalisées au 31 mars 2018, et ventilation par projet et par organisme ou ministère :	Opposition officielle (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. CISSS et CIUSSS; b. Établissements non fusionnés; c. Corporation d'hébergement du Québec; d. RAMQ; e. MSSS. 	
190.	État d'avancement de chacun des projets et leur échéancier.	Opposition officielle (volume 2)
191.	Montants reçus d'Inforoute Santé du Canada, par année, depuis la signature de l'entente.	Opposition officielle (volume 2)
192.	Montants déboursés, par projet, pour le DSQ au 31 mars des trois dernières années, incluant le 31 mars 2018.	Opposition officielle (volume 2)
193.	Échéancier de déploiement du DSQ, par projet et par région.	Opposition officielle (volume 2)
194.	Liste des contrats signés, le montant de chacun des contrats, le nom de la firme ou de la personne, le nombre de soumissionnaires et le montant proposé dans la soumission par contrat.	Opposition officielle (volume 2)
195.	Effectifs du bureau DSQ ainsi que sa provenance (ministères, organismes, entreprises privées).	Opposition officielle (volume 2)
196.	Évaluation des dépassements de coûts totaux au 31 mars 2018 pour le déploiement complet du DSQ.	Opposition officielle (volume 2)
197.	Nombre d'utilisateurs du DSQ au 31 mars 2018.	Opposition officielle (volume 2)
198.	État de situation sur le développement du DCI dans les établissements.	Opposition officielle (volume 2)
199.	Détail du montant prévu pour l'informatisation (DSQ/DCI/DME) pour chaque année, à compter de 2017-2018.	Opposition officielle (volume 2)
200.	État de situation sur la mise en place de la Direction générale de cancérologie (DGC), incluant l'effectif et le budget d'opération.	Opposition officielle (volume 2)

201.	État de situation relativement à la mise en oeuvre du projet de loi 28, <i>Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016</i> . Nombre de médicaments visés, nombre d'ententes signées avec des compagnies et estimations des coûts.	Opposition officielle (volume 2)
202.	État de situation sur la mise en place des équipes interdisciplinaires fonctionnelles dans chaque établissement impliqué dans la lutte contre le cancer.	Opposition officielle (volume 2)
203.	État de situation concernant la mise en place d'un registre québécois du cancer, incluant notamment les sommes investies pour la mise en place du registre et l'échéancier. Date prévue de la mise en place.	Opposition officielle (volume 2)
204.	État de situation sur la mise en place du programme de dépistage du cancer colorectal ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
205.	État de situation sur la mise en place d'un programme d'assurance qualité dans les laboratoires québécois.	Opposition officielle (volume 2)
206.	Bilan du Plan d'action en cancérologie 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
207.	Nombre et pourcentage d'établissements qui maintiennent et bonifient l'accessibilité aux personnes recevant des soins palliatifs à domicile aux services de base, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi que le panier de services suivant :	Opposition officielle (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. un service téléphonique (avec mise à profit d'Info-Santé); b. les services médicaux; c. les services infirmiers; d. la couverture pharmaceutique avec trousse d'urgence; e. les services de répit et de dépannage; f. le matériel et les fournitures pour l'aide à domicile. 	
208.	Coût total de la campagne de vaccination :	Opposition officielle (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. publicité; b. location de salles; c. personnel infirmier; d. temps supplémentaire; e. cliniques de grippe; f. etc. 	
209.	Nombre de cliniques de grippe, par région et par établissement, et date de mise en place.	Opposition officielle (volume 2)
210.	Nombre de personnes et pourcentage de personnes s'étant fait vacciner contre la grippe.	Opposition officielle (volume 2)
211.	Nombre de médecins qui ont facturé pour une vaccination.	Opposition officielle (volume 2)
212.	Montant versé en honoraires aux médecins pour la vaccination.	Opposition officielle (volume 2)

213.	Plan d'immobilisation du ministère de la Santé et des Services sociaux, incluant les nouvelles initiatives et les enveloppes récurrentes pour 2018-2019 :	Opposition officielle (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. immobilisation (maintien d'actifs, rénovations mineures dans le réseau, rénovations mineures dans les CHSLD, projets réguliers, projets spécifiques); b. mobilier et équipements; c. ressources informationnelles; d. recouvrement de dépenses capitalisables; e. projets de la FCI; f. etc. 	
214.	Détail des investissements effectués depuis dix ans dans le cadre du Plan québécois d'investissements (PQI) :	Opposition officielle (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. par année; b. par rubrique (maintien d'actifs immobiliers, résorption du déficit d'entretien, amélioration ou remplacement, parachèvement); c. par programme (ministère); d. par projet. 	
215.	Détail, par région, de la vétusté accumulée au 31 mars 2018 ainsi que la méthode de calcul qui sert à l'évaluer.	Opposition officielle (volume 2)
216.	État de situation relativement aux chantiers en cours et annoncés sur le plan des établissements de santé, incluant les échéanciers, coûts prévus, dépassements de coûts, etc.	Opposition officielle (volume 2)
217.	Liste des projets d'immobilisation à l'étude ou en cours, par établissement.	Opposition officielle (volume 2)
218.	Campagne de vaccination régionale contre le méningocoque de séro groupe B pour les personnes âgées de 2 mois à 20 ans :	Opposition officielle (volume 2)
	<ul style="list-style-type: none"> a. Combien de cas de méningocoque de séro groupe B ont été recensés au cours des cinq dernières années, par année? b. Dans quelle(s) région(s) ont-ils été recensés? c. Quel bilan le ministre de la Santé et des Services sociaux dresse-t-il de la campagne de vaccination contre les infections invasives causées par le méningocoque de séro groupe B? d. Quel est l'avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) quant à l'utilisation de ce vaccin? e. Quelles sont les intentions du ministre à cet égard ? 	
219.	Liste des établissements où la carte d'hôpital unique (par CISSS-CIUSSS) est fonctionnelle au 31 mars 2018.	Opposition officielle (volume 2)
220.	Grille de tarifs pour le stationnement de chacun des établissements de santé et de services sociaux, tarifs moyen et médian, et profits engrangés par établissement au cours des trois dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
221.	État de situation concernant l'utilisation des électrochocs en matière de traitement en santé mentale. Indiquer les établissements où a lieu cette pratique, le nombre de patients concernés et le nombre de médecins ayant recours à cette méthode.	Opposition officielle (volume 2)
222.	Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.	Opposition officielle (volume 2)
223.	État de situation au sujet de la fluoruration de l'eau au Québec.	Opposition officielle (volume 2)

224.	État de situation sur la norme « Entreprise en santé ». Nombre d'entreprises qui ont présentement cette certification. Nombre d'entreprises qui ont obtenu cette certification depuis la mise en place du programme.	Opposition officielle (volume 2)
225.	État de situation au sujet de la politique du médicament : a. état de mise en oeuvre de chacune des mesures; b. sommes investies pour chacune des mesures depuis le dépôt de la politique.	Opposition officielle (volume 2)
226.	Impact financier découlant de la mise en oeuvre de la politique du médicament, par année, depuis sa mise en vigueur, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
227.	État de situation et échéancier concernant la recommandation du VG de mettre en place des mécanismes pour assurer le suivi des prix payés par les établissements dans son rapport du 11 juin 2014 (chapitre 6, Médicaments et services pharmaceutiques).	Opposition officielle (volume 2)
228.	État de situation et échéancier concernant la recommandation du VG d'agir pour favoriser la mise en commun par les établissements d'outils d'aide à la décision et de suivi de l'utilisation des médicaments dans son rapport du 11 juin 2014 (chapitre 6, Médicaments et services pharmaceutiques).	Opposition officielle (volume 2)
229.	État de situation et échéancier concernant la recommandation du VG d'établir des orientations relatives à la main-d'oeuvre en pharmacie d'établissement, notamment quant à l'offre de services et à la hiérarchisation des services pharmaceutiques en fonction des besoins, et en faire le suivi, dans son rapport du 11 juin 2014 (chapitre 6, Médicaments et services pharmaceutiques).	Opposition officielle (volume 2)
230.	État de situation sur l'encadrement de certaines pratiques des coopératives de santé.	Opposition officielle (volume 2)
231.	Nombre d'enquêtes présentement en cours sur des COOP de santé.	Opposition officielle (volume 2)
232.	État de situation sur le financement des RUIS relativement à la coordination des services en matière de douleur chronique.	Opposition officielle (volume 2)
233.	Liste et détail des initiatives interprovinciales en matière de santé découlant des conférences des premiers ministres ou des ministres provinciaux de la Santé depuis 2000, et description de la participation du Québec à ces initiatives. Inclure la liste et le détail des initiatives auxquelles le Québec participe, ne participe pas ou participe en partie seulement.	Opposition officielle (volume 2)
234.	Bilan du Programme national de santé publique.	Opposition officielle (volume 2)
235.	Total des sommes investies en santé publique au cours des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
236.	État de situation et détail (liste des postes coupés, abolis et non comblés, des mesures abandonnées, etc.) des compressions ou optimisations réalisées en santé publique en 2015-2016, en 2016-2017, en 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
237.	État de situation et ventilation des 2 M\$ annoncés en prévention et en saines habitudes de vie au budget 2016-2017.	Opposition officielle (volume 2)
238.	Sommes, ventilées par année, prévues dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé.	Opposition officielle (volume 2)
239.	État de situation concernant la mise en place d'une réglementation en ce qui concerne la cigarette électronique, incluant le nombre de constats d'infraction émis.	Opposition officielle (volume 2)

240.	État de situation, au 31 mars 2018, de la mise en place d'un affichage nutritionnel obligatoire dans les établissements de restauration rapide. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
241.	État de situation des actions du gouvernement en matière de prévention afin de réduire la consommation de boissons sucrées. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
242.	État de situation en matière d'écart de financement interrégional, en dollars et en pourcentage, par région sociosanitaire et par programme.	Opposition officielle (volume 2)
243.	Mesures mises en place en 2017-2018 pour réduire ou éliminer l'écart de financement interrégional ainsi que mesures prévues pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
244.	État de situation au sujet de la ligne 1 866 APPELLE (nombre d'appels reçus, nombre d'appels demeurés sans réponse, coûts engendrés, etc.). <ul style="list-style-type: none"> a. Nombre de régions où les appels au 1 866 APPELLE sont transférés au service 811. Prévisions à court, à moyen et à long termes. b. Nombre de régions où le transfert au service 811 permet de parler directement à un intervenant. c. Économies anticipées à l'échelle du Québec par cette mesure. d. Procédure transmise par le MSSS aux CISSS et aux CIUSSS dans le cadre de cette mesure. 	Opposition officielle (volume 2)
245.	État de situation quant au développement d'une stratégie numérique en prévention du suicide, tel que cela a été annoncé en octobre 2017.	Opposition officielle (volume 2)
246.	Subventions octroyées aux centres de prévention du suicide (au national et par région) en 2016-2017 ainsi que les prévisions pour 2017-2018.	Opposition officielle (volume 2)
247.	État d'avancement des travaux liés au plan d'action pour la santé des populations nordiques.	Opposition officielle (volume 2)
248.	Nombre d'interventions du ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 54 de la <i>Loi sur la santé publique</i> . Spécifier les dossiers dans lesquels il est intervenu, les dates et les avis fournis.	Opposition officielle (volume 2)
249.	État de situation concernant le programme d'accès aux pompes à insuline.	Opposition officielle (volume 2)
250.	Tout document ou autre communication écrite entre l'INESSS et le MSSS au sujet de la couverture du programme d'accès aux pompes à insuline entre le 1 ^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018.	Opposition officielle (volume 2)
251.	Délai moyen entre l'arrivée sur le marché d'un médicament générique et sa couverture par la RAMQ.	Opposition officielle (volume 2)
252.	État de situation relativement à la mise en place d'une ligne « info-médicaments».	Opposition officielle (volume 2)
253.	Échéancier et investissements (provenances des sommes s'il ne s'agit pas de nouvel argent – application du cran d'arrêt) pour les 2000 IPS annoncées dans le cadre de la campagne électorale de 2014. Nombre d'admissions en 2017-2018 et nombre d'admissions prévues en 2018-2019, par institution d'enseignement supérieur.	Opposition officielle (volume 2)
254.	État de situation quant à la réalisation de la promesse électorale du Parti libéral de former 2000 IPS en 10 ans.	Opposition officielle (volume 2)
255.	Nombre de consultations réalisées à la Coopérative de solidarité SABSA en 2017-2018 et nombre de cas référés à un médecin.	Opposition officielle (volume 2)

256.	Pour chacun des avions-ambulances et avions-hôpitaux : a. le nombre de transports de patients, par lieu d'embarquement des patients; b. les coûts d'utilisation, ventilés; c. le nombre de transports de patients mineurs accompagnés d'un proche; d. le nombre de transports de patients mineurs sans accompagnateur.	Opposition officielle (volume 2)
257.	État de situation concernant les 3,5 M\$ annoncés pour la réalisation du projet Archimède.	Opposition officielle (volume 2)
258.	Nombre de vols « évacuation médicale par avion-ambulance » faits au cours des 3 dernières années de Val-d'Or, de Rouyn et des Îles-de-la-Madeleine vers Québec qui concernaient une femme enceinte. De ce nombre, combien n'étaient pas dus à une urgence médicale en soi, mais occasionnés par un manque de personnel. Même demande pour les vols vers Montréal.	Opposition officielle (volume 2)
259.	Listes d'attente en imagerie médicale et en échographie, par région et par établissement.	Opposition officielle (volume 2)
260.	Détail des mesures identifiées (montants et modes d'allocation) pour l'utilisation du FINESSS, par année, depuis 2012-2013 : a. Plan d'investissement pour les personnes âgées; b. Maintien de l'accès aux chirurgies; c. Formation des IPS; d. Amélioration de la performance (projet Lean); e. Amélioration de la performance (en chirurgie); f. Autres.	Opposition officielle (volume 2)
261.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans le secteur de Vaudreuil.	Opposition officielle (volume 2)
262.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital dans l'est de l'île de Montréal.	Opposition officielle (volume 2)
263.	État de situation concernant l'agrandissement et la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.	Opposition officielle (volume 2)
264.	État de situation concernant l'agrandissement de l'Hôpital de Verdun.	Opposition officielle (volume 2)
265.	État de situation concernant le plan directeur clinique et immobilier du Centre jeunesse des Laurentides.	Opposition officielle (volume 2)
266.	État de situation concernant la construction d'un nouvel hôpital à La Malbaie.	Opposition officielle (volume 2)
267.	Bilan du Plan d'action pour le renforcement de la première ligne de soins, annoncé en novembre 2012, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
268.	Concernant les 50 supercliniques annoncées dans le cadre de la campagne électorale de 2014 : a. Copie des études, travaux, rapports, incluant les coûts totaux et les sommes prévues pour 2018-2019; b. Échéancier d'implantation des 50 supercliniques; c. Subvention versée à chaque superclinique; d. Objectif à atteindre quant au nombre de patients au sans rendez-vous pour chaque superclinique; e. Nombre de patients accueillis au sans rendez-vous en 2017-2018 pour chaque superclinique, incluant les patients accueillis avant que la clinique obtienne le statut de superclinique.	Opposition officielle (volume 2)

269.	État de situation et échéancier quant au cadre de gestion des supercliniques. Copie des contrats liant le MSSS, les établissements et des supercliniques. Documents concernant le niveau minimal des services à offrir pour ces dernières. Sommes versés par le MSSS.	Opposition officielle (volume 2)
270.	Liste des mesures et des sommes accordées pour améliorer la qualité de l'alimentation des aînés hébergés en CHSLD, chaque année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
271.	Coût des repas en CHSLD en 2017-2018.	Opposition officielle (volume 2)
272.	Libellé de la norme édictant la fréquence des bains complets pour les résidents en CHSLD.	Opposition officielle (volume 2)
273.	Sommes octroyées pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie par année pour les cinq dernières années, ventilées par région, par établissement et par clientèle.	Opposition officielle (volume 2)
274.	Budget de dépenses pour l'ensemble du gouvernement du Québec ainsi que par région, par personne, pour le soutien à domicile, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
275.	Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus, selon leur région de résidence.	Opposition officielle (volume 2)
276.	Nombre d'aînés recevant des services selon le milieu de vie, en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
277.	Prévisions de la population âgée de 65 ans et plus atteinte de démence, par région sociosanitaire.	Opposition officielle (volume 2)
278.	Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus ayant recours au soutien à domicile, par région.	Opposition officielle (volume 2)
279.	Nombre de personnes en attente d'un service de soutien à domicile, par région.	Opposition officielle (volume 2)
280.	Développement des services de soutien à domicile pour 2017-2018 et développement prévu pour 2018-2019, pour chaque région.	Opposition officielle (volume 2)
281.	Budgets accordés pour le soutien à domicile lié à la perte d'autonomie, excluant les crédits d'impôt, et montants réellement dépensés, chaque année depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 :	Opposition officielle (volume 2)
	a. Par clientèle;	
	b. Par région;	
	c. Par CSSS;	
	d. Au total;	
	e. Listes d'attente par établissement.	
282.	Sommes investies dans le PEFSAD, les heures et services rendus ainsi que les montants alloués par entreprise, par région, en précisant le profil de la clientèle.	Opposition officielle (volume 2)
283.	État de situation quant aux investissements annuels supplémentaires dans le PEFSAD, prévus dans la politique <i>Vieillir et vivre ensemble</i> .	Opposition officielle (volume 2)
284.	Budgets accordés pour chaque année depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, pour les services à domicile, excluant les crédits d'impôt.	Opposition officielle (volume 2)
285.	État de situation et ventilation des 60 M\$ annoncés au budget 2016-2017 pour les services à domicile.	Opposition officielle (volume 2)

286.	Sommes octroyées pour le soutien aux proches aidants en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019. Si l'information n'est pas disponible, préciser pourquoi.	Opposition officielle (volume 2)
287.	Nombre de proches aidants ayant reçu un soutien en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019. Si l'information n'est pas disponible, préciser pourquoi.	Opposition officielle (volume 2)
288.	Nombre de proches aidants en attente de soutien, au 31 mars 2018.	Opposition officielle (volume 2)
289.	Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus recevant des services dans une ressource intermédiaire, par région, pour chaque année depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
290.	Nombre de lits en ressource de type familial, par région, par établissement et par RLS, pour les cinq dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
291.	Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes en attente d'un lit de longue durée, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.	Opposition officielle (volume 2)
292.	Nombre de lits disponibles en ressource intermédiaire pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 : a. Par région; b. Par territoire de CISSS-CIUSSS; c. Au total.	Opposition officielle (volume 2)
293.	Besoins en nombre de lits (courte durée, longue durée, en RI-RTF) pour chacune des régions, ainsi que le nombre de lits disponibles.	Opposition officielle (volume 2)
294.	Nombre de lits en soins palliatifs par région sociosanitaire, par établissement et ratio (1 lit pour 10 000 habitants) par région sociosanitaire.	Opposition officielle (volume 2)
295.	Développement de lits en soins palliatifs en 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
296.	Sommes dédiées à la formation du personnel en soins palliatifs pour 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 2)
297.	Budgets alloués pour le développement de services en ressources intermédiaires pour 2017-2018 et 2018-2019: a. Par région; b. Par CISSS-CIUSSS; c. Au total.	Opposition officielle (volume 2)
298.	Nombre de ressources intermédiaires et de ressources de type familial qui ont bénéficié, en 2017-2018, de la mesure de maintien temporaire de la rétribution. Nombre de RI et de RTF ayant vu la mesure de maintien coupée en 2017-2018.	Opposition officielle (volume 2)
299.	Nombre de ressources intermédiaires et de ressources de type familial ayant fermé leurs portes depuis le 1er avril 2014.	Opposition officielle (volume 2)

300. Nombre de RI ayant été assujetties à l'Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution, suivant l'introduction de la *Loi sur la représentation des ressources* (LRR), du Règlement sur la classification des services offerts par une ressource et l'application des ententes collectives. Opposition officielle (volume 2)
- De ce nombre initial, combien reste-t-il de RI toujours en opération ayant été assujetties à l'Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution?
 - Quel est le nombre précis de fermetures en RI imputables à l'Annexe III et à la modalité de maintien temporaire de la rétribution?
 - En raison de ces fermetures, combien d'utilisateurs ont été délocalisés de leur milieu de vie?
 - Quels sont les budgets globaux alloués annuellement et le nombre précis de places occupées en hébergement RTF-RI visées par la LRR?
 - Quel est le coût moyen pour l'hébergement d'une personne en RTF-RI en 2017-2018?
301. Nombre de personnes de moins de 65 ans et de 65 ans et plus recevant des services dans un CHSLD, par région, en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 : Opposition officielle (volume 3)
- Par région;
 - Par territoire de CISSS-CIUSSS;
 - Au total.
302. Pour 2017-2018, indiquer, par région, les projets relatifs à : Opposition officielle (volume 3)
- l'ouverture de nouveaux CHSLD;
 - la fermeture de CHSLD;
 - la transformation de CHSLD.
303. Au 31 mars 2018, par région, par territoire de CISSS-CIUSSS, fournir : Opposition officielle (volume 3)
- le nombre de CHSLD;
 - le nombre de lits;
 - le nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD au 31 mars 2018;
 - le délai moyen pour obtenir une place en CHSLD;
 - le nombre de places occupées;
 - le nombre de places vacantes
 - le portrait de la clientèle hébergée en CHSLD.
304. Le nombre de places en CHSLD fermées en 2017-2018. Opposition officielle (volume 3)
305. Liste de tous les projets immobiliers prévus dans les CHSLD pour 2018-2019, par région. Opposition officielle (volume 3)
306. Au 31 mars 2018, par région et au total : Opposition officielle (volume 3)
- nombre de nouveaux CHSLD;
 - nombre de nouvelles places;
 - prévisions pour 2018-2019 :
 - ouverture de nouveaux CHSLD;
 - fermeture et/ou transformation de CHSLD.
 - étapes de réalisation pour chacun des projets.
307. Liste des visites d'appréciation et des rapports de visite des installations de CHSLD et de ressources intermédiaires pour aînés en 2017-2018, et planification des visites prévues pour 2018-2019. Opposition officielle (volume 3)
308. Au cours des cinq dernières années : nombre d'installations visitées (CHSLD), nombre d'installations ayant déposé un plan de correctifs, nombre d'installations ayant complété à 100 % les correctifs identifiés lors des visites, nombre d'installations ayant reçu une note inférieure et supérieure à 70 %. Opposition officielle (volume 3)

309.	Sommes allouées au maintien d'actifs dans les CHSLD, par région, en 2017-2018, et prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
310.	État d'avancement des travaux (état de situation) pour chacun des projets de construction de CHSLD en mode PPP.	Opposition officielle (volume 3)
311.	Nombre de résidences privées pour aînés, par région et au total, et nombre de lits dans chacune.	Opposition officielle (volume 3)
312.	Nombre de résidences privées pour aînés ayant obtenu leur certification par rapport au nombre total de résidences inscrites au registre des résidences pour personnes âgées, et ce, par région.	Opposition officielle (volume 3)
313.	Nombre de résidences ayant perdu leur certification en 2017-2018, demandé leur retrait ou n'ayant pas fait de demande de renouvellement.	Opposition officielle (volume 3)
314.	État de situation à propos des résidences privées pour aînés qui n'ont pas encore reçu leur certification.	Opposition officielle (volume 3)
315.	Plan de services intégrés pour les personnes âgées : état de situation par catégorie d'action, travaux effectués, mesures mises en place et dépenses engagées en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
316.	Bilan d'implantation du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : <i>Un défi de solidarité, les services aux aînés en perte d'autonomie</i> incluant le niveau d'atteinte des cibles. Montant investi par année et par région depuis 2005, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
317.	Nombre et proportion des RPA munies de gicleurs (en totalité et en partie).	Opposition officielle (volume 3)
318.	Nombre et proportion des CHSLD munis de gicleurs (en totalité et en partie).	Opposition officielle (volume 3)
319.	Nombre et proportion des RI munies de gicleurs (en totalité et en partie).	Opposition officielle (volume 3)
320.	Sommes octroyées aux résidences, aux CHSLD et aux RI-RTF pour l'installation de gicleurs, en 2017-2018, et prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
321.	Détail du programme d'aide financière pour les gicleurs dans les résidences privées pour aînés. Bilan.	Opposition officielle (volume 3)
322.	Coût moyen estimé par jour : <ul style="list-style-type: none"> a. d'un lit en CHSLD; b. d'un lit de courte durée; c. d'un lit en ressource intermédiaire; d. d'un lit en ressource de type familial; e. d'un lit en centre de réadaptation; f. d'un bloc opératoire, par heure. 	Opposition officielle (volume 3)
323.	Nombre d'hospitalisations de courte durée chez les personnes âgées en 2016-2017 et en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, sur la base de diagnostics principaux et secondaires.	Opposition officielle (volume 3)
324.	Nombre de lits de courte durée occupés par des personnes de 65 ans et plus en attente d'un lit de longue durée : <ul style="list-style-type: none"> a. Par région; b. Par établissement; c. Au total. 	Opposition officielle (volume 3)

325.	Répartition des sommes allouées au programme « Perte d'autonomie liée au vieillissement » pour 2016-2017 et 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
326.	État de situation et bilan de l'implantation des services de prévention des chutes pour les aînés vivant à domicile dans le cadre du Plan d'action du MSSS 2005-2010, <i>Un défi de solidarité, les services aux aînés en perte d'autonomie</i> .	Opposition officielle (volume 3)
327.	Organismes communautaires soutenus dans les catégories du Programme-service « Perte d'autonomie liée au vieillissement » (PALV) au cours des cinq dernières années.	Opposition officielle (volume 3)
328.	Pour le Programme d'allocation directe – chèque emploi-service : <ul style="list-style-type: none"> a. ventilation détaillée du budget pour les trois dernières années, par région et par établissement; b. nombre de demandes reçues au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2018; c. nombre de bénéficiaires du programme au cours des trois dernières années et le total au 31 mars 2018; d. montant octroyé en moyenne pour chaque heure de service, par région; e. nombre d'heures de services payées, par région. 	Opposition officielle (volume 3)
329.	État de situation du projet de fusion de l'INSPQ et du CSBE, annoncé dans le budget 2014-2015.	Opposition officielle (volume 3)
330.	État de situation concernant l'annonce de la fusion du CSBE avec le MSSS et l'INESSS dans le budget 2016-2017 : <ul style="list-style-type: none"> a. Échéancier; b. Ventilation des économies estimées. 	Opposition officielle (volume 3)
331.	État de situation (tout document, étude, rapport) concernant le regroupement administratif du CHU Sainte-Justine et du CHUM, incluant les économies réalisées en 2017-2018 et celles estimées pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
332.	État de situation, au 31 mars 2018, concernant la mise en oeuvre du <i>Rapport sur l'opportunité de modifier mettre le Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels</i> . Inclure le budget consacré en 2017-2018 et celui prévu en 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
333.	Montants facturés aux usagers des centres de jour pour le transport et les repas, en 2017-2018, ventilés par région.	Opposition officielle (volume 3)
334.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé <i>Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, automne 2015</i> .	Opposition officielle (volume 3)
335.	État de situation et échéancier concernant le remboursement des sommes versées en trop aux médecins, tel qu'il est démontré par le Vérificateur général dans son rapport (chapitre 2 – Rémunération des médecins : conception et suivi des ententes) publié en décembre 2015.	Opposition officielle (volume 3)
336.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé <i>Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, printemps 2015</i> .	Opposition officielle (volume 3)
337.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Vérificateur général dans son rapport intitulé <i>Vérification de l'optimisation des ressources – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017, hiver 2016</i> .	Opposition officielle (volume 3)

- | | | |
|------|---|-------------------------------------|
| 338. | État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son rapport annuel 2015-2016. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 339. | État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son avis sur les frais accessoires en matière de santé et de services sociaux. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 340. | Bilan de la tournée de la députée de Crémazie concernant les CHSLD et les soins aux aînés. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 341. | Sommes versées ou prévues pour la réalisation des projets de ratios sécuritaires pour les professionnels de la santé. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 342. | Effectif (en ETC) et budget consacré à l'enjeu de l'encadrement du cannabis. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 343. | Effectif (en ETC) consacré à l'organisation et à la tenue des consultations régionales sur l'encadrement du cannabis ainsi que les sommes dépensées pour la tenue du Forum d'experts sur l'encadrement du cannabis, pour chacune des consultations régionales et pour les consultations des Premières nations et des municipalités. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 344. | Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2017-2018 par le ministère et ses organismes, par l'entremise du Fonds vert, dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020. Ventiler par projet en indiquant, pour chacun : <ul style="list-style-type: none"> a. le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée; b. la description du projet; c. la date de versement de l'aide financière accordée; d. le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme); e. les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX \$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY \$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ \$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial); f. la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée ou autres cobénéfices. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 345. | Pour tous les programmes financés dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir la ventilation suivante : <ul style="list-style-type: none"> a. l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2018 – base annuelle (en Mt CO2); b. le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO2); c. le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre; d. la réduction annuelle potentielle des émissions de GES des projets acceptés par le ministre (en kt de CO2); e. les investissements totaux des projets (en M\$); f. les aides financières totales du ministère (en M\$); g. le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne); h. le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 346. | Estimation des économies réalisées en 2017-2018 dans le cadre du programme de réduction des dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux : <ul style="list-style-type: none"> a. Administration et soutien; b. Technologies de l'information; c. Approvisionnement; d. Baisse du prix des médicaments; e. Amélioration de l'efficacité dans la dispensation des services; f. Publicités. | Opposition officielle
(volume 3) |

- | | | |
|------|--|-------------------------------------|
| 347. | Détail des plans d'optimisation, incluant les montants, par région et par mesure identifiée, par année, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 348. | Économies réalisées en 2017-2018 et estimation pour 2018-2019 de la baisse des prix des médicaments génériques. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 349. | Détail des effectifs et budget d'opération au 31 mars 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Effet sur les effectifs de l'INESSS suite à l'abolition du Commissaire à la santé et au bien-être. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 350. | Délai moyen d'évaluation d'un médicament au cours des cinq dernières années. Délai moyen d'évaluation des médicaments biosimilaires. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 351. | Concernant les nouveaux médicaments, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées, par année, depuis cinq ans. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 352. | Concernant les nouveaux médicaments contre le cancer, le nombre et le pourcentage de demandes d'inscription acceptées, par année, depuis cinq ans. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 353. | Nombre et détail des postes vacants. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 354. | Situation financière des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, par établissement et par région (cibles visées, déficit annuel, déficit accumulé, intérêts payés par les établissements, etc.), pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2017-2018. Indiquer le total par région et le total national. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 355. | Déficit autorisé dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux en 2017-2018, les prévisions pour 2018-2019 et le déficit cumulé. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 356. | Montant de la dette à assumer par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque établissement au 31 mars 2018. Fournir les prévisions de la situation au 31 mars 2019. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 357. | Service de la dette : <ul style="list-style-type: none"> a. Détail de la croissance du service de la dette pour les cinq dernières années; b. Par année; c. Par programme (ministère) ainsi que celui du gouvernement. | Opposition officielle
(volume 3) |
| 358. | Montant dévolu, par région, au programme de santé mentale au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none"> a. Clientèle adulte : <ul style="list-style-type: none"> 1. 1^{re} ligne; 2. 2^e ligne; 3. autres. b. Clientèle jeune : <ul style="list-style-type: none"> 1. 1^{re} ligne; 2. 2^e ligne; 3. autres. | Opposition officielle
(volume 3) |

359. Montant dévolu par les établissements au programme de santé mentale au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2017-2018 : Opposition officielle (volume 3)
- a. Clientèle adulte (par région et au total):
 1. 1re ligne;
 2. 2e ligne;
 3. autres.
 - b. Clientèle jeune (par région et au total):
 4. 1re ligne;
 5. 2e ligne;
 6. autres.
360. Nombre de personnes en attente pour des services en santé mentale, par tranche d'âge et par région (1ère et 2e ligne). Opposition officielle (volume 3)
361. Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : tableau de bord/bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Opposition officielle (volume 3)
362. Évolution et ventilation des sommes investies dans le secteur de la santé mentale en comparaison des dépenses consacrées à l'ensemble des programmes de santé de 2006 à 2015, et les prévisions pour 2018-2019. Opposition officielle (volume 3)
363. Ventilation par région et par année des 70 millions annoncés au lancement du plan d'action en santé mentale. Opposition officielle (volume 3)
364. État de situation et proportion des dépenses consacrées au secteur de la santé mentale, par rapport à l'ensemble des dépenses sociosanitaires, de 2006 à 2017, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Opposition officielle (volume 3)
365. État de situation *per capita* régional pondéré, basé sur l'estimation des coûts de production de services en santé mentale entre 2006 et 2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Opposition officielle (volume 3)
366. Nombre et dates des rencontres depuis le 1er mars 2018 entre le ministre et les facultés de médecine concernant les médecins étrangers. Inclure, le cas échéant, les ordres du jour, la liste des participants, les procès-verbaux et les sommes engagées pour chacune de ces rencontres. Opposition officielle (volume 3)
367. État de situation et sommes investies en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, quant à la mise en place des recommandations du Protecteur du citoyen sur les services gouvernementaux destinés aux enfants présentant un trouble envahissant du développement. Opposition officielle (volume 3)
368. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience physique, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 : Opposition officielle (volume 3)
- a. Adultes;
 - b. Aînés;
 - c. Enfants.
369. Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services pour chacun des services spécialisés de réadaptation en déficience intellectuelle, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 : Opposition officielle (volume 3)
- a. Adultes;
 - b. Aînés;
 - c. Enfants.

370.	Nombre de personnes en attente, délais d'attente moyens et coûts estimés pour améliorer l'accessibilité aux services spécialisés pour chacun des services spécialisés de réadaptation pour les TSA, selon la région sociosanitaire, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 :	Opposition officielle (volume 3)
	a. Adultes;	
	b. Aînés;	
	c. Enfants.	
371.	Liste d'attente pour un premier service de réadaptation DI, DP et TSA (ventilation par région).	Opposition officielle (volume 3)
372.	Délai moyen d'attente pour une demande d'évaluation diagnostique de trouble du spectre de l'autisme et pour une demande d'évaluation globale des besoins, par région.	Opposition officielle (volume 3)
373.	Liste des organismes communautaires subventionnés par le MSSS par le biais du PSOC (organismes à rayonnement national et organismes à rayonnement régional) et montant des subventions octroyées par organisme, par région et au total, en 2017-2018.	Opposition officielle (volume 3)
374.	Ventilation des nouvelles sommes (supplémentaires) octroyées par le PSOC en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
375.	Nombre d'organismes qui sont reconnus au PSOC, mais qui sont en attente de financement, par région. Indiquer aussi le nombre de demande de reconnaissances reçues, par région.	Opposition officielle (volume 3)
376.	Nombre de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et budget alloué, par maison, par région et au total, pour chaque année depuis trois ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
377.	Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021: bilan détaillé et ventilé par région, par catégorie d'action, des mesures mises en place, des organismes financés et des dépenses engagées pour chaque année depuis 2016, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
378.	État de situation quant au suivi des conclusions du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels.	Opposition officielle (volume 3)
379.	État de situation quant à la mesure « Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :	Opposition officielle (volume 3)
	a. nombre d'enfants admis;	
	b. nombre d'enfants refusés;	
	c. total des sommes versées.	
380.	Ventilation détaillée du financement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), par CALACS, par région et au total, pour chacune des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
381.	Ventilation détaillée des sommes accordées en 2017-2018 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, excluant les CALACS et les CAVAC. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
382.	Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, ainsi que les critères de financement.	Opposition officielle (volume 3)

383.	Ventilation du financement des maisons de jeunes, par maison, par région et au total, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
384.	Subventions accordées à des organismes communautaires oeuvrant auprès des hommes, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
385.	Subventions accordées aux organismes communautaires en santé mentale dans chacune des régions, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
386.	Ressources d'accueil (nombre de ressources, nombre de places, nombre d'utilisateurs, nombre de personnes en attente), selon les types de clientèle suivants, depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 : <ul style="list-style-type: none"> a. Les jeunes; b. Les adultes; c. Les personnes âgées; d. Les personnes ayant une déficience physique; e. Les personnes ayant une déficience intellectuelle; f. Les personnes alcooliques et toxicomanes, ainsi que les joueurs pathologiques. 	Opposition officielle (volume 3)
387.	État de situation (tableau de bord) de l'application des 14 actions et recommandations issues du rapport intitulé <i>Les activités socioprofessionnelles et communautaires - État de la situation et actions convenues pour l'amélioration des services</i> rendu public en 2014.	Opposition officielle (volume 3)
388.	État de situation et ventilation des sommes de 29 M\$ et de 1,25 M\$ annoncées le 21 mars 2017 en lien avec le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 ainsi que de la somme de 11 M\$ annoncée afin de réduire les listes d'attente.	Opposition officielle (volume 3)
389.	État de situation et échéancier quant au suivi des recommandations formulées au MSSS par le Protecteur du citoyen dans son rapport intitulé <i>Des services mieux intégrés pour répondre aux besoins des enfants présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme</i> .	Opposition officielle (volume 3)
390.	Concernant l'entente MEES-MSSS : <ul style="list-style-type: none"> a. Pour chacune des régions, nombre de cas où elle a été appliquée au cours des cinq dernières années (ventilation par année); b. Nombre de plans d'intervention et de plans de services individualisés et intersectoriels élaborés au cours des cinq dernières années (ventilation par année); c. Taux de respect et d'application de ces plans; d. Nombre de rencontres ayant eu lieu au cours des cinq dernières années (ventilation par année) pour chacune des tables régionales MEES-MSSS, qui ont pour mandat de coordonner les rôles et les responsabilités de chacun. 	Opposition officielle (volume 3)
391.	Nombre d'adoptions en cours et complétées par année au cours des cinq dernières années selon le pays d'origine.	Opposition officielle (volume 3)
392.	Nombre de parents ayant eu accès à une formation pré-adoption en 2017-2018.	Opposition officielle (volume 3)
393.	Nombre de parents ayant eu accès à une formation post-adoption en 2017-2018.	Opposition officielle (volume 3)
394.	Nombre d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux offrant un suivi post-adoption.	Opposition officielle (volume 3)

395.	État de situation et échéancier concernant l'entrée en vigueur du projet de loi 113, <i>Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements</i> .	Opposition officielle (volume 3)
396.	État de situation et bilan d'implantation de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i> et du projet de loi 99.	Opposition officielle (volume 3)
397.	État de situation concernant le projet de loi 144, <i>Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire</i> , et la modification de la LPJ afin que la non-fréquentation scolaire devienne un motif d'intervention pour la DPJ.	Opposition officielle (volume 3)
398.	État de situation au sujet du financement, de l'âge moyen et du nombre de familles d'accueil, au 31 décembre 2017, ainsi que les prévisions pour 2018.	Opposition officielle (volume 3)
399.	État de situation quant à la publication du rapport du comité chargé d'évaluer l'implantation des nouvelles dispositions de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i> .	Opposition officielle (volume 3)
400.	État de situation de 2003 à 2017, par région administrative, du nombre de dossiers de protection de la jeunesse confiés à chaque intervenant, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
401.	État de situation pour 2017-2018, par région administrative, du nombre de signalements reçus et retenus en protection de la jeunesse.	Opposition officielle (volume 3)
402.	État de situation pour 2017-2018 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.	Opposition officielle (volume 3)
403.	État de situation par rapport aux recommandations du Vérificateur général en 2009 en matière de protection de la jeunesse.	Opposition officielle (volume 3)
404.	Ventilation des sommes dévolues en développement pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, pour les jeunes en difficulté, par région et par établissement.	Opposition officielle (volume 3)
405.	Liste des sommes dues par le gouvernement fédéral aux centres jeunesse desservant les communautés autochtones.	Opposition officielle (volume 3)
406.	Listes d'attente, par région, en évaluation, en accès à l'hébergement et en application des mesures pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, par groupe d'âge, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
407.	Détail de l'état d'avancement des travaux sur la politique de services intégrés à la jeunesse pour une meilleure coordination entre les milieux scolaires, les CISSS-CIUSSS et les centres jeunesse.	Opposition officielle (volume 3)
408.	État de situation chacune des 11 recommandations formulées par le Protecteur du citoyen dans son rapport publié en 2013 sur la contribution financière au placement.	Opposition officielle (volume 3)
409.	Nombre de fugues des centres jeunesse, par centre jeunesse et par année, au cours des cinq dernières années.	Opposition officielle (volume 3)
410.	État de situation et bilan du comité de travail conjoint avec le Ministère des Finances sur la contribution financière au placement, auquel la ministre déléguée a fait référence le 19 septembre 2017 lors de l'étude détaillée du projet de loi 99, <i>Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions</i> .	Opposition officielle (volume 3)
411.	Budgets octroyés aux centres jeunesse (CISSS et CIUSSS – direction responsable des programmes préalablement administrés par les centres jeunesse) en 2017-2018.	Opposition officielle (volume 3)

412.	Mesures d'optimisation mises en place dans les centres jeunesse en vue de réaliser l'équilibre budgétaire.	Opposition officielle (volume 3)
413.	État de situation quant au déploiement du programme d'intervention en négligence dans chacune des régions du Québec; ventilation des sommes qui y sont consacrées.	Opposition officielle (volume 3)
414.	État de situation concernant la mise à jour du Règlement d'application de la <i>Loi sur les services de santé et les services sociaux</i> (chapitre S-5, r.1) pour revoir la contribution financière au placement.	Opposition officielle (volume 3)
415.	État de situation et bilan concernant les mesures d'isolement en centre jeunesse ouvert en lien avec le projet de loi 99, <i>Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions</i> , par établissement et par installation.	Opposition officielle (volume 3)
416.	Bilan de la tournée de la députée de Chauveau concernant la protection de la jeunesse.	Opposition officielle (volume 3)
417.	Ventilation du financement des ressources pour personnes itinérantes, par maison, par région et au total, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.	Opposition officielle (volume 3)
418.	Taux d'occupation des refuges pour itinérants, par mois et par année, au cours des cinq dernières années, par région et par refuge.	Opposition officielle (volume 3)
419.	État de situation sur le renouvellement de la SPLI et sur les conditions imposées par le gouvernement fédéral en ce qui a trait au modèle Logement d'abord.	Opposition officielle (volume 3)
420.	Nombre d'organismes communautaires oeuvrant en itinérance, par région, dont les activités correspondent à l'approche « logement d'abord » que privilégie le gouvernement fédéral.	Opposition officielle (volume 3)
421.	Étude ou analyse des impacts de la nouvelle SPLI sur les organismes québécois qui luttent contre l'itinérance.	Opposition officielle (volume 3)
422.	Liste des organismes faisant de la prévention en itinérance.	Opposition officielle (volume 3)
423.	Ventilation des sommes affectées à l'itinérance par le MSSS et par le gouvernement.	Opposition officielle (volume 3)
424.	Sommes budgétées en lien avec le déploiement du Plan d'action en itinérance pour l'année 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
425.	État de situation concernant les logements sociaux annoncés pour les personnes en situation d'itinérance.	Opposition officielle (volume 3)

<p>426. Parmi les 31 actions identifiées dans le Plan d'action en itinérance, fournir un état de situation et un échéancier concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la couverture complète dans l'ensemble du Québec suite à l'implantation du programme d'intervention en négligence (action 1.2); b. les actions du volet formation, dont le MELIS a la responsabilité (4.1 à 4.9); c. la conception d'un outil de repérage des personnes itinérantes (action 5.1); d. le volet sur le revenu disponible des personnes en situation de pauvreté (action 6.1); e. le rapport de la SHQ qui devait être transmis le 31 mars 2015 suite à la mise en place d'un groupe de travail intersectoriel sur le soutien à l'achat et à la rénovation afin d'en protéger la vocation et de faciliter l'accès à un logement abordable (action 11.2); f. la hausse du financement octroyé pour du soutien communautaire en logement social (action 11.4); g. le soutien à la mise en oeuvre de l'approche « logement d'abord » (action 11.5); h. la facilitation de la démarche des personnes en situation d'itinérance pour obtenir une carte d'assurance maladie; i. la désignation d'une personne-ressource responsable du dossier itinérance dans les CSSS afin d'assurer une meilleure coordination et continuité des services [...] (action 14.3); j. le soutien financier pour la mise en place de services ambulatoires (action 15.3) et de services dentaires adaptés (action 15.5); k. la réalisation d'un colloque biennal réservé aux intervenants qui travaillent à prévenir l'itinérance (action 27.3); l. la réalisation d'un séminaire ou d'un colloque destiné aux services de police du Québec (action 28.4). 	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>427. Nombre et liste des organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées, par région, et sommes leur ayant été octroyées, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>428. Nombre et liste des organismes offrant du répit aux proches d'une personne handicapée, par région, et sommes leur ayant été octroyées, par année depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>429. Listes d'attente par région et au total pour obtenir des services de répit.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>430. Liste des organismes communautaires, par région, qui agissent auprès des personnes handicapées et qui ont obtenu ou à qui on a des subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux (par le biais du PSOC), pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>431. Ventilation des places dans les centres d'hébergement publics, dans les centres de réadaptation et dans les centres de jour, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par région.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>432. Liste des centres de jour par région.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>433. Nombre de centres de jour ayant fermé leurs portes en 2017-2018.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>434. Listes d'attente pour les programmes d'aide matérielle, par catégorie de programme, pour chaque année depuis 2010-2011, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>
<p>435. Plan d'action 2015-2019 pour l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées : état de situation et bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour chaque année, prévisions pour 2018-2019.</p>	<p>Opposition officielle (volume 3)</p>

436.	Nombre de postes non comblés de psychologues, de travailleurs sociaux, de psychoéducateurs en 2017-2018, par région et par établissement.	Opposition officielle (volume 3)
437.	État de situation et échéancier concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976 par le ministre du Travail. Actions posées par la ministre déléguée en 2017-2018 pour faire avancer ce dossier.	Opposition officielle (volume 3)
438.	État de situation concernant les mesures favorisant l'accessibilité universelle des commerces, incluant le nombre de demandes d'aide financière reçues et les sommes versées, par région.	Opposition officielle (volume 3)
439.	Concernant la Stratégie nationale d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées (phase 2) pilotée par le MTESS : a. Montant réservé pour les contrats d'intégration au travail (CIT) en 2017-2018; b. Nombre de personnes handicapées (ventilé par région) ayant bénéficié de cette mesure et obtenu un emploi d'été en 2016; c. Nombre de nouvelles personnes au total qui pourront bénéficier de cette mesure (ventilé par régions) en 2018-2019; d. Cette mesure sera-t-elle reconduite dans la phase 2 de la Stratégie? e. Échéancier du gouvernement pour le lancement de la phase 2 de la Stratégie; f. Actions posées par la ministre déléguée en 2017-2018 pour faire avancer ce dossier.	Opposition officielle (volume 3)
440.	Budget investi en prévention et en traitement du jeu pathologique depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par région et au total.	Opposition officielle (volume 3)
441.	Études d'impact du MSSS par rapport à l'offre de jeu en ligne de la société d'État Loto-Québec.	Opposition officielle (volume 3)
442.	Bilan et état de situation des recommandations des 18 directions générales de santé publique concernant le projet de l'offre de jeu en ligne, tel qu'il a été proposé par la société d'État Loto-Québec.	Opposition officielle (volume 3)
443.	Nombre et liste des organismes financés pour la lutte contre la toxicomanie, par région, ainsi que le montant versé à chacun.	Opposition officielle (volume 3)
444.	Bilan des ressources d'hébergement en toxicomanie ayant reçu leur certification.	Opposition officielle (volume 3)
445.	Liste des ressources d'hébergement en processus de certification, par région, pour 2017-2018.	Opposition officielle (volume 3)
446.	Liste des organismes qui offrent des traitements de lutte contre la toxicomanie, par région.	Opposition officielle (volume 3)
447.	État de situation concernant l'encadrement et le financement des centres de lutte contre la dépendance, notamment la toxicomanie.	Opposition officielle (volume 3)
448.	Listes d'attente en désintoxication.	Opposition officielle (volume 3)
449.	Montant prévu pour la lutte contre la toxicomanie pour les cinq dernières années, par région et par établissement, et prévisions pour 2018-2019.	Opposition officielle (volume 3)
450.	État de situation concernant la ventilation des 6 M\$ octroyés aux centres d'intervention en dépendance en 2016-2017.	Opposition officielle (volume 3)
451.	Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Fournir également le détail de toute autre demande de compression du Conseil du trésor.	RAMQ

452. Sommes dépensées en 2017-2018 par la RAMQ pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). RAMQ
453. Liste de tous les sondages effectués en 2017-2018, incluant les coûts, les sujets et le nom des firmes les ayant réalisés. RAMQ
454. Liste des services médicaux assurés en 2017-2018 et les dépenses effectuées pour chacun de ces services. RAMQ
455. Liste des services non assurés en 2017-2018. RAMQ
456. Nombre de personnes ayant été prises en charge par un médecin de famille le par le biais du GAMF. RAMQ
457. Nombre de patients inscrits auprès d'un médecin de famille et nombre de patients en attente (GAMF), au 31 mars 2018, par région, par tranche d'âge. RAMQ
458. Nombre de patients inscrits au GAMF depuis moins de 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 9 mois, entre 9 et 12 mois, et depuis plus d'un an. RAMQ
459. Nombre de médecins omnipraticiens inscrits au GAMF pour obtenir des patients. RAMQ
460. Nombre et pourcentage des spécialistes inscrits au Centre de répartition des demandes de services, par région. Nombre de rendez-vous présentement en attente d'être répartis à un spécialiste, par région. Nombre de rendez-vous référés par ce centre de répartition depuis sa mise en place. RAMQ
461. Répartition des médecins selon leur taux d'assiduité, en vertu des balises fixées par le ministre. RAMQ
462. Bilan de l'entente conclue en mai 2015 avec la FMOQ concernant le taux d'assiduité des médecins et la prise en charge de patients. État de situation et tableau de bord détaillé de l'atteinte des objectifs. RAMQ
463. Copie des rapports trimestriels transmis par le comité paritaire en 2017-2018 en vertu des articles 26, 27, 31 et 33 de l'entente conclue avec la FMOQ en vue de surseoir à la mise en vigueur du projet de loi 20. RAMQ
464. État de situation sur les frais accessoires. RAMQ
465. Liste des cliniques et laboratoires privés remboursés par la RAMQ au cours des trois dernières années, par région, avec le nom et l'adresse de chacun. RAMQ
466. Ventilation du budget du programme d'assurance médicaments au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018, coût total de la franchise et de la coassurance, nombre de bénéficiaires pour :
- a. les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail;
 - b. les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptes au travail;
 - c. les personnes âgées, avec supplément de revenu garanti;
 - d. les personnes âgées, avec supplément de revenu garanti maximum;
 - e. les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément de revenu;
 - f. les adhérents (adultes, étudiants etc.);
 - g. les autres clientèles.
467. Indiquer le nombre d'enfants (0-18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments, en précisant le nombre pour chaque année depuis 1997. RAMQ
468. Indiquer la croissance, en pourcentage, des coûts des médicaments assurés pour chaque année depuis 1997. Ajouter les prévisions pour 2018-2019. RAMQ

469.	Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies.	RAMQ
470.	Nombre d'entreprises, d'organismes, d'ordres professionnels qui ont abandonné leur régime collectif au profit de celui de la RAMQ.	RAMQ
471.	Liste des comités formés avec l'industrie pharmaceutique, nom des membres et nombre de rencontres à ce jour.	RAMQ
472.	Nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années : <ul style="list-style-type: none"> a. Nombre de médicaments génériques dans cette situation; b. Montant remboursé par la RAMQ; c. Estimation du montant qui a dû être payé par le patient. 	RAMQ
473.	Détail des ententes conclues depuis l'entrée en vigueur du projet de loi 28, <i>Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016</i> (sommes déboursées, économies réalisées, médicaments visés, etc.).	RAMQ
474.	Montant remboursé pour des médicaments génériques qui respectent la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années.	RAMQ
475.	Nombre de médicaments innovateurs qui font exception à la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années : <ul style="list-style-type: none"> a. Nombre de médicaments innovateurs dans cette situation; b. Montant remboursé par la RAMQ; c. Estimation du montant qui a dû être payé par le patient. 	RAMQ
476.	Montant remboursé pour des médicaments d'exception, par année, pour les trois dernières années.	RAMQ
477.	Montant remboursé pour des médicaments génériques, par année, pour les trois dernières années.	RAMQ
478.	Montant remboursé pour des médicaments génériques, par année, pour les trois dernières années.	RAMQ
479.	État de situation concernant la participation du Québec à l'Alliance pancanadienne pharmaceutique. Économies réalisées en 2017-2018 et projections pour 2018-2019.	RAMQ
480.	Pour la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquer : <ul style="list-style-type: none"> a. le budget total pour 2017-2018 et indiquer la comparaison avec 2018-2019; b. la ventilation des dépassements estimés pour l'année 2018-2019. 	RAMQ
481.	Pour la rémunération des médecins spécialistes, indiquer : <ul style="list-style-type: none"> a. le budget total pour 2017-2018 et indiquer la comparaison avec 2018-2019; b. la ventilation des dépassements estimés pour l'année 2018-2019. 	RAMQ
482.	Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	RAMQ
483.	Rémunération moyenne d'un médecin omnipraticien, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	RAMQ
484.	Liste des critères utilisés pour la vérification de la facturation des médecins.	RAMQ

485.	Ventilation détaillée de la rémunération des médecins, en précisant la progression du tarif à l'acte, la progression du nombre d'actes et le coût total.	RAMQ
486.	Nombre de médecins actifs en CLSC, en CH et en CHSLD, etc., et ce, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.	RAMQ
487.	Liste des frais encourus pour fins de défense dans le cadre de poursuites légales impliquant la RAMQ et, le cas échéant, les revenus qui en ont découlé.	RAMQ
488.	Liste des causes devant les tribunaux en 2017-2018. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.	RAMQ
489.	Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés de la RAMQ, ainsi que leur liste, par région et par spécialité.	RAMQ
490.	Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes non participants à la RAMQ, ainsi que leur liste, par région et par spécialité.	RAMQ
491.	Nombre de médecins qui ont cessé de pratiquer en 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none"> a. pour cause de retraite; b. pour cause de décès; c. pour cause de départ temporaire à l'étranger; d. pour cause de départ définitif à l'étranger; e. pour toute autre cause (bien vouloir spécifier, svp). 	RAMQ
492.	Nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Indiquer le nombre de fois, les domaines de pratique, etc.	RAMQ
493.	Nombre de dentistes spécialisés en chirurgie pédiatrique au Québec. Nombre de chirurgies effectuées en 2017-2018. Indiquer si les plafonds ont été atteints en cours d'année, le nombre de fois, etc. Nombre de patients en attente d'une chirurgie pédiatrique.	RAMQ
494.	Nombre de médicaments et de produits retirés de la Liste des médicaments en 2017-2018. Indiquer le nom du médicament ou du produit et les motifs du retrait.	RAMQ
495.	Coûts d'administration et de gestion des programmes spécifiques tels que, notamment, le programme de médicaments d'exception, par année, au cours des cinq dernières années.	RAMQ
496.	Bilan détaillé des sommes investies dans le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD), les heures de services rendus et les montants payés, détails sur le profil de la clientèle et la répartition des entreprises, depuis 2008-2009.	RAMQ
497.	Provenance des sommes affectées au PEFSAD (enveloppe, fonds, programme).	RAMQ
498.	Nouvelles sommes ajoutées au PEFSAD en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019.	RAMQ
499.	Nombre de plaintes au total et nombre de plaintes concernant les frais accessoires.	RAMQ
500.	Nombre de communications reçues (courriels, lettres et appels téléphoniques) au sujet des frais accessoires, des questions sur la facturation et des demandes de remboursement.	RAMQ

501.	Effectifs affectés :	RAMQ
	a. à l'étude ou à la mise en application des mesures contenues dans le projet de loi 83 et touchant la RAMQ;	
	b. au dossier des GMF;	
	c. au traitement des médicaments d'exception;	
	d. au DSQ;	
	e. au Registre des consentements au don d'organes et de tissus.	
502.	Temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception. Étude et suivi accordés aux délais d'attente pour les patients.	RAMQ
503.	État de situation concernant les personnes stomisées (nombre, allocation annuelle, état des négociations, etc.).	RAMQ
504.	Liste des études effectuées sur la question des coûts des médicaments pour les maladies graves et incurables. Étude des impacts pour la RAMQ d'assumer les coûts non couverts par des assurances privées pour ces maladies.	RAMQ
505.	État de situation sur la méthode de calcul utilisée pour la détermination de la coassurance et de la franchise.	RAMQ
506.	Économies engendrées par l'abolition de la règle des 15 ans en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	RAMQ
507.	État de situation concernant les ruptures d'approvisionnement de médicaments, incluant notamment le nombre de ruptures en 2017.	RAMQ
508.	Montant versé aux médecins en traitement différencié ou préférentiel pour les consultations de patients en isolement, au total ainsi que pour chaque spécialité médicale concernée.	RAMQ
509.	État de situation concernant l'application des solutions proposées par l'Association des pharmaciens propriétaires en juillet 2010 et en janvier 2011 au sujet des pénuries de médicaments.	RAMQ
510.	Nombre de Québécois non inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.	RAMQ
511.	Montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens en 2016-2017 et en 2017-2018.	RAMQ
512.	Montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens en 2016-2017 et en 2017-2018.	RAMQ
513.	Nombre de personnes avec qui la RAMQ transige en anglais.	RAMQ
514.	Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.	RAMQ
515.	État de situation au sujet du registre du don d'organes.	RAMQ
516.	Sommes affectées au don d'organe, par région et par établissement, au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.	RAMQ

517.	Pour les cinq dernières années, ventilation des dépenses du régime public par :	RAMQ
	<ul style="list-style-type: none"> a. Dépense totale (brut); b. Honoraires versés aux pharmaciens; c. Somme versée aux grossistes; d. Frais d'administration du régime public; e. Remboursement total de médicament; <ul style="list-style-type: none"> i. Médicaments innovateurs; ii. Médicaments génériques; iii. Autres. 	
518.	Liste des mesures et des montants économisés depuis l'année 2014-2015 en lien avec l'achat de médicaments.	RAMQ
519.	État de situation concernant la détermination du prix des médicaments génériques (balise de prix).	RAMQ
520.	Nombre de patients ayant reçu des soins de santé et des services hospitaliers hors Québec remboursés par la RAMQ.	RAMQ
521.	Montant total remboursé par la RAMQ au cours des cinq dernières années pour des services hospitaliers donnés en Ontario.	RAMQ
522.	Honoraires des médecins ontariens payés par la RAMQ au cours des cinq dernières années.	RAMQ
523.	État de situation quant à l'augmentation des pouvoirs (notamment d'inspection) demandée par la RAMQ afin de mieux remplir sa mission.	RAMQ
524.	Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) en 2017-2018 et sommes versées, en moyenne, par médecin.	RAMQ
525.	Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) totalisant une somme supérieure à 25 000\$ en 2017-2018.	RAMQ
526.	Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) totalisant une somme supérieure à 50 000\$ en 2017-2018.	RAMQ
527.	Somme totale déboursée par la RAMQ en lien avec les primes à l'inscription.	RAMQ
528.	Nombre de médecins ayant touché plus de 10 000 \$, plus de 20 000 \$ et plus de 50 000 \$ grâce aux primes à l'inscription en 2017-2018.	RAMQ
529.	Nombre de jours travaillés, par médecin (omnipraticiens et spécialistes), en 2016-2017 et en 2017-2018.	RAMQ
530.	État de situation concernant la réglementation sur les aides techniques et les intentions du gouvernement quant à sa mise à jour.	RAMQ
531.	Mesures mises en place pour faciliter la reconnaissance des diplômes des médecins formés hors Québec.	RAMQ
532.	Nombre de cliniques privées gérées par des professionnels de la santé qui sont des participants au régime public et rémunérés par la RAMQ, par région, au 31 mars 2018.	RAMQ
533.	Nombre de cliniques privées gérées par des professionnels de la santé qui sont non participants au régime public et rémunérés par la RAMQ, par région, au 31 mars 2018.	RAMQ
534.	Ventilation des sommes supplémentaires versées aux médecins grâce à la clause remorque dont ils bénéficient par rapport aux hausses négociées par les employés du secteur public.	RAMQ

- | | | |
|------|--|------|
| 535. | Bilan de l'abolition du Commissaire à la santé et au bien-être. Nombre d'ETC ayant quitté la fonction publique. Nombre d'ETC ayant été réintégrés dans la fonction publique incluant dans quelle entité, par catégorie d'emploi. | RAMQ |
| 536. | Nombre d'enquêtes conclues par la RAMQ, nombre de condamnations à la suite des enquêtes de la RAMQ, nombre d'ententes hors cour, nombre d'enquête en cours, le tout par type de professionnel sous enquête. Total des sommes récupérées. | RAMQ |
| 537. | Budget consacré aux enquêtes de la RAMQ. Nombre d'ETC dédiés à ces enquêtes. | RAMQ |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 1

Liste des nouvelles mesures instaurées en 2017-2018 et, pour chacune, les mesures abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).

RÉPONSE NO 1

La réponse à cette question est fournie dans le *Cahier explicatif des crédits 2017-2018*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 2

Indiquer les sommes dépensées pour 2017-2018 par votre ministère pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE NO 2

MSSSS + FRISSSS

Provenance	Dépenses en informatique 2017-2018 (estimées)				Total général
	CSPQ	Externe	FRISSSS et RAMQ	Interne	
Logiciels	226 221 \$	13 123 689 \$	71 080 \$		13 420 990 \$
Matériels		1 144 162 \$			1 144 162 \$
Services informatiques	690 649 \$	28 974 417 \$	65 503 186 \$	21 494 136 \$	116 662 388 \$
Services professionnels		360 148 \$			360 148 \$
Autres	54 233 559 \$	8 543 699 \$	2 499 \$	23 674 \$	62 803 431 \$
Total général	55 150 429 \$	52 146 115 \$	65 576 765 \$	21 517 810 \$	194 391 119 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 3

Évolution au cours des dix dernières années des sommes dédiées aux services sociaux comparativement aux sommes dédiées aux services et soins de santé.

RÉPONSE NO 3

La réponse à cette question est fournie en annexe.

Réponse no 3

Évolution des dépenses de santé et de services sociaux

	2016-2017
Santé physique	8 118 045 767 \$
Santé mentale	1 312 280 237 \$
Santé publique	317 371 549 \$
Sous-total SANTÉ	9 747 697 553 \$
Services généraux	852 367 075 \$
Perte d'autonomie	3 476 542 167 \$
Déficience intellectuelle et TSA	1 005 001 444 \$
Déficience physique	633 960 912 \$
Dépendances	122 139 536 \$
Jeunes en difficulté	1 256 849 157 \$
Sous-total SOCIAL	7 346 860 290 \$
Administration générale	1 083 224 862 \$
Informatique	339 788 608 \$
Soutien aux services à la clientèle	845 841 059 \$
Alimentation, buanderie et lingerie	793 814 451 \$
Sous-total Administration et soutien aux services	3 062 668 980 \$
Gestion des bâtiments	1 702 127 844 \$
TOTAL	21 859 354 667 \$

Source : Contour financier.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 4

Pour chaque direction du ministère et des organismes relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels en 2017-2018 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d'entre eux qui ont obtenu un poste permanent.

RÉPONSE NO 4

Voir les tableaux ci-après.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 4

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère en 2017-2018¹.

Direction générale	2017-2018	
	Nombre	%
Direction supérieure	1	2,3%
Direction générale de cancérologie*	0	0,0%
Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la qualité	1	2,3%
Direction générale de la santé publique	5	11,6%
Direction générale des services sociaux	5	11,6%
Direction générale des services de santé et de médecine universitaire	4	9,3%
Direction générale du personnel réseau et ministériel	8	18,6%
Direction générale des finances, des immobilisations et du budget	5	11,6%
Direction générale à la coordination réseau et ministérielle**	7	16,3%
Direction générale des technologies de l'information	7	16,3%
Commissaire à la santé et au bien-être	0	0,0%
Total	43	100,0%

Source : Rapport SAGIR en date du 28 février 2018

* Réorganisation administrative en date du 2017-08-21

** Réorganisation administrative en date du 2014-10-30

¹Pour les années précédentes, veuillez consulter les cahiers précédents des études des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION 4

Nombre et pourcentage d'employés devenus permanents par secteur au ministère pour 2017-2018¹.

Direction générale	2017-2018	
	Nombre	%
Direction supérieure	0	0,0%
Direction générale de cancérologie	2	6,9%
Direction générale de la planification, de la performance et de la qualité	1	3,4%
Direction générale de la santé publique	4	13,8%
Direction générale des services sociaux	3	10,3%
Direction générale des services de santé et de médecine universitaire	3	10,3%
Direction générale du personnel réseau et ministériel	5	17,2%
Direction générale des finances, des immobilisations et du budget	5	17,2%
Direction générale à la coordination réseau et ministérielle	3	10,3%
Direction générale des technologies d'information	3	10,3%
Commissaire à la santé et au bien-être	0	0,0%
Total	29	100,0%

Source : Rapport SAGIR et fiches SAGIP au 28 février

¹Pour les années précédentes, veuillez consulter les cahiers précédents des études des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 5

Nombre de postes laissés vacants pour tous les titres d'emploi pour lesquels cette information est disponible au cours de la dernière année, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 5

Les postes vacants dans les registres des postes des établissements ne sont pas nécessairement des postes non pourvoir pour lesquels il y a un besoin de main-d'œuvre. La fréquence des affichages de postes et la priorité accordée à l'ancienneté pour combler les nouveaux postes créés ou libérés peuvent générer des délais dans la mise à jour du registre des postes et donc augmenter le nombre de postes vacants. La fusion des systèmes d'information supportant les nouvelles structures administratives peut également avoir un impact sur le nombre de postes vacants. Par conséquent, les postes vacants ne sont pas considérés comme une mesure représentant le besoin réel de main-d'œuvre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 6

Nombre de postes ayant été abolis pour tous les titres d'emploi pour lesquels cette information est disponible au cours de la dernière année, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 6

La gestion de la création et de l'abolition des postes relève de chaque établissement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 7

Campagnes de publicité et de sensibilisation réalisées en 2017-2018, incluant les coûts et le nom des firmes ayant réalisé le mandat.

RÉPONSE NO 7

La réponse est fournie ci-après.

Nom	Année	Coûts	Firme
Meilleur accès aux services et aux soins de santé (Guichet d'accès à un médecin de famille)	2017-2018	739 782,85 \$	Agence Cartier
Meilleur accès aux services et aux soins de santé (Plan économique phase 4 - volet santé)	2017-2018	229 378,12 \$	Agence Cartier
Campagne d'information et de sensibilisation en santé mentale	2017-2018	487 780,63 \$	LG2
Campagne sur la vaccination annuelle contre la grippe	2017-2018	173 316,87 \$	Aucune agence
Campagne d'information et de sensibilisation visant à prévenir, chez les jeunes, les risques et les conséquences associés à la consommation d'alcool, ou de drogues et à la pratique des jeux de hasard et d'argent	2017-2018	1 080 314,37 \$	LG2
Promotion des métiers de la santé et des services sociaux auprès des jeunes	2017-2018	353 468,49 \$	LG2
Activités de sensibilisation sur la protection contre le virus du Nil occidental et les autres maladies transmissibles vectorielles comme la maladie de Lyme	2017-2018	142 463,85 \$	Aucune agence
Campagne d'information et de sensibilisation à l'usage du cannabis	2017-2018	303 897,00 \$	LG2
Campagne d'information et de sensibilisation en lien avec la légalisation du cannabis	2017-2018	310 151,49 \$	Studio Gimmick inc.
Placements publicitaires concernant la vaccination contre le pneumocoque	2017-2018	17 104,91 \$	Aucune agence
Semaine mondiale de la vaccination	2017-2018	14 999,67 \$	Aucune agence
Placements publicitaires concernant les médecins de famille (Entente Fédération des médecins omnipraticiens du Québec-Ministère de la Santé et des Services sociaux)	2017-2018	93 984,91 \$	Aucune agence

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 8

Liste de tous les sondages effectués en 2017-2018, incluant les coûts, les sujets et le nom des firmes les ayant réalisés.

RÉPONSE NO 8

La réponse est fournie ci-après.

Titre	Firme	Coût	Sujet
Sondage sur le marché du cannabis et les habitudes de ses consommateurs québécois	SOM	28 803,50 \$	Enquête exploratoire en ligne effectuée auprès des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédents pour accroître nos connaissances des usagers de ce psychotrope.
Sondage omnibus sur l'encadrement de la consommation de cannabis	SOM	2 750,00 \$	Enquête téléphonique exploratoire destinée à anticiper l'intérêt de la population à participer à un exercice consultatif sur la légalisation du produit.
Sondage post-campagne (campagne d'information et de sensibilisation en santé mentale)	SOM	15 000,00 \$	Enquête téléphonique destinée à identifier certains résultats de la campagne publicitaire sur le sujet.
Évaluation post-campagne (campagne Promotion des métiers de la santé et des services sociaux auprès des jeunes)	SOM	15 975,30 \$	Enquête en deux volets destinée à identifier certains résultats de la campagne de promotion des carrières en santé et services sociaux auprès des jeunes et des adultes.
Sondage post-campagne (Meilleur accès aux services et aux soins de santé (Guichet d'accès à un médecin de famille))	SOM	16 212,50 \$	Enquête téléphonique destinée à identifier certains résultats de la campagne d'information sur l'implantation d'un guichet d'accès à un médecin de famille.
Évaluation de la campagne « Restez loin de la grippe » (campagne sur la vaccination annuelle contre la grippe)	SOM	9 995,70 \$	Enquête en ligne destinée à évaluer les modifications d'attitude et de comportement de la population à l'égard de la vaccination contre la grippe en lien avec la campagne ministérielle et le traitement médiatique des derniers mois relativement à l'efficacité du vaccin.
Sondage omnibus sur la maladie de Lyme et sur le virus du Nil (activités de sensibilisation sur la protection contre le virus du Nil occidental et les autres maladies transmissibles vectorielles comme la maladie de Lyme)	SOM	4 400,00 \$	Enquête téléphonique destinée à évaluer certains résultats des communications ministérielles relatives à la maladie de Lyme et au virus du Nil occidental.
Sondage post-campagne sur les toxicomanies (Campagne d'information et de sensibilisation visant à prévenir, chez les jeunes, les risques et les conséquences associés à la consommation d'alcool, ou de drogues et à la pratique des jeux de hasard et d'argent)	SOM	12 774,30 \$	Enquête en ligne destinée à évaluer certains résultats de la campagne de prévention des dépendances diffusée à l'automne 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 9

Budget de fonctionnement de chacun des organismes relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux.

RÉPONSE NO 9

Le budget de fonctionnement de chacun des organismes relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux est présenté dans le volume « Budget de dépenses 2018-2019 – Budget des organismes autres que budgétaires ».

Pour l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), le budget de fonctionnement est présenté dans le « Budget de dépenses 2018-2019 – Crédits des ministères et organismes ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 10

Crédits engagés, montants dépensés, actions menées, échéancier, état et suivi des recommandations des différents comités mis en place par le ministre de la Santé et des Services sociaux et relevant de celui-ci en 2017-2018

RÉPONSE NO 10

Liste des comités qui peuvent donner des recommandations et des avis.

Nom du comité	Crédits engagés	Montants dépensés	Actions menées	Échéancier	État et suivi des recommandations
Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise	Le Comité est composé de bénévoles, aucun crédit n'a été engagé.	Aucun	Le comité ne s'est pas rencontré cette année.	Aucun	Aucun
Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux aux personnes issues des communautés ethnoculturelles	Le Comité est composé de bénévoles, aucun crédit n'a été engagé.	Aucun	Le comité ne s'est pas rencontré cette année.	Aucun	Aucun
Comité sur les modifications au formulaire de déclaration de l'administration d'AMM	Aucun	Aucun	Le groupe de travail s'est réuni à cinq reprises (29 novembre 2016, 9 février, 21 mars, 4 mai et 31 mai 2017). Une rencontre téléphonique en comité restreint s'est tenue (17 mars 2017). Les membres se sont entendus sur trois éléments essentiellement : <ul style="list-style-type: none"> • la clarification de certaines notions; • les modifications à apporter aux formulaires; • la nécessité d'informer le réseau. 	Le rapport a été déposé au ministre. Le ministre a donné son accord sur les recommandations en octobre 2017.	Les recommandations ont été mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • les modifications ont été apportées aux formulaires et ceux-ci ont été publiés ; • le réseau a été informé des modifications aux formulaires et de clarifications des notions identifiées.
Groupe d'experts sur l'inaptitude Afin de répondre	15 000 \$	10 000 \$	Le ministre a annoncé, le 24 mars 2017, la mise sur pied d'un groupe d'experts ayant pour mandat d'examiner la	Le groupe se rencontre sur une base mensuelle et	

Nom du comité	Crédits engagés	Montants dépensés	Actions menées	Échéancier	État et suivi des recommandations
aux préoccupations exprimées par la population et par plusieurs acteurs relativement à l'accès à l'aide médicale à mourir.			question de l'application de l'aide médicale à mourir (AMM) aux personnes inaptes et des directives médicales anticipées. En juillet 2017, le ministre a transmis aux ordres professionnels et organismes ciblés un appel de candidatures en vue de la mise sur pied du groupe d'experts sur la question de l'inaptitude et l'AMM. La première rencontre du groupe d'experts sur l'inaptitude s'est tenue le 19 décembre 2017.	déposera son Rapport au ministre à l'hiver-printemps 2019.	
Table clinique provinciale pour l'informatisation (TCPI)	47 285 \$	12 950 \$	<p>La TCPI propose des orientations cliniques en lien avec les projets informatiques des systèmes cliniques du réseau de la santé et des services sociaux et assure leur mise en place et leur application par les projets.</p> <p>Dix avis ont été produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avis sur l'« <i>Arborescence du dossier patient électronique de la solution de dossier clinique informatisé (DCI) Cristal-Net</i> ». - Avis sur le « <i>Module de numérisation</i> » du DCI Cristal-Net. - Avis sur le « <i>Cadre de gestion sur la numérisation</i> ». - Avis sur l'« <i>Utilisation de formulaires électroniques</i> » dans le DCI Cristal-Net. - Avis sur le « <i>Développement d'une liste de patients personnalisée</i> » dans le DCI Cristal-Net. - Avis sur le « <i>Développement d'un module de divulgation</i> » dans le DCI Cristal-Net. - Avis sur l'« <i>Environnement virtuel en cancérologie</i> ». - Avis sur l'outil de « <i>Méthode de soins infirmiers</i> » à utiliser dans Cristal-Net. - Avis sur l'intégration d'un « <i>Bilan comparatif du médicament</i> » au DCI Cristal-Net. - Avis sur le « <i>Chargement initiale des données granulaires</i> » dans le DCI Cristal-Net. 	Aucun	Les avis sont déposés au Comité stratégique des systèmes d'information unifiés qui décident de leur application ou leur mise en œuvre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 11

Coût total par région, par établissement et pour le Québec, de l'assurance salaire pour les cinq dernières années ainsi que les projections pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 11

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 11

Les données de 2017-2018 seront disponibles à l'automne 2018

Montant versé en assurance salaire, par établissement en 2016-2017

Région	Établissements	Montant versé en assurance salaire
01 - Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	13 199 703 \$
02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	22 185 092 \$
03 - Capitale-Nationale	CHU de Québec	17 830 359 \$
03 - Capitale-Nationale	CIUSSS de la Capitale-Nationale	30 510 954 \$
03 - Capitale-Nationale	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	3 827 742 \$
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	30 055 988 \$
05 - Estrie	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	32 073 380 \$
06 - Montréal	CHU Sainte-Justine	8 684 419 \$
06 - Montréal	CHUM	13 357 960 \$
06 - Montréal	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	24 292 414 \$
06 - Montréal	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	15 675 080 \$
06 - Montréal	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	13 197 164 \$
06 - Montréal	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	26 654 598 \$
06 - Montréal	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	17 661 375 \$
06 - Montréal	CUSM	16 718 165 \$
06 - Montréal	Institut de cardiologie de Montréal	2 957 685 \$
06 - Montréal	Institut Philippe-Pinel de Montréal	1 546 090 \$
07 - Outaouais	CISSS de l'Outaouais	22 755 048 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	11 907 121 \$
09 - Côte-Nord	CISSS de la Côte-Nord	8 911 001 \$
09 - Côte-Nord	CLSC Naskapi	22 000 \$
10 - Nord-du-Québec	CRSSS de la Baie-James	1 442 808 \$
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	CISSS de la Gaspésie	7 076 939 \$
11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	CISSS des Îles	1 066 024 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CISSS de Chaudière-Appalaches	17 242 482 \$
13 - Laval	CISSS de Laval	16 522 862 \$
14 - Lanaudière	CISSS de Lanaudière	22 718 132 \$
15 - Laurentides	CISSS des Laurentides	32 082 079 \$
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Centre	18 597 084 \$
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Est	24 499 726 \$
16 - Montérégie	CISSS de la Montérégie-Ouest	16 876 778 \$
17 - Nunavik	CS Inuulitsivik	1 511 949 \$
17 - Nunavik	CS Tulattavik de l'Ungava	1 923 756 \$
17 - Nunavik	Régie régionale du Nunavik	365 589 \$
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	Conseil Cri de SSS de la Baie-James	4 700 428 \$
Établissements privés conventionnés		15 120 549 \$

Les données proviennent de la banque de données sur les cadres et salariés du réseau (R25) 2016-2017.

Ces données diffèrent de celles présentées dans les cahiers des Études des crédits des exercices précédents qui provenaient des rapports financiers des établissements (AS-471) activités principales.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 12

Taux d'absentéisme par type d'emploi, par établissement du réseau de la santé et des services sociaux, par région et au total pour 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE NO 12

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

Études des crédits 2018-2019

Réponse 12

Ratio d'heures de congés selon le motif de l'absence - 2016-2017

Catégorie de personnel	Ratio congé conventionné	Ratio congé parental	Ratio autres absences
1 Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	15,8%	8,1%	18,0%
2 Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	14,7%	3,1%	20,5%
3 Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	15,7%	4,1%	12,6%
4 Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	16,9%	9,6%	15,4%
5 Personnel non visé par la loi 30	15,2%	9,0%	9,9%
6 Personnel d'encadrement	24,5%	2,0%	8,3%
Total général	16,0%	6,1%	16,9%

RSSS	Établissement	Ratio congé conventionné	Ratio congé parental	Ratio autres absences
1	CISSS du Bas-Saint-Laurent	15,9%	5,5%	14,6%
2	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	16,3%	6,7%	15,7%
3	CHU de Québec	16,8%	7,9%	14,9%
3	CIUSSS de la Capitale-Nationale	16,7%	5,8%	18,2%
3	Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	15,9%	7,0%	15,6%
4	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	16,1%	7,0%	18,5%
5	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	15,3%	6,8%	17,0%
6	CHU Sainte-Justine	15,7%	8,4%	15,4%
6	CHUM	15,2%	6,5%	13,3%
6	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	16,0%	5,3%	17,6%
6	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	16,5%	4,7%	15,1%
6	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	16,6%	5,5%	12,4%
6	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	16,2%	5,7%	17,5%
6	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	15,3%	4,9%	15,9%
6	CUSM	17,0%	5,7%	14,9%
6	Institut de cardiologie de Montréal	15,8%	5,8%	16,6%
6	Institut Philippe-Pinel de Montréal	17,5%	6,6%	21,1%
7	CISSS de l'Outaouais	16,8%	4,8%	19,2%
8	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	15,9%	7,6%	17,0%
9	CISSS de la Côte-Nord	16,6%	5,0%	17,1%
9	CLSC Naskapi	19,7%	6,6%	17,2%
10	CRSSS de la Baie-James	19,3%	7,5%	15,1%
11	CISSS de la Gaspésie	16,1%	4,0%	17,4%
11	CISSS des Îles	17,5%	2,6%	17,1%
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	16,3%	6,9%	15,2%
13	CISSS de Laval	15,9%	6,7%	17,4%
14	CISSS de Lanaudière	15,7%	6,5%	19,4%
15	CISSS des Laurentides	16,0%	6,6%	20,8%
16	CISSS de la Montérégie-Centre	15,7%	6,2%	17,9%
16	CISSS de la Montérégie-Est	15,0%	6,7%	17,1%
16	CISSS de la Montérégie-Ouest	16,0%	6,8%	17,6%
17	CS Inuulitsivik	24,5%	3,0%	21,8%
17	CS Tulattavik de l'Ungava	18,0%	6,5%	23,1%
17	Régie régionale du Nunavik	30,9%	9,6%	21,9%
18	Conseil Cri de SSS de la Baie-James	13,8%	3,8%	18,6%
	Établissement Privé Conventionné	14,6%	3,9%	18,4%
	Total général	16,0%	6,1%	16,9%

Congé conventionné : heure de congé férié, vacance, maladie et autres congés sociaux (décès, mariage etc.).

Congé parental : heure d'absence pour congé parental rémunéré ou non.

Autres absences : heure d'absence en assurance salaire, accident de travail et maladies professionnelles, retrait préventif, congé sans solde avec ou sans marge de manœuvre (études, congés avec traitement différé etc.).

Le dénominateur utilisé pour le calcul du ratio d'absentéisme est les heures travaillées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 13

La solidarité : une richesse pour le Québec : Orientations et initiatives **relevant du ministère de la Santé** ayant été maintenues pour 2017-2018, budgets qui y ont été accordés ainsi que les prévisions pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 13

Les orientations et initiatives qui ont été maintenues sont les suivantes :

<i>Orientations et initiatives</i>	<i>Budget 2017-2018</i>
Financement des organismes en matière de soutien à l'autonomie des aînés	10 M \$
Mourir dans la dignité - Commission	619 271 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 14

Coûts total pour les projets du CHUM, du CUSM, et de Sainte-Justine, incluant les coûts d'immobilisation.

RÉPONSE NO 14

Au *Plan québécois des infrastructures* (PQI), le total atteint 7,033 milliards \$.

Le PQI contient le coût des éléments de nos projets qui s'autofinancent comme les stationnements et les espaces commerciaux (455 M\$), et qui ont toujours été exclus des budgets des CHU. Même chose pour la TVQ nette (qui retourne dans les coffres de l'État), à hauteur de 305 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 15

Liste des études, analyses et recommandations effectuées par le MSSS ou commandées par celui-ci depuis 2014 et portant sur la construction des hôpitaux universitaires.

RÉPONSE NO 15

Le Bureau de la modernisation des CHU de Montréal ne peut répondre à cette question telle que libellée. La réponse à la question 17 donne des indications sur tout le travail de planification des trois projets.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 16

Coûts liés aux expropriations de six bâtiments situés derrière l'Hôpital Saint-Luc au 31 décembre 2018.

RÉPONSE NO 16

- À ce jour, il y a un dossier qui n'est pas complètement réglé.
- Le total des sommes déboursées pour les acquisitions / expropriations est de près de 72 M\$.
- Cette somme reste en deçà du budget et de la réserve allouée pour les acquisitions et expropriations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 17

Coûts de planification et de gestion pour les travaux effectués par les équipes de planification des CHU, par les gestionnaires de projets et par l'équipe du Bureau du directeur exécutif depuis avril 2003.

RÉPONSE NO 17

Les travaux effectués par :

- les équipes de planification des CHU
 - les équipes de gestion de projets
 - et par l'équipe du Bureau du directeur exécutif
- constituent l'essentiel du travail de planification et de gestion.

Les budgets cumulatifs jusqu'à la fin des projets pour ces quatre postes budgétaires sont de 252 M\$, soit 3,6 % du budget total de 7,033 milliards conservés pour les projets dans le Plan québécois des infrastructures (PQI).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 18

Concernant le bureau du directeur exécutif pour la réalisation des projets du CHUM, du CUSM et du CHU Sainte-Justine, fournir :

- le nom de tous les membres du comité ou de toute autre instance créée pour fin d'étude des projets CHUM et CUSM depuis juillet 2005;
- les qualifications spécifiques et compétences professionnelles des membres, relatives à la gestion de grands projets;
- la rémunération globale et les dépenses remboursées depuis juillet 2005 pour chacun des membres;
- toute dépense du bureau;
- la liste des études préparées ou commandées par ce comité et copie de chacune, le cas échéant;
- la liste et les coûts des voyages pour chacun des membres du bureau.

RÉPONSE NO 18

- a) **L'équipe du Bureau du directeur exécutif (DE)** compte maintenant au total 8 personnes, incluant les professionnels et le personnel de soutien. À l'été 2017, l'équipe a été réduite de trois personnes compte tenu de la fin de certains mandats. Le Directeur exécutif a pris sa retraite en mars 2018.

Les membres de l'équipe de direction du Bureau du DE sont au nombre de deux.

- b) **Voici leurs qualifications spécifiques et leurs compétences professionnelles :**

François Quintal

Directeur exécutif par intérim, directeur des finances et des ressources humaines

Monsieur Quintal assure la gestion financière des projets de modernisation des CHU de Montréal depuis maintenant douze (12) ans. Il possède une expérience de plus de 35 années en gestion financière et comptable ainsi qu'en contrôle des coûts. De 2003 à 2006, au sein de la division construction d'Hydro-Québec, qui réalise des projets d'ingénierie et de construction d'aménagements hydroélectriques, de lignes et de postes de transport d'électricité, il a assumé la responsabilité fonctionnelle du contrôle des coûts des projets et a dirigé les évaluations de contrôle et de réclamations reliées à l'administration des contrats de construction. Au cours de sa carrière, il a agi à titre de contrôleur corporatif, vice-président et contrôleur, et de chef des finances d'une variété d'entreprises de grande envergure. Monsieur Quintal est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'École des hautes études commerciales de Montréal et est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1983.

Martin Viau

Directeur de la coordination des communications

Martin Viau exerce depuis plus de 30 ans le métier de conseiller en communication, dans des mandats où les enjeux d'affaires publiques sont importants. Il dispose d'une expérience politique aux plans municipal et fédéral, à titre d'attaché de presse ou de directeur des communications. Il a travaillé pendant 8 ans dans l'industrie de la construction, à titre de coordonnateur à l'information et de directeur des communications de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec. Il assure la gestion des communications des projets de modernisation des CHU depuis maintenant neuf (9) ans.

- c) **Rémunération globale et dépenses remboursées depuis août 2012 pour chacun des membres**

La rémunération globale de l'ensemble de l'équipe du Bureau du DE, en incluant les professionnels et le personnel de soutien pour l'année 2017-2018 est de 1,7 millions.

Les dépenses du personnel, pour la même période, sont de 34 000 \$.

d) Toute dépense du bureau

Bureau du Directeur exécutif
Dépenses cumulatives prévues
mois de mars 2018
(milliers \$)

Catégorie	Cumulatif Mars 2018
Rémunération	24 825
Dépenses de personnel	806
Honoraires professionnels reliés au bureau du DE	2 050
Communication	291
Équipe de l'Agence de Montréal	805
Autres	754
Sous-total - Bureau du DE	29 531
Honoraire CHQ/SIQ	1 282
Services professionnels achetés pour le support aux CHU	462
Total	31 275

e) Frais pour des études

Aucune étude n'a occasionné de frais à l'externe.

f) Frais de voyage

En 2017-2018, les membres et le personnel du Bureau du DE n'ont fait aucun voyage à l'extérieur du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 19

État de situation concernant les dépenses engagées pour la construction du nouveau CHUM, par année, depuis le début du projet.

RÉPONSE NO 19

CHUM
Dépenses cumulatives au 31 décembre 2017
En millions de dollars

Description	Dépenses cumulatives au 31 décembre 2017
Construction	
Paielements au PPP (Note 1)	852,5 \$
Coûts hors PPP reliés à la construction (Note 2)	65,0 \$
Coûts Hors construction (Note 3)	441,6 \$
Grand total toutes taxes de vente exclues	1 359,1 \$

NOTE 1: Incluant la partie du règlement à l'amiable financée par les économies relatives aux paiements de service mensuels (78 M\$, taxes nettes incluses)

NOTE 2: Coûts de démolition (Roland-Bock), honoraires de validation et suivi de la construction PPP par les équipes maître et travaux hors-site par la ville.

NOTE 3: Principalement les coûts d'acquisition et expropriation, les coûts des Équipements médicaux, des projets de TI et télécom, de processus PPP et de gestion

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 20

État de situation concernant les étapes à venir relativement à la construction du nouveau CHUM, avec les échéanciers et les coûts prévus.

RÉPONSE NO 20

A) État de situation du projet du CHUM, complexe hospitalier et étapes à venir :

La réception provisoire de la phase I du projet de modernisation du CHUM a eu lieu le 31 mars 2017.

La période d'activation a duré six mois, soit jusqu'à la fin de septembre 2017. Elle a été suivie par les déménagements qui se sont très bien déroulés durant l'automne 2017.

Le budget d'immobilisations du CHUM, tel qu'il est inscrit au PQI, est de 3,07 milliards \$.

À la réception provisoire de la première phase, un hôpital fonctionnel a été livré, soit l'ensemble des lits (772 chambres) et du bloc opératoire (37 salles), et la presque totalité des services ambulatoires.

Les travaux de la dernière phase sont débutés. L'échéancier contractuel prévoit que la réception provisoire de la dernière phase du projet aura lieu le 11 mai 2021.

B) État de situation du projet du Centre de recherche du CHUM :

Les travaux de construction du Centre de recherche du CHUM sont terminés et le Centre est en opération depuis l'hiver 2014. Le projet aura finalement coûté 14 millions de moins que ce qui avait été prévu au budget.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 21

État de situation concernant le financement provenant de la Fondation du CHUM pour le projet du nouveau CHUM.

RÉPONSE NO 21

La Fondation du CHUM maintient toujours ses objectifs, ayant déjà versé 40 M\$ et prévoyant verser un montant additionnel de 160 M\$ selon les modalités convenues avec le MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 22

État de situation des dépenses engagées depuis le début du projet ainsi que des étapes à venir concernant la modernisation du CHU Sainte-Justine, avec les échéanciers et les coûts prévus.

RÉPONSE NO 22

CHU Sainte-Justine : La construction du volet clés en main du projet a débuté en 2012 et la réception provisoire a eu lieu le 29 juin 2016, comme prévu. Des travaux différés dont la valeur équivalait à environ 1 % du contrat clés en main ont été complétés à l'automne 2016. Le transfert des patients a eu lieu en novembre 2016 et le déménagement au Centre de recherche a eu lieu en février 2017.

La majeure partie des travaux de réaménagement des espaces existants, dernière phase du projet, se poursuivra vraisemblablement jusqu'à la fin de 2020.

Tel qu'il est inscrit au PQI, le budget d'immobilisations du projet est de 939 M\$. Cela inclut une somme de 132 millions \$ pour les activités autofinancées (dont 47,6 M\$ pour le stationnement) et le financement provenant d'autres sources que le gouvernement du Québec.

Le budget du projet est toujours sous contrôle.

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 23

Montants versés aux consortiums retenus pour les projets CHUM, CUSM et CHU Sainte-Justine. Montants supplémentaires (imprévus) réclamés par ces consortiums, ventilés. Montants accordés et montants toujours en suspens.

RÉPONSE NO 23

Les données suivantes proviennent des derniers rapports financiers disponibles. Au 31 décembre 2017, les dépenses de 1359 M\$ avaient été effectuées pour le projet du CHUM, en incluant les versements prévus à l'Entente de partenariat à ce jour qui comptent pour 852 M\$. Ces versements incluent des paiements totalisant 80 M\$ représentant une partie du règlement à l'amiable de 125 M\$. De ce montant, 73,7 M\$ ne constituent pas une dépense supplémentaire parce qu'ils sont financés à même les économies de paiements de service mensuels réalisées à cause du retard de la phase 1 du projet. Ces paiements au partenaire du CHUM n'incluent pas les paiements de services effectués depuis la réception provisoire.

Au 31 décembre 2017, les dépenses encourues pour le projet du CUSM s'élevaient à 1 698 M\$, incluant les paiements effectués au partenaire privé, mais excluant les taxes de vente. Cela inclut les paiements effectués à la suite des deux phases de la réception provisoire, totalisant 706,5 M\$. Cela n'inclut pas les paiements de services depuis les réceptions provisoires.

Les dépenses totales encourues pour le projet *Grandir en santé* du CHU Ste-Justine au 31 mars 2017 sont de 666 M\$, incluant les paiements prévus au contrat clés en main, versements qui totalisent 430 M\$, en excluant les taxes de vente. Cela inclut également des travaux exécutés avant même le début du projet « clés en main » (exemple : reconstruction du Manoir Ronald McDonald, unité de néonatalogie) à hauteur de 57 M\$.

Montants supplémentaires réclamés par les consortiums

Les fins de phase des projets ou les fins de projet donnent lieu à une mise à plat des sommes qui peuvent être réclamées de part et d'autre pour toutes sortes de raisons en vue de produire les quittances appropriées.

Par ailleurs, autant dans les Ententes de partenariat (CRCHUM, CUSM, CHUM) que dans le contrat Clés en main du CHU Ste-Justine, les parties ont l'obligation de d'abord faire les efforts pour s'entendre à l'amiable avant d'avoir recours aux tribunaux si des différends se manifestent durant cette opération.

Une somme de 108 M\$ a été versée au consortium GISM. Le quart de ce versement de 108 M\$ sert à remettre au Groupe immobilier de santé McGill (GISM) des retenues sur des paiements qui avaient été effectuées par le CUSM dans le cadre d'un ensemble de différends spécifiques depuis la réception provisoire, différends qui sont maintenant réglés. Près de 20 % des 108 M\$ sont constitués de paiements pour des demandes de changement dûment autorisées. Ces demandes de changements étaient survenues après la signature de l'Entente de partenariat, mais les deux parties n'y accordaient pas la même valeur.

Les quelques 60 M\$ résiduels viennent régler la centaine de différends d'interprétation pour lesquels il y a eu discussion au cours des deux années de négociation qui ont précédé la médiation, laquelle aura duré quatre mois. Malgré le versement final qui découle de ce

règlement, le budget autorisé en juillet 2010 est respecté. Il n'y a donc pas de dépassement de coûts dans le dossier de la modernisation du CUSM.

Dans le dossier de la phase 1 du CHUM, cette négociation de fin de phase s'est aussi terminée par un règlement à l'amiable. Il résulte du règlement entre le CHUM et CSM que la partie publique versera une somme de 125 M\$ à CSM. En contrepartie, CSM abandonnera son projet de réclamation de plus de 367 M\$, soit 330 M\$ pour la phase 1 et au moins 37 M\$ pour les répercussions sur la phase 2.

Malgré le versement qui découle de ce règlement, la valeur globale autorisée du projet pour la durée de l'entente n'est pas modifiée. Par ailleurs, la provision résiduelle pour les risques et contingences prévue au projet est suffisante pour faire face aux imprévus de la conception-construction de la phase 2, qui vient de débuter et qui se terminera en 2021.

Dans les deux autres projets (CRCHUM et CHUSJ), ces négociations de fin de phase n'ont été qu'une formalité et le coût en fin de phase ou en fin de projet reste en deçà des budgets autorisés.

QUESTION NO 24

État de situation concernant le projet de nouveau complexe hospitalier (NCH) sur les terrains de l'Enfant-Jésus, incluant notamment les échéanciers, les coûts et le mode de construction.

RÉPONSE NO 24

1. RÉSUMÉ

- La réalisation du projet d'un nouveau complexe hospitalier (NCH) sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ) suit son cours normal. Il est rendu à l'étape de réalisation des travaux de la Phase 1 – Centre intégré de cancérologie (CIC) dont le mode de réalisation retenu est la gérance de construction.
- Le Dossier d'affaires (DA) Phase 2 – Soins critiques, centre de recherche, réaménagements dans l'HEJ, plateforme clinico-logistique hors site (plateforme), stationnements, hôtellerie et nouvelle composante relative aux ailes D, I, N et O suit son cours..

Pour la majorité des composantes de cette phase, le mode de réalisation retenu est celui de la gérance de construction. Il demeure à déterminer le mode pour deux composantes, soit pour les stationnements en surface à construire au 2505 boulevard Henri-Bourassa ainsi que pour l'hôtellerie.

- L'estimation de 1 967,5 M\$ des coûts du projet global au DA – Phase 2 demeure à l'intérieur du coût annoncé en 2014 de 2 132 M\$ et est identique au coût annoncé au DA – Phase 1.

2. RAPPEL DU CONTEXTE

- À la suite de la fusion, en juillet 2012, entre le Centre hospitalier universitaire de Québec et le Centre hospitalier affilié universitaire de Québec qui crée le CHU de Québec – Université Laval (CHU de Québec – UL), la nécessité d'une plus grande complémentarité intra-CHU de Québec, la complexité du site de L'HDQ, les risques de dépassement de coûts du projet de réhabilitation de L'HDQ dans le Vieux-Québec ainsi que l'ajout du projet de consolidation de l'offre de soins et de services en cancérologie ont mené l'établissement à évaluer d'autres options pour le projet de L'HDQ dont, entre autres, la construction du NCH sur le site de l'HEJ, soit l'option retenue par le gouvernement en septembre 2013.
- La mise en place d'un comité permettra des discussions avec les partenaires concernés pour déterminer la vocation.

3. PORTÉE

Description	Superficies (m ²)
Superficie existante de l'HEJ	100 671
Constructions neuves	168 365
Hôtellerie (transaction immobilière)	4 200
Démolition	(23 139)
Superficie à terme sur le site	250 097
Plateforme clinico-logistique hors site	8 128
Réaménagement de l'HEJ	27 492
Stationnements	2 600 places

4. ÉTAPES FRANCHIES

- Septembre 2013 : Orientation gouvernementale quant au choix du site de l'HEJ pour y établir le NCH;
- Décembre 2014 : Confirmation du choix du site de l'HEJ pour l'implantation du NCH. Autorisation d'élaboration du Dossier d'opportunité (DO) du NCH;
- Mars 2016 : Approbation du CM sur le mémoire relatif au DO;
- Septembre 2016 : Autorisation d'élaboration du DA – Phase 1 du NCH;
- Janvier 2017 : Autorisation d'élaboration du DA – Phase 2 du NCH;
- Mars 2017 : Approbation du CM sur le mémoire relatif au DA – Phase 1 et sur le mémoire relatif à la planification d'une plateforme hors site pour offrir les services alimentaires, l'entreposage et la distribution de fournitures, et la pharmacie à l'ensemble des hôpitaux du CHU de Québec – UL, et ce, à même le budget maximal présenté au DO. Autorisation de réalisation des travaux de construction de la Phase 1 et de la planification de la plateforme à l'intérieur du DA – Phase 2;

5. ÉTAPES EN COURS

- Phase 1 : Plans et devis définitifs en vue des appels d'offres par lots de construction, travaux en cours sur le site;
- Phase 2 : En finalisation.

6. LIVRAISON DU PROJET PAR PHASES SUCCESSIVES

- Plateforme : décembre 2019 (ouverture globale en juin 2020)
- Radio-oncologie : mars 2020 (début des activités cliniques : décembre 2020)
- Hôtellerie : novembre 2020
- CIC : décembre 2020
- Cyclotron : décembre 2020 (mise en service : 2023)
- Soins critiques : décembre 2023
- Nouveaux stationnements : 2020, 2022 et 2024
- Nouvelles ailes D, I, N et O : décembre 2025
- Réaménagements : décembre 2025

QUESTION NO 25

État de situation concernant les activités que conservera L'Hôtel-Dieu de Québec après le déménagement de plusieurs activités sur les terrains de l'Enfant-Jésus, incluant notamment les échéanciers, les coûts et le mode de construction.

RÉPONSE NO 25

L'approche globale préconisée pour la plupart des bâtiments libérés est la disposition lorsqu'ils deviendront vacants et un réemploi étant entendu que certains bâtiments de L'Hôtel-Dieu de Québec (L'HDQ), soit les Pavillons d'Aiguillon et du Précieux-Sang, présentent des enjeux particuliers de par leur caractère patrimonial :

- L'HDQ, premier hôpital en Amérique du Nord, est situé dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec inscrit dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 3 décembre 1985. Par conséquent, le réemploi du site et la modification des bâtiments classés requerront l'adhésion des autorités municipales et gouvernementales;
- Compte tenu de sa forte présence dans le paysage de la ville et de son caractère emblématique et patrimonial, l'objectif visé est que le site de L'HDQ ne reste pas sans vocation;
- Prendre en considération l'importance des superficies en cause et leur désuétude aux fins du réseau de la santé et des services sociaux; à l'exception de certaines superficies plus récemment construites pouvant permettre la consolidation de certaines activités dans le Vieux-Québec;
- Dans une optique d'acceptabilité sociale d'un éventuel projet de réemploi, s'inscrire dans la continuité de l'association établie avec la Ville de Québec afin de concilier le souhait d'un maintien d'un volume d'activités économiques dans le secteur avec la réglementation municipale applicable de même que les contraintes budgétaires gouvernementales.

Considérant ces enjeux particuliers et la sensibilité du public et des parties prenantes en lien avec L'HDQ, il est envisagé que quelques activités cliniques fondées sur la mission santé soient planifiées à même les espaces plus récemment aménagés; limitant ainsi les coûts de réaménagement liés à ce projet d'offre de service. Toute réutilisation des espaces de L'HDQ se doit d'être cohérente avec les enjeux et défis des prochaines années en matière de santé, tout en permettant une efficacité accrue du réseau de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et améliorer l'offre de service globale à la population de la région.

Ainsi, compte tenu des enjeux particuliers liés au caractère patrimonial et à la présence de L'HDQ dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec, et dans une optique d'en arriver à terme à la viabilité de tout projet éventuel de réutilisation ou de réemploi, que ce soit pour une mission santé et services sociaux ou toute autre nouvelle vocation ou les deux, le ministère de la Santé et des Services sociaux verra à élaborer un tel projet, en concertation avec les parties prenantes et présentera, le cas échéant, et en temps opportun, un avant-projet pour ce volet spécifique.

QUESTION NO 26

Bilan des investissements et des actions menées à l'égard des engagements pris par le ministère de la Santé et des Services sociaux :

- au Rendez-vous national des régions;
- au Forum autochtone.

RÉPONSE NO 26

Le *Rendez-vous national des régions* s'est tenu du 12 au 14 novembre 2002, à Québec. À cette occasion, les 14 régions du Québec se sont rencontrées et ont été invitées à bâtir le plan d'action Québec-Régions pour les prochaines années, en misant sur la culture pour soutenir leur développement.

Le *Forum socioéconomique des Premières Nations* s'est tenu les 25, 26 et 27 octobre 2006, dans la communauté innue de Mashteuiatsh. Il s'agissait du premier forum socioéconomique des Premières Nations et se voulait un forum de rencontres et d'échanges rassemblant autour d'une même table les Premières Nations et les Inuits, la société civile, les gouvernements du Québec et du Canada. Il cherchait notamment à rassembler toutes les parties concernées par les questions de développement social et économique des Premières Nations du Québec.

Dans ce contexte, et plus particulièrement à la suite du Forum socioéconomique des Premières Nations, le gouvernement du Québec a pris des engagements visant à apporter des solutions concrètes aux écarts socioéconomiques et de qualité de vie défavorable présents chez les membres des Premières Nations comparativement aux autres citoyens du Québec. Depuis, le gouvernement du Québec a entrepris la réalisation de ces engagements en collaboration étroite avec les représentants des Premières Nations et du gouvernement fédéral.

Dans le respect des engagements pris par le gouvernement du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) offrent leur soutien au développement des services de première ligne dans les communautés non conventionnées, notamment sous l'angle :

- du transfert de connaissances et d'expertise aux intervenants des communautés (ex. : dépendances);
- de l'offre aux intervenants de programmes de formation qui sont destinés à ceux du RSSS;
- de l'accès aux applications informatiques du RSSS pour la gestion des dossiers en services sociaux de première ligne et en protection de la jeunesse.

Ce soutien au développement des services de première ligne dans les communautés non conventionnées se concrétise de la façon suivante :

- **Collaboration tripartite (Premières Nations, MSSS, Affaires autochtones et du Nord Canada et Santé Canada)**

Depuis 2007, les Premières Nations, le ministère des Services aux Autochtones Canada et le gouvernement du Québec (ministère de la Santé et des Services sociaux) ont mis en place

des comités tripartites afin de travailler en collaboration à améliorer l'état de santé des populations autochtones dans le respect des obligations qui incombent à chacun des paliers de gouvernement. Les travaux de ces comités portent notamment sur :

- la négociation d'ententes en vertu de l'article 37.5 de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ);
- l'élaboration d'un cadre de référence sur les projets de vie des enfants autochtones;
- les enjeux particuliers que soulèvent le choix et l'actualisation des projets de vie pour ces enfants, notamment le maintien des liens avec leur famille et avec leur communauté;
- les responsabilités légales, financières et cliniques lors du transfert d'un enfant membre des Premières Nations;
- l'élaboration d'un canevas d'entente bipartite destinée à être signée entre, d'une part, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux exploitant un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse et, d'autre part, les Premières Nations non conventionnées (article 37.6 LPJ);
- divers dossiers de santé publique.

- **Fonds d'intégration des systèmes de santé (FISS)**

Le FISS a été annoncé par Santé Canada en 2010 et a succédé au Fonds de transition pour la santé des Autochtones. Le FISS est une initiative destinée à appuyer la planification collaborative et les projets pluriannuels mis sur pied pour mieux répondre aux besoins en soins de santé des Premières Nations et des Inuits. À cet effet, les projets déposés par les communautés et les organisations autochtones ont comme objectif principal l'intégration des systèmes de santé, des programmes et des services fédéraux et provinciaux. L'un des projets financés par le FISS implique la réalisation d'ententes de collaboration encadrant la trajectoire de services en santé mentale et en dépendances entre les communautés autochtones non conventionnées.

En 2016-2017, le MSSS a participé au comité consultatif régional du FISS qui a comme mandat de formuler des recommandations quant aux projets FISS à financer.

- **Contribution financière annuelle pour la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)**

Conformément aux engagements pris lors du Forum socioéconomique des Premières Nations en octobre 2006, le MSSS accorde une subvention annuelle pour le fonctionnement de la CSSSPNQL. Pour l'année 2017-2018, la subvention a été de 306 994 \$.

Le MSSS finance également, selon les demandes reçues, d'autres projets particuliers en santé et services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 27

Sommes consacrées par le MSSS et les établissements de santé à la lutte contre les maladies nosocomiales, depuis 2004. Indiquer les sommes par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 27

La prévention et le contrôle des infections nosocomiales (PCI) sont reconnus comme un enjeu important de la sécurité des soins dans les établissements de santé. Depuis la crise du *C. difficile* en 2004, de multiples interventions ont été réalisées.

Le budget pour la lutte aux infections nosocomiales fait partie du budget des établissements publics en santé.

QUESTION NO 28

Nombre de cas et de décès par établissement liés à une maladie nosocomiale depuis 2004, par année et au total. Même question pour les EPC.

RÉPONSE NO 28

Globalement, nous observons une diminution du nombre de décès enregistrés dans les 7 programmes obligatoires de surveillance des infections nosocomiales. Le détail du nombre de cas nosocomiaux ainsi que le nombre de décès, rapportés dans les 7 programmes obligatoires de surveillance des infections nosocomiales, et ce, par établissement pour 2017-2018 se retrouvent dans l'annexe 1.

De façon plus précise le nombre de décès :

- est fortement en baisse pour le *Clostridium difficile* passant de 775 (2004-2005) à 73(2017-2018);
- a diminué dans le programme de surveillance des bactériémies nosocomiales à *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM), passant de 34 (2014-2015) à 17 (2017-2018);
- a diminué dans le programme de surveillance des infections à entérocoque résistant à la vancomycine (ERV), passant de 22 (2014-2015) à 8 (2017-2018);
- a diminué pour le programme de surveillance des bactériémies nosocomiales panhospitalières, passant de 571(2014-2015) à 399 (2017-2018);
- a légèrement augmenté dans le programme de surveillance des bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs, passant de 22 (2014-2015) à 24 (2017-2018);
- a diminué dans le cadre de la surveillance des bactériémies nosocomiales associées à un accès vasculaire en hémodialyse, passant de 18 (2014-2015) à 15 (2017-2018);
- est passé de 5 (2014-2015) à 1 (2017-2018) en ce qui concerne la surveillance des infections attribuables à une bactérie Gram négatif productrice de carbapénémases (BGNPC). Cependant, ce programme de surveillance est obligatoire seulement depuis le 1^{er} avril 2017 et les informations disponibles en 2014-2015 proviennent de 66 installations comparativement à 87 installations qui ont saisi des données en 2017-2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

Question 28 - Annexe I

Surveillance des diarrhées à *Clostridium difficile* (DACD)

La surveillance des DACD est obligatoire depuis le 22 août 2004.

Le décompte des décès est obligatoire depuis le 17 août 2008. La proportion est relativement stable depuis.

Nombre de DACD nosocomiales et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2017-2018

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
01	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	31	4

02	CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	58	1
03	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	82	4
	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	3	0
	INST. UNIV. DE CARDIO ET PNEUMO DE QUEBEC	12	1
04	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUEBEC	74	1
05	CIUSSS DE L'ESTRIE - CENTRE HOSP. UNIV. DE SHERBROOKE	85	3
	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	66	0
06	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	22	2
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	2	1
	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	101	5
	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	32	5
	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	50	5
	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	59	4
	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	88	8
	HOPITAL MARIE-CLARAC SOEURS CHARITE STE-MARIE	13	1
	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL	3	0
	VILLA MEDICA INC	13	0
07	CIUSSS DE L'OUTAOUAIS	65	3
08	CIUSSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	16	1
09	CIUSSS DE LA CÔTE-NORD	8	0
10	CENTRE RÉG. DE SANTÉ ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	0	0
11	CIUSSS DE LA GASPÉSIE	12	0
	CIUSSS DES ÎLES	3	0
12	CIUSSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	61	3
13	CIUSSS DE LAVAL	62	1
14	CIUSSS DE LANAUDIÈRE	75	6
15	CIUSSS DES LAURENTIDES	91	5

16	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	114	5
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	59	4
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	35	0

Source : Portail de surveillance des diarrhées nosocomiales à *Clostridium difficile*, Infocentre, INSPQ, 19 mars 2018.

¹ En 2017-2018, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 19 mars 2018).

Surveillance des bactériémies nosocomiales à *Staphylococcus aureus* (SARM)

La surveillance globale des bactériémies nosocomiales à SARM est obligatoire depuis le 7 janvier 2007. La comptabilisation des décès est effectuée depuis le 1^{er} avril 2013.

Nombre de bactériémies nosocomiales à SARM et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2017-2018

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
01	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	0	0
02	CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	0	0
03	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	3	2
	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	0	0
	INST. UNIV. DE CARDIO ET PNEUMO DE QUEBEC	0	0
04	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUEBEC	1	0
05	CIUSSS DE L'ESTRIE - CENTRE HOSP. UNIV. DE SHERBROOKE	3	1
06	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	9	2
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	0	0
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	7	0
	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	3	2
	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	5	1
	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1	0
	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	4	0
	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1	0
	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL	0	0
07	CISSS DE L'OUTAOUAIS	2	1
08	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3	1
09	CISSS DE LA CÔTE-NORD	1	0
10	CENTRE RÉG. DE SANTÉ ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	0	0
11	CISSS DE LA GASPÉSIE	0	0
	CISSS DES ÎLES	0	0

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
12	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	1	1
13	CISSS DE LAVAL	2	2
14	CISSS DE LANAUDIÈRE	2	0
15	CISSS DES LAURENTIDES	1	0
16	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	0	0
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	4	2
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	3	2

Source : Portail de surveillance des diarrhées nosocomiales à *Clostridium difficile*, Infocentre, INSPQ, 19 mars 2018.

¹ En 2017-2018, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 19 mars 2018).

Surveillance des infections à entérocoque résistant à la vancomycine (ERV)

La surveillance globale des infections à ERV est obligatoire depuis le 11 septembre 2011.

Nombre d'infections à ERV et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2017-2018

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
01	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	0	0
02	CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	0	0
03	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	0	0
	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	0	0
	INST. UNIV. DE CARDIO ET PNEUMO DE QUEBEC	0	0
04	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUEBEC	0	0
05	CIUSSS DE L'ESTRIE - CENTRE HOSP. UNIV. DE SHERBROOKE	0	0
06	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	5	0
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	0	0
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	10	2
	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1	0
	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1	0
	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	3	1
	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1	0
	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1	1
	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	0	0
07	CISSS DE L'OUTAOUAIS	12	4
08	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	0
09	CISSS DE LA CÔTE-NORD	0	0

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
10	CENTRE RÉG. DE SANTÉ ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	0	0
11	CISSS DE LA GASPÉSIE	0	0
	CISSS DES ÎLES	0	0
12	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	0	0
13	CISSS DE LAVAL	0	0
14	CISSS DE LANAUDIÈRE	0	0
15	CISSS DES LAURENTIDES	1	0
16	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	0	0
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	2	0
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	0	0

Source : Portail de surveillance des diarrhées nosocomiales à *Clostridium difficile*, Infocentre, INSPQ, 19 mars 2018.

¹ En 2017-2018, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 19 mars 2018).

Surveillance des bactériémies nosocomiales panhospitalières

La surveillance des bactériémies nosocomiales panhospitalières était proposée sur une base volontaire depuis 2007-2008. Elle est devenue obligatoire le 22 septembre 2013. Le nombre d'installations participantes a donc varié au fil des ans, ce qui doit être pris en compte lors de l'interprétation de l'évolution temporelle.

Nombre de bactériémies nosocomiales panhospitalières et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2017-2018

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
01	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	27	7
02	CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	78	11
03	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	265	45
	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	3	0
	INST. UNIV. DE CARDIO ET PNEUMO DE QUEBEC	32	8
04	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUEBEC	36	7
05	CIUSSS DE L'ESTRIE - CENTRE HOSP. UNIV. DE SHERBROOKE	145	18
06	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	258	34
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	68	4
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	276	43
	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	109	14
	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	62	14
	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	105	26
	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	80	20
	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	125	34
	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	14	3
07	CISSS DE L'OUTAOUAIS	53	12
08	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	14	2
09	CISSS DE LA CÔTE-NORD	11	2

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
10	CENTRE RÉG. DE SANTÉ ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	0	0
11	CISSS DE LA GASPÉSIE	8	2
	CISSS DES ÎLES	1	0
12	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	57	7
13	CISSS DE LAVAL	46	9
14	CISSS DE LANAUDIÈRE	83	18
15	CISSS DES LAURENTIDES	96	12
16	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	61	14
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	96	19
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	74	14

Source : Portail de surveillance des diarrhées nosocomiales à *Clostridium difficile*, Infocentre, INSPQ, 19 mars 2018.
 † En 2017-2018, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 19 mars 2018).

Surveillance des bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs

La surveillance des bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs est obligatoire depuis le 1^{er} avril 2007 pour les unités de 10 lits et plus, mais est demeurée volontaire pour les unités de 6 à 9 lits. Le nombre d'unités de soins intensifs participant à la surveillance a donc varié au fil des ans, ce qui doit être pris en compte lors de l'interprétation de l'évolution temporelle.

Nombre de bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par unité de soins intensifs, 2017-2018

Région	Établissement	Type d'unité de soins intensifs	2017 - 2018	
			Cas	Décès
01	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	Mixte	0	0
02	CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	Mixte	1	0
		Néonatale	1	0
03	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	Grands brûlés	1	0
		Mixte	9	3
		Néonatale	4	1
		Pédiatrique	2	1
	INST. UNIV. DE CARDIO ET PNEUMO DE QUEBEC	Chirurgicale	1	0
		Mixte	1	0
04	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUEBEC	Mixte	2	1
05	CIUSSS DE L'ESTRIE - CENTRE HOSP. UNIV. DE SHERBROOKE	Chirurgicale	1	0
		Coronarienne	0	0
		Médicale	0	0
		Néonatale	3	0
		Pédiatrique	1	0
06	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Coronarienne	0	0
		Grands brûlés	2	0
		Mixte	10	4
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	Néonatale	10	1
		Pédiatrique	5	0

Région	Établissement	Type d'unité de soins intensifs	2017 - 2018	
			Cas	Décès
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	Néonatale	8	1
		Pédiatrique	1	0
		Mixte	5	2
	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Mixte	2	0
		Néonatale	1	0
	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Mixte	3	2
	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Mixte	3	1
		Néonatale	3	0
	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Mixte	5	3
	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Coronarienne	0	0
		Mixte	3	1
	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	Chirurgicale	1	1
07	CISSS DE L'OUTAOUAIS	Mixte	2	1
08	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Mixte	0	0
09	CISSS DE LA CÔTE-NORD	Mixte	0	0
12	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	Mixte	0	0
13	CISSS DE LAVAL	Mixte	0	0
14	CISSS DE LANAUDIÈRE	Mixte	0	0
15	CISSS DES LAURENTIDES	Mixte	1	0
16	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	Mixte	0	0
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	Mixte	1	1
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	Mixte	0	0

Source : Portail de surveillance des diarrhées nosocomiales à *Clostridium difficile*, Infocentre, INSPQ, 19 mars 2018.
¹ En 2017-2018, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 19 mars 2018).

Surveillance des bactériémies nosocomiales associées à un accès vasculaire en hémodialyse

La surveillance des bactériémies nosocomiales associées à un accès vasculaire en hémodialyse est obligatoire depuis le 1^{er} avril 2011 pour les établissements de santé ayant une unité d'hémodialyse de 10 chaises et plus.

Nombre de bactériémies nosocomiales associées à un accès vasculaire en hémodialyse et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2017-2018

Région	Établissement	2017 - 2018	
		Cas	Décès
01	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	0	0
02	CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	3	1
03	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	5	3
04	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	2	1
05	CIUSSS DE L'ESTRIE - CENTRE HOSP. UNIV. DE SHERBROOKE	3	1
06	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	19	4
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	0	0
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	11	0
	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	3	1
	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	8	0
	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	4	1
	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	9	0
	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	5	1
07	CISSS DE L'OUTAOUAIS	3	0
08	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	0
09	CISSS DE LA CÔTE-NORD	1	0
10	CENTRE RÉG. DE SANTÉ ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	0	0
11	CISSS DE LA GASPÉSIE	0	0
12	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	0	0

Région	Établissement	2017 - 2018	
		Cas	Décès
13	CISSS DE LAVAL	2	1
14	CISSS DE LANAUDIÈRE	3	1
15	CISSS DES LAURENTIDES	7	0
16	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	10	0
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	1	0
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	2	0

Source : Portail de surveillance des diarrhées nosocomiales à *Clostridium difficile*, Infocentre, INSPQ, 19 mars 2018.
¹ En 2017-2018, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 19 mars 2018).

Surveillance des infections à bactéries à Gram négatif productrices de carbapénémases (BGNPC)

La surveillance des infections attribuables à une BGNPC est obligatoire depuis le 1^{er} avril 2017.

Nombre d'infections à BGNPC et nombre de décès dans les 30 jours suivant le diagnostic, par établissement, 2017-2018

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
01	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	0	0
02	CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	0	0
03	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	1	0
	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	0	0
	INST. UNIV. DE CARDIO ET PNEUMO DE QUEBEC	0	0
04	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUEBEC	0	0
05	CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS	1	0
06	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	1	0
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	0	0
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	0	0
	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	2	0
	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	0	0
	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	2	1
	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	0	0
	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	1	0
	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	0	0
07	CISSS DE L'OUTAOUAIS	0	0
08	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	0
09	CISSS DE LA CÔTE-NORD	2	0
10	CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	0	0
11	CISSS DE LA GASPÉSIE	0	0
	CISSS DES ÎLES	0	0
12	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	0	0

Région	Établissement	2017-2018	
		Cas	Décès
13	CISSS DE LAVAL	2	0
14	CISSS DE LANAUDIÈRE	0	0
15	CISSS DES LAURENTIDES	1	0
16	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	1	0
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	0	0
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	0	0

Source : Portail de surveillance des diarrhées nosocomiales à *Clostridium difficile*, Infocentre, INSPQ, 19 mars 2018.

¹ En 2017-2018, les données sont partielles et préliminaires (disponibles jusqu'au 19 mars 2018).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 29

Montant octroyé par le MSSS aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour l'amélioration de la qualité de l'air par année depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2017-2018. Indiquer les sommes par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 29

Les données 2017-2018 ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 30

Dépenses du réseau de la santé et des services sociaux par programme-clientèle (programme-service), et ce, par région et par établissement pour 2016-2017 et 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Indiquer le total par région, par établissement et le total national.

RÉPONSE NO 30

La réponse à cette question est fournie en annexe.

DÉPENSES PAR PROGRAMME, PAR ÉTABLISSEMENT, 2016-2017

VERSION FINALE

Région	Corpo	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	Services généraux	Santé physique	Santé mentale	Santé publique	Soutien à l'autonomie des PA	Déficience intellectuelle et TSA	Déficience physique	Dépendances	Jeunes en difficulté	Administration	Soutien aux services	Gestion des bâtiments	TOTAL
1		Organismes communautaires	4 844 258	1 165 018	3 292 902	1 265 764	3 668 634	311 243	956 899	1 077 812	3 680 077				20 422 787
1	11045119	CIUSS du Bas-Saint-Laurent	25 611 699	208 919 023	30 097 387	7 439 444	94 364 114	31 659 764	21 089 090	1 642 206	31 541 439	40 475 763	44 261 453	41 502 988	578 604 369
		TOTAL RÉGION 01	30 455 957	210 084 041	33 390 289	8 705 208	98 032 748	31 971 007	22 045 989	2 720 018	35 221 516	40 475 763	44 261 453	41 502 988	599 027 156
2		Organismes communautaires	6 525 909	2 076 658	4 980 534	2 602 266	3 525 195	1 201 660	1 050 912	679 468	3 183 054				25 931 637
2	11045127	CIUSSS du Saguenay Lac Saint-Jean	30 570 258	273 029 901	41 725 221	11 752 650	105 286 070	44 060 247	26 055 029	4 378 451	48 360 856	49 137 629	58 431 398	53 403 737	746 191 447
2	23182884	Foyer St-François		5 418			3 187 195					449 753	959 368	623 273	5 225 007
		TOTAL RÉGION 02	37 096 167	275 111 977	46 705 755	14 354 916	111 998 460	45 261 907	27 105 941	5 057 919	51 543 910	49 587 382	59 390 766	54 027 010	777 348 091
3		Organismes communautaires	10 604 554	806 165	15 129 388	2 265 001	4 270 676	1 306 223	1 322 993	2 756 499	7 632 382				46 212 645
3	11045051	CHU de Québec - Université Laval	696 306	740 853 844	1 500 465	2 671 351	6 600 277	51 968				63 926 177	64 820 891	78 398 568	959 519 847
3	11045135	CIUSSS de la Capitale Nationale	77 035 301	77 672 503	143 715 885	20 811 426	280 136 797	98 006 198	82 674 625	8 550 347	94 928 252	69 450 385	89 447 006	92 381 563	1 134 810 288
3	13027073	Centre d'hébergement du Boisé		50 707			3 827 923					767 264	1 094 336	577 591	6 317 821
3	13623616	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec	94 507	182 737 186	192 366	390 573	527 105					10 754 334	15 162 223	17 045 151	226 903 445
3	25457094	Hôpital Ste-Justine		123 336			3 220 105					597 916	672 152	349 778	4 963 287
3	27508456	Centre d'hébergement St-Jean-Éudes		138 763			18 564 698					1 362 040	3 139 199	3 380 211	26 584 911
3	28694321	Centre hospitalier St-François		11 713			1 760 244					128 318	419 436	389 498	2 709 209
3	51230175	Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes		66 112			5 264 288					838 948	1 407 219	507 755	8 084 322
3	54583091	CHSLD Vigi Saint-Augustin		98 339			5 440 495					666 523	1 116 717	1 266 436	8 588 510
		TOTAL RÉGION 03	88 430 667	1 002 558 668	160 538 105	26 138 351	329 612 608	99 312 421	84 049 586	11 306 846	102 560 634	148 491 905	177 279 179	194 296 551	2 424 694 285
4		Organismes communautaires	11 927 742	2 352 685	6 100 661	3 966 672	2 932 034	1 552 856	5 005 323	4 548 865	7 121 033				45 527 589
4	11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	48 515 648	409 950 253	67 818 808	20 919 110	248 383 569	72 455 746	37 383 113	6 554 786	79 656 752	76 602 104	89 912 770	84 944 239	1 243 096 899
4	29490414	Foyer St-Anges de Ham-Nord		54 048			1 317 667					260 071	371 147	261 500	2 264 433
4	51225563	CHSLD Vigi Les Chutes		50 369			3 508 345					451 415	939 399	1 385 134	6 334 662
		TOTAL RÉGION 04	60 443 390	412 407 355	73 919 469	24 885 782	256 141 615	74 008 602	42 388 436	11 103 651	86 777 785	77 313 590	91 223 316	86 590 873	1 297 223 583
5		Organismes communautaires	8 448 194	2 563 580	4 891 299	3 304 985	5 156 395	1 104 156	1 226 218	2 306 740	4 725 477				33 788 506
5	11045150	CIUSSS de L'Estre-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	46 024 840	475 383 109	52 107 161	16 441 866	202 309 430	37 357 713	33 716 985	3 625 749	69 485 516	72 414 099	91 597 921	86 327 234	1 186 791 623
5	51230506	CHSLD Vigi Sherbrooke		38 768			2 762 949					424 017	801 848	1 147 585	5 175 167
5	51233104	Centre d'hébergement Champlain-Rose-Blanche		59 310	3 089 896							470 027	555 541	383 770	4 558 544
		TOTAL RÉGION 05	54 473 034	478 044 767	60 088 356	19 746 851	210 228 774	38 461 869	34 943 203	5 932 489	74 210 993	73 308 143	92 955 310	87 858 589	1 230 313 840
6		Organismes communautaires	39 035 669	286 640	31 497 307	13 738 658	13 463 233	4 404 787	3 915 226	2 483 385	14 061 758				124 138 175
6	11042280	Centre Le Cardinal		146 417			8 892 881					1 153 829	2 709 290	1 869 921	14 772 338
6	11042918	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	608 470	520 143 689	20 728 243	1 989 446	6 084 170		78 794	2 527 620		45 242 529	52 506 933	68 406 897	718 316 792
6	11044823	Centre de l'hébergement de la Maison-Saint-Joseph		53 911			4 506 328					837 456	1 582 582	992 961	7 973 238
6	11045168	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	17 398 553	232 820 520	88 524 267	5 779 715	132 255 677	47 973 870	8 357 174		66 141 929	51 784 439	66 170 824	64 623 321	781 830 288
6	11045176	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	43 032 808	288 299 553	20 776 253	6 488 762	119 606 551	26 461 248	23 723 780	297 030	5 720 110	42 976 112	52 298 488	65 215 020	694 895 715
6	11045184	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	28 383 105	111 631 464	27 145 628	18 189 162	199 755 844	155 629 372	59 139 668	18 294 924	196 060 586	114 824 860	89 640 346	93 714 039	1 112 408 997
6	11045192	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	22 707 878	348 660 795	71 494 323	11 329 608	184 315 923	5 049 699	10 143 019	172 791	6 930 158	48 667 117	74 362 415	69 199 830	853 033 554
6	11045200	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	29 027 670	407 632 404	153 958 470	13 340 013	204 221 974	7 468 777	15 947 951	491 723	7 007 673	62 845 375	94 264 373	82 937 779	1 079 144 183
6	11755501	CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes		231 856			9 178 829					1 657 010	2 354 362	1 278 677	14 700 734
6	12114922	Atelier Le Fil d'Ariane		402 624			17 171 682	132 146				168 969	2 383	75 364	378 862
6	12326849	Résidence Angélica					6 367 770					2 166 134	5 633 756	3 297 417	28 671 613
6	12366043	CHSLD Bayview inc.										703 739	1 942 936	2 380 828	11 476 993
6	12383907	Résidence Berthiaume-Dutremblay					10 484 766					2 371 405	4 164 060	2 374 523	19 545 238

DÉPENSES PAR PROGRAMME, PAR ÉTABLISSEMENT, 2016-2017
VERSION FINALE

Région	Corpo	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	Services généraux	Santé physique	Santé mentale	Santé publique	Soutien à l'autonomie des PA	Déficience intellectuelle et TSA	Déficience physique	Dépendances	Jeunes en difficulté	Administration	Soutien aux services	Gestion des bâtiments	TOTAL
6	12431636	Institut de cardiologie de Montréal	49 004	117 313 559	92 798	459 387						9 674 193	8 404 706	12 918 537	148 912 183
6	12452645	Hôpital Marie-Clarac		23 229 862					634 843		598 928	2 558 690	3 168 793	4 257 592	33 214 937
6	12453676	Clinique communautaire de Pointe-St-Charles	1 658 048	412 428	566 993	702 835	1 163 387	169 569			904 610	1 207 412	687 759	282 402	8 084 804
6	12562179	Maison Elizabeth								399 094		60 206 748	18 479	101 877	1 461 204
6	12599213	Centre universitaire de santé McGill	626 440	615 271 293	17 488 758	202 024	13 308 040				797 207	247 986	60 848 463	84 855 158	853 206 018
6	12652384	Hôte-jeunesse											32 277	82 411	1 159 881
6	12694659	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	284 518	250 135 676	4 453 001	404 511		24 094 635			811 624	22 375 664	23 295 981	33 091 104	358 946 714
6	12797577	Institut Philippe-Pinel de Montréal		672 625	39 191 504		1 742 431					3 423 419	5 003 358	6 870 208	55 161 114
6	13000732	Les Cèdres - Centre d'accueil pour personnes âgées		7 135								449 808	437 850	149 330	2 786 554
6	13506472	Hôpital Shriners pour enfants		12 733 352								3 590 111	4 589 603	1 973 295	23 207 977
6	15103658	Centre d'accueil Le programme de Portage					4 358 252			7 598 850		1 218 533	1 154 982	1 973 295	11 945 660
6	29530060	CHSLD Bourget		35 836			2 037 572					705 205	1 227 262	998 210	7 324 765
6	29530078	CHSLD Bussey		15 170 285								339 414	588 675	344 889	3 331 257
6	29732187	Villa Médica										3 076 034	3 282 688	4 328 505	27 294 920
6	51218162	CHSLD Le Royer		51 690			4 980 156					323 032	1 523 238	2 273 057	9 151 173
6	51225407	CHSLD Vigi Reine-Elizabeth		90 045			7 813 649					969 881	2 204 010	1 540 530	12 618 115
6	51227957	CHSLD St-Georges		233 801			13 644 870					2 582 009	4 230 070	2 763 294	23 454 044
6	51232627	CHSLD Vigi Marie-Claret		71 729			3 875 389					452 175	807 054	677 206	5 883 553
6	51234300	CHSLD Saint-Vincent-Marie		67 372			3 492 700					554 060	820 721	1 466 451	6 401 304
6	51234300	Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin		91 486			4 480 046					691 786	1 032 233	1 390 019	7 685 570
6	54583208	CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux		140 457			8 229 185					971 277	2 203 023	3 285 135	14 829 077
6	54583232	CHSLD Vigi Pierrefonds		31 903			3 236 670					445 088	919 710	1 321 274	5 954 645
6	54982822	Centre d'hébergement Champlain Marie-Victorin		543 452			13 671 410					1 961 681	3 745 689	2 043 099	21 965 331
6	55477988	CHSLD Vigi Mont-Royal		252 273			13 530 781					1 466 908	3 577 917	2 566 051	21 393 930
		TOTAL RÉGION 06	182 812 162	2 947 119 042	475 917 545	72 624 121	1 015 870 366	247 289 468	147 472 498	32 265 417	299 034 582	495 326 326	579 142 597	630 535 814	7 126 661 450
7		Organismes communautaires	6 830 674	2 449 459	5 071 855	3 458 816	3 133 734	3 587 440	2 000 663	725 653	3 353 945				30 612 239
7	11045218	CISSS de L'Outaouais	27 827 237	276 291 661	44 938 624	8 984 622	105 099 466	33 321 509	24 823 052	3 747 105	47 166 527	41 516 267	55 652 625	51 340 853	720 709 549
7	51223311	Centre d'hébergement Champlain Gatineau		72 844			4 946 623					570 276	1 146 639	1 146 350	7 882 732
7	51223329	CHSLD Vigi de l'Outaouais		58 297			4 830 865					766 989	1 283 249	930 304	7 869 704
		TOTAL RÉGION 07	34 657 911	278 872 261	50 010 479	12 443 438	118 010 688	36 908 949	26 823 715	4 472 758	50 520 472	42 853 532	58 082 513	53 417 507	767 074 224
8		Organismes communautaires	4 629 010	232 715	2 877 289	604 170	942 431	1 526 015	996 522	1 153 254	2 087 261				15 108 667
8	11045226	CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	16 102 914	138 162 396	19 379 147	8 797 862	71 202 337	25 262 986	14 465 735	2 571 412	22 761 889	32 220 635	33 278 551	30 623 823	414 829 687
		TOTAL RÉGION 08	20 731 924	138 395 111	22 256 436	9 402 032	72 144 768	26 789 001	15 462 257	3 724 666	24 849 150	32 220 635	33 278 551	30 623 823	429 938 354
9		Organismes communautaires	4 608 094	1 195 754	1 685 624	441 027	1 027 368	991 535	171 200	368 195	1 606 503				12 110 300
9	11043866	CLSC Naskapi	264 090	2 620 551	56 053	128 620	95 250	2 759	83 221		156 638	757 901	158 500	520 774	4 844 357
9	11045234	CISSS de la Côte-Nord	15 052 077	108 068 287	12 791 607	5 809 468	45 448 716	14 493 749	9 432 550	2 289 970	22 802 460	25 493 021	27 442 795	27 270 461	316 395 161
		TOTAL RÉGION 09	19 924 261	111 884 592	14 533 284	6 379 115	46 571 334	15 488 044	9 686 972	2 658 165	24 565 601	26 250 922	27 601 295	27 791 235	333 349 818
10		Organismes communautaires	2 208 627	169 151	579 752	241 308	129 357	164 714	162 210	14 644	724 845				4 409 608
10	11042686	Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	3 202 715	25 543 164	1 868 538	2 222 285	6 555 374	504 621	516 159	535 237	1 410 157	7 080 300	4 976 743	4 207 372	58 422 666
		TOTAL RÉGION 10	5 411 342	25 712 315	2 448 290	2 463 593	6 484 731	669 335	678 369	549 881	2 135 002	7 080 300	4 976 743	4 207 372	62 832 274
11		Organismes communautaires	5 533 418	185 466	2 223 078	947 108	1 288 325	582 934	435 071	1 008 070	1 962 871				14 166 341
11	11044088	CISSS des Îles	1 852 846	17 212 179	2 442 696	417 595	8 674 650	3 467 563	683 252	61 919	180 213	3 381 031	4 078 674	4 248 817	46 701 436
11	11045242	CISSS de la Gaspésie	13 188 904	95 513 744	12 773 483	5 029 382	46 099 829	15 841 290	11 148 296	1 686 979	16 480 237	16 855 348	23 455 905	20 901 427	278 974 824

DÉPENSES PAR PROGRAMME, PAR ÉTABLISSEMENT, 2016-2017
VERSION FINALE

Région	Corpo	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	Services généraux	Santé physique	Santé mentale	Santé publique	Soutien à l'autonomie des PA	Déficience intellectuelle et TSA	Déficience physique	Dépendances	Jeunes en difficulté	Administration	Soutien aux services	Gestion des bâtiments	TOTAL
		TOTAL RÉGION 11	20 575 169	112 911 389	17 439 257	6 394 085	56 062 804	19 891 787	12 266 618	2 756 968	18 623 321	20 236 379	27 534 579	25 150 244	339 842 601
12		Organismes communautaires	6 166 257	402 583	5 135 521	1 837 287	3 708 849	1 501 961	2 553 863	1 938 057	3 390 830	57 725 779	64 295 442	57 803 770	26 959 317
12	11045333	CISSS de Chaudière-Appalaches	36 569 557	265 036 035	46 765 807	15 378 772	148 938 803	59 089 231	27 112 201	3 630 875	51 156 624	432 843	620 183	528 979	833 502 896
12	13317037	Pavillon Bellevue		47 767			2 566 881					1 046 962	2 034 694	1 065 910	4 196 653
12	26370254	Centre d'accueil St-Joseph Lévis		120 428			7 853 143					664 395	1 461 647	900 673	12 121 137
12	51224921	Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet		33 781			5 137 448					304 016	637 382	1 133 315	7 882 511
12	51232122	Centre d'hébergement Champlain-de-L'Assomption		90 379			5 095 899					1 420 254	2 518 467	2 338 990	8 445 635
12	51232619	Centre d'accueil Le programme de Portage										171 028	835 582	2 267 825	1 793 505
12	54601018	CHSLD Vigi Notre-Dame de Lourdes		51 482			2 321 600					373 444	641 944	642 324	4 030 794
		TOTAL RÉGION 12	42 735 814	265 782 455	51 901 328	17 216 059	175 622 623	60 591 192	29 666 064	6 734 313	54 547 454	61 084 045	70 392 259	62 334 733	898 932 448
13		Organismes communautaires	3 927 152	1 297 886	5 114 009	1 933 904	4 144 627	1 668 906	1 102 388	712 344	3 259 736	37 871 336	47 957 193	38 160 198	23 501 148
13	11045267	CISSS de Laval	26 607 448	232 523 969	34 227 567	9 528 421	103 916 260	42 517 389	24 146 243	3 736 190	53 556 421	962 504	1 627 920	1 152 278	654 748 634
13	12825188	Résidence Riviera		62 251			6 467 195					739 024	1 292 345	1 162 525	10 272 148
13	13625587	Manoir St-Patrice		79 644			4 861 151					841 762	1 590 032	1 101 837	9 816 241
13	51223204	CHSLD Vigi l'Orehidée blanche		95 676			6 186 934					304 016	637 382	590 963	3 864 939
13	51230183	Centre d'hébergement Champlain-de-Saint-François		52 949			2 279 629					1 420 254	2 518 467	2 338 990	16 898 378
13	51233997	CHSLD St-Jude		448 504			10 172 163					717 028	835 582	1 267 825	6 284 556
13	53956983	Santé Courville de Laval		24 027			3 440 094					42 855 924	56 458 921	45 774 616	733 520 733
		TOTAL RÉGION 13	30 534 600	234 584 906	39 341 576	11 462 325	141 468 053	44 186 295	25 248 631	4 448 534	56 816 157	42 855 924	56 458 921	45 774 616	733 520 733
14		Organismes communautaires	5 504 664	250 856	4 119 763	1 535 004	3 121 929	3 182 557	2 081 099	2 687 006	4 705 477				27 188 355
14	11043791	CHSLD de la Côte Boisée		191 961			7 834 901					1 548 965	1 578 335	1 304 481	12 458 643
14	11045275	CISSS de Lanaudière	34 383 352	267 505 266	51 475 618	14 714 269	144 922 662	41 854 512	26 031 120	2 459 749	62 270 574	45 494 287	53 184 357	65 507 341	809 803 106
14	12653192	CHSLD Heather		172 201			5 346 435					831 058	1 213 037	1 378 247	8 940 978
14	51223337	CHSLD Vigi Yves-Blais		115 680			5 189 037					757 666	1 287 294	899 708	8 249 383
14	51230217	Centre d'hébergement Champlain Le Château		37 302			3 419 695					361 897	747 363	613 318	5 179 575
		TOTAL RÉGION 14	39 888 016	268 273 266	55 595 381	16 249 273	169 834 659	45 037 069	28 112 219	5 146 755	66 976 051	48 993 873	58 010 386	69 703 095	871 820 042
15		Organismes communautaires	6 951 504	300 149	3 258 703	2 948 261	2 996 967	1 508 496	1 624 832	1 474 279	5 798 577				26 861 768
15	11045283	CISSS des Laurentides	41 652 026	352 737 011	63 715 146	13 535 900	175 436 890	57 653 344	35 797 476	4 137 437	80 861 719	63 127 103	72 075 124	65 241 617	1 025 970 793
15	51223303	Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil		62 427			8 785 128					1 275 337	1 802 687	1 212 599	13 259 529
15	51231215	CHSLD Vigi Deux-Montagnes		183 778			3 844 023					519 263	994 913	641 381	6 062 007
		TOTAL RÉGION 15	48 603 530	353 283 365	66 973 849	16 484 161	191 063 008	59 161 840	37 422 308	5 611 716	86 660 296	64 921 703	74 872 724	67 095 597	1 072 154 097
16		Organismes communautaires	12 979 655	4 129 188	13 186 090	7 057 465	9 019 407	3 648 045	1 807 085	3 303 969	9 113 036				64 832 371
16	11045291	CISSS de la Montérégie-Centre	31 272 982	316 814 831	43 178 872	13 165 705	111 427 292	3 939 545	22 052 669		9 367 735	43 713 700	42 759 378	48 420 306	686 113 015
16	11045309	CISSS de la Montérégie-Est	28 868 724	300 788 458	50 020 768	11 254 066	182 776 595	4 161 403	13 823 188		132 008 779	52 941 009	67 933 685	65 769 868	910 346 542
16	11045317	CISSS de la Montérégie-Ouest	21 761 515	182 378 371	26 943 366	7 835 536	115 520 688	144 443 919	45 376 361	10 770 713	8 336 532	38 532 409	41 533 050	47 827 429	691 259 890
16	13578448	Accueil du Rivage		8 612			1 567 341					337 913	456 850	301 791	2 672 507
16	27368703	Centre d'accueil Marcelle Ferron		548 297			12 964 669					2 281 680	2 982 998	3 815 778	22 593 422
16	28609360	Résidence Sorel-Tracy		28 928			3 060 259					393 511	758 269	1 028 306	5 269 273
16	51223345	CHSLD Vigi Brossard		51 885			3 400 114					571 333	998 942	678 736	5 701 010
16	51225993	Santé Courville de Waterloo		19 765			1 282 809					716 779	242 212	522 344	2 265 007
16	51230209	Centre d'hébergement Champlain Jean-Louis-Lapierre		80 341			3 872 414					1 039 098	1 369 098	656 670	6 365 302
16	51232635	Centre d'hébergement Champlain-des-Pommiers		160 620			7 107 053					923 323	1 769 088	3 609 901	13 569 985
16	54661442	CHSLD Vigi Montérégie		86 283			4 742 381					565 064	1 253 367	1 316 156	7 965 251

DÉPENSES PAR PROGRAMME, PAR ÉTABLISSEMENT, 2016-2017
VERSION FINALE

Région	Corpo	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	Services généraux	Santé physique	Santé mentale	Santé publique	Soutien à l'autonomie des PA	Déficience intellectuelle et TSA	Déficience physique	Dépendances	Jeunes en difficulté	Administration	Soutien aux services	Gestion des bâtiments	TOTAL
16	54780366	CH Kateri Memorial - Tehsakitosen: Tha		1 641 798			2 965 162					1 023 657	1 731 373	1 132 759	8 494 749
16	54982830	CHSLD Champlain-de-Châteauguay		80 582			4 832 893					598 907	1 242 660	1 887 409	8 642 451
		TOTAL RÉGION 16	94 882 875	806 817 959	133 329 097	39 312 772	464 539 077	156 192 912	83 059 303	14 074 682	158 826 082	142 797 162	164 702 970	176 967 453	2 436 090 775
17		Organismes communautaires	1 922 152				300 000				6 031 825				8 273 977
17	12730628	Centre de santé Tulattavik de l'Ungava	3 613 392	37 503 529	2 334 834	2 509 236	2 578 637	185 548	54 836		21 738 218	5 852 117	5 778 908	9 058 939	91 208 194
17	14665293	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	8 219 933	2 327 952	1 901 174	4 620 846	249 814	48 549	120 606		1 976 952	8 907 637		1 611 456	29 984 919
17	18456327	Centre de santé Inuitsivik - Inuitsivik Health Center	14 997 110	44 450 403	791 107	3 438 383	5 902 306	3 537 807	248 186	43 758	14 550 912	7 616 356	5 303 144	10 359 016	111 238 487
		TOTAL RÉGION 17	28 752 587	84 281 884	5 027 115	10 568 465	9 030 756	3 723 355	351 571	164 364	44 317 907	22 376 110	11 082 052	21 029 411	240 705 577
18	16258899	Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	11 957 669	111 920 413	2 864 627	2 541 003	3 825 095	56 391	7 177 232	350 041	18 662 243	26 839 776	8 409 896	23 220 933	217 825 319
		TOTAL RÉGION 18	11 957 669	111 920 413	2 864 627	2 541 003	3 825 095	56 391	7 177 232	350 041	18 662 243	26 839 776	8 409 896	23 220 933	217 825 319
		TOTAL DES PROGRAMMES	852 367 075	8 118 045 767	1 312 280 237	317 371 549	3 476 542 167	1 005 001 444	633 960 912	119 079 183	1 256 849 157	1 423 013 470	1 639 655 510	1 702 127 844	21 859 354 667

N. B. Les dépenses liées au centre d'activités 7900 « Personnel bénéficiant de mesures ... » et au centre d'activités 7930 « Personnel en prêt de service » sont exclues du contour des programmes.
 Les dépenses des organismes communautaires nationaux ont aussi été retirées du contour financier.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 31

Nombre de titulaires d'emplois supérieurs et de cadres du MSSS (et leur rémunération totale), par catégorie d'emploi :

- a. Sous-ministres;
- b. Sous-ministres associés ou adjoints;
- c. Autres titulaires d'emplois supérieurs;
- d. Cadres autres que les titulaires d'emplois supérieurs.

RÉPONSE NO 31

Catégorie d'emploi	Nombre¹	Rémunération totale
Sous-ministre	1	239 676 \$
Sous-ministre associés ou adjoints	9	2 290 901 \$
Autres titulaires d'emplois supérieurs	2	429 140 \$
Cadres autres que les titulaires d'emplois supérieurs	97	10 709 401 \$

¹ Le nombre inclut le personnel assujéti et le personnel non assujéti à Loi sur la fonction publique, ce qui explique l'écart entre les données de cette question et celles inscrites à la question générale n° 15.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 32

Évolution des effectifs du MSSS, des CISSS, et des CIUSSS, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.

RÉPONSE NO 32

La réponse à cette question pour le MSSS est fournie à la question 15j) des questions générales du ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'information concernant les effectifs des CISSS et des CIUSSS au 31 mars 2017 est disponible à l'adresse suivante (onglet C-2 du document « Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux ») :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 33

Nombre de postes de cadres abolis par année depuis le 1^{er} avril 2014, par établissement et par région, et les montants versés en indemnités de départ.

RÉPONSE NO 33

Le nombre de cadres ayant quitté le secteur avec une indemnité de fin d'emploi ou en préretraite suite à l'abolition de leur poste au 31 mars 2015 ou dans les deux années suivantes est estimé à 1 394 cadres. Le montant versé à ces cadres est estimé à 102,1 millions de dollars pour les années 2015-2016 et 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 34

Économies liées à la mise en œuvre du projet de loi 10, par région et par établissement, pour l'année 2017-2018.

RÉPONSE NO 34

Économies relatives à la révision de l'organisation et de la gouvernance des services de santé et des services sociaux : 220 M\$ en 2017-2018.

QUESTION NO 35

Depuis l'entrée en vigueur du projet de loi 10, par année, par région et par établissement :

- a. Nombre de baux résiliés et coûts associés à ces résiliations;
- b. Nombre de propriétés vendues et revenus associés à ces ventes;
- c. Nombre de locaux loués de la SQI et jugés excédentaires.

RÉPONSE NO 35

- a. L'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales n'a laissé vacant aucun local loué. Elle a engendré un exercice d'optimisation de l'espace locatif dans chacun des établissements. Ainsi, les baux devenus caducs, dont l'échéance était à court terme, ont été résiliés. Les lieux loués à long terme et les propriétés du réseau ont été utilisés afin de centraliser les activités.
- b. Pour ce qui est des transactions de vente d'immeubles excédentaires réalisées depuis le 1^{er} avril 2015, aucune ne découle de la réorganisation du réseau puisque les immeubles vendus étaient tous déjà excédentaires au 1^{er} avril 2015.
- c. Les locaux loués de la Société québécoise des infrastructures (SQI) ont majoritairement été maintenus sauf lorsqu'ils étaient manifestement excédentaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 36

Coûts associés à la mise en œuvre du projet de loi 10, pour le MSSS et pour les établissements, notamment :

- a. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique des établissements;
- b. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les établissements dans la gestion du changement;
- c. les sommes versées aux membres du personnel ayant perdu ou quitté leur poste, notamment pour des indemnités de départ, des allocations de transition et des retraites anticipées;
- d. tout autre coût de transition lié à l'entrée en vigueur du projet de loi 10.

RÉPONSE NO 36

Les économies totales s'élèveront à 220 M\$ et seront réparties sur 3 ans.

En 2017-2018 : 220 M\$ d'économies

Aucune somme n'a été dépensée au chapitre de l'embauche de personnes-ressources sur le budget du ministère.

L'information sur les montants versés au personnel d'encadrement est fournie à la question 33 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 37

Concernant l'intégration des systèmes informatiques, informationnels et de l'ensemble des infrastructures en technologie de l'information liés à l'abolition des agences de santé et de l'entrée en vigueur du projet de loi 10 :

- a. nombre de systèmes à intégrer;
- b. échéancier de l'intégration;
- c. coûts estimés de l'intégration.

RÉPONSE NO 37

L'adoption du projet de loi 10 est le point de départ de l'action ministérielle pour les ressources informationnelles, plus particulièrement :

- Optimiser l'organisation de services;
- Améliorer l'accès aux services;
- Soutenir la pertinence des soins;
- Implanter le financement axé sur le patient;
- Rationaliser les technologies de l'information;
- A priori, un seul système par domaine d'affaires pour le Québec;
- Indépendance envers les fournisseurs.

Depuis juillet 2015, le MSSS impose un moratoire sur toute démarche et projet visant l'acquisition, le développement ou l'évolution d'un système informatique en lien avec la gestion des activités cliniques, administratives et financières des établissements, incluant les systèmes comptables et d'approvisionnement.

Le Ministère a annoncé aux établissements, en décembre 2015, son orientation stratégique en technologie de l'information : des systèmes d'information unifiés. Le Ministère travaille actuellement à la mise en œuvre de son orientation stratégique avec le réseau et ses partenaires.

En 2015-2016, deux projets, à portée provinciale, ont été priorisés par le Ministère soit le déploiement du dossier clinique informatisé Cristal-Net et la mise en œuvre du financement axé sur le patient (FAP).

Concernant du DCI Cristal-Net, les projets de déploiement locaux sont financés à même les budgets disponibles en réaménageant les priorités. Quant aux travaux pour le FAP, tel qu'indiqué au Plan économique du Québec de mars 2017 en page A.44, le financement des travaux a été prévu notamment par la Provision pour moderniser les systèmes d'information dans le secteur de la santé du ministère des Finances.

Depuis 2016-2017, quatre projets ont été priorisés. Ces projets sont le Système de gestion des finances et de l'approvisionnement, le Système d'information de laboratoire, le Système d'information en endoscopie et le Centre de traitement informatique.

En 2017-2018, l'état d'avancement des projets d'unification à l'étude ou ayant débutés est le suivant :

- Dossier clinique informatisé Cristal-Net : Début du déploiement dans les établissements;
- Mise en œuvre du financement axé sur le patient (FAP) : Déploiement des sites pilotes;
- Système d'information en endoscopie : signature de contrats, suite à des appels d'offres publics;
- Système d'information de laboratoire unique : appel d'offres publics en cours;
- Système d'information - gestion des finances et de l'approvisionnement et Système d'information - gestion des ressources humaines et de la paie : finalisation des dossiers d'affaires;

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 38

Effectifs affectés au MSSS et aux établissements : budget, nombre de ETC et nombre de médecins (de famille et spécialistes), par région.

RÉPONSE NO 38

Depuis le 1^{er} avril 2016, l'unité de mesure utilisée pour le contrôle et le suivi des effectifs au MSSS est l'heure rémunérée, suivant une décision du conseil du Trésor du 17 mai 2016. Les données préliminaires de consommation d'heures rémunérées en date du 28 février 2018 est de 1 643,78 milliers d'heures. Cette donnée inclut le personnel du FRISSSS et du Commissaire à la santé et au bien-être.

Les informations sur les effectifs des établissements du réseau sont disponibles à l'adresse suivante (onglet A et B du document « Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux ») :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/>

Budget de rémunération figurant au livre des crédits 2017-2018 pour le MSSS incluant le Commissaire à la santé et au bien-être : 69 979 800 \$.

Source : SCT – Budget de dépenses 2017-2018

Budget de rémunération 2017-2018 pour le FRISSSS est de : 20 621 797 \$.

Source : Directrice des services administratifs - informatique

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 39

Effectifs en prêt de services : nombre de ETC et sources de financement.

RÉPONSE NO 39

Le nombre d'effectifs en prêt de services s'élève à 88 et ils entrent dans les dépenses de fonctionnement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 40

Nombre d'infirmières, d'infirmières auxiliaires, d'IPS et de préposés aux bénéficiaires à temps plein et à temps partiel dans le réseau de la santé et des services sociaux, au total ainsi que par région et par établissement, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018.

RÉPONSE NO 40

Nombre de personnes occupant un emploi d'infirmière, d'infirmière praticienne spécialisée, d'infirmière auxiliaire ou de préposé aux bénéficiaires dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, au 31 mars 2017.

Les données 2017-2018 seront disponibles à l'automne 2018.

	Temps complet	Temps partiel	Total
Infirmières	30 527	25 795	56 322
Infirmières auxiliaires	6 587	11 545	18 132
Préposés aux bénéficiaires	12 403	27 592	39 995
Total	49 517	64 932	114 449

Dans ce tableau, les IPS sont comptabilisées avec les infirmières. Pour le nombre d'IPS, voir la réponse à la question 72 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 41

Sommes dépensées pour la rémunération du personnel soignant autre que des médecins par catégorie d'emploi en 2017-2018.

RÉPONSE NO 41

Les informations sur la rémunération du personnel du réseau de la Santé et des Services sociaux pour 2016-2017 sont disponibles à l'adresse suivante (onglet D du document « Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux ») :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 42

Ventilation des primes octroyées aux professionnels de la santé autres que des médecins en 2017-2018, par catégorie d'emploi.

RÉPONSE NO 42

L'information sur les primes versées au personnel du réseau de la santé et des services sociaux en 2016-2017 est disponible à l'adresse suivante (onglet D du portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux) :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/>

QUESTION NO 43

Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) en médecine de famille et plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité pour chaque spécialité, par région, par établissement et par réseau local de services (RLS).

RÉPONSE NO 43

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 44

Titres d'emploi en veille ou jugés vulnérables dans le réseau de la santé, déficit projeté de main-d'œuvre et effectif requis – ventilés par région

RÉPONSE NO 44

La donnée présentée correspond au recrutement pour 2018-2019 pour les titres d'emploi en veille. La méthode qui évalue le recrutement projeté tient compte des départs prévus de la main-d'œuvre actuelle et du taux de rétention des arrivées propre à chaque titre d'emploi. Les départs comptent autant les départs du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) (retraite, démissions, etc.) que les changements de fonction à l'intérieur du RSSS. Le recrutement projeté sert à déterminer le nombre d'embauches requis pour maintenir le même niveau de services et combler les nouveaux besoins s'il y a lieu.

Recrutement projeté pour 2018-2019 pour les titres d'emploi en veille

Titres d'emplois en veille	2018-2019
Infirmière ¹	4 687
Infirmière praticienne spécialisée (IPS) ²	111
Pharmacien d'établissement	128
Psychologue	186
Travailleur social	813
Préposé aux bénéficiaires (PAB) ³	6 690
Auxiliaire aux services de santé et sociaux	808

¹Ne prend pas en compte les projets ratio.

²L'objectif d'atteindre 2000 IPS d'ici 2024-2025 est pris en compte.

³Les investissements en CHSLD ont été pris en compte.

Les hypothèses utilisées dans le modèle pour établir les besoins futurs de main-d'œuvre ont été établies sur la base des données des années antérieures. Les résultats montrent la situation projetée au niveau provincial pour l'ensemble du RSSS. Plusieurs éléments, dont des particularités régionales, peuvent teinter la situation précaire ou non d'un titre d'emploi. Bien que les données quantitatives jouent un rôle important, les données qualitatives permettent, de concert avec les données quantitatives, d'identifier les titres d'emploi en veille. Cette liste est dynamique et l'analyse annuelle des besoins de main-d'œuvre des différents titres d'emploi qu'on retrouve dans le RSSS peut faire en sorte que cette dernière se modifie selon la réalité et les projections.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 45

Budget d'opération et effectif, par catégorie d'emploi et par établissement, des CISSS, des CIUSSS et des établissements non fusionnés.

RÉPONSE NO 45

La réponse est fournie dans les tableaux joints.

Il s'agit des budgets initiaux 2017-2018. Les budgets finaux 2017-2018 ne seront pas disponibles avant quelques semaines, le temps de finaliser les derniers calculs et les conciliations nécessaires.

RÉPONSE NO 45

Budget initial 2017-2018

Établissements publics	Financement du MSSS (KS)
CISSS du Bas-St-Laurent	528 829
CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean	666 537
CIUSSS - Capitale-Nationale	998 491
CHU de Québec - Université Laval	799 568
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec - Université Laval	185 064
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	1 091 248
CIUSSS de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	1 042 660
Centre hospitalier de l'Université de Montréal / CHUM	736 271
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	656 851
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	576 983
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	975 330
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	718 377
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	910 005
Institut de Cardiologie de Montréal	132 058
Centre universitaire de santé McGill / CUSM	778 995
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	294 820
Institut Philippe-Pinel de Montréal	46 571
CISSS de l'Outaouais	635 092
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	355 230
CISSS de la Côte-Nord	263 535
CISSS des Îles	40 265
CISSS de la Gaspésie	242 469
CISSS de Chaudière-Appalaches	744 935
CISSS de Laval	631 553
CISSS de Lanaudière	714 346
CISSS des Laurentides	893 774
CISSS de la Montérégie-Centre	663 253
CISSS de la Montérégie-Est	785 657
CISSS de la Montérégie-Ouest	615 935

Effectifs des CISSS, CIUSSS et établissements non fusionnés en ETC en 2016-2017

Établissement	Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	Personnel non visé par la loi 30	Personnel d'encadrement et autres	Total
CISSS et CIUSSS	49 630	50 969	25 655	43 151	1235	7 643	178 283
Établissements non fusionnés	11 572	7 533	6 409	5 468	463	1 398	32 863
Établissements non visés par la Loi	562	889	515	819	29	197	3 011
Total général	61 764	59 411	32 579	49 438	1 727	9 238	214 157

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 46

Budget d'opération et effectif, par catégorie d'emploi et par établissement, dédiés aux centres jeunesse, aux centres de réadaptation en déficience physique (CRDP), aux centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) et aux centres de réadaptation en dépendance.

RÉPONSE NO 46

La réponse est fournie à la question no 45 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 47

Ventilation de l'annualisation des nouveaux services implantés au cours des trois dernières années par programme, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 47

La réponse à cette question est fournie dans le *Plan économique du Québec de mars 2018*.

Pour ce qui est de la demande de répartition par région et par établissement, cette information n'est pas disponible pour le moment.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 48

Coût de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux :

- a. Montant total;
- b. MSSS;
- c. CISSS et CIUSSS par mission / direction / programme-service;
- d. Établissements non fusionnés par mission / direction / programme-service.

RÉPONSE NO 48

**Coûts de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux
2016-2017**

Catégorie d'établissements	Montant
CISSS incluant CJ	495 801 026 \$
CIUSSS incluant CJ	585 577 491 \$
Établissements non fusionnés	211 292 130 \$
Établissements publics hors du projet de loi n° 10	54 543 214 \$
Établissements privés	62 306 511 \$
Total	1 409 520 372 \$

Source : Contour financier 2016-2017 excluant c/a 7992 et 7993.

Voir le détail par établissement en annexe.

Réponse no 48

Coûts de l'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux
2016-2017

Région	Corpo	Nom	Coûts
1	11045119	CISSS du Bas-Saint-Laurent	40 475 763 \$
7	11045218	CISSS de L'Outaouais	41 516 267 \$
8	11045226	CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	32 119 211 \$
9	11045234	CISSS de la Côte-Nord	25 493 021 \$
11	11044088	CISSS des Iles	3 363 564 \$
11	11045242	CISSS de la Gaspésie	16 807 102 \$
12	11045333	CISSS de Chaudière-Appalaches	57 723 234 \$
13	11045267	CISSS de Laval	37 871 336 \$
14	11045275	CISSS de Lanaudière	45 494 287 \$
15	11045283	CISSS des Laurentides	60 311 277 \$
16	11045291	CISSS de la Montérégie-Centre	43 152 546 \$
16	11045309	CISSS de la Montérégie-Est	52 941 009 \$
16	11045317	CISSS de la Montérégie-Ouest	38 532 409 \$
TOTAL DES CISSS			495 801 026 \$
2	11045127	CIUSSS du Saguenay Lac Saint-Jean	49 114 028 \$
3	11045135	CIUSSS de la Capitale Nationale	69 450 385 \$
4	11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	76 602 104 \$
5	11045150	CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	72 378 945 \$
6	11045168	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	51 784 439 \$
6	11045176	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	42 976 112 \$
6	11045184	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	112 981 340 \$
6	11045192	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	47 444 763 \$
6	11045200	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	62 845 375 \$
TOTAL DES CIUSSS			585 577 491 \$
3	11045051	CHU de Québec - Université Laval	61 286 074 \$
3	13623616	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec	10 754 334 \$
6	11042918	Centre hospitalier de l'Université de Montréal	45 242 529 \$
6	12431656	Institut de cardiologie de Montréal	9 674 193 \$
6	12599213	Centre universitaire de santé McGill	57 778 016 \$
6	12694659	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	22 375 664 \$
6	12797577	Institut Philippe-Pinel de Montréal	3 423 419 \$
9	11043866	CLSC Naskapi	757 901 \$
TOTAL des établissements non fusionnés			211 292 130 \$
10	11042686	Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	7 080 300 \$
17	12730628	Centre de santé Tulattavik de l'Ungava	5 852 117 \$
17	14665293	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	8 907 637 \$
17	18456327	Centre de santé Inuulitsivik - Inuulitsivik Health Center	7 616 356 \$
18	16258899	Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	25 086 804 \$
TOTAL des établissements publics hors du projet de loi n° 10			54 543 214 \$
2	23182884	Foyer St-François	449 753 \$
3	13027073	Centre d'hébergement du Boisé	767 264 \$
3	25457094	Hôpital Ste-Monique	597 916 \$
3	27508456	Centre d'hébergement St-Jean-Eudes	1 362 040 \$
3	28694321	Centre hospitalier St-François	128 318 \$
3	51230175	Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes	838 948 \$
3	54583091	CHSLD Vigî Saint-Augustin	666 523 \$
4	29490414	Foyer St-Anges de Ham-Nord	260 071 \$
4	51225563	CHSLD Vigî Les Chutes	451 415 \$
5	51230506	CHSLD Vigî Shermont	424 017 \$
5	51233104	Centre d'hébergement Champlain-Maison-Rose-Blanche	470 027 \$
6	11042280	Centre Le Cardinal	1 153 829 \$
6	11044823	Centre de d'hébergement de la Maison-Saint-Joseph	837 456 \$
6	11755501	CHSLD Providence Notre-Dame de Lourdes	1 657 010 \$
6	12114922	Atelier Le Fil d'Ariane	168 969 \$
6	12326849	Résidence Angélica	2 166 134 \$
6	12366043	CHSLD Bayview inc.	703 739 \$
6	12383907	Résidence Berthiaume-Dutremblay	2 371 405 \$
6	12452645	Hôpital Marie-Clara	2 558 690 \$
6	12453676	Clinique communautaire de Pointe-St-Charles	1 207 412 \$

**Coûts de l'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux
2016-2017**

Région	Corpo	Nom	Coûts
6	12562179	Maison Élisabeth	436 238 \$
6	12652384	Hàvre-Jeunesse	247 986 \$
6	13000732	Les Cèdres - Centre d'accueil pour personnes âgées	449 808 \$
6	13506472	Hôpital Shriners pour enfants	3 590 111 \$
6	15103658	Centre d'accueil Le programme de Portage	1 218 533 \$
6	29530060	CHSLD Bourget	705 205 \$
6	29530078	CHSLD Bussey	339 414 \$
6	29732187	Villa Médica	3 076 034 \$
6	51218162	CHSLD Le Royer	323 032 \$
6	51225407	CHSLD Vigi Reine-Élisabeth	969 881 \$
6	51227957	CHSLD St-Georges	2 582 009 \$
6	51232627	CHSLD Vigi Marie-Claret	452 175 \$
6	51234003	CHSLD Saint-Vincent-Marie	554 060 \$
6	51234300	Centre d'hébergement Champlain-de-Gouin	691 786 \$
6	54583208	CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux	971 277 \$
6	54583232	CHSLD Vigi Pierrefonds	445 088 \$
6	54982822	Centre d'hébergement Champlain Marie-Victorin	1 961 681 \$
6	55477988	CHSLD Vigi Mont-Royal	1 466 908 \$
7	51223311	Centre d'hébergement Champlain Gatineau	570 276 \$
7	51223329	CHSLD Vigi de l'Outaouais	766 989 \$
12	13317037	Pavillon Bellevue	432 843 \$
12	26370254	Centre accueil St-Joseph Lévis	1 046 962 \$
12	51224921	Centre d'hébergement Champlain-Chanoine-Audet	655 937 \$
12	51232122	Centre d'hébergement Champlain-de-L'Assomption	664 395 \$
12	51232619	Centre d'accueil Le programme de Portage	184 685 \$
12	54601018	CHSLD Vigi Notre-Dame de Lourdes	373 444 \$
13	12825188	Résidence Riviera	962 504 \$
13	13625587	Manoir St-Patrice	739 024 \$
13	51223204	CHSLD Vigi l'Orchidée blanche	841 762 \$
13	51230183	Centre d'hébergement Champlain-de-Saint-François	304 016 \$
13	51233997	CHSLD St-Jude	1 420 254 \$
13	53956983	Santé Courville de Laval	717 028 \$
14	11043791	CHSLD de la Côte Boisée	1 548 965 \$
14	12653192	CHSLD Heather	831 058 \$
14	51223337	CHSLD Vigi Yves-Blais	757 666 \$
14	51230217	Centre d'hébergement Champlain Le Château	361 897 \$
15	51223303	Centre d'hébergement Champlain-de-la-Villa-Soleil	1 275 337 \$
15	51231215	CHSLD Vigi Deux-Montagnes	519 263 \$
16	13578448	Accueil du Rivage	337 913 \$
16	27368703	Centre d'accueil Marcelle Ferron	2 281 680 \$
16	28609360	Résidence Sorel-Tracy	393 511 \$
16	51223345	CHSLD Vigi Brossard	571 333 \$
16	51225993	Santé Courville de Waterloo	197 877 \$
16	51230209	Centre d'hébergement Champlain Jean-Louis-Lapierre	716 779 \$
16	51232635	Centre d'hébergement Champlain-des-Pommetiers	923 323 \$
16	54661442	CHSLD Vigi Montérégie	565 064 \$
16	54780366	CH Kateri Memorial - Tehsakotitsen: Tha	1 023 657 \$
16	54982830	CHSLD Champlain-de-Châteauguay	598 907 \$
TOTAL des établissements privés			62 306 511 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 49

Ventilation des dépenses autres que salariales et des revenus.

RÉPONSE NO 49

La réponse se retrouve au document *Budget de dépenses 2018-2019 (Crédits des ministères et organismes)* ainsi que dans les *Comptes de la santé 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 50

Ventilation des coûts de système par programme ou poste de dépenses, plus précisément : à combien sont estimés les coûts de système pour maintenir les programmes et les services actuels?

RÉPONSE NO 50

La réponse à cette question est fournie dans le volume *Crédits des ministères et organismes du Budget de dépenses 2018-2019*.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 51

Pour les chirurgies, coûts par région et par type d'intervention :

- hanche;
- genou;
- cataracte;
- bariatrique;
- autre.

RÉPONSE NO 51

Le programme d'accès à la chirurgie ne distingue plus les chirurgies d'un jour et les hospitalisations depuis 2012-2013.

**Montants financés par le MSSS par région
pour le programme d'accès à la chirurgie 2016-2017**
(en millions de dollars)

Région	Chirurgies bariatriques	Chirurgies de la hanche	Chirurgies du genou	Chirurgies de la cataracte	Autres chirurgies	Total
Bas-Saint-Laurent	2,0 \$	0,6 \$	1,3 \$	0,6 \$	1,2 \$	5,7 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,7 \$	1,0 \$	2,0 \$	1,7 \$	-0,9 \$	4,4 \$
Capitale-Nationale	2,5 \$	1,7 \$	1,8 \$	1,5 \$	30,9 \$	38,3 \$
Mauricie-et-Centre-du-Québec	1,9 \$	2,2 \$	4,5 \$	1,4 \$	4,1 \$	14,1 \$
Estrie	0,5 \$	1,3 \$	2,0 \$	1,4 \$	10,1 \$	15,3 \$
Montréal	4,4 \$	7,6 \$	11,3 \$	3,1 \$	39,3 \$	65,8 \$
Outaouais	0,0 \$	1,0 \$	2,1 \$	1,1 \$	5,4 \$	9,7 \$
Abitibi-Témiscamingue	0,6 \$	0,6 \$	1,0 \$	0,1 \$	-0,3 \$	2,0 \$
Côte-Nord	0,0 \$	0,5 \$	0,8 \$	0,3 \$	0,8 \$	2,4 \$
Nord-du-Québec	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	0,0 \$	0,2 \$	0,7 \$	0,3 \$	0,5 \$	1,7 \$
Chaudières-Appalaches	0,0 \$	2,2 \$	4,3 \$	0,9 \$	5,0 \$	12,4 \$
Laval	0,9 \$	0,4 \$	0,7 \$	0,9 \$	2,3 \$	5,2 \$
Lanaudière	1,1 \$	1,0 \$	1,9 \$	2,1 \$	7,6 \$	13,7 \$
Laurentides	0,0 \$	2,4 \$	4,3 \$	0,7 \$	12,2 \$	19,7 \$
Montréal	1,6 \$	4,1 \$	6,7 \$	2,6 \$	16,3 \$	31,3 \$
Grand total	16,4 \$	26,7 \$	45,6 \$	18,5 \$	134,4 \$	241,7 \$

Note :

La colonne « Autres chirurgies » inclut :

- toutes les autres chirurgies du programme d'accès à la chirurgie;
- les injections intravitréennes pour la dégénérescence maculaire liée à l'âge;
- les autres règlements dont les bandes pour les chirurgies bariatriques;

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 52

Nombre de chirurgies réalisées, par type de chirurgie, par établissement et par année, au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 52

Le nombre de chirurgies réalisées, par type de chirurgie pour 2017-2018 est présenté dans le tableau suivant (Source : SIMASS, consulté le 4 avril 2018).

Catégorie	2017-2018
Hanche	7799
Genou	11809
Cataracte	103755
Un jour	228816
Avec hospitalisation	99841
Bariatrique	3992
Chirurgie cardiaque *	4397*

* Source : SGAS données en date du 11 novembre 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 53

Nombre de chirurgies pratiquées dans le privé au service du public sans frais pour les patients en 2016-2017 et en 2017-2018.

RÉPONSE NO 53

En 2017-2018, une entente était signée avec la région de Laval.

Région	2017-2018
Laval*	3158

* Données en date du 3 mars 2017

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 54

Pour chaque type de chirurgie, incluant notamment la chirurgie de la cataracte et la neurochirurgie, par région et par établissement, en 2016-2017 et en 2017-2018 :

- a. Coût moyen;
- b. Durée moyenne de séjour;
- c. Nombre de chirurgies effectuées.

RÉPONSE NO 54

Les dernières informations disponibles sont celles de 2016-2017.

La répartition des chirurgies par établissement et catégorie majeure de diagnostics (CMD) se trouve en annexe. La neurochirurgie correspond à la CMD 01 (maladies et troubles du système nerveux) dans cette annexe.

En 2016-2017, le coût direct moyen d'une chirurgie de la cataracte est de 864 \$. Ce montant n'inclut pas les coûts indirects de l'établissement. Ces chirurgies sont effectuées en chirurgie d'un jour et représentent un volume provincial de plus de 109 000 cas en 2016-2017. Elles font partie de la CMD 02 (maladies et troubles de l'œil).

Total provincial excluant les régions nordiques (10, 17 et 18)

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	6459	12,2	3,54	13 799 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	1005	2,8	1,07	4 182 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	8453	3,2	1,33	5 160 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	5143	11,9	3,27	12 717 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	35964	6,5	2,84	11 048 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	29091	6,9	1,75	6 799 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	7963	5,8	1,62	6 303 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	48771	6,9	2,26	8 803 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	4512	4,9	1,63	6 359 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	6981	3,0	1,46	5 666 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	9647	5,3	1,49	5 789 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	5263	2,9	0,94	3 645 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	12688	2,8	1,05	4 104 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	23079	3,2	0,70	2 713 \$	
15	Nouveau-nés	280	67,4	22,05	85 872 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	524	12,5	2,83	11 011 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	1774	17,4	4,23	16 470 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	1498	16,4	3,10	12 072 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	297	46,7	4,83	18 789 \$	
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	10	30,1	6,82	26 562 \$	
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	1541	9,6	2,18	8 472 \$	
22	Brûlures	145	22,7	6,44	25 083 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infli. santé	924	14,2	3,23	12 562 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	784	17,3	5,38	20 940 \$	
TOTAL		212796	6,3	2,01	7 813 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Total provincial excluant les régions nordiques (10, 17 et 18)

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	9109	0,77	748 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	117079	0,94	911 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	30850	1,01	985 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	364	1,74	1 695 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	2916	2,85	2 766 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	27730	1,07	1 036 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	9372	1,51	1 467 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	50617	1,34	1 306 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	21061	1,53	1 482 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	668	1,88	1 823 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	12993	1,16	1 128 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	7431	1,20	1 162 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	19412	1,09	1 057 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	3490	0,72	702 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	390	1,56	1 518 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	948	1,66	1 612 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	299	1,29	1 249 \$		
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	6	1,17	1 140 \$		
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	1105	1,45	1 412 \$		
22	Brûlures	42	1,63	1 580 \$		
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infli. santé	1943	1,08	1 046 \$		
25	Lésions traumatiques multiples	2	2,12	2 061 \$		
TOTAL		317827	1,12	1 089 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	18	11,1	2,76	10 736 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	15	3,1	1,21	4 710 \$
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	89	1,9	0,92	3 573 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	93	11,7	3,38	13 158 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	225	2,5	1,79	6 983 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	826	5,1	1,53	5 973 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	249	3,8	1,15	4 459 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1294	4,5	1,88	7 308 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	108	3,5	1,54	6 006 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	432	2,1	1,49	5 816 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	349	2,7	0,97	3 773 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	149	2,6	0,87	3 383 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	300	2,5	0,98	3 824 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	479	3,3	0,67	2 617 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	15	3,7	1,39	5 423 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	27	5,8	1,80	7 023 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	21	11,8	3,11	12 106 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	1	33,0	3,14	12 241 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	33	8,0	1,81	7 058 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	23	14,5	4,30	16 732 \$
25	Lésions traumatiques multiples	15	13,0	4,84	18 842 \$
TOTAL		4761	4,0	1,49	5 818 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	548	0,67	649 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	3560	0,94	911 \$	
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	520	0,82	793 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	101	3,17	3 078 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	758	1,07	1 043 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	216	1,51	1 472 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1170	1,25	1 211 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	435	1,54	1 498 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	4	1,63	1 586 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	267	1,14	1 105 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	214	1,06	1 026 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	511	1,06	1 030 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	70	0,74	720 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	2	1,58	1 534 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	15	1,65	1 601 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	11	1,28	1 240 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	23	1,45	1 412 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	39	1,08	1 046 \$	
TOTAL		8464	1,06	1 029 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	153	10,1	3,22	12 549 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	6	2,5	1,35	5 251 \$	
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	243	1,9	1,07	4 168 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	180	11,8	3,06	11 922 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1378	5,1	2,39	9 326 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1126	5,2	1,58	6 154 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	274	3,7	1,12	4 343 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2222	4,6	2,00	7 776 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	182	3,3	1,43	5 588 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	284	2,4	1,38	5 367 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	352	3,7	1,11	4 304 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	168	3,4	0,97	3 793 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	662	3,0	1,05	4 073 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	685	3,1	0,68	2 650 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	18	12,2	2,43	9 471 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	36	13,3	2,95	11 487 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	44	8,6	2,10	8 191 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	9	40,6	4,78	18 607 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	61	11,3	2,94	11 433 \$	
22	Brûlures	1	13,0	2,81	10 931 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infi. santé	40	10,7	2,72	10 587 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	31	10,5	3,84	14 954 \$	
TOTAL		8155	4,7	1,74	6 778 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	600	0,70	683 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	6010	0,89	867 \$		
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1173	0,90	870 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	55	1,58	1 535 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	72	1,59	1 545 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	846	1,09	1 061 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	373	1,50	1 461 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2526	1,27	1 237 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	867	1,53	1 491 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	5	1,60	1 560 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	574	1,14	1 112 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	286	1,29	1 257 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	976	1,09	1 063 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	189	0,74	718 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	17	1,57	1 522 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	40	1,66	1 611 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	11	1,25	1 217 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	57	1,46	1 414 \$		
22	Brûlures	3	1,63	1 580 \$		
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infi. santé	63	1,08	1 046 \$		
25	Lésions traumatiques multiples	2	2,12	2 061 \$		
TOTAL		14745	1,06	1 026 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	1269	9,3	3,11	12 128 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	401	2,4	1,05	4 074 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1940	3,2	1,35	5 242 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	357	12,8	3,34	13 009 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	2170	7,3	2,62	10 214 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	3250	6,2	1,67	6 503 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	923	5,2	1,53	5 949 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	4795	8,0	2,50	9 723 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	756	4,8	1,63	6 335 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	436	3,5	1,37	5 336 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	1259	6,1	1,77	6 886 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	595	3,0	1,17	4 575 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1260	3,0	1,13	4 394 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	2538	4,1	0,78	3 043 \$
15	Nouveaux-nés	70	69,5	22,37	87 121 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	51	15,6	3,20	12 445 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	301	21,2	5,28	20 555 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	184	14,8	2,95	11 486 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	27	47,9	5,06	19 720 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	3	30,7	6,93	26 985 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	211	7,8	1,85	7 196 \$
22	Brûlures	49	29,3	8,40	32 701 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	163	19,7	4,16	16 212 \$
25	Lésions traumatiques multiples	170	17,8	5,80	22 576 \$
TOTAL		23178	6,8	2,04	7 950 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	384	1,27	1 233 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	11734	1,01	978 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	4352	1,80	1 754 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	25	1,80	1 750 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	238	2,56	2 485 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	2555	1,07	1 037 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	734	1,51	1 471 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	4944	1,48	1 442 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	2504	1,56	1 516 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	139	1,60	1 557 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	1631	1,15	1 116 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	851	1,25	1 214 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1442	1,15	1 122 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	140	0,74	716 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	31	1,55	1 510 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	80	1,66	1 611 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	34	1,28	1 247 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	192	1,46	1 418 \$	
22	Brûlures	16	1,63	1 580 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	262	1,08	1 046 \$	
TOTAL		32288	1,29	1 253 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 03 Capitale-Nationale
CIUSSS de la Capitale-Nationale

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	1	6,0	2,08	8 080 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	5	1,4	0,63	2 472 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	8,0	1,84	7 155 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	92	6,1	1,54	5 980 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	25	3,2	0,96	3 747 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	4	9,0	1,94	7 574 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	4	9,5	1,62	6 311 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	8	3,3	0,80	3 103 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	7	4,1	0,77	2 992 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	40	2,9	0,92	3 589 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	49	2,7	0,61	2 357 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut.tum., chimio/radioth.	2	7,5	2,60	10 133 \$
21	Empoison., intox., aut.blessures/complic.trait.	1	7,0	2,54	9 876 \$
23	Réadapt., posture, aut.facteurs infli.santé	2	5,0	1,71	6 645 \$
TOTAL		241	4,4	1,15	4 461 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 03 Capitale-Nationale
CIUSSS de la Capitale-Nationale

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	69	0,64	626 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	239	0,89	864 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	67	0,93	904 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	29	1,19	1 152 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	214	0,87	845 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	58	1,51	1 465 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	75	1,00	975 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	11	1,21	1 177 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	1	1,87	1 820 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	9	1,15	1 117 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	13	1,07	1 042 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	53	1,04	1 014 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1	0,61	598 \$	
16	Mal./tr. du sang, org.hémat., syst.immunit.	2	1,58	1 534 \$	
21	Empoison., intox., aut.blessures/complic.trait.	1	1,49	1 444 \$	
23	Réadapt., posture, aut.facteurs infli.santé	13	1,08	1 046 \$	
TOTAL		855	0,95	928 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	18	6,4	2,16	8 404 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	11	4,5	1,52	5 905 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	700	8,3	2,78	10 819 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	6969	5,9	2,97	11 579 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	187	10,3	2,39	9 325 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	76	4,3	1,33	5 169 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	24	13,9	3,52	13 722 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	5	46,6	4,67	18 202 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	633	4,1	1,68	6 529 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	2	12,0	2,52	9 816 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1	31,0	4,39	17 106 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1	23,0	4,24	16 518 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	14	3,4	1,60	6 238 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	35	9,1	2,89	11 246 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	60	18,7	4,04	15 713 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	1	16,0	4,09	15 931 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	33	8,5	2,17	8 466 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	9	13,7	2,88	11 217 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	2	23,0	4,54	17 678 \$	
TOTAL		8781	6,2	2,84	11 056 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1,58	1 535 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	31	1,14	1 105 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	29	1,48	1 441 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	1	1,87	1 820 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	3	1,58	1 534 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	1	1,65	1 601 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	15	1,49	1 444 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	3	1,08	1 046 \$	
TOTAL		84	1,35	1 314 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	358	11,3	3,22	12 536 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	26	2,9	1,02	3 965 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	465	1,8	0,95	3 700 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	223	11,1	3,11	12 104 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	697	6,9	2,47	9 611 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1800	5,7	1,58	6 172 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	449	2,7	0,94	3 673 \$	
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	3836	6,3	2,11	8 221 \$	
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	159	4,9	1,51	5 889 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	481	1,9	1,42	5 544 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	693	4,5	1,23	4 804 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	390	3,2	0,89	3 462 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	715	2,2	0,96	3 733 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1040	2,6	0,63	2 472 \$	
16	Mal./tr. du sang,org. hémat.,syst. immunit.	20	10,2	2,88	11 220 \$	
17	Mal./tr. lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	59	13,1	3,13	12 172 \$	
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	64	12,3	2,37	9 217 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	17	33,5	3,33	12 971 \$	
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	123	6,4	1,57	6 111 \$	
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	50	15,4	3,33	12 973 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	55	13,5	4,30	16 726 \$	
TOTAL		11720	5,4	1,70	6 621 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	637	0,72	702 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	6852	0,90	877 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	2968	0,87	844 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	27	1,58	1 535 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	212	3,91	3 805 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1935	1,12	1 086 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	698	1,51	1 467 \$	
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	3291	1,39	1 352 \$	
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	1264	1,51	1 464 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	68	3,31	3 215 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	1212	1,14	1 109 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	806	1,08	1 047 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1585	1,09	1 056 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	231	0,72	703 \$	
16	Mal./tr. du sang,org. hémat.,syst. immunit.	33	1,56	1 520 \$	
17	Mal./tr. lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	58	1,65	1 601 \$	
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	17	1,27	1 232 \$	
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	51	1,47	1 433 \$	
22	Brûlures	1	1,63	1 580 \$	
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	87	1,08	1 046 \$	
TOTAL		22033	1,11	1 080 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	538	10,2	3,15	12 273 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	85	2,0	0,94	3 658 \$
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	489	3,2	1,20	4 674 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	270	12,2	3,04	11 857 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	3307	5,1	2,46	9 585 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1831	6,1	1,63	6 329 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	599	5,3	1,58	6 170 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3115	6,6	2,16	8 408 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	293	5,9	1,77	6 900 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	239	3,0	1,48	5 758 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	573	4,0	1,41	5 475 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	413	2,7	0,93	3 610 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	897	2,7	1,05	4 092 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1175	3,5	0,73	2 840 \$
15	Nouveau-nés	12	55,6	18,15	70 687 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	22	5,4	1,75	6 832 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	63	13,5	3,04	11 820 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	107	16,4	3,26	12 688 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	18	69,7	6,12	23 841 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	105	8,9	2,30	8 964 \$
22	Brûlures	4	5,8	1,00	3 883 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	38	7,0	1,90	7 411 \$
25	Lésions traumatiques multiples	65	14,8	4,81	18 717 \$
TOTAL		14258	5,7	1,92	7 476 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	963	0,72	700 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	8239	0,92	898 \$	
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1981	0,94	915 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	14	1,49	1 450 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	322	6,85	6 654 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1826	1,11	1 078 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	532	1,51	1 466 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3576	1,29	1 251 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1447	1,45	1 411 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	43	1,58	1 540 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	650	1,16	1 127 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	462	1,05	1 025 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1176	1,10	1 065 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	261	0,71	690 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	29	1,57	1 525 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	74	1,66	1 612 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	24	1,32	1 280 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	74	1,45	1 414 \$	
22	Brûlures	3	1,63	1 580 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	181	1,08	1 046 \$	
TOTAL		21877	1,15	1 120 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	5	110,8	17,46	67 971 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	1	1,0	0,57	2 204 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	120	2,5	1,16	4 507 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	18	43,6	8,58	33 418 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	49	18,2	4,49	17 481 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	951	7,6	1,82	7 087 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	324	4,5	1,14	4 458 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1794	7,5	2,26	8 815 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	203	4,1	1,53	5 976 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	67	3,3	1,21	4 717 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	248	8,8	1,64	6 371 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	292	2,7	0,74	2 899 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	751	2,5	0,95	3 693 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	2497	3,1	0,65	2 515 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	6	9,0	1,94	7 536 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	23	38,0	5,83	22 708 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	29	29,9	4,76	18 548 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	12	81,3	7,71	30 027 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	27	11,5	2,68	10 453 \$
22	Brûlures	1	2,0	0,89	3 461 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	13	12,8	2,41	9 390 \$
25	Lésions traumatiques multiples	5	19,2	4,07	15 835 \$
TOTAL		7436	5,6	1,43	5 554 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	390	0,72	697 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	5445	0,89	867 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	706	0,88	860 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	6	1,53	1 489 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	94	1,19	1 158 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1773	1,08	1 050 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	570	1,51	1 464 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2982	1,40	1 358 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1089	1,49	1 448 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	10	1,72	1 672 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	594	1,14	1 109 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	249	1,13	1 095 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1829	1,09	1 057 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	414	0,71	689 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	13	1,54	1 499 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	32	1,65	1 601 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	3	1,25	1 217 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	23	1,43	1 388 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	48	1,08	1 046 \$	
TOTAL		16270	1,10	1 067 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	158	26,4	5,66	22 034 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	41	3,8	1,45	5 660 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	198	7,4	2,21	8 609 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	60	25,6	5,32	20 721 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1246	9,3	3,50	13 645 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	747	9,9	2,08	8 090 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	258	5,8	1,79	6 984 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1285	8,4	2,43	9 481 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	130	3,5	1,63	6 345 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	346	1,7	1,12	4 360 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	257	4,3	1,32	5 131 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	111	1,7	1,05	4 089 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	465	3,5	1,19	4 622 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1339	3,8	0,74	2 868 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	11	6,1	1,84	7 182 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	88	13,9	3,71	14 461 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	45	36,7	5,82	22 655 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	14	59,6	5,92	23 051 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	2	21,5	4,12	16 040 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	33	19,9	2,85	11 101 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs inf. santé	5	14,2	3,78	14 710 \$
25	Lésions traumatiques multiples	5	13,0	4,83	18 802 \$
TOTAL		6844	7,7	2,14	8 335 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	7	1,86	1 807 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	4083	1,03	1 002 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	183	1,21	1 177 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	2	1,58	1 535 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	112	1,64	1 594 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	227	1,08	1 046 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	126	1,49	1 453 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	288	1,54	1 501 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	513	1,63	1 588 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	32	1,60	1 554 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	228	1,17	1 134 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	50	1,28	1 246 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	178	1,13	1 098 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	10	0,70	678 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	24	1,57	1 523 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	45	1,66	1 618 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	7	1,25	1 217 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	30	1,47	1 431 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs inf. santé	29	1,08	1 046 \$	
TOTAL		6174	1,16	1 123 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	11	49,0	7,50	29 217 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	2	2,5	0,85	3 312 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	115	1,5	1,27	4 961 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	45	21,7	4,60	17 916 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	51	15,4	3,54	13 798 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	406	8,1	1,85	7 215 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	115	4,1	1,12	4 373 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1101	7,3	2,30	8 947 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	26	5,7	1,58	6 141 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	56	2,2	1,03	4 021 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	13	17,1	2,45	9 553 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	21	1,6	0,68	2 633 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	53	2,5	1,02	3 971 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	11	1,4	0,53	2 062 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	6	10,7	2,87	11 192 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	11	14,4	3,45	13 419 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	14	13,5	2,75	10 724 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	1	26,0	4,77	18 594 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	13	4,5	1,61	6 251 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	8	43,0	5,49	21 381 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	2	9,5	2,82	10 998 \$	
TOTAL		2081	7,6	2,12	8 240 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	246	0,70	678 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	1401	0,89	870 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1011	0,76	735 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1,11	1 075 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	34	2,32	2 258 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	534	1,06	1 027 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	177	1,51	1 464 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	853	1,31	1 276 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	198	1,30	1 265 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	79	1,15	1 122 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	81	1,11	1 077 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	74	1,03	1 002 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	13	0,71	687 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	5	1,48	1 442 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	16	1,65	1 601 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	17	1,38	1 346 \$		
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	21	1,08	1 046 \$		
TOTAL		4761	1,01	985 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	478	14,9	4,36	16 970 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	19	2,4	1,05	4 102 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	159	5,5	1,85	7 206 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	283	13,5	3,51	13 656 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1843	7,3	3,02	11 771 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1274	7,9	1,84	7 156 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	242	5,9	1,36	5 302 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3784	7,2	2,44	9 490 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	133	5,8	1,66	6 465 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	566	3,3	1,68	6 545 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	290	7,4	1,60	6 238 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	287	3,2	1,02	3 960 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	507	2,7	1,01	3 926 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	661	2,9	0,63	2 460 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	27	5,6	1,67	6 511 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	59	17,4	4,67	18 178 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	82	15,4	2,84	11 072 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	10	85,5	6,32	24 621 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	93	10,6	2,08	8 100 \$	
22	Brûlures	1	12,0	3,53	13 732 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	57	6,4	2,73	10 613 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	136	19,2	6,71	26 116 \$	
TOTAL		10991	7,3	2,33	9 067 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	121	0,99	965 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	3842	0,90	870 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	573	1,10	1 065 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	14	1,55	1 502 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	73	1,21	1 174 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1890	1,10	1 065 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	733	1,51	1 465 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2250	1,34	1 299 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1235	1,55	1 508 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	103	1,62	1 579 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	415	1,15	1 123 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	88	1,08	1 049 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1085	1,06	1 033 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	14	0,71	687 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	25	1,59	1 547 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	27	1,65	1 601 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	12	1,32	1 280 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	57	1,47	1 424 \$		
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	42	1,08	1 046 \$		
TOTAL		12599	1,15	1 121 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	209	15,1	3,46	13 469 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	72	2,9	1,09	4 261 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	218	4,7	1,55	6 029 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	254	12,2	3,17	12 348 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	777	7,8	2,55	9 937 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1592	8,4	1,92	7 484 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	383	5,9	1,42	5 518 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2433	9,6	2,49	9 682 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	197	6,1	1,64	6 381 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	158	5,8	1,58	6 147 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	650	6,7	1,71	6 664 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	413	2,4	0,75	2 933 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	687	2,7	1,05	4 087 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	901	3,1	0,72	2 809 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	13	15,5	3,47	13 526 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	209	31,5	6,49	25 275 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	87	18,4	3,12	12 131 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	19	41,4	5,30	20 658 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	57	10,5	2,26	8 784 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	30	6,6	2,25	8 752 \$
25	Lésions traumatiques multiples	11	23,2	4,60	17 931 \$
TOTAL		9370	8,0	2,02	7 882 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	600	0,77	748 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	8470	1,03	1 004 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1228	0,97	941 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	2	1,34	1 305 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	78	1,29	1 254 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	857	1,05	1 019 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	334	1,50	1 461 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1877	1,30	1 263 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1121	1,49	1 448 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	9	1,47	1 434 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	617	1,18	1 149 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	197	1,12	1 093 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	558	1,14	1 105 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	139	0,70	685 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	10	1,58	1 534 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	48	1,66	1 609 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	23	1,32	1 283 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	1	1,17	1 140 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	100	1,47	1 432 \$	
22	Brûlures	1	1,63	1 580 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	87	1,08	1 046 \$	
TOTAL		16357	1,11	1 074 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	2	28,0	5,02	19 531 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	5475	5,5	2,94	11 436 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	2	3,0	1,39	5 407 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	2	3,5	1,42	5 519 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	31	13,6	2,18	8 493 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	43	6,0	1,79	6 988 \$
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infli. santé	3	15,7	3,06	11 923 \$
TOTAL		5558	5,6	2,92	11 384 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1	1,54	1 499 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	1	1,25	1 217 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	12	1,49	1 444 \$	
TOTAL		14	1,47	1 431 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	1017	11,6	3,64	14 158 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	71	2,4	1,03	4 027 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	454	5,7	1,90	7 387 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	919	12,2	3,54	13 767 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	3387	7,5	3,14	12 225 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1500	12,0	2,58	10 034 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	780	14,2	3,80	14 802 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1560	10,1	2,73	10 612 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	531	4,8	1,75	6 797 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	408	4,6	1,61	6 259 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	806	6,3	1,74	6 760 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	159	4,9	1,19	4 615 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1054	4,5	1,29	5 038 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	826	2,9	0,74	2 864 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	40	12,0	2,55	9 914 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	320	8,4	3,02	11 755 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	139	16,2	2,94	11 439 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	15	52,2	4,92	19 161 \$
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	1	41,0	15,07	58 692 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	125	10,8	2,38	9 264 \$
22	Brûlures	66	21,6	6,47	25 204 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infli. santé	75	4,7	2,19	8 545 \$
25	Lésions traumatiques multiples	7	13,7	3,09	12 036 \$
TOTAL		14260	8,6	2,61	10 162 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	627	0,81	788 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	6822	1,05	1 019 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	926	1,21	1 180 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	110	1,77	1 722 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	42	1,56	1 519 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	722	0,99	959 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	158	1,53	1 484 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2306	1,34	1 300 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1469	1,57	1 526 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	23	2,05	1 996 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	1119	1,20	1 167 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	758	1,88	1 828 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	835	1,17	1 141 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	44	0,68	661 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	1,55	1 509 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	48	1,68	1 633 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	24	1,33	1 290 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	65	1,44	1 404 \$	
22	Brûlures	2	1,63	1 580 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infli. santé	63	1,08	1 046 \$	
TOTAL		16182	1,21	1 173 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	1239	12,4	3,79	14 753 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	82	6,2	1,50	5 842 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	774	5,3	1,83	7 108 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	588	10,3	3,05	11 867 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	2771	8,2	3,39	13 204 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1695	8,0	2,06	8 008 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	425	12,1	2,91	11 345 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2012	6,9	2,64	10 286 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	237	4,6	1,58	6 145 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	914	2,5	1,47	5 711 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	601	6,5	2,12	8 260 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	321	2,2	0,88	3 431 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	574	3,6	1,18	4 579 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1074	4,0	0,80	3 106 \$	
15	Nouveau-nés	71	67,4	22,22	86 526 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	44	24,0	5,05	19 672 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	203	18,9	4,65	18 093 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	148	17,3	3,22	12 545 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	13	42,8	3,76	14 656 \$	
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	1	1,0	3,62	14 096 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	121	18,9	3,91	15 222 \$	
22	Brûlures	1	6,0	1,39	5 415 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infli. santé	98	9,9	2,65	10 325 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	146	19,8	5,81	22 633 \$	
TOTAL		14153	8,1	2,62	10 212 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	263	0,98	952 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	6740	0,97	940 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1317	0,98	955 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	26	1,70	1 648 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	157	1,60	1 555 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1150	1,12	1 086 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	311	1,52	1 477 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1638	1,43	1 388 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	863	1,48	1 439 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	60	1,61	1 562 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	447	1,22	1 188 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	790	1,13	1 095 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	944	0,97	948 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	187	0,76	735 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	31	1,57	1 525 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	58	1,67	1 621 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	21	1,29	1 253 \$		
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	3	1,17	1 140 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	50	1,48	1 440 \$		
22	Brûlures	4	1,63	1 580 \$		
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infli. santé	467	1,08	1 046 \$		
TOTAL		15527	1,10	1 070 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	123	10,4	3,45	13 422 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	42	2,1	0,98	3 803 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	483	2,7	1,05	4 070 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	35	8,9	2,63	10 253 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	309	10,5	3,78	14 718 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	511	4,2	1,17	4 547 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	47	26,2	5,29	20 600 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	433	3,9	2,22	8 656 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	28	5,3	1,52	5 912 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	42	13,2	2,66	10 370 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	105	5,6	1,91	7 423 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	36	1,8	0,78	3 042 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	146	1,8	0,89	3 446 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1309	3,5	0,78	3 025 \$	
15	Nouveaux-nés	125	68,4	22,47	87 500 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	88	19,4	4,00	15 558 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	35	43,1	9,27	36 084 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	18	10,8	1,74	6 764 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	7	11,1	2,07	8 072 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	13	39,8	6,10	23 748 \$	
22	Brûlures	16	20,9	4,33	16 858 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	13	4,5	1,64	6 369 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	6	28,2	8,45	32 915 \$	
TOTAL		3970	7,7	2,35	9 139 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	34	1,17	1 135 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	608	0,94	909 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1083	0,73	712 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1,58	1 535 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	5	1,45	1 413 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	301	1,18	1 150 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	348	1,30	1 260 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	79	1,36	1 325 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	7	1,57	1 523 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	70	1,28	1 243 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	429	1,15	1 121 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	181	1,07	1 035 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	130	0,71	691 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	1,58	1 534 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	14	1,65	1 601 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	1	1,51	1 467 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	10	1,45	1 407 \$		
22	Brûlures	8	1,63	1 580 \$		
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	25	1,08	1 046 \$		
TOTAL		3353	0,99	961 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 07 Outaouais
CISSS de l'Outaouais

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	170	15,6	4,09	15 938 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	9	6,3	1,65	6 423 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	314	2,5	1,18	4 598 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	41	31,7	7,30	28 408 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	877	5,1	2,20	8 576 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1076	6,7	1,66	6 476 \$	
07	Mal./tr. de la foie, voies bil. ou pancréas	256	3,1	0,98	3 820 \$	
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	1858	7,0	2,25	8 765 \$	
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	107	7,7	1,75	6 823 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition.,métabol.	62	1,8	1,06	4 126 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	262	5,2	1,52	5 911 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	164	3,6	0,99	3 872 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	342	3,3	1,09	4 259 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	712	2,6	0,64	2 499 \$	
16	Mal./tr. du sang,org.hémat.,syst.immunit.	9	4,6	1,47	5 723 \$	
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	18	12,9	2,83	11 020 \$	
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	32	14,3	3,32	12 926 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	8	26,3	3,42	13 300 \$	
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	34	5,7	1,44	5 615 \$	
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	31	13,3	2,94	11 450 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	13	15,7	4,11	16 008 \$	
TOTAL		6395	5,9	1,81	7 046 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 07 Outaouais
CISSS de l'Outaouais

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	782	0,70	683 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	4635	0,89	868 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1265	0,83	807 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	7	2,00	1 944 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	139	5,55	5 393 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1498	0,97	944 \$	
07	Mal./tr. de la foie, voies bil. ou pancréas	538	1,52	1 480 \$	
08	Mal./tr. des os,artic.,muscl.,tissu conj.	2650	1,26	1 220 \$	
09	Mal./tr. de peau,tissu sous-cutané, sein	977	1,57	1 524 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition.,métabol.	58	1,60	1 554 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	488	1,15	1 117 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	425	1,09	1 060 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	763	1,10	1 073 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	140	0,74	718 \$	
16	Mal./tr. du sang,org.hémat.,syst.immunit.	11	1,56	1 515 \$	
17	Mal./tr.lymph.,hémat.,aut.tum.,chimio/radioth.	37	1,65	1 601 \$	
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	11	1,25	1 217 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	1	1,17	1 140 \$	
21	Empoison.,intox.,aut.blessures/complic.trait.	53	1,37	1 334 \$	
23	Réadapt.,postcure,aut.facteurs infl.santé	56	1,08	1 046 \$	
TOTAL		14534	1,10	1 067 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	37	5,3	2,17	8 442 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	4	1,3	0,75	2 910 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	102	1,8	1,17	4 568 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	87	5,3	2,30	8 947 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	82	6,5	2,62	10 212 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	509	5,2	1,56	6 065 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	98	4,6	1,24	4 829 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	945	5,0	1,92	7 492 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	65	3,9	1,38	5 386 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	146	2,0	1,53	5 971 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	48	6,4	1,34	5 225 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	109	2,2	0,71	2 776 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	271	2,0	0,94	3 670 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	515	3,2	0,69	2 677 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	6	7,0	1,75	6 831 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	6	15,8	3,16	12 292 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	20	5,9	1,52	5 937 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	5	88,4	7,55	29 419 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	29	11,8	2,29	8 931 \$	
22	Brûlures	1	13,0	3,53	13 732 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	18	19,7	3,27	12 725 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	14	12,4	3,44	13 381 \$	
TOTAL		3117	4,5	1,50	5 860 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	430	0,71	694 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	1441	0,89	869 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	374	0,85	822 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	16	1,58	1 535 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	67	1,31	1 271 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	812	1,01	981 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	309	1,51	1 470 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1324	1,30	1 262 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	334	1,43	1 392 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	18	1,82	1 768 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	199	1,14	1 111 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	130	1,01	986 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	701	1,10	1 072 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	155	0,72	703 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	11	1,58	1 534 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	35	1,68	1 634 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	9	1,28	1 245 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	26	1,48	1 437 \$		
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	56	1,08	1 046 \$		
TOTAL		6447	1,08	1 051 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	4	40,5	5,09	19 821 \$
02	Maladies et troubles de l'œil	1	4,0	1,21	4 727 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	59	1,2	0,65	2 520 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	8	16,4	3,25	12 642 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	13	17,0	3,01	11 725 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	313	5,7	1,60	6 250 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	69	3,5	1,04	4 038 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	442	6,5	2,21	8 602 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	17	4,8	1,61	6 270 \$
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	34	1,4	1,04	4 068 \$
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	13	2,8	0,99	3 853 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	25	3,2	0,88	3 432 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	110	2,9	0,97	3 770 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	194	2,8	0,65	2 540 \$
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	2	2,5	1,38	5 384 \$
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	7	8,6	3,06	11 901 \$
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	7	12,7	3,70	14 426 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	4	18,5	2,82	10 975 \$
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	12	10,5	2,34	9 127 \$
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl., santé	9	22,6	3,65	14 232 \$
25	Lésions traumatiques multiples	4	17,0	4,50	17 515 \$
TOTAL		1347	5,4	1,59	6 205 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	206	0,73	710 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	1025	0,89	869 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	445	0,96	935 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	23	2,87	2 787 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	18	1,19	1 156 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	308	1,07	1 040 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	168	1,51	1 465 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	912	1,29	1 256 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	192	1,36	1 324 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	8	1,63	1 580 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	43	1,13	1 097 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	90	1,05	1 016 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	259	1,04	1 011 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	56	0,71	685 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	3	1,58	1 534 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	14	1,65	1 601 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	3	1,34	1 301 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	6	1,45	1 413 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl., santé	25	1,08	1 046 \$	
TOTAL		3804	1,09	1 057 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CISSS des Îles

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *
01	Maladies et troubles du système nerveux	2	13,0	1,70	6 616 \$
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	8	1,3	0,49	1 905 \$
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	3,0	0,74	2 864 \$
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1	1,0	0,92	3 599 \$
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	45	5,1	1,47	5 717 \$
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	8	1,3	0,97	3 778 \$
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	4	10,0	1,73	6 744 \$
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	3	2,7	1,37	5 335 \$
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	3	1,3	0,66	2 564 \$
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	36	2,2	0,93	3 634 \$
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	18	3,5	0,65	2 533 \$
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	3	8,3	2,76	10 756 \$
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	2	49,0	5,77	22 452 \$
21	Empoison., intoxic., aut.blessures/complic.trait.	2	11,5	2,57	10 003 \$
23	Réadapt., posture, aut.facteurs infli.santé	1	8,0	2,37	9 220 \$
TOTAL		137	4,6	1,23	4 788 \$

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CISSS des Îles

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	3	0,64	626 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	254	0,89	864 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	50	0,84	819 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	1	1,11	1 075 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	15	1,19	1 155 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	65	1,05	1 024 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	19	1,50	1 462 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	24	1,17	1 134 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	27	1,46	1 423 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	16	1,12	1 084 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	10	1,02	991 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	69	0,81	783 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	4	0,71	687 \$	
17	Mal./tr.lymph., hémat., aut.tum., chimio/radioth.	1	2,05	1 990 \$	
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	1	1,25	1 217 \$	
21	Empoison., intoxic., aut.blessures/complic.trait.	1	1,49	1 444 \$	
23	Réadapt., posture, aut.facteurs infli.santé	8	1,08	1 046 \$	
TOTAL		568	0,97	947 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CISSS de la Gaspésie

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	12	9,1	2,23	8 691 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	1	5,0	2,04	7 950 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	62	1,9	0,72	2 820 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	6	15,3	2,93	11 401 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	16	7,6	1,88	7 325 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	264	5,7	1,51	5 875 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	75	3,8	1,17	4 560 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	447	5,9	2,11	8 205 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	37	3,2	1,56	6 092 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	29	1,8	1,08	4 200 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	9	1,9	0,75	2 918 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	4	4,0	1,43	5 561 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	130	1,9	0,92	3 598 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	154	3,7	0,69	2 684 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	4	9,0	1,41	5 510 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	3	3,7	2,24	8 718 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	9	7,8	2,03	7 889 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	1	62,0	6,42	24 991 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	5	3,2	1,24	4 831 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	12	16,4	3,11	12 117 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	4	9,5	3,15	12 276 \$	
TOTAL		1284	4,9	1,53	5 976 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CISSS de la Gaspésie

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	124	0,64	626 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	856	0,89	865 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	405	0,90	876 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	17	1,22	1 183 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	292	1,09	1 062 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	113	1,51	1 466 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	552	1,25	1 219 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	154	1,49	1 451 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	4	1,66	1 614 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	3	0,97	946 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	60	1,01	983 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	261	1,00	969 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	19	0,71	687 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	2	1,58	1 534 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	12	1,65	1 601 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	1	1,25	1 217 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	13	1,43	1 387 \$		
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	16	1,08	1 046 \$		
TOTAL		2904	1,05	1 018 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	50	10,7	2,38	9 278 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	4	1,0	0,75	2 938 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	517	1,3	1,04	4 056 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	180	11,9	3,26	12 689 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	532	5,2	2,15	8 377 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1412	6,2	1,62	6 327 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	460	4,9	1,52	5 900 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2561	5,0	2,04	7 939 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	187	3,0	1,47	5 716 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	160	1,8	1,09	4 246 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	333	3,6	1,15	4 472 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	183	2,6	1,08	4 217 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	679	2,1	0,93	3 604 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	995	2,7	0,64	2 498 \$	
15	Nouveau-nés	1	3,0	2,93	11 396 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	16	9,0	2,03	7 888 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	43	12,0	2,70	10 520 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	28	16,4	3,22	12 540 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	13	29,2	3,53	13 736 \$	
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	41	6,2	1,66	6 455 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	25	7,5	2,16	8 419 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	17	10,6	3,93	15 285 \$	
TOTAL		8437	4,6	1,59	6 174 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	645	0,71	689 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	4327	0,89	868 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	2061	0,82	794 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	4	1,58	1 535 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	223	2,77	2 690 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1568	1,04	1 015 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	384	1,50	1 461 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3580	1,31	1 276 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1032	1,55	1 509 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	3	1,49	1 451 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	681	1,15	1 115 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	355	1,08	1 049 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	973	1,09	1 063 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	183	0,74	723 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	21	1,55	1 511 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	46	1,65	1 601 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	9	1,28	1 245 \$		
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	28	1,42	1 378 \$		
22	Brûlures	1	1,63	1 580 \$		
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	68	1,08	1 046 \$		
TOTAL		16192	1,10	1 065 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	74	14,8	3,26	12 677 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	9	1,1	0,73	2 834 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	204	2,3	1,04	4 054 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	43	17,2	3,37	13 125 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1078	6,6	2,43	9 447 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	907	6,3	1,61	6 268 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	232	3,6	1,02	3 967 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1232	7,4	2,22	8 661 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	195	6,9	1,86	7 228 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	293	2,4	1,37	5 319 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	277	6,3	1,54	6 006 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	206	3,5	1,01	3 938 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	347	2,4	1,06	4 129 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	920	2,6	0,69	2 689 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	9	5,9	1,79	6 966 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	47	14,2	3,55	13 828 \$	
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	56	18,1	3,27	12 748 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	27	25,5	3,58	13 937 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	36	7,8	1,88	7 315 \$	
22	Brûlures	1	3,0	2,20	8 584 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	25	32,4	5,23	20 358 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	4	18,0	5,36	20 873 \$	
TOTAL		6222	5,9	1,73	6 723 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	46	1,39	1 347 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	3610	0,89	869 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	932	0,93	906 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	85	1,38	1 339 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	570	1,05	1 017 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	287	1,51	1 468 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1293	1,34	1 305 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	758	1,62	1 577 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	30	1,62	1 577 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	539	1,17	1 135 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	93	1,08	1 052 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	267	1,13	1 095 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	37	0,69	669 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	9	1,52	1 481 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	59	1,65	1 608 \$		
18	Mal.infect.ou parasitaires de siège SAI	9	1,28	1 245 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	29	1,46	1 418 \$		
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infl. santé	39	1,08	1 046 \$		
TOTAL		8692	1,10	1 072 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	78	13,8	3,04	11 832 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	49	1,1	0,61	2 359 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	380	1,8	1,25	4 863 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	137	14,1	3,46	13 490 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	350	9,2	2,74	10 681 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1267	6,1	1,67	6 492 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	229	2,6	0,97	3 769 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1682	8,3	2,28	8 887 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	143	5,5	1,65	6 411 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	344	2,2	1,34	5 216 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	646	4,1	1,11	4 310 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	247	2,8	0,80	3 110 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	391	2,7	0,98	3 830 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1143	2,7	0,68	2 653 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	10,2	2,27	8 855 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	40	10,9	2,60	10 126 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAL	55	12,4	2,68	10 424 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	13	56,6	6,28	24 467 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	55	5,9	1,64	6 369 \$	
22	Brûlures	1	7,0	2,20	8 584 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infli. santé	26	16,0	3,48	13 559 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	14	17,9	4,26	16 582 \$	
TOTAL		7309	5,6	1,61	6 254 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	93	1,20	1 164 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	6727	0,89	868 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1867	0,82	799 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	18	1,56	1 520 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	142	2,12	2 058 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1188	1,10	1 072 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	556	1,51	1 466 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1694	1,29	1 256 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	980	1,52	1 480 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	7	1,76	1 711 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	390	1,19	1 157 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	165	1,05	1 018 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	747	1,04	1 007 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	224	0,71	687 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	18	1,58	1 534 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	49	1,67	1 625 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAL	17	1,28	1 247 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	28	1,46	1 417 \$	
22	Brûlures	1	1,63	1 580 \$	
23	Réadapt., postcure, aut. facteurs infli. santé	51	1,08	1 046 \$	
TOTAL		14962	1,04	1 015 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	125	7,7	2,28	8 880 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	15	3,7	1,28	4 990 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	341	2,3	1,11	4 321 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	386	9,3	2,90	11 285 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	465	9,0	2,87	11 186 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1736	6,0	1,62	6 309 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	479	2,5	0,93	3 626 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3168	6,0	2,11	8 218 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	209	4,3	1,60	6 222 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	148	3,6	1,28	4 983 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	469	5,9	1,54	5 984 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	288	3,0	0,86	3 338 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	741	2,1	0,97	3 783 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1079	2,8	0,66	2 567 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	33	9,4	2,19	8 526 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	33	12,7	2,99	11 629 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	55	14,3	2,77	10 780 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	13	33,0	3,73	14 515 \$	
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	1	75,0	16,58	64 578 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	61	7,1	1,66	6 481 \$	
22	Brûlures	1	11,0	3,53	13 732 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	35	15,9	2,83	11 034 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	11	12,3	3,78	14 737 \$	
TOTAL		9892	5,4	1,68	6 550 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	497	0,72	701 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	4407	0,89	868 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1097	0,82	799 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	4	2,39	2 320 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	333	2,10	2 044 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	2137	1,03	1 005 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	537	1,51	1 466 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3509	1,36	1 323 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1098	1,50	1 456 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	6	1,65	1 605 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	772	1,16	1 127 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	212	1,05	1 019 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1259	1,06	1 032 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	390	0,72	697 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	19	1,56	1 520 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	52	1,65	1 601 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	13	1,25	1 217 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	41	1,46	1 421 \$		
22	Brûlures	1	1,63	1 580 \$		
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	68	1,08	1 046 \$		
TOTAL		16452	1,12	1 084 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	257	14,3	3,54	13 797 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	16	2,5	0,92	3 598 \$	
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	361	3,0	1,34	5 199 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	159	13,0	3,16	12 311 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	1045	6,4	2,40	9 334 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1300	5,8	1,56	6 094 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	247	4,2	1,22	4 750 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	3048	6,1	2,15	8 389 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	230	6,0	1,75	6 799 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	182	3,5	1,32	5 126 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	514	6,1	1,53	5 951 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	217	3,4	0,94	3 661 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	473	3,6	1,21	4 693 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	866	2,5	0,66	2 569 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	23	8,8	2,47	9 621 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	56	12,8	2,99	11 659 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	82	15,3	2,91	11 342 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	13	27,5	2,70	10 519 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	41	9,8	1,93	7 506 \$	
22	Brûlures	2	1,5	1,00	3 883 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	27	12,7	3,62	14 100 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	24	24,5	5,90	22 987 \$	
TOTAL		9183	5,9	1,84	7 170 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	407	0,74	724 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	5867	0,90	873 \$		
03	Mal./tr. oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1673	0,82	796 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	3	1,26	1 229 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	74	1,21	1 179 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1475	0,98	956 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	532	1,51	1 468 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2847	1,34	1 303 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	1037	1,52	1 480 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	4	1,47	1 428 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	719	1,18	1 144 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	265	1,06	1 033 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	752	1,07	1 037 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	120	0,72	697 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	9	1,58	1 534 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	32	1,65	1 601 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	20	1,25	1 217 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	34	1,45	1 411 \$		
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	45	1,08	1 046 \$		
TOTAL		15915	1,06	1 032 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	33	18,9	3,14	12 220 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	12	5,0	1,38	5 372 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	206	2,2	1,16	4 503 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	52	20,0	4,23	16 477 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	821	4,6	1,94	7 547 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1495	7,3	1,78	6 934 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	367	3,9	1,12	4 374 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1873	8,5	2,31	8 982 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	231	4,9	1,54	6 005 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	474	3,0	1,51	5 861 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	457	4,3	1,29	5 043 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	288	3,1	0,97	3 790 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	761	2,3	0,97	3 763 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	1051	2,8	0,65	2 529 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	16	8,6	2,25	8 777 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	30	16,0	3,31	12 899 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	44	18,8	3,17	12 359 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	20	55,2	5,68	22 107 \$	
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	104	5,6	1,53	5 950 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	47	28,1	5,01	19 500 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	16	12,8	3,57	13 916 \$	
TOTAL		8398	5,8	1,64	6 382 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *		
01	Maladies et troubles du système nerveux	213	0,82	799 \$		
02	Maladies et troubles de l'œil	6019	0,89	867 \$		
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	1855	0,85	826 \$		
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	2	1,44	1 398 \$		
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	147	2,66	2 587 \$		
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	1422	1,12	1 084 \$		
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	533	1,51	1 465 \$		
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	2930	1,36	1 322 \$		
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	999	1,58	1 531 \$		
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	24	3,64	3 534 \$		
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	650	1,15	1 119 \$		
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	233	1,07	1 040 \$		
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	1474	1,13	1 095 \$		
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	260	0,73	711 \$		
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	13	1,49	1 447 \$		
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	33	1,67	1 625 \$		
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	10	1,25	1 217 \$		
21	Empoison., intox., aut. blessures/complic. trait.	56	1,47	1 427 \$		
22	Brûlures	1	1,63	1 580 \$		
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	38	1,08	1 046 \$		
TOTAL		16912	1,10	1 070 \$		

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Hospitalisations chirurgicales 2016-2017						
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre d'hospit.	Durée moyenne de séjour	NIRRU	Coût direct moyen par hospit. *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	22	23,8	4,39	17 087 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	22	2,0	0,82	3 199 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	136	3,4	1,21	4 699 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	15	23,3	4,25	16 546 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	30	17,3	3,08	12 004 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	977	6,4	1,63	6 350 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	274	2,6	0,91	3 537 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1823	6,1	2,03	7 889 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	96	3,2	1,44	5 617 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	43	1,8	1,13	4 402 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	413	3,5	0,93	3 628 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	167	3,4	0,86	3 347 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	295	2,5	0,95	3 688 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	847	2,4	0,63	2 446 \$	
15	Nouveau-nés	1	6,0	1,33	5 189 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	10	15,2	2,83	11 025 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	20	14,1	3,13	12 195 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	34	21,6	3,94	15 329 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	14	61,2	5,87	22 868 \$	
20	Tr. mentaux liés à subst. psycho-actives	2	24,5	1,95	7 611 \$	
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	29	9,0	2,02	7 870 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	41	13,9	3,04	11 821 \$	
25	Lésions traumatiques multiples	7	15,6	3,83	14 920 \$	
TOTAL		5318	5,3	1,51	5 872 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

Chirurgies d'un jour chirurgicales 2016-2017					
Catégorie majeure de diagnostic	Description de la CMD	Nbre de chir. d'un jour	NIRRU	Coût direct moyen par chir. d'un jour *	
01	Maladies et troubles du système nerveux	174	0,72	705 \$	
02	Maladies et troubles de l'œil	3866	0,89	867 \$	
03	Mal./tr., oreille, nez, bouche, gorge, craniofac.	738	0,89	863 \$	
04	Mal./tr. de l'appareil respiratoire	2	1,20	1 168 \$	
05	Mal./tr. de l'appareil circulatoire	86	1,91	1 852 \$	
06	Mal./tr. de l'appareil digestif	776	1,09	1 063 \$	
07	Mal./tr. du foie, voies bil. ou pancréas	347	1,50	1 462 \$	
08	Mal./tr. des os, artic., muscul., tissu conj.	1178	1,33	1 295 \$	
09	Mal./tr. de peau, tissu sous-cutané, sein	378	1,43	1 390 \$	
10	Mal./tr. endocrin., nutrition., métabol.	1	1,59	1 545 \$	
11	Mal./tr. de l'appareil urinaire	581	1,13	1 097 \$	
12	Mal./tr. de l'app. génital de l'homme	119	1,08	1 047 \$	
13	Mal./tr. de l'app. génital de la femme	460	1,04	1 010 \$	
14	Grossesse, accouchement et puerpéralité	59	0,74	724 \$	
16	Mal./tr. du sang, org. hémat., syst. immunit.	11	1,55	1 509 \$	
17	Mal./tr. lymph., hémat., aut. tum., chimio/radioth.	22	1,67	1 619 \$	
18	Mal. infect. ou parasitaires de siège SAI	7	1,25	1 217 \$	
19	Troubles mentaux et tr. du comportement	1	1,17	1 140 \$	
21	Empoison., intoxic., aut. blessures/complic. trait.	13	1,28	1 245 \$	
23	Réadapt., posture, aut. facteurs infl. santé	43	1,08	1 046 \$	
TOTAL		8862	1,05	1 021 \$	

* Ce sont les coûts directs de l'établissement estimés à partir d'une norme provinciale, ce qui exclut l'administration, le soutien aux programmes, la gestion des bâtiments ainsi que la rémunération des médecins (RAMQ).

Source : Banque de données APR-DRG et contour financier de santé physique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 55

Pour les 3 dernières années, les dépenses d'administration générale (centre d'activités 7300), par région et par établissement.

RÉPONSE NO 55

Dépenses d'administration générale (centre d'activités 7300)

Région	2016-2017
RSS 01 Bas-Saint-Laurent	28 978 672
RSS 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 761 830
RSS 03 Capitale-Nationale	99 134 207
RSS 04 Mauricie et Centre-du-Québec	57 802 204
RSS 05 Estrie	50 050 358
RSS 06 Montréal	334 786 380
RSS 07 Outaouais	32 590 003
RSS 08 Abitibi-Témiscamingue	25 690 704
RSS 09 Côte-Nord	19 525 736
RSS 10 Nord-du-Québec	5 406 845
RSS 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15 616 872
RSS 12 Chaudière-Appalaches	44 764 957
RSS 13 Laval	34 570 258
RSS 14 Lanaudière	31 807 354
RSS 15 Laurentides	48 959 562
RSS 16 Montérégie	110 693 726
RSS 17 Nunavik	17 467 280
RSS 18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	16 413 286
TOTAL QUÉBEC	1 011 020 234

Voir en annexe le détail par établissement.

Réponse no 55

Dépenses d'administration générale (centre d'activités 7300)

RSS CORPO	Nom CISS / CIUSSS	2016-2017	
1	11045119	CISSS du Bas-Saint-Laurent	28 978 672
2	11045127	CIUSSS du Saguenay Lac St-Jean	36 441 859
2	23182884	CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-FRANÇOIS INC.	319 971
3	11045051	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	35 856 437
3	11045135	CIUSSS de la Capitale Nationale	49 367 735
3	13027073	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU BOISÉ LTÉE	652 615
3	13623616	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC - UL	10 158 972
3	25457094	HÔPITAL STE-MONIQUE INC.	547 606
3	27508456	CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-JEAN-EUDES INC.	1 105 717
3	28694321	CENTRE HOSPITALIER ST-FRANÇOIS INC.	106 240
3	51230175	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN DES MONTAGNES	777 881
3	54583091	CHSLD VIGI SAINT-AUGUSTIN	561 004
4	11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	57 205 803
4	29490414	FOYER SAINTS-ANGES DE HAM-NORD INC.	224 206
4	51225563	CHSLD VIGI LES CHUTES	372 195
5	11045150	CIUSSS de L'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	49 268 273
5	51230506	CHSLD VIGI SHERMONT	345 403
5	51233104	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-LA-ROSE-BLANCHE	436 682
6	11042280	CENTRE LE CARDINAL INC.	925 372
6	11042918	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	33 107 216
6	11044716	CENTRE DE RÉADAPTATION MAB-MACKAY	
6	11044823	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LA MAISON-SAINT-JOSEPH INC.	774 685
6	11045168	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	37 770 022
6	11045176	CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	33 582 538
6	11045184	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	51 497 805
6	11045192	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	38 365 854
6	11045200	CIUSSS de L'Est-de-l'Île-de-Montréal	48 948 756
6	11755501	CHSLD PROVIDENCE NOTRE-DAME DE LOURDES INC.	1 533 603
6	12114922	ATELIER LE FIL D'ARIANE INC.	168 969
6	12326849	RÉSIDENCE ANGÉLICA	1 952 837
6	12366043	C.H.S.L.D. BAYVIEW INC.	627 983
6	12383907	RÉSIDENCE BERTHIAUME-DUTREMBLAY	2 082 327
6	12431656	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	6 907 290
6	12452645	HÔP. MARIE-CLARAC DES SOEURS DE CHARITÉ DE STE-MARIE	2 194 637
6	12453676	CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE-ST-CHARLES	1 052 148
6	12562179	MAISON ÉLIZABETH	401 788
6	12599213	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	36 463 636
6	12652384	HAVRE-JEUNESSE	247 986
6	12694659	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	16 162 201
6	12797577	INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL	2 834 163
6	13000732	LES CÈDRES-CENTRE D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES	422 671
6	13506472	HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS (QUÉBEC) INC.	2 926 279
6	15103658	CENTRE D'ACCUEIL LE PROGRAMME DE PORTAGE INC.	1 218 533
6	29530060	CHSLD BOURGET INC.	672 457
6	29530078	CHSLD BUSSEY (QUÉBEC) INC.	284 841
6	29732187	VILLA MÉDICA INC.	2 588 040
6	51218162	CHSLD LE ROYER	302 717
6	51225407	CHSLD VIGI REINE-ÉLIZABETH	827 986
6	51227957	CHSLD SAINT-GEORGES	2 213 034
6	51232627	CHSLD VIGI MARIE-CLARET	372 644
6	51234003	CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-VINCENT-MARIE INC.	511 224
6	51234300	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-GOUIN	641 915
6	54583208	CHSLD VIGI DE DOLLARD-DES-ORMEAUX	819 770
6	54583232	CHSLD VIGI DE PIERREFONDS	365 498
6	54982822	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN - MARIE-VICTORIN	1 778 292
6	55477988	CHSLD VIGI DE MONT-ROYAL	1 238 663
7	11045218	CISSS de L'Outaouais	31 417 553
7	51223311	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN GATINEAU	516 238
7	51223329	CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS	656 212
8	11045226	CISSS de L'Abitibi-Témiscamingue	25 690 704
9	11043866	CLSC NASKAPI	709 437
9	11045234	CISSS de la Côte-Nord	18 816 299
10	11042686	Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	5 406 845
11	11044088	CISSS des Îles	2 808 293
11	11045242	CISSS de la Gaspésie	12 808 579
12	11045333	CISSS de Chaudière-Appalaches	41 756 257
12	13317037	PAVILLON BELLEVUE INC.	390 992
12	26370254	CENTRE D'ACCUEIL SAINT-JOSEPH DE LÉVIS INC.	925 342
12	51224921	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN - CHANOINE-AUDET	596 493
12	51232122	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-L'ASSOMPTION	608 223
12	51232619	CENTRE D'ACCUEIL LE PROGRAMME DE PORTAGE	184 685
12	54601018	CHSLD VIGI NOTRE-DAME-DE-LOURDES	302 965
13	11045267	CISSS de Laval	30 453 939
13	12825188	RÉSIDENCE RIVIERA INC.	874 552
13	13625587	MANOIR ST-PATRICE INC.	541 690
13	51223204	CHSLD VIGI L'ORCHIDÉE BLANCHE	714 569
13	51230183	CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN SAINT-FRANÇOIS	283 887
13	51233997	CHSLD SAINT-JUDE	1 105 093
13	53956983	SANTÉ COURVILLE DE LAVAL	596 528
14	11043791	CHSLD DE LA CÔTE BOISÉE INC.	1 407 842
14	11045275	CISSS de Lanaudière	28 780 698
14	12653192	CHSLD HEATHER INC.	641 074
14	51223337	CHSLD VIGI YVES-BLAIS	651 908
14	51230217	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN LE CHÂTEAU	325 832
15	11045283	CISSS des Laurentides	47 352 200
15	12979662	PAVILLON STE-MARIE INC.	
15	51223303	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-LA-VILLA-SOLEIL	1 178 002
15	51231215	CHSLD VIGI DE DEUX-MONTAGNES	429 360
16	11045291	CISSS de la Montérégie-Centre	30 804 066

Dépenses d'administration générale (centre d'activités 7300)

RSS CORPO	Nom CISS / CIUSSS	2016-2017
16 11045309	CISSS de la Montérégie-Est	43 011 505
16 11045317	CISSS de la Montérégie-Ouest	30 015 231
16 13578448	ACCUEIL DU RIVAGE INC.	319 137
16 27368703	CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE FERRON INC.	2 044 694
16 28609360	RÉSIDENCE SOREL-TRACY INC.	353 582
16 51223345	CHSLD VIGI DE BROSSARD	477 925
16 51225993	SANTÉ COURVILLE DE WATERLOO	127 720
16 51230209	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN JEAN-LOUIS LAPIERRE	670 389
16 51232635	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN DES POMMETIERS	843 471
16 54661442	CHSLD VIGI DE MONTÉRÉGIE	468 209
16 54780366	CENTRE HOSP. KATERI MEMORIAL-TEHSAKOTITSEN : THA	1 023 657
16 54982830	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN CHÂTEAUGUAY	534 140
17 12730628	CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA	4 943 474
17 14665293	RRSSS Nunavik	6 017 609
17 18456327	CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK	6 506 197
18 16258899	CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	16 413 286
Total		1 011 020 234

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 56

Liste d'attente pour une chirurgie d'un jour, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 56

Les données d'attente en chirurgie d'un jour sont présentées par région. (Source : SIMASS, consulté le 5 avril 2018).

Région	Établissements	Liste d'attente pour une chirurgie d'un jour
01 – Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	1192
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean	1713
03 – Capitale-Nationale *	CIUSSS de la Capitale-Nationale CHU de Québec – Université Laval Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec	4638
04 – Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	2438
05 – Estrie	CIUSSS de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	3291
06 – Montréal *	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal Centre hospitalier de l'Université de Montréal Centre universitaire de santé McGill CHU de Sainte-Justine Institut de cardiologie de Montréal	20422
07 – Outaouais	CISSS de l'Outaouais	2413
08 – Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	894
09 – Côte-Nord	CISSS de la Côte-Nord	392
10 – Nord-du-Québec	CRSSS de la Baie-James	55
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine *	CISSS de la Gaspésie CISSS des Îles	390
12 – Chaudière-Appalaches	CISSS de Chaudière-Appalaches	2120
13 – Laval	CISSS de Laval	2170
14 – Lanaudière	CISSS de Lanaudière	1833
15 – Laurentides	CISSS des Laurentides	2848
16 – Montérégie *	CISSS de la Montérégie-Centre CISSS de la Montérégie-Est CISSS de la Montérégie-Ouest	7232

* La source de données ne permet pas d'obtenir les données par établissement pour les régions ayant plus d'un établissement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 57

Liste d'attente pour une chirurgie bariatrique, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 57

Les données d'attente en chirurgie bariatrique sont présentées par région où l'intervention est offerte. (Source : SIMASS, consulté le 4 avril 2018).

Région	Établissements	Liste d'attente pour une chirurgie bariatrique
01 – Bas-Saint-Laurent	CISSS du Bas-Saint-Laurent	171
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean	38
03 – Capitale-Nationale	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec	392
04 – Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	127
05 – Estrie	CIUSSS de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	10
06 – Montréal *	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal Centre universitaire de santé McGill	1265
08 – Abitibi-Témiscamingue	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	14
13 – Laval	CISSS de Laval	83
14 – Lanaudière	CISSS de Lanaudière	97
15 – Laurentides	CISSS des Laurentides	101
16 – Montérégie	CISSS de la Montérégie-Est	132

* La source de données ne permet pas d'obtenir les données par établissement pour les régions où plus d'un établissement réalisent cette intervention.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 58

Liste d'attente pour une chirurgie oncologique, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 58

Liste d'attente pour une chirurgie oncologique, par région, à la fin de la période financière 12, de l'année 2017-2018.

Région socio-sanitaire	Patients opérés du 1 ^{er} avril 2017 au 3 mars 2018					Patients en attente en date du 3 mars 2018			
	Nombre de patients opérés	Pourcentage (%) de patients opérés			Durée moyenne d'attente (jours)	Nombre de patients en attente	Pourcentage (%) de patients en attente		
		À l'intérieur de 28 jours	À l'intérieur de 56 jours	57 jours et plus			À l'intérieur de 28 jours	À l'intérieur de 56 jours	57 jours et plus
Région 01	753	66,6	92,4	7,5	27,2	51	58,7	95,9	3,9
Région 02	1 396	78,5	97,7	2,2	21,0	55	76,3	96,2	3,6
Région 03	5 753	69,6	93,0	6,9	24,4	236	63,9	89,6	10,1
Région 04	1 768	82,6	97,0	2,9	19,2	58	49,9	91,1	8,6
Région 05	2 891	64,1	86,9	13,0	29,1	214	42,0	71,3	28,5
Région 06	12 318	51,3	84,0	15,9	33,5	1 122	42,0	77,6	22,1
Région 07	1 234	70,8	95,7	4,2	22,9	53	56,5	86,6	13,2
Région 08	391	92,3	99,2	0,7	17,1	9	66,6	99,9	0,0
Région 09	237	83,5	97,0	2,9	20,0	11	54,4	90,7	9,0
Région 10	10	70,0	90,0	10,0	25,9	*	*	*	*
Région 11	222	83,7	96,3	3,6	16,8	17	64,6	99,8	0,0
Région 12	1 181	77,9	96,1	3,8	22,2	77	64,8	94,5	5,1
Région 13	1 193	54,2	96,8	3,1	27,8	112	55,2	96,2	3,5
Région 14	1 297	76,7	95,9	4,0	22,9	64	81,2	95,2	4,6
Région 15	1 916	73,1	98,9	1,0	22,5	75	68,0	98,6	1,3
Région 16	4 212	72,5	97,5	2,4	23,1	170	69,9	98,1	1,7
Ensemble du Québec	36 772	64,9	91,2	8,7	27,1	2 324	51,6	84,1	15,7

* Établissement où il n'y avait pas de cas en attente à la fin de la période 12.

- Source : TBIG.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 59

Délais pour les chirurgies, par région :

- a. Cancer colorectal;
- b. Cancer du sein;
- c. Cancer de la prostate;
- d. Cancer du poumon;
- e. Cancer de la peau;
- f. Cancer des glandes salivaires.

RÉPONSE NO 59

Délai moyen (en jours) d'obtention d'une chirurgie, par région, cumulatif périodes 1 à 12, année 2017-2018.

Région	Cancer du côlon	Cancer du rectum	Cancer du sein	Cancer de la prostate	Cancer du poumon	Cancer de la peau	Cancer des glandes salivaires (parotide)
01	19,1	18,7	19,4	41,4	37,5	23,5	17,0
02	15,2	15,1	16,8	28,2	24,0	15,5	11,6
03	21,6	23,0	16,6	54,5	19,8	20,7	27,4
04	17,6	15,7	16,4	26,2	16,0	13,1	19,5
05	18,5	18,9	15,7	66,1	31,9	28,1	24,1
06	28,0	30,2	29,5	50,1	32,8	26,6	26,7
07	23,7	21,1	20,8	26,6	45,0	18,8	13,0
08	16,5	20,0	16,7	28,2	16,2	22,8	16,0
09	19,5	20,0	14,3	*	21,4	15,7	*
10	38,5	7,0	*	*	*	31,2	*
11	12,8	17,2	11,2	31,5	*	15,6	*
12	18,8	18,3	17,6	38,4	24,2	21,0	*
13	25,1	33,1	25,4	35,5	*	24,4	18,1
14	22,1	21,6	20,7	31,7	22,4	23,1	30,2
15	23,6	20,6	19,9	26,2	23,2	20,9	21,0
16	18,7	19,7	20,3	29,2	35,1	24,7	25,4
QC	22,6	24,3	21,5	44,7	27,5	24,4	24,9

* Aucune chirurgie pour ces sièges tumoraux dans ces régions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 60

Nombre de patients en attente hors des délais médicalement acceptables par mois, par type de chirurgie et au total en 2017-2018, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 60

Les données des chirurgies en attente hors des délais médicalement acceptables sont présentées par période financière et par type de chirurgie. (Source : SIMASS, consulté le 4 avril 2018).

2016-2017	P01	P02	P03	P04	P05	P06	P07	P08	P09	P10	P11	P12	P13
Hanche	267	253	240	219	265	287	290	294	302	357	323	327	374
Genou	485	473	455	455	580	621	561	514	496	583	561	496	621
Cataracte	883	962	880	775	912	934	951	1012	1230	1375	1268	1227	1252
Chirurgie cardiaque *	252	242	212	236	283	292	313	311	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d

* Source : SGAS (données en date du 1 novembre 2017, panne technologique avec l'application SGAS depuis cette date)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 61

Délais par région et par établissement pour obtenir les résultats d'un test Pap, en 2014-2015, en 2015-2016, en 2016-2017 et en 2017-2018.

RÉPONSE NO 61

Le premier exercice de mesure de temps de réponse pour le test Pap pour tous les établissements de la province a été effectué au début de l'année 2016 (les résultats sont disponibles dans la réponse à l'Opposition officielle relative à la question 61 de l'étude des crédits 2017-2018). Le deuxième exercice de mesure de temps de réponse pour le test Pap pour toutes les grappes de laboratoire de la province a été effectué au début de l'année 2017. Les grappes ont fourni a posteriori les données de tous les cas reçus du 1^{er} au 30 novembre 2016 inclusivement. Ce sont les dernières données disponibles dont l'analyse est complétée. La cible ministérielle recommandée par le comité ministériel en anatomopathologie du ministère de la Santé et des Services sociaux est que 80 % des tests Pap doivent respecter un temps de réponse de 60 jours ouvrables. Voici le tableau de la compilation des données par établissement et par installation ayant un laboratoire d'anatomopathologie effectuant les tests Pap en 2016 :

Établissement	Installation	Nombre de cas mesuré	Moyenne temps de réponse (jours ouvrables)	% de cas respectant le temps de réponse cible
01 – CISSS du Bas-Saint-Laurent	Centre hospitalier régional du Grand-Portage	1193	19,1	100 %
	Hôpital régional de Rimouski	936	31,7	96 %
02 – CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean	Hôpital d'Alma	275	64,1	49 %
	Hôpital de Chicoutimi	1742	61,8	36 %
03 – CHU de Québec – Université Laval	Hôpital du Saint-Sacrement	8458	29,8	99 %
04 – CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières	773	15,1	100 %
	Hôpital du Centre-de-la-Mauricie	594	13,2	100 %
	Hôpital Sainte-Croix	875	11,0	100 %
	Hôtel-Dieu d'Arthabaska	943	13,6	100 %
05 – CIUSSS de l'Estrie – CHUS	CHUS	2535	31,1	100 %
	Hôpital de Granby	1454	58,6	51 %
06 – Centre hospitalier de l'Université de Montréal	CHUM	4481	6,5	100 %
06 – Centre universitaire de	CUSM (site Glen adulte)	3962	2,1	100 %

Établissement	Installation	Nombre de cas mesuré	Moyenne temps de réponse (jours ouvrables)	% de cas respectant le temps de réponse cible
Santé McGill				
06 – CHU Sainte-Justine	CHU Sainte-Justine	345	29,1	100 %
06 – CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	Hôpital Maisonneuve-Rosemont	2183	20,7	100 %
	Hôpital Santa Cabrini	1134	14,0	100 %
06 – CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Centre hospitalier de St. Mary	1586	34,4	99 %
06 – CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Hôpital de Verdun	1952	40,8	100 %
06 – CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	1607	22,9	100 %
	Hôpital Jean-Talon	700	36,0	100 %
07 – CISSS de l'Outaouais	Hôpital de Gatineau	2340	39,2	100 %
08 – CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	Hôpital de Val-d'Or	1143	21,8	100 %
12 – CISSS de Chaudière-Appalaches	Hôpital de Saint-Georges	1296	19,7	98 %
	Hôtel-Dieu de Lévis	1386	30,4	100 %
13 – CISSS de Laval	Hôpital de la Cité-de-la-Santé	2626	46,8	30 %
14 – CISSS de Lanaudière	Centre hospitalier régional de Lanaudière	1044	5,8	100 %
	Hôpital Pierre-Le Gardeur	1895	57,7	23 %
15 – CISSS des Laurentides	Hôpital de Saint-Eustache	660	11,8	100 %
	Hôpital régional de Saint-Jérôme	237	46,7	100 %
16 – CISSS de la Montérégie-Centre	Hôpital Charles-Le Moyne	2597	22,2	100 %
	Hôpital du Haut-Richelieu	1221	6,9	100 %
16 – CISSS de la Montérégie-Est	Hôpital Honoré-Mercier	2231	33,4	99 %
	Hôpital Pierre-Boucher	1938	20,1	100 %
16 – CISSS de la Montérégie-Ouest	Centre hospitalier Anna-Laberge	50	35,4	100 %
	Hôpital du Suroît	1148	47,9	99 %
Totaux Québec		59653	27,2	91 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 62

État de situation et ventilation des 15 millions annoncés dans le budget 2016-2017 ainsi que des 8,6 millions annoncés le 11 février 2018 pour les chirurgies.

RÉPONSE NO 62

Le budget 2016-2017 ajoutait 15 M\$ en chirurgie pour en augmenter l'accès, particulièrement en chirurgie d'un jour, et réduire les listes d'attente.

En 2016-2017, les établissements ont prévu un montant de 218,1 M\$ à titre de dépenses pour la production chirurgicale supplémentaire. Il s'agit d'une augmentation de 19,8 M\$ par rapport à 2015-2016 qui ne comprend pas la rémunération des médecins.

La répartition régionale de cette hausse s'établit selon le tableau suivant.

Région	Montant (en milliers de dollars)
Bas-Saint-Laurent	113 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	795 \$
Capitale-Nationale	27 \$
Mauricie-et-Centre-du-Québec	2 000 \$
Estrie	2 897 \$
Montréal	5 785 \$
Outaouais	960 \$
Abitibi-Témiscamingue*	-40 \$
Côte-Nord	532 \$
Nord-du-Québec	-34 \$
Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	159 \$
Chaudières-Appalaches	1 732 \$
Laval*	-402 \$
Lanaudière	1 429 \$
Laurentides	1 573 \$
Montérégie	2 337 \$
Total	19 861 \$

* Ces régions ont eu une diminution du volume de chirurgies entre 2015-2016 et 2016-2017.

Concernant l'investissement du 8,6 M\$, il est actuellement impossible de présenter des résultats par région car les données pour l'année 2017-2018 ne sont pas encore disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 63

Nombre d'otites diagnostiquées au total chez des enfants de moins de 10 ans, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 63

Ces données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 64

Nombre d'infections urinaires diagnostiquées, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 64

Cette donnée n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 65

Revenus provenant d'autres organismes :

- Contribution de Loto-Québec pour les joueurs pathologiques et les PAPA;
- Paiement de la CSST à la RAMQ pour les accidentés du travail.

RÉPONSE NO 65

a. Contribution de Loto-Québec :

- Pour les joueurs pathologiques : 22 M\$
- Pour les PAPA : Depuis le 1^{er} avril 2015, Loto-Québec a cessé de verser la somme de 30 M\$. En contrepartie, les crédits du MSSS ont été augmentés en conséquence.

b. Paiement de la CSST à la RAMQ pour les accidentés du travail :

Le montant payé par la CNESTT à la RAMQ pour les accidentés du travail est de 110,9 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 66

Transferts fédéraux pour la santé au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 66

Transfert canadien en matière de santé¹

2017-2018 : 8,859G\$

Transfert pour la formation des infirmières praticiennes

2017-2018 : 25M\$

¹ <https://www.fin.gc.ca/fedprov/mtp-fra.asp#Quebec>,

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 67

Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2017-2018 :

- a) l'objet des consultations;
- b) le moyen utilisé;
- c) les dates des rencontres;
- d) les communautés et les personnes consultées;
- e) les résultats des consultations;
- f) les montants afférents.

RÉPONSE NO 67

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) échange régulièrement avec les représentants des Premières Nations et des Inuits, notamment pour l'adaptation des services et des programmes qui peuvent toucher les Autochtones.

À titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous les dossiers récents qui ont été discutés avec les représentants des Premières Nations ou des Inuits :

- Ressources intermédiaires et de type familial;
- Conditions de travail de la main-d'œuvre inuite;
- Projet Saqijjuq;
- Programme des services de santé non assurés du MSSS dans les communautés conventionnées crie, inuite et naskapie;
- Amélioration de l'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones;
- Programme national de santé publique 2015-2025;
- Politique gouvernementale de prévention en santé et Plan d'action interministériel 2017-2021;
- Dossiers de la Protection de la jeunesse;
- Politique cadre pour les personnes en perte d'autonomie;
- Initiative de l'enfant d'abord (Principe de Jordan);
- Certification des ressources pour personnes âgées dans les communautés autochtones non conventionnées;
- Processus de gouvernance en santé et services sociaux de la Commission de santé et de services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL).

De plus, les représentants du MSSS rencontrent régulièrement des représentants des communautés autochtones non conventionnées dans le cadre de dossiers spécifiques, comme la mise en place de services jeunesse de première ligne ou l'implantation d'ententes de collaboration en santé mentale et en dépendances entre ces communautés et le réseau de la santé et des services sociaux.

Le MSSS rencontre également la CSSSPNQL en ce qui concerne des dossiers de santé publique, de technologies de l'information, et de santé physique. À ce propos, mentionnons notamment le plan de surveillance de l'état de santé des Premières Nations, la télésanté, le système d'information en

protection des maladies infectieuses, le module immunisation, le registre national de vaccination, l'évaluation du branchement au réseau intégré de télécommunication multimédia, et l'évaluation d'accès au réseau de services intégrés aux personnes âgées pour les communautés des Premières Nations.

Enfin, une consultation a été menée le 29 septembre 2017 par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, et le ministre responsable des Affaires autochtones, monsieur Geoffrey Kelly, auprès de personnes représentant un peu plus de 25 organisations des Premières Nations et des Inuits. Cette consultation avait pour objectif d'entendre les Premières Nations et les Inuits sur les enjeux et les importantes décisions à considérer pour l'encadrement du cannabis au Québec. Concrètement, une disposition particulière pour les communautés autochtones a été prévue au projet de loi; à l'article 56, le gouvernement du Québec est autorisé à conclure une entente avec les instances Premières Nations et Inuits identifiées. Cette entente peut porter sur toute matière visée par les dispositions ou les règlements découlant de la Loi, et devra poursuivre les mêmes objectifs que ceux poursuivis par la Loi.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 68

Le nombre de postes de résidence (autorisés, comblés et non comblés) en médecine familiale et en spécialité, par année, en 2017-2018 et les estimations pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 68

Jumelages en résidence pour le contingent régulier, selon la discipline.

Discipline	Postes	2017-2018
Médecine de famille	Autorisés	500*
	Comblés	435
	Non comblés	55
Médecine spécialisée	Autorisés	416
	Comblés	414
	Non comblés	2
Total	Autorisés	916
	Comblés	849
	Non comblés	57

* Le nombre de postes offerts a été de 492 pour considérer les capacités d'accueil.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 69

Le nombre de médecins et d'infirmières qui ont pris leur retraite en 2016-2017 et en 2017-2018.

RÉPONSE NO 69

Le MSSS n'étant pas l'employeur des médecins, il n'est pas informé du départ de ces derniers.

Pour ce qui est des infirmières, 1 647 d'entre elles, âgées de 55 ans et plus, ont quitté le réseau en 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 70

Coût de formation d'un médecin, d'une infirmière et d'une infirmière praticienne spécialisée.

RÉPONSE NO 70

Coût de formation d'un médecin

Les subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour la formation d'un médecin sont divisées selon quatre catégories : l'enseignement, le soutien à l'enseignement et à la recherche, le soutien à l'enseignement médical et l'entretien des terrains et des bâtiments. Les subventions relatives à l'enseignement sont ventilées entre la formation initiale (4 ou 5 ans selon les établissements) et les deux années (R1 et R2) de résidence obligatoire. Les données tiennent compte de la durée des programmes. Elles représentent des estimations.

Formation d'un médecin généraliste	Subventions du MEES 2017-2018 (année universitaire)
Enseignement	
• Formation initiale (200 unités)	100 272 \$
• Résidences (R1 et R2-104 unités)	43 046 \$
Soutien à l'enseignement et à la recherche	17 184 \$
Soutien à l'enseignement médical	12 314 \$
Entretien des terrains et des bâtiments	9 552 \$
Total	182 368 \$

Pour les spécialités médicales (R3 à R7), chaque année de résidence additionnelle (le nombre varie selon les spécialités) entraîne des coûts estimés à 24 463 \$ par étudiant.

Coût de formation d'une infirmière

Selon les données obtenues du MEES, les subventions moyennes versées par le MEES aux collèges et aux universités, pour la formation des infirmières, sont les suivantes :

- en 2015-2016, pour le DEC en techniques de soins infirmiers : 50 490 \$;
- pour l'année universitaire 2017-2018 :
 - pour un BAC de 97 crédits : 31 266 \$;
 - pour une maîtrise de 45 crédits : 17 387 \$;
 - pour un doctorat de 90 crédits : 124 976 \$;

Formation d'une infirmière praticienne

Pour devenir infirmière praticienne, il faut une maîtrise de 45 crédits ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées dont la durée varie entre 12 et 30 crédits. On estime la subvention accordée par le MEES pour l'année universitaire 2017-2018 à 27 709 \$ pour la maîtrise et à 17 940 \$ pour le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 71

Indiquer, par région et par établissement :

- a. le nombre total d'infirmières nécessaires pour combler les besoins;
- b. le nombre total d'infirmières praticiennes spécialisées nécessaires pour combler les besoins;
- b. le nombre total de médecins omnipraticiens nécessaires pour combler les besoins;
- c. le nombre total de médecins spécialistes nécessaires pour combler les besoins;
- d. le nombre total d'infirmières auxiliaires nécessaires pour combler les besoins;
- e. le nombre total de préposés aux bénéficiaires nécessaires pour combler les besoins;
- f. le nombre total d'inhalothérapeutes nécessaires pour combler les besoins

RÉPONSE NO 71

Les besoins de main-d'œuvre permettent d'estimer le nombre additionnel d'équivalents temps complet (ETC) qui aurait été nécessaire pour assurer le même niveau de service. Ce nombre est estimé à partir de la différence comprise entre le taux d'heures supplémentaires de l'année et une cible réduite, laquelle est convertie en ETC. Cette mesure ne demande pas nécessairement l'ajout de nouvelles ressources, car les ETC peuvent également être comblés par une augmentation des heures régulières du personnel à temps partiel déjà en place.

**Besoins de main-d'œuvre infirmière dans le réseau de la santé au
31 mars 2017, par établissement**

Établissements	Effectif en		Besoins / effectif requis
	emploi dans le RSSS au 31 mars 2017	Besoins au 31 mars 2017 (ETC)	
CISSS du Bas-Saint-Laurent	1 487	61,6	4,0 %
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 213	57,6	2,5 %
CIUSSS de la Capitale-Nationale	2 795	62,8	2,2 %
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	3 398	98,0	2,8 %
CIUSSS de l'Estrie - CHUS	3 396	98,5	2,8 %
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	2 139	93,9	4,2 %
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	2 111	95,5	4,3 %
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	1 394	38,4	2,7 %
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	2 410	154,0	6,0 %
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2 799	125,8	4,3 %
CISSS de l'Outaouais	1 802	125,6	6,5 %
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	1 052	45,4	4,1 %
CISSS de la Côte-Nord	672	48,4	6,7 %
CISSS de la Gaspésie	694	41,3	5,6 %
CISSS des Îles	116	2,4	2,1 %
CISSS de Chaudière-Appalaches	2 297	67,3	2,8 %
CISSS de Laval	1 747	54,7	3,0 %
CISSS de Lanaudière	2 078	97,0	4,5 %
CISSS des Laurentides	2 648	108,9	3,9 %
CISSS de la Montérégie-Centre	2 128	82,0	3,7 %
CISSS de la Montérégie-Est	2 409	80,6	3,2 %
CISSS de la Montérégie-Ouest	1 424	71,4	4,8 %
CHU de Québec	3 572	61,5	1,7 %
Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	899	26,2	2,8 %
CHU Sainte-Justine	1 166	41,7	3,5 %
CHUM	2 299	81,2	3,4 %
CUSM	2 918	91,7	3,0 %
Institut de cardiologie de Montréal	497	25,4	4,9 %
Institut Philippe-Pinel de Montréal	111	6,4	5,4 %
CLSC Naskapi	10	2,1	17,3 %
CRSSS de la Baie-James	147	9,8	6,2 %
CS Inuulitsivik	122	25,8	17,4 %
CS Tulattavik de l'Ungava	82	16,3	16,6 %
Régie régionale du Nunavik	9	0,6	6,7 %
Conseil Cri de SSS de la Baie-James	222	14,8	6,3 %
Établissements privés conventionnés	1 059	40,5	3,7 %
Total	56 322	2 155	3,7 %

**Besoins de main-d'œuvre infirmière auxiliaire dans le réseau de la santé au
31 mars 2017, par établissement**

Établissements	Effectif en emploi dans le RSSS au 31 mars 2017	Besoins au 31 mars 2017 (ETC)	Besoins / effectif requis
CISSS du Bas-Saint-Laurent	543	12,5	2,3 %
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	685	11,7	1,7 %
CIUSSS de la Capitale-Nationale	1 073	24,5	2,2 %
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	1 254	27,3	2,1 %
CIUSSS de l'Estrie - CHUS	1 209	19,5	1,6 %
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	546	32,8	5,7 %
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	420	5,9	1,4 %
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	853	27,2	3,1 %
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	797	55,1	6,5 %
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	1 046	19,8	1,9 %
CISSS de l'Outaouais	701	34,9	4,7 %
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	407	12,1	2,9 %
CISSS de la Côte-Nord	237	8,3	3,4 %
CISSS de la Gaspésie	263	9,3	3,4 %
CISSS des Îles	40	0,1	0,2 %
CISSS de Chaudière-Appalaches	816	9,3	1,1 %
CISSS de Laval	457	13,5	2,9 %
CISSS de Lanaudière	770	35,4	4,4 %
CISSS des Laurentides	1 153	23,6	2,0 %
CISSS de la Montérégie-Centre	640	14,5	2,2 %
CISSS de la Montérégie-Est	828	19,7	2,3 %
CISSS de la Montérégie-Ouest	600	19,9	3,2 %
CHU de Québec	517	1,6	0,3 %
Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	51	0,1	0,2 %
CHU Sainte-Justine	273	7,4	2,6 %
CHUM	458	9,0	1,9 %
CUSM	195	2,1	1,1 %
CRSSS de la Baie-James	48	2,5	5,0 %
CS Inuulitsivik	3	0,4	11,8 %
CS Tulattavik de l'Ungava	9	1,9	17,4 %
Établissements privés conventionnés	1 240	36,1	2,8 %
Total	18 132	498	2,7 %

**Besoins de main-d'œuvre préposé aux bénéficiaires dans le réseau de la santé au
31 mars 2017, par établissement**

Établissements	Effectif en emploi dans le RSSS au 31 mars 2017	Besoins au 31 mars 2017 (ETC)	Besoins / effectif requis
CISSS du Bas-Saint-Laurent	872	21,2	2,4 %
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 015	10	1,0 %
CIUSSS de la Capitale-Nationale	2 386	49,8	2,0 %
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	2 308	62,8	2,6 %
CIUSSS de l'Estrie - CHUS	2 233	59	2,6 %
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 437	66,6	4,4 %
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	1 090	20,8	1,9 %
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	2 401	39,8	1,6 %
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	1 965	104,7	5,1 %
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2 686	15,5	0,6 %
CISSS de l'Outaouais	1 355	50,7	3,6 %
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	774	19,4	2,4 %
CISSS de la Côte-Nord	395	16,6	4,0 %
CISSS de la Gaspésie	392	10,6	2,6 %
CISSS des Îles	60	0,8	1,3 %
CISSS de Chaudière-Appalaches	1 329	28,3	2,1 %
CISSS de Laval	1 100	19,1	1,7 %
CISSS de Lanaudière	1 498	53,7	3,5 %
CISSS des Laurentides	2 033	34,8	1,7 %
CISSS de la Montérégie-Centre	1 410	47,2	3,2 %
CISSS de la Montérégie-Est	2 007	63,7	3,1 %
CISSS de la Montérégie-Ouest	1 099	36,6	3,2 %
CHU de Québec	1 097	0,7	0,1 %
Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	225	5,1	2,2 %
CHU Sainte-Justine	315	0,7	0,2 %
CHUM	990	7,1	0,7 %
CUSM	777	12,5	1,6 %
Institut de cardiologie de Montréal	170	6,4	3,6 %
CLSC Naskapi	4	0	0,0 %
CRSSS de la Baie-James	39	1,5	3,7 %
CS Inuulitsivik	153	2,6	1,7 %
CS Tulattavik de l'Ungava	52	0,1	0,2 %
Conseil Cri de SSS de la Baie-James	71	0,7	1,0 %
Établissements privés conventionnés	4 257	125	2,9 %
Total	39 995	994	2,4 %

**Besoins de main-d'œuvre inhalothérapeute dans le réseau de la santé au
31 mars 2017, par établissement**

Établissements	Effectif en emploi dans le RSSS au 31 mars 2017	Besoins au 31 mars 2017 (ETC)	Besoins / effectif requis
CISSS du Bas-Saint-Laurent	78	6,9	8,2 %
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	141	5,2	3,5 %
CIUSSS de la Capitale-Nationale	18	1,3	6,9 %
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	205	8,2	3,9 %
CIUSSS de l'Estrie - CHUS	252	7,3	2,8 %
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	97	4,2	4,1 %
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	88	4,0	4,3 %
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	50	6,0	10,7 %
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	143	8,0	5,3 %
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	172	6,4	3,6 %
CISSS de l'Outaouais	108	8,8	7,5 %
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	74	5,3	6,7 %
CISSS de la Côte-Nord	41	3,4	7,6 %
CISSS de la Gaspésie	33	2,8	7,8 %
CISSS des Îles	8	0,3	3,3 %
CISSS de Chaudière-Appalaches	174	5,1	2,9 %
CISSS de Laval	94	3,6	3,7 %
CISSS de Lanaudière	111	5,8	5,0 %
CISSS des Laurentides	178	9,8	5,2 %
CISSS de la Montérégie-Centre	129	1,7	1,3 %
CISSS de la Montérégie-Est	175	7,3	4,0 %
CISSS de la Montérégie-Ouest	80	2,8	3,3 %
CHU de Québec	293	6,7	2,2 %
Inst. univ. cardio. et pneumo. de Québec	123	5,0	3,9 %
CHU Sainte-Justine	105	3,0	2,8 %
CHUM	195	4,1	2,1 %
CUSM	289	18,3	6,0 %
Institut de cardiologie de Montréal	47	2,8	5,7 %
CRSSS de la Baie-James	7	0,7	9,2 %
Conseil Cri de SSS de la Baie-James	2	0,0	0,0 %
Établissements privés conventionnés	5	0,2	4,1 %
Total	3 515	155	4,2 %

RÉPONSE NO 71

Les postes disponibles en médecine de famille et en médecine spécialisée peuvent être consultés sur le site internet du ministère de la Santé et des Services sociaux :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 72

Nombre d'infirmières praticiennes en pratique, par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 72

Le tableau ci-dessous détaille le nombre total d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) incluant les candidates IPS par établissement. Données disponibles en date du 31 mars 2018.

Établissements		IPS-SPL	IPS Cardio	IPS Néphro	IPS Néonatal	Total
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	10				10
02	CIUSSS du Saguenay-Lac Saint-Jean	12				12
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	32				32
03	CHU de Québec - Université Laval		3	4		7
03	IUCPQ - Université Laval		5			5
04	CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	40				40
05	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	33	1	1		35
06	CIUSSS Ouest-de-l'Île	11				11
06	CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île	17	3			20
06	CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île	24				24
06	CIUSSS Nord-de-l'Île	17	1			18
06	CIUSSS Est-de-l'Île	19		3		22
06	CHUM		9	2		11
06	CHU Sainte-Justine				9	9
06	CUSM		6	1	14	21
06	Institut de cardiologie de Montréal		7			7
07	CISSS de l'Outaouais	20				20
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	14				14
09	CISSS de la Côte-Nord	3				3
10	CRSSS de la Baie-James	1				1
11	CISSS de la Gaspésie	6				6
11	CISSS des Îles	1				1
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	18		1		19
13	CISSS de Laval	12				12
14	CISSS de Lanaudière	34		1		35
15	CISSS des Laurentides	28	1	1		30
16	CISSS Montérégie-Centre	21		2		23
16	CISSS Montérégie-Est	20				20
16	CISSS Montérégie-Ouest	20				20
17	RRSSS du Nunavik	0				0
18	CCSSS de la Baie-James	1				1
Total		414	36	16	23	489

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 73

Nombre de postes d'infirmière praticienne qui ne sont présentement pas comblés, par spécialité et par établissement.

RÉPONSE NO 73

Le tableau ci-dessous détaille le nombre de postes d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) octroyés aux établissements depuis 2010 ainsi que les postes vacants au 31 mars 2018.

Établissements	Total des postes par établissement	Postes vacants au 31 mars 2018			
		IPS-SPL	IPS Cardio	IPS Néphro	IPS Néonatal
01 CISSS du Bas-Saint-Laurent	10				
02 CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	14	2			
03 CIUSSS de la Capitale-Nationale	36	4			
03 CHU de Québec - Université Laval	7				
03 IUCPQ - Université Laval	7		2		
04 CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	44	4			
05 CIUSSS de l'Estrie - CHUS	39	3	1		
06 CIUSSS Ouest-de-l'Île	12	1			
06 CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île	21	1			
06 CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île	25	1			
06 CIUSSS Nord-de-l'Île	21	3			
06 CIUSSS Est-de-l'Île	24	2			
06 CHUM	11				
06 CHU Sainte-Justine	10				1
06 CUSM	21				
06 Institut de cardiologie de Montréal	9		2		
07 CISSS de l'Outaouais	22	2			
08 CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	14				
09 CISSS de la Côte-Nord	3				
10 CRSSS de la Baie-James	1				
11 CISSS de la Gaspésie	7	1			
11 CISSS des Îles	2	1			
12 CISSS de Chaudière-Appalaches	20	1			
13 CISSS de Laval	15	3			
14 CISSS de Lanaudière	38	3			
15 CISSS des Laurentides	34	4			
16 CISSS Montérégie-Centre	24	1			
16 CISSS Montérégie-Est	20				
16 CISSS Montérégie-Ouest	22	2			
17 RRSSS du Nunavik	0				
18 CCSSS de la Baie-James	1				
Total	534	39	5	0	1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 74

Nombre d'infirmières praticiennes en formation, par spécialité, par année de début de leur formation et par institution d'enseignement supérieur.

RÉPONSE NO 74

Au total, 299 infirmières sont actuellement en formation dans les programmes d'études universitaires pour devenir infirmières praticiennes spécialisées :

- 3 en cardiologie;
- 1 en néphrologie;
- 3 en néonatalogie;
- 220 en soins de première ligne;
- 72 dans les nouvelles spécialités (soins aux adultes, pédiatrie, santé mentale).

Il est impossible de préciser l'information par année de début de leur formation et par institution d'enseignement, car le décompte des IPS en formation nous provient de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et celui-ci est comptabilisé en fonction de données qui leur sont transmises par les universités.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 75

Nombre d'infirmières praticiennes qui ont gradué et débuté leur pratique au cours de l'année 2017-2018.

RÉPONSE NO 75

Nbre d'IPS graduées et embauchées en 2017-2018						
	Établissements	IPS-SPL	IPS Cardio	IPS Néphro	IPS Néonatal	Total
01	CISSS du Bas-Saint-Laurent	2				2
02	CIUSSS du Saguenay-Lac Saint-Jean	2				2
03	CIUSSS de la Capitale-Nationale	8				8
03	CHU de Québec - Université Laval					0
03	IUCPQ - Université Laval					0
04	CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec	5				5
05	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	6				6
06	CIUSSS Ouest-de-l'Île					0
06	CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île	2				2
06	CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île	8				8
06	CIUSSS Nord-de-l'Île	6				6
06	CIUSSS Est-de-l'Île	4				4
06	CHUM		3	1		4
06	CHU Sainte-Justine				1	1
06	CUSM		2		1	3
06	Institut de cardiologie de Montréal		1			1
07	CISSS de l'Outaouais	4				4
08	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue					0
09	CISSS de la Côte-Nord					0
10	CRSSS de la Baie-James					0
11	CISSS de la Gaspésie	3				3
11	CISSS des Îles					0
12	CISSS de Chaudière-Appalaches	1				1
13	CISSS de Laval	2				2
14	CISSS de Lanaudière	3				3
15	CISSS des Laurentides	4				4
16	CISSS Montérégie-Centre	5				5
16	CISSS Montérégie-Est	2				2
16	CISSS Montérégie-Ouest	3				3
17	RRSSS du Nunavik					0
18	CCSSS de la Baie-James					0
	Total	70	6	1	2	79

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 76

Nombre d'admissions en médecine, en pharmacie et dans les sciences infirmières au cours des dix dernières années, par année et par institution d'enseignement supérieur.

RÉPONSE NO 76

Médecine

La politique triennale des nouvelles inscriptions dans les programmes de formation doctorale en médecine et du recrutement de médecins sous permis restrictif qu'a adoptée le Conseil des ministres le 28 février 2018 prévoyait 830 nouvelles inscriptions dans le contingent régulier pour 2017-2018, soit 17 inscriptions de moins qu'en 2016-2017. Il est prévu de maintenir le nombre de nouvelles inscriptions à 830 pour les années 2018-2019 et 2019-2020. Cette politique est réévaluée annuellement.

La politique maintient le nombre de nouvelles inscriptions aux contingents particuliers du doctorat en médecine à 32 places.

Le total des nouvelles inscriptions est donc de 862.

Pharmacie

Nombre d'inscriptions en pharmacie à l'Université de Montréal et à l'Université Laval

Année	Baccalauréat	Maîtrise
2016-2017	389	70
2017-2018	n.d.	72*

*Basé sur le nombre de bourses d'étude octroyées

Les données des années antérieures sont disponibles dans les réponses aux questions de l'Opposition officielle des exercices précédents.

Infirmières

Nombre d'inscriptions en soins infirmiers aux niveaux collégial et universitaire

Année	Niveau collégial	Niveau universitaire	
	Technique en soins infirmiers	Sciences infirmières (baccalauréat initial)	DEC-BAC Sciences infirmières
2016-2017*	4 805	877	1 704
2017-2018	4 677	n.d.	n.d.

*Données prévisionnelles pour le niveau universitaire en 2016-2017 pour la session d'hiver.

Source : MEES, mars et avril 2018 (collégial et universitaire)

Les données des années antérieures sont disponibles dans les réponses aux questions de l'Opposition officielle des exercices précédents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 77

Bilan complet de l'implantation des GMF au 31 mars 2018 (nombre de GMF accrédités par région et au total, nombre de demandes en attente, objectifs d'accréditation d'ici le 31 mars 2019, coûts récurrents et non récurrents, évaluation de la formule, etc.).

RÉPONSE NO 77

- Nombre de GMF accrédités au 31 mars 2018 : 325

	CISSS/CIUSSS	Nombre de GMF
1	Bas-Saint-Laurent	12
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	13
3	Capitale-Nationale	32
4	Mauricie-Centre-du-Québec	25
5	Estrie	25
6	Montréal (Ouest)	5
6	Montréal (Centre-Ouest)	15
6	Montréal (Sud)	12
6	Montréal (Nord)	14
6	Montréal (Est)	16
7	Outaouais	14
8	Abitibi-Témiscamingue	7
9	Côte-Nord	5
10	Nord du Québec	1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6
12	Chaudière-Appalaches	21
13	Laval	15
14	Lanaudière	19
15	Laurentides	22
16	Montréal-Centre	13
16	Montréal-Est	18
16	Montréal-Ouest	15
	Total	325

- Au 31 mars 2018, 4 projets de GMF sont en évaluation au MSSS.
- Nombre de GMF accrédités au cours de l'année 2017-2018 : 23
- L'objectif de 300 GMF, défini dans le Plan stratégique 2015-2020 du MSSS, a été atteint. Le nombre de GMF continue de croître, permettant d'élargir la proportion de la population pouvant bénéficier des services de proximité offerts par ces milieux.
- Un projet d'évaluation, principalement axé sur l'impact de l'accroissement des ressources professionnelles et l'interprofessionnalisme, est en cours pour mesurer l'atteinte des résultats du nouveau Programme GMF.
- Depuis la mise en œuvre du Programme GMF, toutes les dépenses sont non-récurrentes, mais reconfirmées à chaque année. Pour l'exercice 2017-2018, les dépenses non-récurrentes du Programme GMF s'élèvent à 151 238 054 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 78

Nombre et pourcentage de GMF qui respectent leur entente au 31 mars 2018 :

- a. quant aux heures d'ouverture;
- b. quant au nombre de patients inscrits.

RÉPONSE NO 78

Les données les plus récentes sont celles au 31 mars 2018, sur la base de 325 GMF reconnus au sens du Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine de famille (Programme). Parmi ce nombre, 310 GMF ont été évalués selon les dispositions du Programme. À noter que 15 GMF ne pouvaient être évalués puisqu'ils ont été reconnus à l'intérieur d'un délai de 6 mois avant la date de révision annuelle.

Au 31 mars 2018 :

- a. 309 GMF respectaient leur offre de service de 68 heures avec ou sans entente de services avec un prestataire secondaire, soit 99,7 % des GMF reconnus et évalués;
- b. Le nombre de patients inscrits pondérés permet de fixer le niveau de subvention du GMF. Tous les GMF reçoivent une subvention correspondant au niveau de patients inscrits pondérés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 79

Nombre et pourcentage de GMF qui ont, au 31 mars 2018, un taux d'assiduité de :

- a. 80 % et plus;
- b. 79 à 79,9 %;
- c. 78 à 78,9 %;
- d. 77 à 77,9 %;
- e. 76 à 76,9 %;
- f. 75 à 75,9 %;
- g. 70 à 74,9 %;
- h. moins de 70 %.

RÉPONSE NO 79

**Nombre et pourcentage de GMF selon le
taux d'assiduité au 31 décembre 2017**

a. 80 % et plus	258	80,6 %
b. 79 à 79,9 %	20	6,3 %
c. 78 à 78,9 %	12	3,8 %
d. 77 à 77,9 %	7	2,2 %
e. 76 à 76,9 %	8	2,5 %
f. 75 à 75,9 %	1	0,3 %
g. 70 à 74,9 %	8	2,5 %
h. moins de 70 %	6	1,9 %
Information non disponible	5	1,5 %
Total	325	100 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 80

Nombre de lits de courte durée, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 80

La réponse à cette question pour 2017 est fournie dans le tableau ci-joint.

Étude des crédits 2018-2019

Nombre de lits dressés¹ au 31 mars en soins de santé physique et de gériatrie (SSPG)² au sein des établissements publics et privés conventionnés du réseau sociosanitaire, Québec, en 2017³

Établissement		Nombre de lits
Numéro	Nom	2017
Ensemble du Québec		16 627
01 Bas-Saint-Laurent		422
11043312	CSSS DES BASQUES	3
11043379	CSSS DE KAMOURASKA	28
11043502	CSSS DE TEMISCOUATA	25
11044021	CSSS DE LA MATAPEDIA	35
11044062	CSSS DE MATANE	45
11044096	CSSS DE RIMOUSKI-NEIGETTE	176
11044104	CSSS DE RIVIERE-DU-LOUP	110
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean		636
11042991	CSSS MARIA-CHAPDELAINE	56
11043411	CSSS CLEOPHAS-CLAVEAU	39
11043833	CSSS DE JONQUIERE	88
11044179	CSSS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	122
11044187	CSSS DOMAINE-DU-ROY	75
11044195	CSSS DE CHICOUTIMI	256
03 Capitale-Nationale		1 879
11043650	CSSS DE PORTNEUF	17
11044153	CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE	24
11044161	CSSS DE QUEBEC-NORD	40
11044336	CSSS DE CHARLEVOIX	73
11045051	CHU DE QUÉBEC - UL	1 223
11888062	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTE MENTALE DE QUEBEC	157
12409991	HÔPITAL JEFFERY HALE - SAINT BRIGID'S	31
13623616	INST. UNIV. DE CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE DE QUEBEC	314
04 Mauricie-Centre-du-Québec		1 019
11043130	CSSS DU HAUT-SAINT-AURICE	27
11043171	CSSS DE MASKINONGÉ	13
11044120	CSSS D'ARTHABASKA-ET-DE-L'ERABLE	190
11044377	CSSS DRUMMOND.	183
11044385	CSSS DE L'ENERGIE	166
11044393	CSSS DE BECANCOUR - NICOLET-YAMASKA	10
11044898	CSSS DE TROIS-RIVIERES	430

Établissement		Nombre de lits
Numéro	Nom	2017
05 Estrie		931
11042264	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE	548
11042942	CSSS DES SOURCES	19
11042975	CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK	3
11043593	CSSS DE MEMPHREMAGOG	48
11043759	CSSS DU GRANIT	37
11044591	CLSC LA POMMERAIE	82
11045002	CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA	130
13818596	CSSS- INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GERIATRIE DE SHERBROOKE	64
06 Montréal		5 667
11042215	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTE MENTALE DE MONTREAL	20
11042918	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL	941
11044211	CSSS DE L'OUEST-DE-L'ILE	227
11044229	CSSS DE DORVAL-LACHINE-LASALLE	90
11044237	CSSS DU SUD-OUEST-VERDUN	258
11044245	CSSS CAVENDISH	143
11044260	CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT	48
11044278	CSSS D'AHUNTSIC ET MONTREAL-NORD	115
11044286	CSSS DU CŒUR-DE-L'ILE	156
11044294	CSSS JEANNE-MANCE	18
11044310	CSSS LUCILLE-TEASDALE	33
11044740	INST. DE READAPTATION GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTREAL	153
12420774	HOPITAL SANTA CABRINI	321
12452645	HOP. MARIE-CLARAC DES SOEURS DE CHARITE DE STE-MARI	228
12475976	HOPITAL DU SACRE-COEUR DE MONTREAL	433
12599213	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTE MCGILL	756
12685608	L'HOPITAL GENERAL JUIF SIR MORTIMER B. DAVIS	474
12694659	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	333
12745725	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	250
12934659	HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	522
13469796	HOPITAL MONT-SINAI	50
13506472	HOPITAL SHRINERS POUR ENFANTS (QUEBEC) INC.	22
13727060	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTE MENTALE DOUGLAS	3
15103666	INSTITUT UNIV. DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	73
07 Outaouais		578
11043023	CSSS DU PONTIAC	39
11043510	CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	40
11044401	CSSS DES COLLINES	16
11044419	CSSS DE GATINEAU	411
11044427	CSSS DE PAPINEAU	72
08 Abitibi-Témiscamingue		352
11043353	CSSS DES AURORES-BOREALES	60
11044468	CSSS LES ESKERS DE L'ABITIBI	75
11044476	CSSS DE ROUYN-NORANDA	93
11044484	CSSS DE LA VALLEE-DE-L'OR	87
11044906	CSSS DU TEMISCAMINGUE	37

Établissement		Nombre de lits
Numéro	Nom	2017
09 Côte-Nord		192
11042835	CSSS DE LA MINGANIE	13
11045036	CSSS DE LA HAUTE-COTE-NORD - MANICOUAGAN	87
13160395	CSSS DE SEPT-ILES	74
13294020	CSSS DE LA BASSE-COTE-NORD	12
14628986	CSSS DE L'HEMATITE	6
10 Nord-du-Québec		38
11042686	CENTRE REG. DE SANTE ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	38
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		204
11043445	CSSS DE LA HAUTE-GASPESIE	25
11044070	CSSS DU ROCHER-PERCE	48
11044088	CSSS DES ILES	33
11044112	CSSS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	50
11044369	CSSS DE LA COTE-DE-GASPE	48
12 Chaudière-Appalaches		587
11044492	CSSS DE LA REGION DE THETFORD	82
11044500	CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET	82
11044526	CSSS DE BEAUCE	134
11044872	CSSS ALPHONSE-DESJARDINS	289
13 Laval		610
11044344	CSSS DE LAVAL	516
11097029	HÔPITAL JUIF DE RÉADAPTATION	94
14 Lanaudière		655
11044203	CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE	346
11044435	CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE	309
15 Laurentides		827
11044013	CSSS DES SOMMETS	103
11044138	CSSS D'ANTOINE-LABELLE	77
11044443	CSSS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES	261
11044450	CSSS DE SAINT-JEROME	327
13508718	CSSS D'ARGENTEUIL	59
16 Montérégie		1 989
11044534	CSSS PIERRE-BOUCHER	325
11044542	CSSS HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	299
11044567	CSSS PIERRE-DE SAUREL	144
11044575	CSSS DU SUROIT	210
11044583	CSSS JARDINS-ROUSSILLON	229
11044609	CSSS RICHELIEU-YAMASKA	305
11044930	CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LE MOYNE	415
12363412	CSSS DU HAUT-SAINT-LAURENT	42
54780366	CH KATERI MEMORIAL - TEHSAKOTITSÉN:THA	20
17 Nunavik		41
12730628	CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA	22
18456327	CENTRE DE SANTE INUULITSIVIK	19

Établissement		Nombre de lits
Numéro	Nom	2017

1. Ce sont des lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager, tels que déclarés par les établissements dans leur rapport statistique annuel.
2. Dans ce tableau, les lits de soins de santé physique et de gériatrie (SSPG) incluent les lits de SSPG utilisés pour de l'hébergement et des soins de longue durée ainsi que ceux utilisés pour des services de réadaptation fonctionnelle intensive.
3. Les données observées au 31 mars 2017 sont les plus récentes disponibles.

Source: Rapports statistiques annuels des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée et d'activités en CLSC (AS-478) (données telles que transmises par les établissements).

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 15 décembre 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 81

Nombre de lits de longue durée, par région et par établissement, pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 81

La réponse à cette question pour 2017 est fournie dans le tableau ci-joint.

Étude des crédits 2018-2019

Nombre de lits dressés¹ au 31 mars en hébergement et soins de longue durée (HSLD)² au sein des établissements publics et privés conventionnés du réseau sociosanitaire, Québec, en 2017³

Établissement		Nombre
Numéro	Nom	de lits 2017
Ensemble du Québec		38 037
01 Bas-Saint-Laurent		980
11043312	CSSS DES BASQUES	39
11043379	CSSS DE KAMOURASKA	98
11043478	CSSS DE LA MITIS	102
11043502	CSSS DE TEMISCOUATA	111
11044021	CSSS DE LA MATAPEDIA	96
11044062	CSSS DE MATANE	106
11044096	CSSS DE RIMOUSKI-NEIGETTE	245
11044104	CSSS DE RIVIERE-DU-LOUP	183
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean		1 201
11042991	CSSS MARIA-CHAPDELAINE	118
11043411	CSSS CLEOPHAS-CLAVEAU	99
11043833	CSSS DE JONQUIERE	278
11044179	CSSS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	219
11044187	CSSS DOMAINE-DU-ROY	159
11044195	CSSS DE CHICOUTIMI	260
23182884	CENTRE D'HEBERGEMENT ST-FRANCOIS INC.	68
03 Capitale-Nationale		3 648
11043650	CSSS DE PORTNEUF	348
11044153	CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE	1 184
11044161	CSSS DE QUEBEC-NORD	981
11044336	CSSS DE CHARLEVOIX	222
11888062	INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTE MENTALE DE QUEBEC	145
12409991	HOPITAL JEFFERY HALE - SAINT-BRIGID'S	263
13027073	CENTRE D'HEBERGEMENT DU BOISE LTEE	64
25457094	HOPITAL STE-MONIQUE INC.	58
27508456	CENTRE D'HEBERGEMENT ST-JEAN-EUDES INC.	150
28694321	CENTRE HOSPITALIER ST-FRANCOIS INC.	28
51230175	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-MONTAGNES	105
54583091	CHSLD VIGI DE SAINT-AUGUSTIN	100
04 Mauricie-Centre-du-Québec		2 552
11043130	CSSS DU HAUT-SAINT-AURICE	69
11043171	CSSS DE MASKINONGE	115
11043809	CSSS DE LA VALLEE-DE-LA-BATISCAN	171
11044120	CSSS D'ARTHABASKA-ET-DE-L'ERABLE	410
11044377	CSSS DRUMMOND	444
11044385	CSSS DE L'ENERGIE	319
11044393	CSSS DE BECANCOUR - NICOLET-YAMASKA	249
11044898	CSSS DE TROIS-RIVIERES	683
29490414	FOYER ST-ANGES DE HAM-NORD INC.	28
51225563	CHSLD VIGI LES CHUTES	64

Établissement		Nombre
Numéro	Nom	de lits
		2017
05 Estrie		2 253
11042926	CSSS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	117
11042942	CSSS DES SOURCES	82
11042959	CSSS DU VAL-SAINT-FRANCOIS	140
11042975	CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK	96
11043593	CSSS DE MEMPHREMAGOG	210
11043759	CSSS DU GRANIT	115
11044591	CSSS LA POMMERAIE	279
11045002	CSSS DE LA HAUTE-YAMASKA	303
13818596	CSSS- INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE SHERBR	799
51230506	CHSLD VIGI SHERMONT	52
51233104	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-LA-ROSE-BLANCHE	60
06 Montréal		13 054
11042280	CENTRE LE CARDINAL INC.	174
11044211	CSSS DE L'OUEST-DE-L'ILE	155
11044229	CSSS DE DORVAL-LACHINE-LASALLE	715
11044237	CSSS DU SUD-OUEST-VERDUN	1 202
11044245	CSSS CAVENDISH	430
11044260	CSSS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT	1 085
11044278	CSSS D'AHUNTSIC ET MONTREAL-NORD	673
11044286	CSSS DU CŒUR-DE-L'ILE	260
11044294	CSSS JEANNE-MANCE	1 197
11044302	CSSS DE SAINT-LEONARD ET SAINT-MICHEL	384
11044310	CSSS LUCILLE-TEASDALE	1 195
11044328	CSSS DE LA POINTE-DE-L'ILE	631
11044823	CENTRE D'HEBERGEMENT DE LA MAISON-SAINT-JOSEPH INC.	80
11084464	CENTRE DE SOINS PROLONGES GRACE DART	256
11755501	CHSLD PROVIDENCE NOTRE-DAME DE LOURDES INC.	162
12326849	RESIDENCE ANGELICA	347
12366043	C.H.S.L.D. BAYVIEW INC.	128
12383907	RESIDENCE BERTHIAUME-DUTREMBLAY	196
12387692	INSTITUT CANADIEN-POLONAIS DU BIEN-ETRE INC.	126
12420774	HÔPITAL SANTA CABRINI	128
12599213	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTE MCGILL	134
12694659	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	32
12892303	L'HOPITAL CHINOIS DE MONTREAL (1963)	128
13000732	LES CÈDRES - CA POUR PERSONNES AGÉES	32
13146477	LA CORPORATION DU CENTRE HOSP. GERIATRIQUE MAIMONID	387
13469796	HOPITAL MONT-SINAI	57
13793781	CHSLD JUIF DE MONTREAL	320
15103666	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GERIATRIE DE MONTREAL	373
15213218	ANCIENS COMBATTANTS CANADA	446
29530060	CHSLD BOURGET INC.	80
29530078	CHSLD BUSSEY (QUEBEC) INC.	35
51218162	CHSLD LE ROYER	96
51225407	CHSLD VIGI REINE-ELIZABETH	150
51227957	CHSLD SAINT-GEORGES	260
51232627	CHSLD VIGI MARIE-CLARET	64
51234003	CHSLD ST-VINCENT-MARIE	66
51234300	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-GOUIN	93
54583208	CHSLD VIGI DE DOLLARD-DES-ORMEAUX	160
54583232	CHSLD VIGI DE PIERREFONDS	64
54982822	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN - MARIE-VICTORIN	280
55477988	CHSLD VIGI DE MONT-ROYAL	273

Établissement		Nombre
Numéro	Nom	de lits
		2017
07 Outaouais		1 313
11043023	CSSS DU PONTIAC	115
11043510	CSSS DE LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU	113
11044401	CSSS DES COLLINES	42
11044419	CSSS DE GATINEAU	609
11044427	CSSS DE PAPINEAU	232
51223311	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-GATINEAU	103
51223329	CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS	99
08 Abitibi-Témiscamingue		709
11043353	CSSS DES AURORES-BOREALES	149
11044468	CSSS LES ESKERS DE L'ABITIBI	113
11044476	CSSS DE ROUYN-NORANDA	179
11044484	CSSS DE LA VALLEE-DE-L'OR	179
11044906	CSSS DU TEMISCAMINGUE	89
09 Côte-Nord		413
11042835	CSSS DE LA MINGANIE	60
11043262	CSSS DE PORT-CARTIER	26
11045036	CSSS DE LA HAUTE-COTE-NORD - MANICOUAGAN	192
13160395	CSSS DE SEPT-ILES	100
13294020	CSSS DE LA BASSE-COTE-NORD	35
10 Nord-du-Québec		39
11042686	CENTRE REG. DE SANTE ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JA	39
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		508
11043445	CSSS DE LA HAUTE-GASPESIE	76
11044070	CSSS DU ROCHER-PERCE	98
11044088	CSSS DES ÎLES	64
11044112	CSSS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	185
11044369	CSSS DE LA COTE-DE-GASPE	85
12 Chaudière-Appalaches		1 998
11042728	CSSS DES ETCEHEMINS	106
11044492	CSSS DE LA REGION DE THETFORD	286
11044500	CSSS DE MONTMAGNY-L'ISLET	268
11044526	CSSS DE BEAUCE	195
11044872	CSSS ALPHONSE-DESJARDINS	703
13317037	PAVILLON BELLEVUE INC.	50
26370254	CA ST-JOSEPH DE LÉVIS INC.	158
51224921	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN - CHANOINE-AUDET	96
51232122	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-L'ASSOMPTION	96
54601018	CHSLD VIGI N-D-DE-LOURDES	40
13 Laval		1 424
11044344	CSSS DE LAVAL	747
12825188	RESIDENCE RIVIERA INC.	128
13625587	MANOIR ST-PATRICE INC.	96
51223204	CHSLD VIGI L'ORCHIDEE BLANCHE	128
51230183	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-SAINT-FRANCOIS	53
51233997	CHSLD SAINT-JUDE	204
53956983	SANTE COURVILLE DE LAVAL	68

Établissement		Nombre
Numéro	Nom	de lits
		2017
14 Lanaudière		1 781
11043791	CHSLD DE LA COTE BOISEE INC.	140
11044203	CSSS DU SUD DE LANAUDIÈRE	450
11044435	CSSS DU NORD DE LANAUDIÈRE	904
12653192	CHSLD HEATHER INC.	115
51223337	CHSLD VIGI YVES-BLAIS	99
51230217	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DU-CHATEAU	73
15 Laurentides		1 450
11043544	CSSS DES PAYS-D'EN-HAUT	112
11043940	CSSS DE THERÈSE-DE BLAINVILLE	377
11044013	CSSS DES SOMMETS	231
11044450	CSSS DE SAINT-JEROME	303
12704573	LA RESIDENCE DE LACHUTE	52
13508718	CSSS D'ARGENTEUIL	131
51223303	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-LA-VILLA-SOLEIL	168
51231215	CHSLD VIGI DE DEUX-MONTAGNES	76
16 Montérégie		4 690
11044534	CSSS PIERRE-BOUCHER	915
11044542	CSSS HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	638
11044567	CSSS PIERRE-DE SAUREL	247
11044575	CSSS DU SUROIT	233
11044583	CSSS JARDINS-ROUSSILLON	320
11044609	CSSS RICHELIEU-YAMASKA	761
11044617	CSSS DE VAUDREUIL-SOULANGES	336
11044930	CSSS CHAMPLAIN-CHARLES-LE MOYNE	232
12363412	CSSS DU HAUT-SAINT-LAURENT	134
13578448	ACCUEIL DU RIVAGE INC.	32
27368703	CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE FERRON INC.	249
28609360	RESIDENCE SOREL-TRACY INC.	59
51223345	CHSLD VIGI DE BROSSARD	66
51225993	SANTÉ COURVILLE DE WATERLOO	24
51230209	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN - JEAN-LOUIS-LAPIERR	76
51232635	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DES-POMMETIERS	140
54661442	CHSLD VIGI DE MONTEREGIE	90
54780366	CENTRE HOSP. KATERI MEMORIAL - TEHSAKOTITSEN : THA	33
54982830	CENTRE D'HEBERGEMENT CHAMPLAIN-DE-CHATEAUGUAY	105
17 Nunavik		24
12730628	CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA	16
18456327	CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK	8

1. Ce sont des lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager, tels que déclarés par les
2. Dans ce tableau, les lits HSLD correspondent aux lits d'hébergement et de soins de longue durée
3. Les données observées au 31 mars 2017 sont les plus récentes disponibles.

Source : Rapports statistiques annuels des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 15 décembre 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 82

Nombre de lits en ressource de type familial, par région et par établissement, pour les cinq dernières années)

RÉPONSE NO 82

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint pour l'année 2017 et est ventilée par établissement et par région.

Question PQ 82: Nombre de places (lits) en Ressources de type familial (RTF) par région et par établissement pour l'année 2017

Région	Nom de l'établissement ¹	Places	
01- Bas-Saint-Laurent	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DU BAS-SAINT-LAURENT	394	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE RIMOUSKI-NEIGETTE	79	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE RIVIERE-DU-LOUP	61	
	CENTRE JEUNESSE DU BAS-ST-LAURENT	204	
	Total 01- Bas-Saint-Laurent	738	
02- Saguenay - Lac-Saint-Jean	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	416	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX CLEOPHAS-CLAVEAU	5	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE JONQUIERE	13	
	LE CENTRE JEUNESSE DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	547	
	Total 02- Saguenay - Lac-Saint-Jean	981	
03- Capitale-Nationale	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DE QUEBEC	337	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHARLEVOIX	123	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VIEILLE-CAPITALE	144	
	CENTRE JEUNESSE DE QUEBEC	647	
	Total 03- Capitale-Nationale	1 251	
04- Mauricie et Centre-du-Québec	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUEBEC	550	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE BECANCOUR - NICOLET-YAMASKA	16	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE MASKINONGE	8	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE TROIS-RIVIERES	30	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DRUMMOND	30	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU HAUT-SAINT-AURICE	9	
	LE CENTRE JEUNESSE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUEBEC	1151	
	Total 04- Mauricie et Centre-du-Québec	2 125	
	05- Estrie	CENTRE DE READAPTATION ESTRIE INC.	9
		CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX - INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GERIATRIE DE SHERBROOKE	27
		CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOURCES	16
CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU GRANIT		5	
CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE		806	
CENTRE NOTRE-DAME DE L'ENFANT (SHERBROOKE) INC.		449	
Total 05- Estrie	1 312		
06- Montréal	CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DUREE DE ST-ANDREW-DE-FATHER-DOWD-ET-DE-ST-MARGARET	23	
	CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'OUEST DE MONTREAL	128	
	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE GABRIELLE-MAJOR	147	
	CENTRE DE READAPTATION LISETTE-DUPRAS	79	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX D'AHUNTSIC ET MONTREAL-NORD	18	
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX LUCILLE-TEASDALE	29	
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	6	
	CENTRE MIRIAM	29	
	HOPITAL DOUGLAS	363	
	HOPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE	347	
	LA CORPORATION DU CENTRE DE READAPTATION LUCIE-BRUNEAU	9	

Question PQ 82: Nombre de places (lits) en Ressources de type familial (RTF) par région et par établissement pour l'année 2017

Région	Nom de l'établissement ¹	Places
	LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER GERIATRIQUE MAIMONIDES	40
	LE CENTRE DOLLARD-CORMIER	11
	LE CENTRE JEUNESSE DE MONTREAL	1361
	LES CENTRES DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE BATSHAW	484
	SERVICES DE READAPTATION L'INTEGRALE	58
	Total 06- Montréal	3 132
	07- Outaouais	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU
CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU		8
CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU		18
CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES COLLINES		1
CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU PONTIAC		11
LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET		50
LES CENTRES JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS		507
PAVILLON DU PARC		252
Total 07- Outaouais		870
08- Abitibi-Témiscamingue		CENTRE JEUNESSE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE C.J.A.T.)
	CLAIR FOYER INC.	448
Total 08- Abitibi-Témiscamingue	1 083	
09- Côte-Nord	CENTRE DE PROTECTION ET DE READAPTATION DE LA COTE-NORD	230
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BASSE-COTE-NORD	7
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-COTE-NORD	9
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN	60
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE PORT-CARTIER	26
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE SEPT-ILES	7
	Total 09- Côte-Nord	339
10- Nord-du-Québec		
Total 10- Nord-du-Québec	0	
11- Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES ILES	43
	CENTRE JEUNESSE GASPESIE/LES ILES	202
	LE CENTRE DE READAPTATION DE LA GASPESIE	181
Total 11- Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	426	
12- Chaudière-Appalaches	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE (CRDI) CHAUDIERE- APPALACHES	110
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE BEAUCE	167
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA REGION DE THETFORD	188
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE MONTMAGNY-L'ISLET	166
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES ETCHEMINS	51
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU GRAND LITTORAL	266
	LES CENTRES JEUNESSE CHAUDIERE-APPALACHES	486
	Total 12- Chaudière-Appalaches	1 434
13- Laval	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL	67
	CENTRE JEUNESSE DE LAVAL	203
	CRDI NORMAND-LARAMEE	66
	HOPITAL JUIF DE READAPTATION	1
Total 13- Laval	337	
14- Lanaudière	CENTRE DE READAPTATION LA MYRIADE	484
	LES CENTRES JEUNESSE DE LANAUDIÈRE	589

Question PQ 82: Nombre de places (lits) en Ressources de type familial (RTF) par région et par établissement pour l'année 2017

Région	Nom de l'établissement ¹	Places
Total 14- Lanaudière		1 073
15- Laurentides	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX D'ANTOINE-LABELLE	22
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DES SOMMETS	11
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES	1
	CENTRE DU FLORES	293
	CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES	710
Total 15- Laurentides		1 037
16- Montérégie	CENTRE DE READAPTATION EN DEFICIENCE INTELLECTUELLE MONTEREGIE-EST	664
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA HAUTE-YAMASKA	42
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE VAUDREUIL-SOULANGES	7
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DU SUROIT	47
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	119
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX JARDINS-ROUSSILLON	50
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX PIERRE-BOUCHER	83
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX PIERRE-DE SAUREL	29
	CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA	75
	CENTRE JEUNESSE DE LA MONTEREGIE	962
	HOPITAL CHARLES LEMOYNE	84
	LES SERVICES DE READAPTATION DU SUD-OUEST ET DU RENFORT	355
Total 16- Montérégie		2 517
Total général		18 655

1. Les établissements présentés sont tels que définis dans la banque Loi 49 R1 et R2 du SIRTF.

Source : Banque Loi 49 R1 et R2 du SIRTF au 31 décembre 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 83

Taux d'occupation des lits dans chacun des établissements du réseau de la santé et des services sociaux par établissement, par région et au total.

RÉPONSE NO 83

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint. Les données les plus récentes sont pour l'année 2016-2017. Les données 2017-2018 ne sont pas disponibles.

Étude des crédits 2018-2019

Taux d'occupation des lits dressés¹ en soins de santé physique et de gériatrie (SSPG)² et en hébergement et soins de longue durée (HSLD)³ au sein des établissements publics et privés conventionnés du réseau socio-sanitaire, Québec, 2016-2017⁴

Région Établissement	SSPG Taux (%)	HSLD Taux (%)
Ensemble du Québec	87,7	98,7
01 Bas-Saint-Laurent CISSS du Bas-Saint-Laurent	73,2 73,2	86,8 86,8
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean CISSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	80,4 80,4	98,3 98,3
03 Capitale-Nationale CIUSSS de la Capitale-Nationale CHU DE QUEBEC INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTE MENTALE DE QUEBEC INST. UNIV. DE CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE DE QUEBEC	89,9 95,2 89,2 113,7 86,9	94,5 94,5 84,4
04 Mauricie-Centre-du-Québec CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	82,6 82,6	97,7 97,7
05 Estrie CIUSSS de l'Estrie - CHUS	85,7 85,7	98,1 98,1
06 Montréal CIUSSS de l'Est-de-L'Île-de-Montréal CIUSSS de l'Ouest-de-L'Île-de-Montréal CIUSSS du Centre-Ouest-de-L'Île-de-Montréal CIUSSS du Centre-Sud-de-L'Île-de-Montréal CIUSSS du Nord-de-L'Île-de-Montréal INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL CHUM CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTE MCGILL CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE	91,2 87,9 84,4 90,4 119,4 92,7 84,5 88,6 55,1	98,0 98,5 95,4 99,0 98,4 98,4 104,8 54,8
07 Outaouais CISSS de l'Outaouais	89,6 89,6	98,3 98,3
08 Abitibi-Témiscamingue CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	72 72	92,6 92,6
09 Côte-Nord CISSS de la Côte-Nord	72,3 72,3	98 98
10 Nord-du-Québec Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James	66,9 66,9	83 83
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine CISSS de la Gaspésie CISSS des Îles	74,8 76,2 67,6	96,2 95,7 99,2
12 Chaudière-Appalaches CISSS de Chaudière-Appalaches	72,3 72,3	96,2 96,2
13 Laval CISSS de Laval	93,4 93,4	98,8 98,8
14 Lanaudière CISSS de Lanaudière	90,0 90,0	97,0 97,0
15 Laurentides CISSS des Laurentides	92,3 92,3	133,9 133,9

Région Établissement	SSPG HSLD	
	Taux (%)	
16 Montérégie	90,8	99,8
CISSS de la Montérégie-Centre	93,0	100,9
CISSS de la Montérégie-Est	91,7	99,9
CISSS de la Montérégie-Ouest	86,2	98,4
17 Nunavik	42,1	96

1. Il s'agit du nombre de jours-présence réels comptabilisés durant l'année 2015-2016 divisé par la capacité annuelle (estimée par le nombre de lits dressés observés au 31 mars 2016 multiplié par 365 jours), le tout multiplié par 100. Comme la capacité annuelle est estimée sur une valeur ponctuelle, il est possible que le taux d'occupation excède 100%.

2. Dans ce tableau, les lits de soins de santé physique et de gériatrie (SSPG) incluent les lits de SSPG utilisés pour de l'hébergement et des soins de longue durée ainsi que ceux utilisés pour des services de réadaptation fonctionnelle intensive.

3. Dans ce tableau, les lits HSLD correspondent aux lits d'hébergement et de soins de longue durée (permanents, transitoires et temporaires en incluant ceux de santé mentale). Les lits de SSPG utilisés pour de l'hébergement et des soins de longue durée sont donc exclus.

4. Les données observées au 31 mars 2017 sont les plus récentes disponibles.

Source : Rapports statistiques annuels des centres hospitaliers, centres d'hébergement et de soins de longue durée et d'activités en CLSC (AS-478) (données telles que transmises par les établissements).

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 15 décembre 2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 84

Montant payé par des centres hospitaliers à des cliniques privées avec médecins non participants pour des soins donnés à des clients de ces cliniques privées :

- a. Montant total pour le Québec ;
- b. Montant payé par établissement.

RÉPONSE NO 84

Aucun montant n'a été payé par des centres hospitaliers à des cliniques privées avec médecins non participants pour des soins donnés aux clients de ces dernières.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 85

Liste des établissements ayant signé des ententes avec des cliniques privées de chirurgie ou d'ophtalmologie et le nom des cliniques concernées, ainsi que les sommes versées aux cliniques. Sommes spécifiques pour les frais d'administration.

RÉPONSE NO 85

Il existe une entente entre un établissement et une clinique privée de chirurgie.

Région	Établissement	Clinique privée	Sommes versées
Laval*	CISSS de Laval	Clinique chirurgicale de Laval	1 371 409\$

* Données en date du 3 mars 2018.

Les tarifs autorisés et remboursés aux cliniques sont ceux que l'établissement reçoit du ministère de la Santé et des Services sociaux pour chaque chirurgie effectuée, sans charge additionnelle, ni frais d'administration.

Les données sur le nombre de chirurgies réalisées et les montants alloués dans les cliniques privées Dix30, Opmedic et Rockland sont fournies à la question no. 92 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 86

Pour chaque année depuis 2012 :

- a. Nombre de radiologistes qui sont actionnaires d'une ou de plusieurs supercliniques;
- b. Nombre de radiologistes qui sont actionnaires d'un ou de plusieurs GMF-Réseau.

RÉPONSE NO 86

Les données ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 87

État de situation concernant les revenus provenant de la tarification des stationnements :

- a. Pour chaque installation et établissement, incluant les CHSLD, le revenu annuel issu de la tarification des stationnements depuis 2012;
 - b. Pour chaque installation et établissement, incluant les CHSLD, le revenu annuel issu de toute autre source de revenu depuis 2012.
-

RÉPONSE NO 87

- a. Vous trouverez ci-dessous le revenu annuel issu de la tarification des stationnements.

Nous avons considéré les revenus totaux provenant des activités de stationnements comptabilisés dans l'établissement. Le cas échéant, les revenus comptabilisés dans un organisme de bienfaisance enregistré (OBE) sont exclus. Selon la circulaire, si un établissement présente une situation déficitaire au regard de ses résultats en fin d'exercice doit comptabiliser les revenus nets découlant de l'exploitation d'un parc de stationnement par un OBE, jusqu'à concurrence minimale du montant nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire. Les activités accessoires de type commercial notamment l'exploitation de stationnements doivent s'autofinancer. (Référence : la circulaire 2016-023 – Politique concernant l'exploitation des activités accessoires de type commercial)

**Revenus résultant des activités de
stationnement comptabilisés dans
l'établissement
(AS-471, page 660, L31 et L34, C04, c/a 0500)**

Nom des établissements	2016-2017
CISSS du Bas-Saint-Laurent	2 863 301 \$
CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 356 503 \$
Cent. hosp. univ. Québec CHUQ	12 543 717 \$
IUCPQ/Inst.univ.card.pneumo.Qc	1 450 358 \$
CIUSSS Capitale-Nationale	4 933 476 \$
CIUSSS Mauricie-Centre-Québec	5 033 470 \$
CIUSSS Estrie-CHUS	3 234 497 \$
CIUSSS Ouest-Ile-de-Mtl	4 619 031 \$
CIUSSS Centre-Ouest-Ile-de-Mtl	5 291 923 \$
CIUSSS Centre-Sud-Ile-de-Mtl	1 386 819 \$
CIUSSS Nord-Ile-de-Mtl	7 184 441 \$
CIUSSS Est-Ile-de-Mtl	5 462 204 \$
CHUM/Cent.hosp. univ. Montréal	5 548 188 \$
CHU Ste-Justine	5 468 814 \$
CUSM/Centre univ. santé McGill	17 186 902 \$
ICM/Inst. cardiologie Montréal	1 525 427 \$
IPPM/Inst. Philippe-Pinel Mtl	250 356 \$
CISSS de l'Outaouais	1 522 566 \$
CISSS Abitibi-Témiscamingue	862 768 \$
CLSC Naskapi	
CISSS de la Côte-Nord	676 139 \$
CRSSS de la Baie-James	18 682 \$
CISSS des Iles	
CISSS de la Gaspésie	1 484 668 \$
CISSS Chaudière-Appalaches	5 857 599 \$
CISSS de Laval	6 810 791 \$
CISSS de Lanaudière	5 863 331 \$
CISSS des Laurentides	5 890 972 \$
CISSS Montérégie-Centre	2 927 450 \$
CISSS Montérégie-Est	2 864 078 \$
CISSS Montérégie-Ouest	2 035 335 \$
TOTAL	<u>127 153 806 \$</u>

b. Le MSSS ne dispose pas de cette information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 88

État de situation concernant l'avis d'intention #2016-875-01-01 publié le 3 février 2016 en lien avec l'implantation du financement à l'activité :

- a. Bilan du banc d'essai;
- b. État d'avancement du projet;
- c. Montants versés à PowerHealth Solutions et à ses sous-traitants;
- d. Échéancier pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 88

- a. À la suite de l'avis d'intention du 3 février 2016 où deux fournisseurs étaient conformes aux exigences, un premier appel d'offres a été lancé le 7 juillet 2016 et fermé le 10 août 2016. Cet appel d'offres a été annulé. Un deuxième appel d'offres a été lancé le 7 septembre 2016 et fermé le 21 septembre 2016. Le contrat a été octroyé le 23 mai 2017 à la suite de la réussite du banc d'essai.
- b. Présentement, l'implantation du système a été réalisé dans deux établissements, soit : le centre hospitalier universitaire de Montréal et à l'institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.
- c. Le montant versé à PowerHealth Solutions et à ses sous-traitants jusqu'au 31 mars 2018 est de 7 764 000 \$.
- d. D'ici le 31 mars 2019, nous prévoyons l'implantation du système dans 16 établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Le déploiement s'effectuera en 3 phases comme suit :

Phase I :
CIUSSS du Saguenay Lac-St-Jean
CHU de Québec – Université Laval
Institut de cardiologie de Montréal
Centre hospitalier universitaire de Sainte-Justine
Centre universitaire de santé McGill

Phase II :
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
CISSS de Chaudière-Appalaches
CIUSSS de Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Phase III :
CIUSSS de l'Estrie-CHU de Sherbrooke
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
CISSS de l'Outaouais
CISSS de la Montérégie-Est
CISSS de la Montérégie-Centre

QUESTION NO 89

État de situation du projet Optilab, incluant les sommes investies et l'échéancier de réalisation des mesures associées, par établissement.

RÉPONSE NO 89

Aucune somme n'a été investie à ce jour. OPTILAB est par ailleurs un projet qui doit s'autofinancer. Le projet OPTILAB n'a pas atteint sa phase d'implantation dans le réseau. Plusieurs étapes devront être franchies préalablement, comme le système d'information, la sécurité des transports des échantillons, la détermination des plans cliniques et d'évaluation des besoins potentiels en immobilisations.

Échéancier de réalisation des mesures associées, par établissement :

Chacune des grappes a travaillé à l'élaboration de leur plan d'autofinancement. Ces plans seront révisés dès l'automne 2018 pour chacune des grappes de laboratoires de biologie médicale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 90

Paramètres de l'entente signée (projet pilote) pour la réalisation de chirurgies à Rockland, à Dix30 et à Opmedic, notamment en ce qui concerne la rémunération des médecins qui y pratiquent.

RÉPONSE NO 90

Le 16 mai 2016, le décret sur les conditions de mise en œuvre du projet expérimental de comparaison des coûts liés aux chirurgies et aux procédures sous scopie entre le réseau public de la santé et des services sociaux (réseau) et les cliniques CHIRURGIE DIX30 INC., Centre de chirurgie RocklandMD et Groupe Opmedic inc. a été déposé, donnant ainsi le coup d'envoi aux activités.

La rémunération des médecins qui pratiquent dans le cadre du projet pilote pour la réalisation de chirurgies, est celle du manuel de facturation telle qu'elle a été convenue avec les fédérations médicales.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 91

Liste détaillée des chirurgies visées par l'entente avec Rockland, Dix30 et Opmédic.

RÉPONSE NO 91

Principalement, les chirurgies visées par cette entente (également appelée le projet expérimental) sont des chirurgies ou des procédures sous scopie pour lesquelles il existe une liste d'attente importante. L'organisation des services, en collaboration avec les cliniques, est sous la responsabilité des établissements.

La liste des chirurgies visées par l'entente sont :

- Chirurgie générale;
- Chirurgie vasculaire;
- Gastroentérologie;
- Gynécologie;
- Maxillo-facial;
- Médecine interne;
- Oto-rhino-laryngologie;
- Orthopédie;
- Plastie;
- Urologie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 92

Nombre de chirurgies qui ont été réalisées dans chaque clinique depuis l'entrée en vigueur de l'entente entre le MSSS et les trois cliniques privées (Dix30, Opmedic et Rockland) et montants versés à ces cliniques, ventilés par catégorie.

RÉPONSE NO 92

La réponse à cette question est fournie en annexe.

Clinique CHIRURGIE DIX30 inc. (Projet expérimental)
 Nombre d'interventions et sommes associés par spécialité
 CUMULATIF du 16 mai 2016 jusqu'au 31 janvier 2018

Spécialité	Volume	Versé
Chirurgie générale	365	332 064 \$
Ophtalmologie	13 779	10 882 971 \$
Orthopédie	186	182 758 \$
Oto-rhino-laryngologie	11	10 831 \$
Plastie	1 578	1 358 759 \$
Urologie	247	147 322 \$
Total général	16 166	12 914 705 \$

Centre de Chirurgie RocklandMD (projet expérimental)
 Nombre d'interventions et sommes associés par spécialité
 CUMULATIF du 4 janvier 2017 jusqu'au 31 janvier 2018

Spécialité	Volume	Versé
Chirurgie générale	1 438	2 588 073 \$
Chirurgie vasculaire	9	17 161 \$
Gastroentérologie	910	1 042 877 \$
Gynécologie	102	176 520 \$
Maxillo-facial	12	19 274 \$
Médecine interne	7	2 171 \$
Orthopédie	223	490 458 \$
Oto-rhino-laryngologie	108	160 164 \$
Plastie	128	246 221 \$
Urologie	191	233 929 \$
Total général	3 128	4 976 848 \$

Groupe Opmedic inc (projet expérimental)
 Nombre d'interventions et sommes associés par spécialité
 CUMULATIF du 4 janvier 2017 jusqu'au 31 janvier 2018

Spécialité	Volume	Versé
Chirurgie générale	1 224	450 418 \$
Gastroentérologie	2 117	1 149 525 \$
Orthopédie	13	1 877 \$
Oto-rhino-laryngologie	32	37 476 \$
Plastie	171	173 373 \$
Urologie	40	41 135 \$
Total général	3 597	1 853 804 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 93

Depuis 2014, subvention moyenne versée à une clinique-réseau pour débiter ses activités, subvention moyenne pour les années suivantes et total des subventions versées. Ventilation par type de financement.

RÉPONSE NO 93

Le modèle des cliniques-réseau (CR) n'existe plus depuis le 1^{er} avril 2017.

Ce modèle était géré par des cadres régionaux avec un soutien financier ministériel pour la plupart des CR. Sur les 52 CR qui ont existé, 30 recevaient un soutien financier ministériel.

L'établissement pouvait toutefois adapter la hauteur du financement versé aux cliniques-réseau de son territoire, de même que financer les activités sélectionnées selon les besoins identifiés.

En moyenne, le financement total (conjoint ministériel et territorial) d'une clinique-réseau était de 300 000 \$.

Plus spécifiquement, le MSSS finançait 50 % du coût des activités des cliniques-réseau jusqu'à un maximum de 150 000 \$. L'établissement versait le reste du financement, ce qui correspondait en moyenne à un budget de 150 000 \$. Les financements ministériel et territorial étaient indexés les années suivantes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 94

Depuis 2014, subvention moyenne versée à une superclinique pour débiter ses activités, subvention moyenne pour les années suivantes et total des subventions versées. Ventilation par type de financement.

RÉPONSE NO 94

La réponse à cette question est fournie à la question n°268 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 95

État de situation au sujet du paiement des traitements contre l'infertilité au cours des cinq dernières années et pour l'année 2017-2018 :

- a. sommes engagées dans le Programme québécois de procréation assistée par année depuis 2010 par région et par établissement;
- b. ententes avec les cliniques privées;
- c. déploiement dans les régions;
- d. ventilation des coûts;
- e. établissements publics où le service est présentement offert ou sera éventuellement offert (avec échéancier);
- f. échéancier;
- g. listes d'attente;
- h. nombre de cycles de FIV réalisés;
- i. naissances issues de la FIV et plus globalement de la PMA;
- j. etc.

RÉPONSE NO 95

- a. sommes engagées dans le Programme québécois de procréation assistée par année depuis 2010 par région et par établissement;
- d. ventilation des coûts :

Coûts du programme de Procréation médicalement assistée – 2016-2017

Établissements	Montants versés pour activités
Centres hospitaliers universitaires	
CUSM (incluant coût du loyer)	1 385 730 \$
CHUM (incluant coût du loyer)	1 274 855 \$
CHUSJ	627 384 \$
CHU de Québec – Université Laval	250 000 \$
CHUS	250 000 \$
Centres régionaux	
CHRTR	250 000 \$
Centre hospitalier de Chicoutimi	250 000 \$
Paillettes de sperme	-
Montants versés aux établissements publics par la RAMQ	1 668 284 \$
Cliniques privées	
Centre de fertilité de Montréal	-
OVO	-
Procréa Montréal	-
Procréa Québec	-
Montant versé pour le privé par la RAMQ	4 925 701 \$
Montants versés pour les médicaments par la RAMQ	3 123 256 \$
Grand total	14 005 210 \$

N'inclus pas les coûts du crédit d'impôt.

b. entente avec les cliniques privées :

Un montant forfaitaire était négocié avec les cliniques privées par cycle de fécondation in vitro (FIV).

Le forfait était divisé en quatre actes et incluait la composante technique et la rémunération des médecins :

• Consultation pré-FIV :	150 \$
• Stimulation ovarienne :	1 150 \$
• Prélèvement d'ovules :	2 050 \$
• Transfert d'embryon :	<u>1 400 \$</u>
• Total :	4 750 \$

c. déploiement dans les régions;

e. établissements publics où le service est présentement offert ou sera éventuellement offert (avec échéancier) :

Les traitements de base pour la stimulation ovarienne et les inséminations intra-utérines sont offerts dans les centres régionaux suivants :

- CHUS;
- CSSS de Chicoutimi;
- CSSS de Trois-Rivières;
- CHU de Québec – Université Laval (stimulations ovariennes hors FIV);
- CHUM : Ouverture mai 2018.

Il est possible pour la clientèle d'être suivie par ces centres régionaux conjointement avec les centres tertiaires afin de permettre aux patientes qui auront une FIV de demeurer chez elles ou près de chez elles jusqu'à la journée de la ponction des ovules.

Les centres tertiaires de procréation médicalement assistée offrant les services non assurés de FIV (troisième ligne) sont les suivants :

Établissements publics :

- CUSM;
- CHUSJ.

f. échéancier :

Ouverture de la clinique de procréation assistée de deuxième ligne au CHUM prévue pour mai 2018

g. listes d'attente :

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas répertoriées.

h. nombre de cycles de FIV réalisés :

Le nombre de cycles de FIV initiés en 2016-2017 est de 3 359.

Les données 2017-2018 ne sont pas disponibles.

i. naissances issues de la FIV et plus globalement de la PMA :

Ces données ne sont pas disponibles, car elles ne sont pas répertoriées.

QUESTION NO 96

État de situation quant à l'engagement du ministre à mettre sur pied un registre sur les activités de PMA, conformément aux recommandations du Commissaire à la santé et au bien-être.

RÉPONSE NO 96

Mise en contexte

- La Loi n° 26, qui vise à assurer une pratique de qualité, sécuritaire et éthique en matière de procréation assistée au Québec, a été adoptée à l'Assemblée nationale le 18 juin 2009.
- La loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée (chapitre 25) a été sanctionnée et adoptée à l'Assemblée nationale le 10 novembre 2015.
- L'article 44 de la Loi n° 26, qui vise à assurer une pratique de qualité, sécuritaire et éthique en matière de procréation assistée au Québec, prévoit le développement d'un système d'information à des fins de surveillance continue de l'état de santé des personnes ayant eu recours à des activités de procréation assistée ainsi que des enfants qui en sont issus. Sa finalité est d'évaluer les impacts et les effets des interventions de procréation médicalement assistée (PMA) sur l'état de santé de la population visée par la loi.
- La mise en place d'un système de surveillance permettra au ministre de recueillir des renseignements personnels ou non, conformément à la Loi sur la santé publique (L.R.Q., chapitre S-2.2), et d'analyser les impacts à court et long termes du programme sur la santé des mères et des enfants issus des activités de la PMA.
- Les obligations en lien avec le volet surveillance prévu à l'article 44 de la Loi n° 26 relèvent de la Direction générale de la santé publique (DGSP).

Travaux de développement du système de surveillance de la PMA

- Les renseignements nécessaires à l'exercice d'une surveillance continue ont été identifiés en 2011 et des consultations ont été réalisées auprès des partenaires et d'experts du domaine.
 - Un Plan de surveillance de la procréation médicalement assistée est à finaliser. Ce dernier présente les renseignements à colliger au système, précise en quoi ces renseignements s'avèrent nécessaires à l'exercice de la surveillance et légitime ainsi la collecte des données dans les cliniques désignées.
 - Lors de l'exercice de priorisation des besoins en ressources informationnelles au MSSS en 2016, le dossier de développement d'un système de surveillance de la PMA n'a pas été retenu.
 - Lorsque priorisé, une analyse des besoins permettra d'identifier la solution permettant de supporter le plan de surveillance de la PMA et d'obtenir l'accès aux données nécessaires à la surveillance continue de l'état de santé des personnes ayant eu recours à des activités de procréation assistée ainsi que des enfants qui en sont issus.
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 97

Économies réalisées en 2017-2018 et estimées pour 2018-2019 grâce à la désassurance de la FIV.

RÉPONSE NO 97

La réponse à cette question se trouve à la question 95 de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 98

Pour 2017-2018, économies totales liées à l'entrée en vigueur du projet de loi 20 et prévisions pour 2018-2019.

RÉPONSE NO 98

Pour les économies liées à la fécondation *in vitro*, veuillez-vous référer à la question 97 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 99

Montants versés en crédit d'impôt pour la FIV au cours de l'année 2017-2018.

RÉPONSE NO 99

Nous vous référons à Revenu Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 100

Nombre de grossesses multiples au cours des trois dernières années, par région et par établissement.

RÉPONSE NO 100

Le nombre de grossesses multiples n'est pas répertorié. Voici le nombre de naissances multiples par lieu de naissance de l'enfant. Les données pour 2017 ne sont pas disponibles.

Nombre de naissances multiples

Région		2016*
		Nombre
01	Bas-Saint-Laurent	54
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	77
03	Capitale-Nationale	277
04	Mauricie et Centre-du-Québec	89
05	Estrie	143
06	Montréal	986
07	Outaouais	48
08	Abitibi-Témiscamingue	52
09	Côte-Nord	21
10	Nord-du-Québec	-
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13
12	Chaudière-Appalaches	73
13	Laval	108
14	Lanaudière	106
15	Laurentides	124
16	Montérégie	280
Total		2 451

* : Données provisoires

Selon la loi sur l'assurance maladie et les directives de protection des renseignements personnels, les données fournies doivent être anonymes. Par conséquent certaines données ne peuvent être fournies si elles représentent moins de 5 individus ou moins de 3 dispensateurs, ceci afin de ne pouvoir les relier à une personne particulière. C'est pourquoi les données par établissement ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 101

Pour les cinq dernières années, fournir les dépenses totales des établissements de santé en matière de médicaments.

RÉPONSE NO 101

L'information sur les médicaments est présentée pour les établissements publics.

Dépenses totales des établissements publics en matière de médicaments pour l'exercice 2016-2017

No organisation	Nom organisation	Dépenses en médicaments
		2016-2017 AS-471
11045119	CISSS du Bas-Saint-Laurent	17 464 416 \$
11045127	CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean	20 365 466 \$
11045135	CIUSSS de la Capitale-Nationale	7 900 817 \$
11045051	CHU de Québec	56 499 491 \$
13623616	IUCPQ	7 184 587 \$
11045143	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	32 313 487 \$
11045150	CIUSSS Estrie-CHUS	34 960 843 \$
11045168	CIUSSS Ouest-de-l'Île-de-Montréal	18 952 467 \$
11045176	CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	23 217 202 \$
11045184	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	11 324 236 \$
11045192	CIUSSS Nord-de-l'Île-de-Montréal	30 192 523 \$
11045200	CIUSSS Est de l'Île-de-Montréal	38 082 040 \$
11042918	CHUM	34 621 849 \$
12431656	Institut de Cardiologie de Montréal	2 471 034 \$
12599213	CUSM	41 758 684 \$
12694659	CHU Sainte-Justine	30 284 523 \$
12797577	Institut Philippe-Pinel de Montréal	741 379 \$
11045218	CISSS de l'Outaouais	24 283 217 \$
11045226	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	11 196 900 \$
11045234	CISSS Côte-Nord	6 625 775 \$
11043866	CLSC Naskapi	637 980 \$
11042686	CRSSS de la Baie-James	1 235 741 \$
11045242	CISSS Gaspésie	7 218 651 \$
11044088	CSSS des Îles	1 021 605 \$
11045333	CISSS Chaudière-Appalaches	22 431 505 \$
11045267	CISSS Laval	22 797 337 \$
11045275	CISSS Lanaudière	22 704 857 \$
11045283	CISSS des Laurentides	28 554 360 \$
11045309	CISSS Montérégie-Est	20 665 846 \$
11045317	CISSS Montérégie-Ouest	14 966 570 \$
11045291	CISSS Montérégie-Centre	25 858 778 \$
12730628	CS Tulattavik de l'Ungava	3 151 769 \$
18456327	CS Inuulitsivik	3 014 677 \$
16258899	Conseil Cri de la Baie-James	10 204 598 \$
TOTAL		634 905 210 \$

QUESTION NO 102

Pour chaque établissement et installation du réseau de la santé, indiquer les sommes dépensées pour l'achat de médicaments génériques ainsi que la répartition des sommes par fournisseur de médicaments.

RÉPONSE NO 102

En raison du type de système d'information utilisé dans les établissements de santé, les données ne peuvent être ventilées entre les produits génériques et les produits innovateurs ni par fournisseur. Le tableau identifié en annexe présente la dépense totale en médicaments par établissement pour l'exercice financier 2016-2017.

ANNEXE

Dépenses de médicaments des établissements, 2016-2017

Région	Corpo	Nom organisation	Dépenses de médicaments (\$)
1	11045119	CISSS du Bas-Saint-Laurent	17 464 416
2	11045127	CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean	20 365 466
3	11045051	CHU de Québec-UL	56 499 491
3	11045135	CIUSSS Capitale-Nationale	7 900 817
3	13623616	IUCPQ/Inst.univ.card.pneumo.Qc	7 184 587
4	11045143	CIUSSS Mauricie-Centre-Québec	32 313 487 *
5	11045150	CIUSSS Estrie-CHUS	34 960 843
6	11042918	CHUM/Cent.hosp. univ. Montréal	34 621 849
6	11045168	CIUSSS Ouest-Ile-de-Mtl	18 952 467
6	11045176	CIUSSS Centre-Ouest-Ile-de-Mtl	23 217 202
6	11045184	CIUSSS Centre-Sud-Ile-de-Mtl	11 324 236
6	11045192	CIUSSS Nord-Ile-de-Mtl	30 192 523
6	11045200	CIUSSS Est-Ile-de-Mtl	38 082 040
6	12431656	ICM/Inst. cardiologie Montréal	2 471 034
6	12599213	CUSM/Centre univ. santé McGill	41 758 684
6	12694659	CHU Ste-Justine	30 284 523
6	12797577	IPPM/Inst. Philippe-Pinel Mtl	741 379
7	11045218	CISSS de l'Outaouais	24 283 217
8	11045226	CISSS Abitibi-Témiscamingue	11 196 900
9	11043866	CLSC Naskapi	637 980
9	11045234	CISSS de la Côte-Nord	6 625 775
10	11042686	CRSSS de la Baie-James	1 235 741
11	11044088	CISSS des Iles	1 021 605
11	11045242	CISSS de la Gaspésie	7 218 651
12	11045333	CISSS Chaudière-Appalaches	22 431 505
13	11045267	CISSS de Laval	22 797 337
14	11045275	CISSS de Lanaudière	22 704 857
15	11045283	CISSS des Laurentides	28 554 360
16	11045291	CISSS Montérégie-Centre	25 858 778
16	11045309	CISSS Montérégie-Est	20 665 846
16	11045317	CISSS Montérégie-Ouest	14 966 570
17	12730628	Cent. santé Tulattavik Ungava	3 151 769
17	18456327	Cent. santé Inuulitsivik	3 014 677
18	16258899	CCSSSBJ/Conseil Cri Baie-James	<u>10 204 598</u>
		Total général	634 905 210

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 103

Pour chaque établissement et installation du réseau de la santé, indiquer les sommes dépensées pour l'achat de médicaments novateurs ainsi que la répartition des sommes par fournisseur de médicaments.

RÉPONSE NO 103

La réponse à cette question est fournie à la question n° 102 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 104

État de situation du rehaussement de l'offre de service en échographie au Québec.

RÉPONSE NO 104

La réponse à cette question est fournie à la question n°109 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 105

État de situation du rehaussement de l'offre de services en psychiatrie

RÉPONSE NO 105

Le nombre de psychiatres facturant au Québec est passé de 74 en 2010 à 83 en 2015, soit une augmentation de 12 % en cinq ans (Source : MedEff, 2015 est la dernière année disponible).

La Table de concertation permanente sur la planification de l'effectif médical au Québec a ciblé ce programme de formation pour un recrutement prioritaire afin d'augmenter les effectifs.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 106

Copie de l'entente intervenue en janvier 2017 avec la FMSQ concernant la couverture, par le régime public, des échographies réalisées en clinique privée.

RÉPONSE NO 106

Les détails de l'entente intervenue avec la FMSQ relativement à la couverture par le régime public, des échographies réalisées en clinique privée sont prévus à la Modification 81.

Les détails de cette Modification sont disponibles sur le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec (infolettre 410-7 du 29 mars 2018) à l'adresse suivante:

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2018/info410-7.pdf>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 107

Copie de l'entente également intervenue en janvier dernier avec la FMSQ relativement aux frais accessoires.

RÉPONSE NO 107

Les détails de l'entente intervenue avec la FMSQ relativement aux frais accessoires sont prévus à la Modification n° 82 à l'Accord-cadre.

Les détails de cette modification sont disponibles sur le site internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec à l'adresse suivante :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2017/info046-7.pdf>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 108

Copie de l'entente également intervenue avec la FMOQ relativement aux frais accessoires.

RÉPONSE NO 108

Les détails de l'entente intervenue avec la FMOQ relativement aux frais accessoires sont prévus à l'Amendement n° 159.

Les détails de cet Amendement sont disponibles sur le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec (infolettre 011 du 19 avril 2017) à l'adresse suivante:
<http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/infolettres/2017/info011-7.pdf>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 109

État de situation quant à l'engagement du premier ministre, en campagne électorale en 2014, de couvrir par le régime public les résonances magnétiques, scans et échographies réalisés en clinique privée dès 2015-2016.

RÉPONSE NO 109

En ce qui concerne l'échographie, la gratuité des échographies en clinique médicale lorsque l'acte est réalisé par un radiologiste est entrée en vigueur le 29 décembre 2016.

En ce qui a trait à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et la tomодensitométrie (TDM), la plus récente entente intervenue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec prévoit notamment la création d'un programme d'accès à l'IRM et à la TDM. Ce programme vise à intensifier et à optimiser l'utilisation des équipements du réseau public notamment, en étendant leur utilisation à 16 heures par jour. De plus, afin d'assurer la pertinence clinique de ces examens, ce programme prévoit l'utilisation par les médecins d'algorithmes (ou protocoles) décisionnels. Ces outils seront développés par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

L'entente prévoit également qu'au 1^{er} janvier 2020, les parties analyseront les résultats du programme. Le gouvernement pourra considérer d'assurer les services d'imagerie médicale et de tomодensitométrie si le programme ne donne pas les effets escomptés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 110

Nombre et liste détaillée des nouveaux permis de clinique de radiologie octroyés au cours des trois dernières années, par année

RÉPONSE NO 110

Trois (3) nouveaux permis ont été délivrés au cours de l'année 2017-2018, soit :

- RadiologiX Rivière-des-Prairies (11263) délivré le 2017-07-17
8260, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 204
Montréal (Québec) H1E 3A3
- MAclinique Radiologie Lebourgneuf (11264) délivré le 2017-07-20
725, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 0C4
- Imagix - Radiologie Sainte-Dorothée (11265) délivré le 2018-03-26
3, boulevard Samson, bureau A
Laval (Québec) H7X 3S5

Par ailleurs, quatre (4) lettres d'autorisation ont été transmises en 2017-2018 à des requérants à qui des permis seront délivrés uniquement s'ils rencontrent les critères attendus dans la période de temps définie :

- Clinique de radiologie de Shawinigan
Lettre transmise le 27 avril 2017
1 an pour réaliser son projet: 27 avril 2018
 - Radiologie Villeray
Lettre transmise le 9 novembre 2017
1 an pour réaliser son projet: 9 novembre 2018
 - Radiologie Métro Monk – Groupe Unimage
Lettre transmise le 28 mars 2018
1 an pour réaliser son projet : 28 mars 2019
 - Imagix — Radiologie Hull
Lettre transmise le 10 avril 2018
1 an pour réaliser son projet : 10 avril 2019
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 111

Le nombre de demandes de nouveaux permis de clinique de radiologie reçues au cours des trois dernières années, par année et par région.

RÉPONSE NO 111

Sept (7) demandes de nouveaux permis ont été reçues en 2017-2018, les données pour les années antérieures sont disponibles à la réponse de la question 109 des questions particulières de l'Opposition officielle de 2017-2018 :

2017-2018

Région 06 : 1

Région 07 : 2

Région 13 : 1

Région 15 : 1

Région 16 : 2

Total : 7

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 112

Le nombre de renouvellement de permis émis et la liste des cliniques de radiologie ayant obtenu un renouvellement de permis au cours des trois dernières années, par année.

RÉPONSE NO 112

Pour la période 2017-2018, 50 cliniques de radiologie ont obtenu un renouvellement de permis. La liste est fournie dans le tableau suivant.

Cliniques de radiologie ayant obtenu un renouvellement de permis en 2017-2018
Clinique radiologique Lévis-Métro
Imagix-Radiologie Cabrini
Centre radiologique de Saint-Hyacinthe Inc.
Centre de radiologie Salaberry
RADIMÉD Saint-Laurent
SORAD Clinique Maisonneuve
Clinique radiologique Audet S.E.N.C.R.L.
Radiologie IDS inc.
Imagix - Radiologie Chomedey
Radiologie Trois-Rivières
Imagix - Radiologie Châteauguay
Clinique médicale urgence St-Hubert enr.
Radimed Valleyfield
Radiologie Montérégie Inc.
Radiologie Mediclub
Clinique radiologique Saint-Louis Inc.
Imagix - Radiologie Ste-Thérèse
Radiologix Hochelaga
Résonance magnétique St-Louis Inc
MEDICA - Radiologie Ellendale
Centre radiologique de l'Estrie Inc.
Centre radiologique Sherbrooke inc.
Radiologie Cœur-de-L'Île
Imagerie médicale Medisys (rue Sherbrooke)
Imagix - Radiologie Granby
Clarke Centre d'imagerie médicale Inc
RADIMÉD Westmount Square
Résoscan CLM
Radiologie Varad

Cliniques de radiologie ayant obtenu un renouvellement de permis en 2017-2018
Clinique de radiologie CLM
Clinique radiologique de Lévis
Radiologie P.B. Ste-Julie
Radiologie P.B. Inc.
Radiologie Luso de Montréal
Clinique radiologique de la Capitale
Les sociétaires de la Clinique de radiologie du Saguenay enr.
Imagix-Radiologie Montréal-Nord
Clinique radiologique Guy
Clinique radiologique de Chambly
Radiologie Le Plein Ciel
Services radiologiques Joliette inc. (1979)
Clinique de radiologie de Gatineau
Imagix - Radiologie Boucherville
Imagix - Radiologie St-Laurent
Radiologie Mailloux Inc.
IRM Québec centre médical Mailloux
IRM Trois-Rivières
Radiologix St-Vincent
Réso-Médecin
Résonance magnétique du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 113

État de situation concernant les projets de modernisation des buanderies publiques, notamment dans les régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Fournir le détail des sommes investies dans ces projets en date du 31 mars 2018.

RÉPONSE NO 113

CISSS de Lanaudière, Buanderie Lavérendière

Mise en contexte

La Buanderie Lavérendière dessert les installations de santé et de services sociaux de Lanaudière, d'Argenteuil et de Saint-Jérôme, ainsi que le Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier. L'installation actuelle, située dans le Centre hospitalier régional de Lanaudière (CHRDL), a atteint ses limites de production et devra, à court terme, faire l'objet d'investissements importants en vue de maintenir les services existants. De plus, la croissance du volume de linge à traiter à venir est évaluée, en moyenne, à 2,5 % par année. Ainsi, étant donné la vétusté des équipements et la croissance soutenue des volumes, une nouvelle construction est projetée.

Volet immobilier

Nouveau bâtiment d'une superficie de 5 000 m² sur un terrain adjacent du CHRDL.

Coût du projet

Le coût d'immobilisation est estimé à 23,645 M\$. Au 31 mars 2018, l'établissement a déboursé 1 908 000 \$ en honoraires professionnels et études.

Financement

Le projet est autofinancé, assuré par les économies générées par la fonctionnalité du nouveau bâtiment et par la performance des nouveaux équipements.

Étapes franchies

- Mars 2013 : Autorisation de conception (concept et plans et devis préliminaires).
- Octobre 2014 : Demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de surseoir au projet, et ce, en vue d'un appel d'offres pour l'impartition des services de buanderie pour les établissements de la région de Lanaudière.
- Mars 2016 : Annonce ministérielle de la poursuite du projet de construction de la nouvelle buanderie Lavérendière à la suite des résultats de l'appel d'offres.
-

Mars 2017 : Une analyse indépendante du rapport ayant permis de conclure que la buanderie Lavérendière était le plus bas soumissionnaire conforme est demandée. Cette analyse confirme que le plus bas soumissionnaire est la buanderie Lavérendière.

Novembre 2017 : Autorisation de réalisation.

Étape à venir

Les plans et devis définitifs pour la construction devraient être complétés pour septembre 2018. Les travaux de construction devraient débuter en novembre 2018.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale – Buanderie Partagec

Mise en contexte

Par le passé, la région de la Capitale-Nationale s'est dotée d'une organisation de service de buanderie centralisée pour la majorité des établissements de santé sur son territoire. Ce regroupement a permis, à l'époque et encore aujourd'hui, de générer des économies d'échelle servant à atteindre des objectifs de compressions budgétaires exigés par les autorités gouvernementales.

Partagec, situé dans les locaux de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus depuis sa création en 1966, et également à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, doit maintenant se relocaliser afin de permettre au CHU de Québec – Université Laval de poursuivre son développement clinique et immobilier et de permettre l'amélioration des opérations de buanderie. En vue d'autoriser la relocalisation de la buanderie Partagec, les objectifs suivants furent recherchés :

- Maintenir la fonction buanderie dans le secteur public;
- Assurer une gouvernance régionale et concertée;
- Rendre Partagec, un organisme sans but lucratif, admissible aux enveloppes de maintien d'actifs dévolues aux établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux.

Le 22 mars 2013, le ministre autorisait la conception du projet. À la suite de la décision du MSSS de 24 mars 2016, de maintenir au public les deux projets de buanderie (Partagec et Lavérendière), le ministre autorisait le 24 août 2016 la phase exécution du projet d'une nouvelle buanderie pour Partagec.

Volet immobilier

Regroupement et relocalisation des deux installations de Partagec sur un terrain de 29 197 m² localisé dans le parc industriel de Beauport dans un nouveau bâtiment d'une superficie de l'ordre de 9 600 m².

Coût du projet

Le budget global du projet est de 37,5 M\$. Au 31 mars 2018, les déboursés représentent un montant d'environ 15 M\$.

Financement

Le projet doit être entièrement autofinancé par les économies générées par la fonctionnalité du nouveau bâtiment et par la performance des nouveaux équipements.

Étapes franchies

Mars 2013 : Autorisation de conception (concept et plans et devis préliminaires).

Septembre 2014 : Fin de l'étape de conception.

- Octobre 2014 : Demande du MSSS de surseoir au projet, et ce, en vue d'un appel d'offres pour l'impartition des services de buanderie pour les établissements de la région de la Capitale-Nationale.
- Mars 2016 : Annonce ministérielle de la poursuite du projet de construction de la nouvelle buanderie Partagec inc. à la suite des résultats de l'appel d'offre et inscription au Plan québécois des infrastructures 2016-2026 à titre de projet autofinancé.
- Août 2016 : Autorisation d'exécution (plans et devis d'exécution et travaux de construction) avec un budget global pouvant atteindre la somme de 37,5 M\$.

Étapes à venir

- Juin 2018 : Réception avec réserves;
- Septembre 2018 : Déménagement des activités de Partagec dans le nouveau bâtiment.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 114

Nombre de personnes ayant été prises en charge par un médecin de famille par le biais du GAMF, en 2017-2018, par région et par catégorie de patient (A à E).

RÉPONSE NO 114

En date du 28 février 2018, 595 694 personnes ayant une demande enregistrée au GAMF ont été inscrites auprès d'un médecin de famille depuis le 11 avril 2016 (date d'entrée en fonction du GAMF).

**Nombre de personne ayant été prise en charge par un médecin de
famille par le biais du GAMF, par région et priorité
au 28 février 2018**

Région Priorité	Nombre d'individus
01 Bas-Saint-Laurent	16 829
A	478
B	1 142
C	6 011
D	3 279
E	5 919
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	18 215
A	686
B	1 849
C	5 833
D	4 025
E	5 822
03 Capitale-Nationale	57 605
A	3 531
B	5 175
C	17 810
D	13 905
E	17 184
04 Mauricie et Centre-du-Québec	49 499
A	1 077
B	4 267
C	15 739
D	12 018
E	16 398

Région Priorité	Nombre d'individus
05 Estrie	41 555
A	1 645
B	4 427
C	12 648
D	9 553
E	13 282
06 Montréal	102 743
A	2 471
B	4 979
C	23 448
D	23 997
E	47 848
07 Outaouais	34 123
A	967
B	3 104
C	7 981
D	7 181
E	14 890
08 Abitibi-Témiscamingue	10 941
A	338
B	919
C	3 332
D	2 354
E	3 998
09 Côte-Nord	6 116
A	205
B	465
C	1 759
D	1 290
E	2 397
10 Nord-du-Québec	667
A	3
B	16
C	179
D	125
E	344
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9 560
A	324
B	794
C	3 871
D	1 874
E	2 697
12 Chaudière-Appalaches	24 110
A	873
B	1 753
C	8 090
D	4 040
E	9 354
13 Laval	31 667
A	568
B	2 113
C	7 344
D	6 351

Région Priorité	Nombre d'individus
E	15 291
14 Lanaudière	33 058
A	516
B	1 036
C	7 434
D	8 192
E	15 880
15 Laurentides	45 801
A	2 287
B	3 891
C	12 110
D	10 266
E	17 247
16 Montérégie	112 923
A	3 274
B	9 416
C	31 323
D	25 759
E	43 151
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	3
D	1
E	2
Région inconnue	279
A	11
B	35
C	75
D	61
E	97
Total général	595 694

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 115

Au 31 décembre 2017, différence entre le nombre de personnes prises en charge par un médecin de famille et le nombre de personnes requises pour atteindre l'objectif ministériel de 85%.

RÉPONSE NO 115

Au 31 décembre 2017, 445 350 personnes doivent être inscrites à un médecin de famille afin d'atteindre l'objectif d'inscription de 85 % de la population admissible, tel que prévu à l'Entente de principe intervenue entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 116

Nombre de patients inscrits auprès d'un médecin de famille, nombre de patients en attente (GAMF) et taux d'inscription, au 31 mars 2018, par tranche d'âge et par catégorie de patient (A à E), pour chaque région et pour chaque RLS.

RÉPONSE NO 116

Le Tableau 1 présente le nombre et le taux d'inscription au 31 décembre 2017, par tranche d'âge pour chaque région et pour chaque RLS.

Le Tableau 2 présente le nombre de patients en attente (GAMF) par catégorie de patient (A à E) au 28 février 2018 pour chaque région et pour chaque RLS.

À noter que les patients en attente au GAMF ne sont pas catégorisés par tranche d'âge et que les patients inscrits auprès d'un médecin de famille ne sont pas définis par catégorie de patient (A à E).

Tableau 1. Nombre et pourcentage de patients inscrits auprès d'un médecin de famille au 31 décembre 2017, par région, par RLS et tranche d'âge

Région RLS	0 à 1		2 à 5		6 à 17		18 à 49		50 à 59		60 à 69		70 à 79		80 et plus		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
01 Bas-Saint-Laurent																		
0111 RLS DE KAMOURASKA	295	92,2	685	90,6	2 151	86,7	5 633	83,0	2 847	85,5	3 299	93,1	2 187	100,7	1 291	92,8	18 388	88,5
0112 RLS DE RIVIÈRE-DU-LOUP	576	89,9	1 328	95,9	3 634	90,2	10 745	91,4	4 787	91,1	5 210	99,0	3 279	103,6	1 955	102,4	31 514	94,4
0113 RLS DE TÉMISCOUATA	240	91,6	561	91,5	1 976	88,6	5 146	88,5	3 038	87,6	3 541	98,0	2 157	102,2	1 174	100,1	17 833	92,5
0114 RLS DES BASQUES	119	95,2	243	85,6	741	88,1	2 081	90,2	1 341	91,2	1 676	95,8	1 161	103,8	669	95,8	8 031	93,4
0115 RLS DE RIMOUSKI	846	82,3	1 834	84,4	4 545	76,1	16 519	83,9	7 770	88,6	8 911	97,3	5 334	103,9	3 206	98,7	48 965	88,7
0116 RLS DE LA MITIS	298	85,9	667	82,2	1 648	78,6	4 671	80,2	2 526	83,0	2 982	92,9	1 703	96,5	947	94,1	15 442	85,3
0117 RLS DE MATANE	258	81,4	636	94,8	1 964	94,5	5 269	81,4	3 081	84,8	3 620	92,8	2 315	96,7	1 180	94,6	18 323	88,4
0118 RLS DE LA MATAPÉDIA	267	88,7	583	94,0	1 813	91,2	4 516	81,4	2 685	85,3	2 912	94,9	1 683	101,9	991	95,7	15 450	89,0
Total	2 899	86,8	6 537	89,4	18 472	85,1	54 580	85,0	28 075	87,4	32 151	96,0	19 819	101,6	11 413	97,5	173 946	89,9
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean																		
0211 RLS DU DOMAINE-DU-ROY	498	86,9	1 248	100,2	3 497	94,1	8 863	86,7	4 634	87,2	4 778	94,3	2 895	99,5	1 489	94,5	27 902	91,1
0212 RLS DE MARIA-CHAPDELAINÉ	421	94,2	930	93,2	2 967	96,6	7 504	93,1	3 996	91,4	4 161	99,4	2 531	102,6	1 407	99,0	23 917	95,6
0213 RLS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	939	94,1	2 077	95,7	5 951	94,4	16 278	92,4	7 834	90,2	7 836	101,7	4 625	101,7	2 694	100,6	48 234	95,1
0214 RLS DE JONQUIÈRE	905	72,1	2 194	84,4	6 064	81,1	19 303	82,8	9 010	84,0	9 536	94,9	5 849	99,7	3 096	97,2	55 957	86,8
0215 RLS DE CHICOUTIMI	1 071	73,2	2 476	83,1	6 701	79,4	22 441	82,3	10 681	87,0	11 376	97,0	7 273	103,2	4 119	101,6	66 138	87,9
0216 RLS DE LA BAIE	350	83,5	717	78,7	1 866	79,5	5 942	82,4	3 340	86,1	3 388	96,0	1 918	96,9	1 046	96,6	18 567	86,9
Total	4 184	81,1	9 642	88,4	27 046	86,3	80 331	85,8	39 495	87,3	41 075	97,2	25 091	101,1	13 851	99,0	240 715	90,0
03 Capitale-Nationale																		
0311 RLS DE PORTNEUF	987	86,5	2 286	92,3	5 444	92,8	16 256	88,3	7 795	91,4	7 967	97,7	4 840	102,4	2 619	97,3	48 194	92,7
0312 RLS DE QUÉBEC-SUD	3 430	68,6	7 631	76,5	20 380	74,8	86 129	74,0	35 658	82,5	39 844	92,5	28 485	99,2	18 973	96,4	240 530	82,0

Région	0 à 1		2 à 5		6 à 17		18 à 49		50 à 59		60 à 69		70 à 79		80 et plus		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	RLS	N	%	N	%	N	%	N	%
0313 RLS DE QUÉBEC-NORD	5 140	68,4	12 975	78,7	33 344	79,5	104 247	80,0	43 290	85,6	38 998	91,9	25 956	99,0	12 040	95,9	275 990	84,1
0314 RLS DE CHARLEVOIX	413	88,4	962	93,9	2 741	94,6	7 558	87,0	4 082	86,8	4 795	92,7	3 176	98,7	1 732	98,8	25 459	91,2
Total	9 970	70,6	23 854	79,6	61 909	79,4	214 190	78,2	90 825	84,9	91 604	92,7	62 457	99,3	35 364	96,4	590 173	84,2
04 Mauricie et Centre-du-Québec																		
0411 RLS DU HAUT-SAINT-AURICE	229	69,6	563	86,5	1 565	77,6	3 374	68,5	1 947	80,4	1 920	94,0	1 246	96,9	715	99,0	11 559	80,3
0412 RLS DE LA VALLÉE DE LA BATTISCAN	381	88,2	866	93,9	2 285	91,7	6 595	88,2	3 897	89,3	4 635	97,7	2 833	102,1	1 594	99,6	23 086	93,1
0413 RLS DE MASKINONGÉ	308	86,0	686	94,9	1 862	85,7	5 862	85,0	3 632	87,3	3 921	95,9	2 546	101,8	1 374	97,1	20 191	90,5
0414 RLS DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	924	85,5	2 137	92,8	4 887	78,7	16 504	83,0	9 186	83,9	10 401	93,9	6 727	100,7	4 169	94,9	54 935	87,8
0415 RLS DE TROIS-RIVIÈRES	1 880	78,1	4 349	84,8	11 438	78,3	37 944	78,2	17 620	83,0	18 877	92,2	13 415	99,3	8 034	96,2	113 557	84,6
0416 RLS DE BECANCOUR - NICOLET-YAMASKA	718	83,8	1 749	92,7	4 562	90,7	13 049	88,1	6 101	87,5	6 316	94,8	4 088	100,8	2 329	95,8	38 912	91,1
0417 RLS DE DRUMMOND	1 826	88,7	4 202	91,5	12 058	90,6	32 672	85,7	13 191	86,7	13 403	93,9	8 743	102,5	4 517	99,4	90 612	90,0
0418 RLS D'ARTHABASKA - DE L'ÉRABLE	1 410	78,6	3 590	87,0	9 262	78,1	27 494	81,9	12 581	87,5	13 293	94,9	8 841	101,3	4 827	98,0	81 298	87,0
Total	7 676	82,4	18 142	89,2	47 919	83,1	143 494	82,4	68 155	85,5	72 766	94,0	48 439	100,8	27 559	97,1	434 150	87,7
05 Estrie																		
0511 RLS DE LA POMMERAIE	909	88,9	1 977	91,3	5 807	91,5	15 591	89,3	7 566	89,8	8 303	95,4	5 500	103,7	2 722	101,2	48 375	92,8
0512 RLS DE LA HAUTE-YAMASKA	1 826	91,5	4 197	95,9	11 633	91,6	30 747	85,8	13 965	86,5	13 727	94,7	8 845	100,1	4 423	99,4	89 363	90,4
0513 RLS DE MEMPHRÉMAGOG	576	70,5	1 572	89,2	4 684	83,0	11 766	74,1	6 929	80,9	8 282	88,0	5 814	97,3	2 636	99,4	42 259	83,3
0514 RLS DE COATICOOK	309	82,0	704	88,7	2 251	88,5	5 163	80,9	2 438	87,9	2 295	95,8	1 524	98,8	920	100,2	15 604	88,0
0515 RLS DE SHERBROOKE	2 284	72,1	5 856	85,5	16 021	83,2	46 292	73,7	17 474	81,1	17 940	89,0	12 327	96,8	7 786	95,6	125 980	81,4
0516 RLS DE VAL SAINT-FRANÇOIS	514	79,6	1 336	92,9	3 460	90,3	8 668	80,0	4 044	82,8	4 198	92,6	2 434	101,3	1 343	96,8	25 997	86,8
0517 RLS D'ASBESTOS	204	81,6	487	85,0	1 429	81,2	3 249	76,8	1 645	79,9	2 196	84,6	1 497	95,6	820	90,8	11 527	82,7
0518 RLS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	436	99,3	962	91,5	2 550	91,8	5 772	77,0	2 800	78,8	3 070	89,4	1 832	98,5	916	95,6	18 338	85,0
0519 RLS DU GRANIT	336	88,9	746	88,8	2 221	82,8	5 198	77,3	2 790	78,1	3 245	87,7	1 908	91,4	1 114	88,6	17 558	82,7

Région	0 à 1		2 à 5		6 à 17		18 à 49		50 à 59		60 à 69		70 à 79		80 et plus		Total		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	RLS	N	%	N	%	N	%	N	%	
Total	7 394	81,3	17 837	89,9	50 056	87,0	132 446	79,0	59 651	83,4	63 256	91,1	41 681	98,5	22 680	97,1	395 001	85,7	
06 Montréal																			
0611 RLS DE PIERREFONDS - LAC SAINT-LOUIS	1 877	51,6	4 791	55,3	15 344	49,0	54 503	66,5	27 369	77,8	22 328	84,1	14 751	91,5	10 163	94,3	151 126	70,6	
0612 RLS DE DORVAL - LACHINE - LASALLE	1 561	51,9	3 780	60,2	8 832	53,4	37 552	67,7	15 819	78,0	14 036	85,7	9 929	92,6	7 413	93,2	98 922	72,4	
0621 RLS DE COTE-SAINT-LUC - NDG - MONTRÉAL-OUEST	1 295	52,5	2 828	50,7	6 790	43,7	33 075	68,2	11 544	78,0	10 923	81,8	8 377	91,3	6 827	89,7	81 659	69,8	
0622 RLS DE COTE-DES-NEIGES - MÉTRO - PARC-EXTENSION	2 327	51,6	4 934	52,7	10 868	43,0	51 401	55,2	17 091	71,0	15 266	75,4	12 236	83,8	9 630	85,7	123 753	61,1	
0631 RLS DE VERDUN - COTE ST-PAUL - ST-HENRI - POINTE-ST-CHARLES	2 098	58,7	4 209	68,7	8 073	60,0	47 431	66,0	14 780	75,4	13 272	83,2	8 130	89,1	5 134	91,3	103 127	71,0	
0632 RLS DES FAUBOURGS - PLATEAU-MONT-ROYAL - ST-LOUIS-DU-PARC	1 582	56,6	2 922	65,1	5 511	59,7	39 821	53,2	11 972	68,3	10 644	76,5	6 241	85,3	3 661	87,2	82 354	61,3	
0641 RLS DU NORD DE L'ILE - SAINT-LAURENT	1 839	45,6	3 959	46,4	8 662	40,3	36 064	58,0	13 607	75,2	11 227	81,3	9 043	87,5	8 174	90,6	92 575	62,7	
0642 RLS D'AHUNTSIC - MONTRÉAL-NORD	2 321	56,8	4 529	55,5	10 069	50,4	36 023	55,6	15 073	69,6	14 382	81,1	10 807	89,4	9 273	91,0	102 477	64,6	
0643 RLS DE LA PETITE PATRIE - VILLERAY	1 487	59,3	2 621	60,5	4 784	54,5	32 518	57,7	8 138	66,1	7 003	76,2	4 089	83,4	3 085	84,5	63 725	62,5	
0651 RLS DE SAINT-LÉONARD - SAINT-MICHEL	1 808	46,9	4 090	51,9	7 539	40,9	26 726	50,1	11 492	68,9	9 722	78,1	8 555	88,9	7 292	94,0	77 224	59,4	
0652 RLS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - ANJOU - MONTRÉAL-EST	2 522	63,2	5 446	62,9	12 559	52,4	44 651	59,7	22 275	73,1	20 376	83,7	14 290	91,7	9 987	92,5	132 106	68,6	
0653 RLS DE HOHELAGA - MERCIER-OUEST - ROSEMONT	2 354	59,3	4 729	65,4	8 217	51,7	44 883	56,2	15 988	68,1	14 723	77,7	10 035	87,6	8 023	88,3	108 952	64,1	
Total	23 071	54,4	48 838	57,3	107 248	48,8	484 648	59,3	185 148	72,8	163 902	80,8	116 483	88,9	88 662	90,6	1 218 000	65,8	
07 Outaouais																			
0711 RLS DU PONTIAC	302	77,8	689	83,6	2 065	84,3	5 269	82,3	2 685	82,0	2 598	87,2	1 631	91,6	729	90,6	15 968	84,5	
0712 RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	295	82,2	680	94,7	1 721	82,2	5 466	85,9	3 342	88,4	3 361	95,5	2 081	101,0	935	99,4	17 881	90,2	
0713 RLS DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	627	85,5	1 480	81,0	4 204	76,1	11 285	78,1	5 047	80,4	3 751	86,6	1 748	95,5	594	98,3	28 736	80,8	

Région	0 à 1		2 à 5		6 à 17		18 à 49		50 à 59		60 à 69		70 à 79		80 et plus		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	RLS	N	%	N	%	N	%	N	%
0714 RLS DE GRANDE-RIVIÈRE - HULL - GATINEAU	3 549	68,2	8 617	71,3	23 649	73,0	69 235	71,7	28 518	77,1	23 487	85,9	14 038	94,2	7 752	96,0	178 845	76,6
0715 RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE ET DE LA PETITE-NATION	854	81,1	1 927	81,7	5 411	82,4	16 057	82,8	7 733	84,9	7 267	94,0	4 272	99,0	1 857	92,7	45 378	86,4
Total	5 627	72,7	13 393	75,2	37 050	75,6	107 312	74,9	47 325	79,6	40 464	88,1	23 770	95,5	11 867	95,5	286 808	79,6
08 Abitibi-Témiscamingue																		
0811 RLS DE L'ABITIBI-OUEST	367	84,2	831	95,2	2 333	90,4	5 384	78,7	2 871	84,5	2 966	95,1	1 757	100,5	957	99,2	17 466	87,5
0812 RLS DE L'ABITIBI	421	83,9	1 017	86,1	2 852	89,6	7 997	88,5	3 635	91,4	3 436	98,5	1 924	103,7	901	99,8	22 183	91,9
0813 RLS DE ROUYN-NORANDA	591	66,8	1 516	80,4	3 809	76,4	11 239	70,1	5 161	77,2	4 831	90,6	2 938	95,4	1 729	96,3	31 814	78,2
0814 RLS DE LA VALLÉE-DE-L'OR	677	68,0	1 368	71,3	3 249	58,1	10 651	66,2	5 538	77,8	5 077	90,3	2 997	98,2	1 454	95,2	31 011	74,0
0815 RLS DU TÉMISCAMING	193	75,1	438	61,8	1 440	67,8	3 941	73,3	2 226	82,6	2 203	93,1	1 303	98,5	742	96,7	12 486	79,9
Total	2 249	73,1	5 170	78,7	13 683	74,1	39 212	73,5	19 431	81,4	18 513	92,9	10 919	98,7	5 783	97,1	114 960	80,8
09 Côte-Nord																		
0911 RLS DE CANIAPISCAU	44	40,0	95	46,1	253	50,9	824	54,8	351	65,5	118	72,8	40	87,0	13	92,9	1 738	56,5
0912 RLS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN	535	79,0	1 281	83,3	3 503	75,3	10 012	70,7	6 162	80,1	5 718	91,7	3 605	98,2	1 946	98,5	32 762	80,7
0913 RLS DE PORT-CARTIER	122	89,1	272	91,9	774	85,7	2 115	78,5	1 063	86,4	951	95,9	599	103,6	253	105,4	6 149	87,0
0914 RLS DE SEPT-ÎLES	463	80,5	1 016	78,6	2 796	73,4	8 846	85,3	3 796	90,4	3 227	97,6	1 982	102,1	980	100,6	23 106	87,3
0915 RLS DE LA MINGANIE	106	70,2	219	73,5	663	74,1	1 763	76,0	926	82,9	940	92,7	436	103,3	239	95,6	5 292	81,8
0916 RLS DE LA BASSE-CÔTE-NORD	5	4,9	13	6,3	36	5,2	124	7,1	26	3,0	15	2,3	15	3,8	4	2,2	238	4,9
0917 RLS DE KAWAWACHIKAMACH	0	0,0	7	13,0	36	24,8	85	29,2	40	56,3	14	66,7	13	68,4	4	66,7	199	32,8
Total	1 275	72,8	2 903	74,6	8 061	69,5	23 769	71,8	12 364	78,8	10 983	88,8	6 690	94,5	3 439	94,3	69 484	78,0
10 Nord-du-Québec																		
RLS indéterminé	263	0,0	538	0,0	1 474	0,0	4 217	0,0	2 111	0,0	1 633	0,0	881	0,0	355	0,0	11 472	0,0
Total	263	0,0	538	0,0	1 474	0,0	4 217	0,0	2 111	0,0	1 633	0,0	881	0,0	355	0,0	11 472	0,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine																		
1111 RLS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	380	81,7	1 049	89,0	2 679	79,6	8 137	79,6	4 703	84,0	5 289	93,8	3 468	98,2	1 979	97,7	27 684	86,5

Région	0 à 1		2 à 5		6 à 17		18 à 49		50 à 59		60 à 69		70 à 79		80 et plus		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1112 RLS DE LA HAUTE-GASPÉSIE	93	64,6	212	62,9	780	76,7	2 561	77,9	1 582	81,4	2 034	92,0	1 225	101,2	663	99,7	9 150	84,6
1113 RLS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ	251	94,4	553	94,2	1 572	87,0	4 773	83,4	2 923	86,2	3 299	98,2	1 791	100,5	1 034	95,5	16 196	90,0
1114 RLS DU ROCHER-PERCÉ	174	89,7	433	95,8	1 402	92,0	4 363	88,6	2 747	91,3	3 130	96,1	2 046	103,1	989	97,6	15 284	93,4
1121 RLS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	170	100,6	314	90,2	1 014	91,3	3 106	78,3	2 160	86,6	2 162	97,2	1 319	101,5	685	101,2	10 930	88,9
Total	1 068	86,3	2 561	88,2	7 447	84,4	22 940	81,6	14 115	85,9	15 914	95,3	9 849	100,4	5 350	97,9	79 244	88,6
12 Chaudière-Appalaches																		
1211 RLS ALPHONSE-DESJARDINS	4 656	85,1	10 530	89,8	27 808	86,7	80 925	85,2	33 308	89,2	32 505	96,1	19 760	103,1	10 049	99,7	219 541	89,7
1212 RLS DE LA RÉGION DE THETFORD	675	95,5	1 435	93,9	4 356	98,7	11 806	90,7	5 929	89,9	7 141	96,5	4 907	104,2	2 975	98,9	39 224	94,8
1213 RLS DE BEAUCE	1 371	92,4	3 068	91,7	8 920	95,8	23 351	89,2	10 058	91,8	9 701	99,2	6 119	105,0	3 479	101,0	66 067	94,0
1214 RLS DES ETCHÉMINS	218	83,5	541	88,7	1 630	89,1	4 525	86,7	2 504	91,5	2 759	98,8	1 747	102,6	1 064	100,0	14 988	92,4
1215 RLS DE MONTMAGNY-L'ÎLET	451	71,1	1 278	91,8	3 781	87,1	10 293	81,4	5 659	83,0	6 147	89,7	4 327	97,1	2 374	91,7	34 310	86,4
Total	7 371	86,2	16 852	90,6	46 495	89,5	130 900	86,1	57 458	89,1	58 253	96,1	36 860	102,8	19 941	98,8	374 130	90,7
13 Laval																		
1311 RLS DE LAVAL	4 865	59,6	10 410	55,7	32 353	55,0	122 946	73,7	54 341	84,1	41 743	91,4	29 544	95,8	21 054	97,6	317 256	76,4
Total	4 865	59,6	10 410	55,7	32 353	55,0	122 946	73,7	54 341	84,1	41 743	91,4	29 544	95,8	21 054	97,6	317 256	76,4
14 Lanaudière																		
1411 RLS DE LANAUDIÈRE-NORD	2 928	67,8	6 113	67,7	17 028	70,3	58 147	77,7	29 303	82,7	29 509	90,8	18 769	96,5	8 888	95,8	170 685	81,6
1412 RLS DE LANAUDIÈRE-SUD	3 942	67,4	9 581	68,8	28 327	68,5	88 849	78,1	37 725	84,8	30 985	93,9	18 988	100,7	8 557	100,6	226 954	81,1
Total	6 870	67,6	15 694	68,4	45 355	69,2	146 996	77,9	67 028	83,9	60 494	92,4	37 757	98,6	17 445	98,1	397 639	81,3
15 Laurentides																		
1511 RLS D'ANTOINE-LABELLE	454	95,4	990	91,8	3 080	89,2	8 742	84,1	5 461	86,4	6 500	95,0	3 919	99,1	1 600	96,2	30 746	89,9
1512 RLS DES LAURENTIDES	613	89,5	1 424	87,8	3 922	84,4	11 824	80,2	7 116	84,9	7 763	93,3	4 848	99,0	2 064	96,5	39 574	87,1
1513 RLS DES PAYS-D'EN-HAUT	391	70,2	860	69,0	2 578	69,3	9 449	79,6	6 791	83,4	7 985	92,7	4 929	98,2	2 154	98,0	35 137	84,9
1514 RLS D'ARGENTEUIL	345	70,6	836	76,4	2 446	70,1	8 116	77,3	4 661	81,7	4 584	88,3	2 981	94,8	1 366	91,1	25 335	81,4
1515 RLS DE DEUX-MONTAGNES - MIRABEL-SUD	1 913	74,9	4 357	75,6	11 634	71,8	35 198	74,9	14 889	81,4	12 704	91,4	7 792	100,3	3 611	101,0	92 098	80,0

Région	0 à 1		2 à 5		6 à 17		18 à 49		50 à 59		60 à 69		70 à 79		80 et plus		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	RLS	N	%	N	%	N	%	N	%
1516 RLS DE LA RIVIÈRE-DU-NORD - MIRABEL-NORD	2 040	54,2	4 271	53,9	11 708	55,3	46 542	71,3	19 712	79,2	17 338	89,7	11 177	98,2	5 128	97,6	117 916	74,2
1517 RLS DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	1 834	62,9	4 279	63,4	14 493	62,7	46 103	74,2	21 328	81,9	15 771	91,9	10 405	100,4	5 168	101,0	119 381	77,7
Total	7 590	66,4	17 017	66,8	49 861	65,8	165 974	74,8	79 958	81,8	72 645	91,5	46 051	99,0	21 091	98,3	460 187	79,4
16 Montérégie																		
1611 RLS DE CHAMPLAIN	2 835	66,1	5 990	63,0	12 759	48,0	51 396	61,4	22 894	73,1	22 424	82,8	16 863	93,5	8 894	95,5	144 055	68,6
1612 RLS DU HAUT-RICHELIEU - ROUVILLE	2 818	69,9	6 305	70,7	15 657	64,5	54 246	75,5	23 514	82,4	21 253	91,6	13 429	98,5	6 876	96,6	144 098	79,4
1621 RLS PIERRE-BOUCHER	3 726	73,6	7 923	71,9	19 399	61,9	63 383	64,6	29 055	74,8	26 572	84,8	18 744	93,2	10 011	95,0	178 813	72,6
1622 RLS DE RICHELIEU-YAMASKA	3 324	78,9	8 242	86,4	21 505	75,8	58 479	74,2	26 397	80,6	24 851	88,7	17 506	97,3	9 086	97,4	169 390	81,0
1623 RLS PIERRE-DE SAUREL	443	57,8	819	47,3	2 346	46,8	12 601	76,4	7 001	84,0	8 343	91,9	5 680	98,5	2 865	93,2	40 098	79,8
1631 RLS DE VAUDREUIL-SOULANGES	1 802	57,9	4 037	54,1	12 644	55,9	47 519	79,7	20 008	85,7	15 804	91,9	9 616	101,1	4 369	101,5	115 799	78,7
1632 RLS DU SUROIT	604	52,6	1 121	50,7	2 800	48,0	14 935	73,7	7 275	77,6	7 282	87,4	5 415	95,0	3 221	94,2	42 653	75,8
1633 RLS DU HAUT-SAINT-LAURENT	236	50,9	572	54,0	1 485	51,9	5 453	68,0	3 187	76,8	3 128	88,2	2 099	96,4	1 023	92,7	17 183	73,5
1634 RLS DE JARDINS-ROUSSILLON	3 054	67,8	6 563	63,4	18 183	58,5	61 837	72,3	27 309	81,9	21 531	91,6	13 730	97,1	6 770	98,7	158 977	75,9
Total	18 842	68,3	41 572	67,3	106 778	60,0	369 849	70,8	166 640	79,4	151 188	88,3	103 082	96,3	53 115	96,5	1 011 066	75,8
17 Nunavik																		
RLS indéterminé	7	0,0	31	0,0	23	0,0	164	0,0	54	0,0	28	0,0	2	0,0	0	0,0	309	0,0
Total	7	0,0	31	0,0	23	0,0	164	0,0	54	0,0	28	0,0	2	0,0	0	0,0	309	0,0
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James																		
RLS indéterminé	24	0,0	34	0,0	98	0,0	261	0,0	71	0,0	43	0,0	7	0,0	2	0,0	540	0,0
Total	24	0,0	34	0,0	98	0,0	261	0,0	71	0,0	43	0,0	7	0,0	2	0,0	540	0,0
Région indéterminée																		
RLS indéterminé	2 428	0,0	4 453	0,0	15 833	0,0	51 708	0,0	11 993	0,0	8 512	0,0	6 656	0,0	9 714	0,0	111 297	0,0
Total	2 428	0,0	4 453	0,0	15 833	0,0	51 708	0,0	11 993	0,0	8 512	0,0	6 656	0,0	9 714	0,0	111 297	0,0
Total	113 673	69,7	255 478	72,5	677 161	68,8	2 295 937	74,1	1 004 238	82,2	945 167	90,7	626 038	97,8	368 685	98,2	6 286 377	79,4

Tableau 2. Nombre de patients en attente (GAMF) au 28 février 2018 par région, par RLS et par catégorie de patients (A à E).

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
01 Bas-Saint-Laurent	
0111 RLS DE KAMOURASKA	
A	*
B	6
C	113
D	68
E	285
0112 RLS DE RIVIÈRE-DU-LOUP	
A	*
B	7
C	59
D	22
E	88
0113 RLS DE TÉMISCOUATA	
A	*
B	5
C	41
D	8
E	76
0114 RLS DES BASQUES	
A	*
B	*
C	11
D	6
E	27
0115 RLS DE RIMOUSKI	
A	8
B	47
C	496
D	210
E	510
0116 RLS DE LA MITIS	
A	*
B	21
C	356
D	169
E	409
0117 RLS DE MATANE	
A	5
B	5
C	609
D	57
E	533
0118 RLS DE LA MATAPÉDIA	
A	6
B	13
C	97
D	61
E	240
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
0211 RLS DU DOMAINE-DU-ROY	
A	16
B	25
C	542
D	97
E	242
0212 RLS DE MARIA-CHAPDELAINÉ	
A	12
B	23
C	237
D	86
E	247
0213 RLS DE LAC-SAINT-JEAN-EST	
A	9
B	12
C	109
D	47
E	86
0214 RLS DE JONQUIÈRE	
A	42
B	339
C	1 637
D	1 027
E	1 635
0215 RLS DE CHICOUTIMI	
A	28
B	101
C	534
D	357
E	1 630
0216 RLS DE LA BAIE	
A	9
B	94
C	384
D	183
E	569
03 Capitale-Nationale	
0311 RLS DE PORTNEUF	
A	16
B	33
C	146
D	92
E	326
0312 RLS DE QUÉBEC-SUD	
A	274
B	603
C	2 939
D	2 206
E	10 303
0313 RLS DE QUÉBEC-NORD	
A	408
B	775
C	5 439
D	4 927

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
E	11 310
0314 RLS DE CHARLEVOIX	
A	13
B	47
C	294
D	155
E	291
04 Mauricie et Centre-du-Québec	
0411 RLS DU HAUT-SAINT-AURICE	
A	*
B	7
C	98
D	65
E	268
0412 RLS DE LA VALLÉE DE LA BATISCAN	
A	*
B	14
C	108
D	42
E	235
0413 RLS DE MASKINONGÉ	
A	5
B	5
C	226
D	30
E	131
0414 RLS DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	
A	8
B	36
C	840
D	640
E	1 571
0415 RLS DE TROIS-RIVIÈRES	
A	30
B	219
C	1 804
D	1 288
E	4 126
0416 RLS DE BÉCANCOUR - NICOLET-YAMASKA	
A	5
B	14
C	193
D	102
E	338
0417 RLS DE DRUMMOND	
A	31
B	253
C	1 703
D	997
E	2 640
0418 RLS D'ARTHABASKA - DE L'ÉRABLE	
A	11
B	29
C	260

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
D	186
E	636
05 Estrie	
0511 RLS DE LA POMMERAIE	
A	*
B	17
C	203
D	131
E	707
0512 RLS DE LA HAUTE-YAMASKA	
A	37
B	295
C	1 000
D	664
E	2 041
0513 RLS DE MEMPHRÉMAGOG	
A	45
B	75
C	920
D	667
E	1 117
0514 RLS DE COATICOOK	
A	8
B	25
C	123
D	158
E	444
0515 RLS DE SHERBROOKE	
A	57
B	1 328
C	3 084
D	2 001
E	5 809
0516 RLS DE VAL SAINT-FRANÇOIS	
A	21
B	40
C	688
D	309
E	711
0517 RLS D'ASBESTOS	
A	26
B	71
C	536
D	99
E	363
0518 RLS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	
A	*
B	68
C	341
D	258
E	562
0519 RLS DU GRANIT	
A	26
B	58

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
C	957
D	311
E	1 014
06 Montréal	
0611 RLS DE PIERREFONDS - LAC SAINT-LOUIS	
A	49
B	241
C	1 213
D	2 031
E	6 462
0612 RLS DE DORVAL - LACHINE - LASALLE	
A	47
B	116
C	582
D	461
E	1 789
0621 RLS DE CÔTE-SAINT-LUC - NDG - MONTRÉAL-OUEST	
A	11
B	28
C	241
D	511
E	2 119
0622 RLS DE CÔTE-DES-NEIGES - MÉTRO - PARC-EXTENSION	
A	17
B	56
C	582
D	1 455
E	5 241
0631 RLS DE VERDUN - CÔTE ST-PAUL - ST-HENRI - POINTE-ST-CHARLES	
A	43
B	78
C	824
D	832
E	2 987
0632 RLS DES FAUBOURGS - PLATEAU-MONT-ROYAL - ST-LOUIS-DU-PARC	
A	91
B	212
C	1 099
D	2 486
E	7 319
0641 RLS DU NORD DE L'ÎLE - SAINT-LAURENT	
A	45
B	157
C	1 066
D	2 344
E	4 649
0642 RLS D'AHUNTSIC - MONTRÉAL-NORD	
A	27
B	114
C	2 182
D	2 814
E	6 975
0643 RLS DE LA PETITE PATRIE - VILLERAY	
A	21

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
B	219
C	1 410
D	2 331
E	5 958
0651 RLS DE SAINT-LÉONARD - SAINT-MICHEL	
A	36
B	35
C	960
D	1 353
E	6 036
0652 RLS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - ANJOU - MONTRÉAL-EST	
A	35
B	63
C	3 592
D	3 566
E	7 615
0653 RLS DE HOCHELAGA - MERCIER-OUEST - ROSEMONT	
A	43
B	424
C	3 693
D	4 083
E	10 252
07 Outaouais	
0711 RLS DU PONTIAC	
A	22
B	23
C	174
D	127
E	285
0712 RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	
A	*
B	18
C	71
D	64
E	174
0713 RLS DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	
A	5
B	93
C	168
D	392
E	985
0714 RLS DE GRANDE-RIVIÈRE - HULL - GATINEAU	
A	77
B	537
C	2 717
D	2 793
E	8 849
0715 RLS DE LA VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE ET DE LA PETITE-NATION	
A	33
B	94
C	923
D	202
E	600
08 Abitibi-Témiscamingue	

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
0811 RLS DE L'ABITIBI-OUEST	
A	*
B	*
C	18
D	31
E	193
0812 RLS DE L'ABITIBI	
A	*
B	10
C	36
D	20
E	99
0813 RLS DE ROUYN-NORANDA	
A	16
B	184
C	887
D	972
E	1 971
0814 RLS DE LA VALLÉE-DE-L'OR	
A	15
B	103
C	379
D	475
E	1 389
0815 RLS DU TÉMISCAMING	
A	5
B	13
C	44
D	52
E	121
09 Côte-Nord	
0911 RLS DE CANIAPISCAU	
B	6
C	25
D	26
E	157
0912 RLS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD - MANICOUAGAN	
A	44
B	227
C	1 114
D	904
E	1 300
0913 RLS DE PORT-CARTIER	
A	*
B	5
C	27
D	48
E	83
0914 RLS DE SEPT-ÎLES	
A	15
B	17
C	56
D	52
E	173

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
0915 RLS DE LA MINGANIE	
A	5
B	6
C	31
D	34
E	84
10 Nord-du-Québec	
RLS Inconnu	
A	6
B	*
C	76
D	37
E	170
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
1111 RLS DE LA BAIE-DES-CHALEURS	
A	*
B	33
C	87
D	79
E	133
1112 RLS DE LA HAUTE-GASPÉSIE	
A	15
B	11
C	133
D	55
E	140
1113 RLS DE LA CÔTE-DE-GASPÉ	
A	*
B	6
C	33
D	26
E	89
1114 RLS DU ROCHER-PERCÉ	
A	*
B	13
C	61
D	22
E	64
1121 RLS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	
A	23
B	76
C	735
D	172
E	336
12 Chaudière-Appalaches	
1211 RLS ALPHONSE-DESJARDINS	
A	20
B	131
C	2 144
D	1 013
E	5 012
1212 RLS DE LA RÉGION DE THETFORD	
A	*
B	9

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
C	140
D	124
E	371
1213 RLS DE BEAUCE	
A	20
B	67
C	678
D	367
E	1 420
1214 RLS DES ETCHEMINS	
C	17
D	13
E	59
1215 RLS DE MONTMAGNY-L'ÎSLET	
A	14
B	26
C	1 689
D	350
E	1 302
13 Laval	
1311 RLS DE LAVAL	
A	29
B	122
C	654
D	1 144
E	5 950
14 Lanaudière	
1411 RLS DE LANAUDIÈRE-NORD	
A	144
B	537
C	4 673
D	3 131
E	6 008
1412 RLS DE LANAUDIÈRE-SUD	
A	72
B	127
C	2 556
D	1 965
E	6 754
15 Laurentides	
1511 RLS D'ANTOINE-LABELLE	
A	36
B	116
C	713
D	328
E	717
1512 RLS DES LAURENTIDES	
A	23
B	115
C	578
D	273
E	620
1513 RLS DES PAYS-D'EN-HAUT	
A	34

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
B	90
C	424
D	203
E	454
1514 RLS D'ARGENTEUIL	
A	40
B	178
C	762
D	445
E	940
1515 RLS DE DEUX-MONTAGNES - MIRABEL-SUD	
A	75
B	311
C	1 262
D	1 662
E	3 829
1516 RLS DE LA RIVIÈRE-DU-NORD - MIRABEL-NORD	
A	408
B	1 191
C	3 075
D	3 674
E	7 796
1517 RLS DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	
A	90
B	438
C	1 229
D	1 610
E	4 703
16 Montérégie	
1611 RLS DE CHAMPLAIN	
A	29
B	439
C	2 031
D	3 782
E	10 658
1612 RLS DU HAUT-RICHELIEU - ROUVILLE	
A	5
B	56
C	2 114
D	1 248
E	3 768
1621 RLS PIERRE-BOUCHER	
A	75
B	1 190
C	5 055
D	4 765
E	12 465
1622 RLS DE RICHELIEU-YAMASKA	
A	90
B	466
C	3 901
D	3 191
E	9 192
1623 RLS PIERRE-DE SAUREL	

Région RLS Catégorie	Nombre de personnes
A	71
B	292
C	1 470
D	679
E	1 197
1631 RLS DE VAUDREUIL-SOULANGES	
A	22
B	56
C	302
D	324
E	1 075
1632 RLS DU SUROIT	
A	49
B	531
C	1 401
D	1 066
E	2 014
1633 RLS DU HAUT-SAINT-LAURENT	
A	*
B	17
C	62
D	55
E	154
1634 RLS DE JARDINS-ROUSSILLON	
A	50
B	224
C	1 313
D	1 460
E	5 809
Total général	418 639

* Les nombres totalisant moins de 5 personnes ne sont pas fournis en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

QUESTION NO 117

Nombre de patients inscrits au GAMF depuis moins de 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 9 mois, entre 9 et 12 mois, et depuis plus d'un an.

RÉPONSE NO 117

La méthodologie prend plutôt en compte le délai d'attente pour une priorité de la demande. C'est une nouvelle notion qui permet de prendre en compte les variations de priorité depuis l'enregistrement de la demande jusqu'au moment de sa mesure. Cette méthodologie est aussi conforme à l'entente FMOQ-MSSS.

**Nombre de patients inscrits au GAMF
selon le délai d'attente
au 28 février 2018**

Délai	Nombre d'individus
Moins de 3 mois	96 629
3 à 6 mois	80 153
6 à 9 mois	48 028
9 à 12 mois	42 537
Plus de 12 mois	160 355
Total	427 702

QUESTION NO 118

Nombre de médecins omnipraticiens inscrits au GAMF pour obtenir des patients.

RÉPONSE NO 118

Il n'y a pas d'inscription formelle au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), tout médecin de famille qui accède aux services en ligne de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) peut utiliser le GAMF.

En date du 28 février 2018, 4 514 médecins de famille ont eu au moins une attribution de patient via le GAMF depuis sa mise en ligne (11 avril 2016).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION N° 119

Nombre et pourcentage des spécialistes inscrits au Centre de répartition des demandes de services (CRDS), par région. Nombre de rendez-vous présentement en attente d'être répartis à un spécialiste, par région. Nombre de rendez-vous référés par ce centre de répartition depuis sa mise en place.

RÉPONSE N° 119

Le nombre et le pourcentage de médecins spécialistes inscrits dans les Centres de répartition des demandes de services (CRDS) n'est pas un indicateur suivi par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

CRDS	Rendez-vous fixés par le CRDS	Rendez-vous en attente
Bas-Saint-Laurent	16335	7169
Saguenay-Lac-Saint-Jean	19624	5603
Capitale-Nationale	40961	16901
Mauricie et Centre-du-Québec	32892	10689
Estrie	37378	11257
Montréal	66786	25950
Outaouais	24704	7044
Abitibi-Témiscamingue	-	-
Côte-Nord	6458	3583
Nord-du-Québec	247	43
Les Îles	938	761
Gaspésie	5210	2345
Chaudière-Appalaches	33737	14002
3L (Laval/Lanaudière/Laurentides)	69224	33535
Montérégie	71581	17048

Donnée cumulative 31 octobre 2016 au 10 mars 2018. Dernières données disponibles.

*En raison d'un problème d'extraction de données, les données des régions de l'Abitibi-Témiscamingue ne sont pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 120

Délai moyen d'attente avant qu'une personne enregistrée au GAMF soit prise en charge, par région et par catégorie de patient (A à E).

RÉPONSE NO 120

Le tableau présente le délai moyen d'attente avant qu'une personne enregistrée au GAMF soit prise en charge par un médecin de famille, par région et par catégorie de patient (A à E) au 28 février 2018.

Région Priorité	Moyenne de délai de prise en charge (jours)
01 Bas-Saint-Laurent	
A	100
B	189
C	144
D	216
E	205
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	
A	127
B	216
C	219
D	253
E	256
03 Capitale-Nationale	
A	163
B	241
C	241
D	291
E	287
04 Mauricie et Centre-du-Québec	
A	77
B	217
C	217
D	308
E	293
05 Estrie	
A	118

Région Priorité	Moyenne de délai de prise en charge (jours)
B	257
C	232
D	297
E	295
06 Montréal	
A	89
B	210
C	196
D	262
E	271
07 Outaouais	
A	99
B	301
C	239
D	282
E	313
08 Abitibi-Témiscamingue	
A	172
B	257
C	227
D	249
E	253
09 Côte-Nord	
A	74
B	132
C	124
D	231
E	183
10 Nord-du-Québec	
A	158
B	208
C	124
D	201
E	161
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
A	78
B	145
C	135
D	165
E	178
12 Chaudière-Appalaches	
A	96
B	165
C	172
D	199
E	212
13 Laval	
A	67
B	133
C	179
D	218
E	295
14 Lanaudière	

Région Priorité	Moyenne de délai de prise en charge (jours)
A	120
B	208
C	204
D	264
E	276
15 Laurentides	
A	140
B	209
C	215
D	256
E	277
16 Montérégie	
A	89
B	201
C	220
D	244
E	279
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	
D	282
E	84
Région inconnue	
A	187
B	194
C	229
D	247
E	257

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 121

Délai moyen d'attente avant qu'une personne prise en charge obtienne une première consultation avec un médecin de famille, par région et par catégorie de patient (A à E).

RÉPONSE NO 121

Cette donnée n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 122

Répartition des GMF, cliniques réseaux et superclinique par territoire de CISSS et CIUSSS.

RÉPONSE NO 122

Le tableau suivant présente, au 31 mars 2018, le nombre de GMF, de cliniques-réseau et de supercliniques par territoire de CISSS et CIUSSS. Il est à noter que le modèle clinique-réseau n'existe plus depuis le 1^{er} avril 2017.

	CISSS/CIUSSS	Nombre de GMF	Nombre de cliniques-réseau	Nombre de supercliniques annoncés
1	Bas-Saint-Laurent	12	0	0
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	13	0	0
3	Capitale-Nationale	32	0	4
4	Mauricie-Centre-du-Québec	25	0	1
5	Estrie	25	0	1
6	Montréal (Ouest)	5	0	1
6	Montréal (Centre-Ouest)	15	0	4
6	Montréal (Sud)	12	0	2
6	Montréal (Nord)	14	0	5
6	Montréal (Est)	16	0	4
7	Outaouais	14	0	1
8	Abitibi-Témiscamingue	7	0	0
9	Côte-Nord	5	0	0
10	Nord du Québec	1	0	0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	6	0	0
12	Chaudière-Appalaches	21	0	1
13	Laval	15	0	6
14	Lanaudière	19	0	1
15	Laurentides	22	0	0
16	Montréal-Centre	13	0	1
16	Montréal-Est	18	0	1
16	Montréal-Ouest	15	0	1
	Total	325	0	34

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 123

Bilan de l'entente conclue en mai 2015 avec la FMOQ concernant le taux d'assiduité des médecins et la prise en charge de patients. État de situation et tableau de bord détaillé de l'atteinte des objectifs.

RÉPONSE NO 123

La réponse est fournie à la question no.124 des questions particulières de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 124

Copie des rapports trimestriels transmis par le comité paritaire en 2015-2016, en vertu des articles 26, 27, 31 et 33 de l'entente conclue avec la FMOQ en vue de surseoir à la mise en vigueur du projet de loi 20.

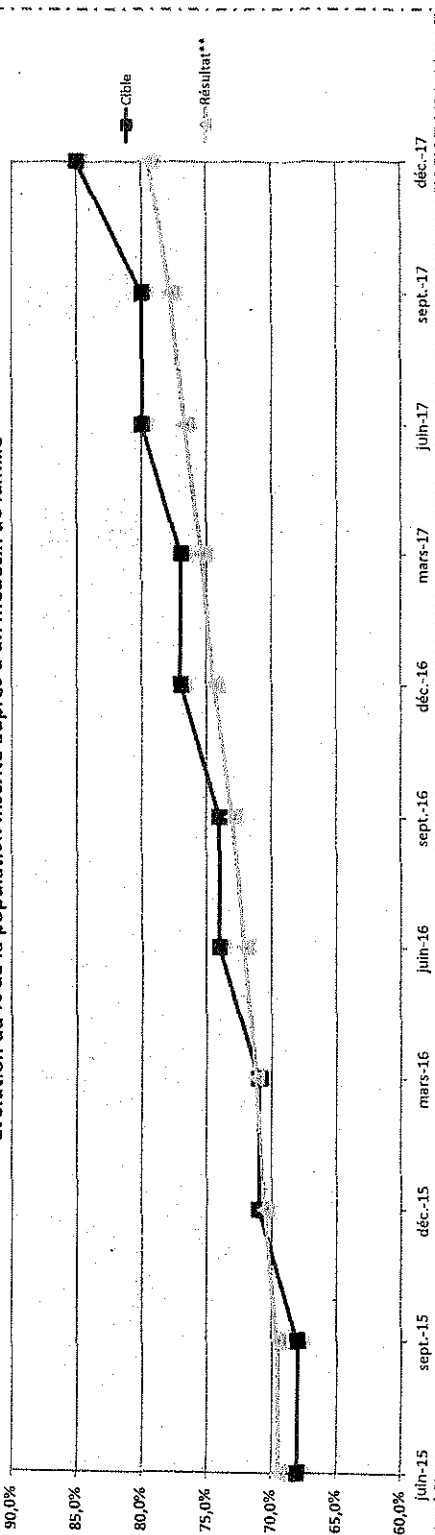
RÉPONSE NO 124

Le tableau de bord est fourni en annexe.

Pourcentage de la population inscrite auprès d'un médecin de famille

Trimestre	Suivi de l'indicateur en % Données temporaires		Suivi de l'indicateur en % Données permanentes		Données du rapport 1 Numérateur	Données du rapport 6 Dénominateur	
	Date d'extraction des données	Résultat temporaire	Date d'extraction des données	Résultat permanent			Population admissible 2015
30-juin-15	03-sept-15	69,4%	1,4%	15-oct-15	5 479 768	7 890 355	
30-sept-15	02-nov-15	69,8%	1,8%	15-janv-16	5 507 303	7 900 479	
31-déc-15	15-janv-16	70,6%	-0,4%	15-avr-16	5 567 721	7 919 679	
31-mars-16	15-avr-16	71,2%	0,2%	15-juil-16	5 623 544		
30-juin-16	15-juil-16	72,1%	-1,9%	25-oct-16	5 695 748		
30-sept-16	25-oct-16	73,0%	-1,0%	15-janv-17	5 766 434		
31-déc-16	15-janv-17	74,4%	-2,6%	24-avr-17	5 878 427		
31-mars-17	24-avr-17	75,4%	-1,6%	20-juil-17	5 971 834		
30-juin-17	20-juil-17	76,7%	-3,3%	27-oct-17	6 071 892		
30-sept-17	27-oct-17	77,8%	-2,2%	15-janv-18	6 160 666		
31-déc-17	15-janv-18	79,4%	-5,6%	15-avr-18	6 291 347*		

Évolution du % de la population inscrite auprès d'un médecin de famille



* Ce numérateur correspond à la donnée temporaire.

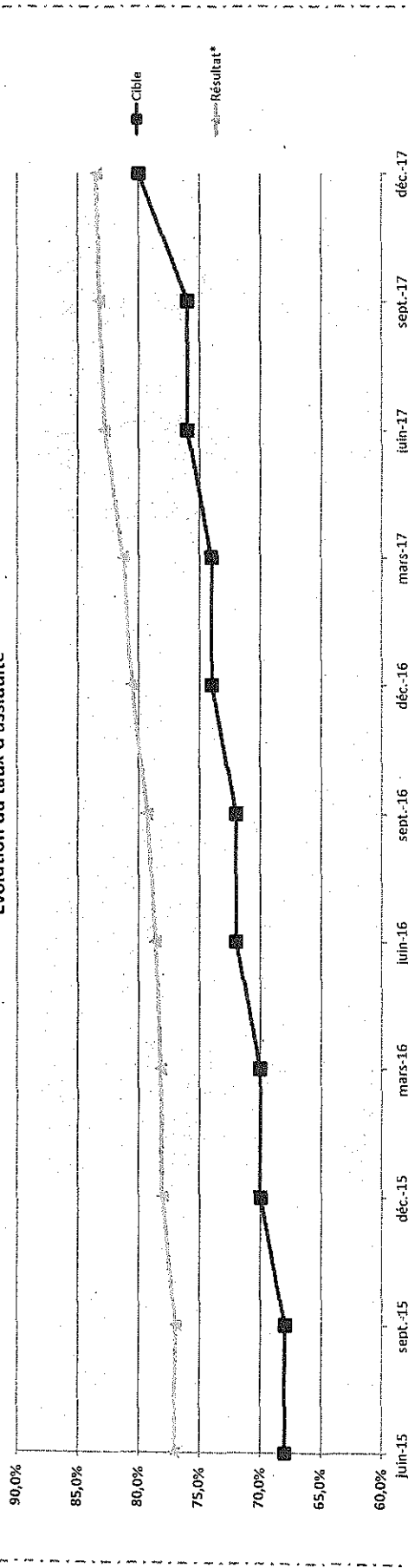
** La dernière lecture du % de la population inscrite auprès d'un médecin de famille correspond au résultat temporaire en date du 31 décembre 2017.

Taux d'assiduité

Trimestre	Cible(%)	Suivi de l'indicateur en % Données temporaires			Suivi de l'indicateur en % Données permanentes		
		Date d'extraction des données	Résultat temporaire	Écart	Date d'extraction des données	Résultat permanent	Écart
30-juin-15	68,0%	03-sept-15	76,8%	8,8%	15-oct-15	77,1%	9,1%
30-sept-15	68,0%	02-nov-15	77,3%	9,3%	15-janv-16	77,0%	9,0%
31-déc-15	70,0%	15-janv-16	77,1%	7,1%	15-avr-16	78,1%	8,1%
31-mars-16	70,0%	15-avr-16	77,9%	7,9%	15-juil-16	78,2%	8,2%
30-juin-16	72,0%	15-juil-16	78,4%	6,4%	24-oct-16	78,6%	6,6%
30-sept-16	72,0%	24-oct-16	79,1%	7,1%	15-janv-17	79,3%	7,3%
31-déc-16	74,0%	15-janv-17	79,9%	5,9%	24-avr-17	80,6%	6,6%
31-mars-17	74,0%	24-avr-17	81,0%	7,0%	18-juil-17	81,3%	7,3%
30-juin-17	76,0%	18-juil-17	81,6%	5,6%	27-oct-17	82,8%	6,8%
30-sept-17	76,0%	27-oct-17	83,1%	7,1%	15-janv-18	83,3%	7,3%
31-déc-17	80,0%	15-janv-18	83,5%	3,5%	15-avr-18	-	-80,0%

NOTE : Le résultats temporaire pour le trimestre du 30 juin 2015 correspond à la période du 1er juin 2014 au 31 mai 2015. Le taux d'assiduité provincial à ce moment était disponible seulement en date du 1er juin 2015.

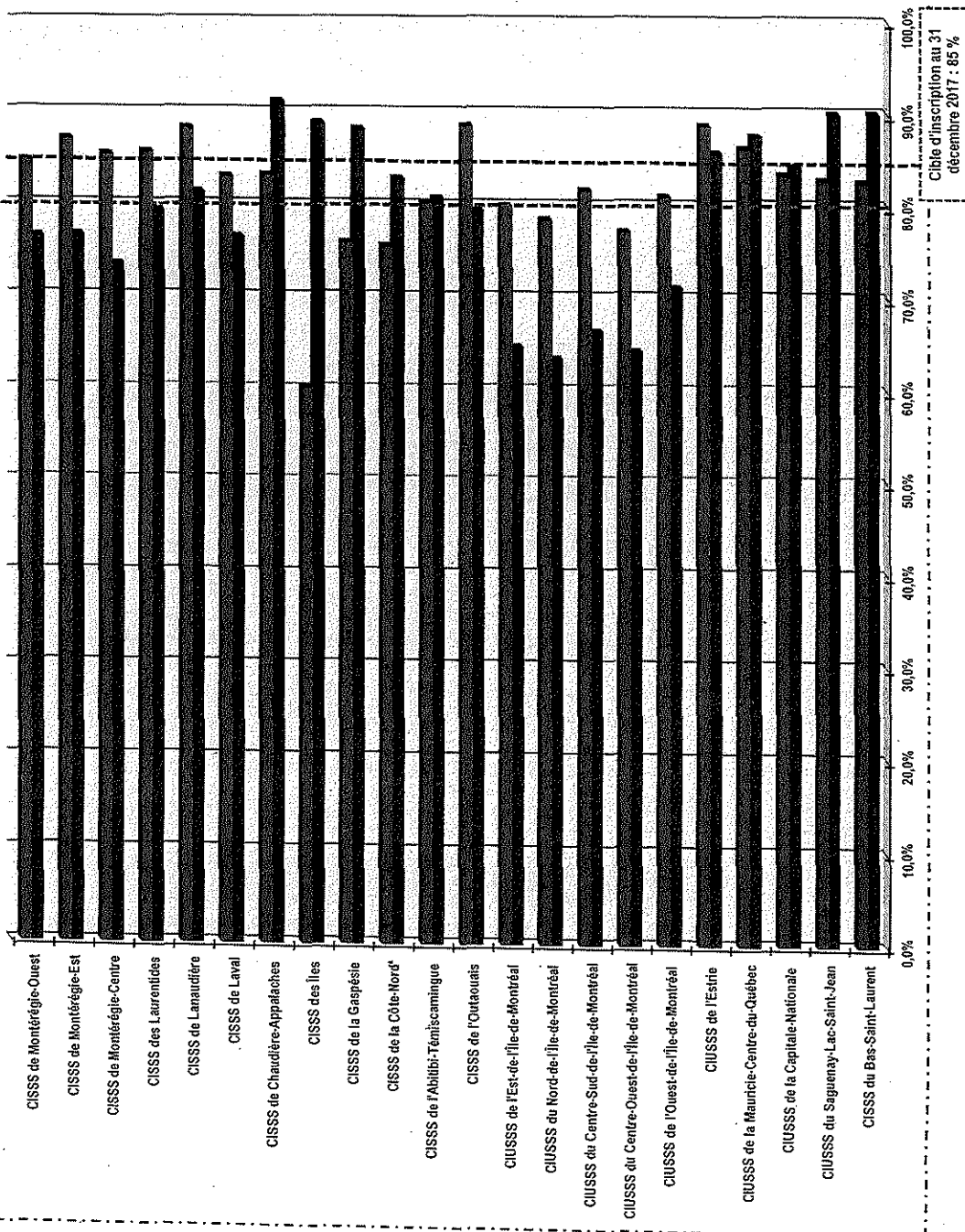
Évolution du taux d'assiduité



* La dernière lecture du taux d'assiduité provincial correspond au résultat temporaire en date du 31 décembre 2017.

Pourcentage de la population inscrite auprès d'un médecin de famille et taux d'assiduité par CI(U)SSS pour la période terminée le 31 décembre 2017 (données temporaires extralés le 15 janvier 2019)

Pourcentage de la population inscrite et taux d'assiduité par CI(U)SSS



Cible du taux d'assiduité au 31 décembre 2017 : 80 %

Cible d'inscription au 31 décembre 2017 : 85 %

CIUSSS ou CIUSSS	% de la population inscrite	Taux d'assiduité
CIUSSS du Bas-Saint-Laurent	90,1%	82,6%
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	90,0%	82,8%
CIUSSS de la Capitale-Nationale	84,3%	83,4%
CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec	87,6%	86,3%
CIUSSS de l'Estrie	85,8%	88,7%
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	71,1%	81,0%
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	64,3%	77,2%
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	66,4%	81,7%
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	63,5%	78,5%
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	64,7%	80,0%
CIUSSS de l'Outaouais	79,5%	88,7%
CIUSSS de l'Abitibi-Témiscamingue	80,8%	80,2%
CIUSSS de la Côte-Nord*	82,9%	75,6%
CIUSSS de la Gaspésie	88,3%	76,0%
CIUSSS des Îles	88,9%	60,3%
CIUSSS de Chaudière-Appalaches	91,3%	83,3%
CIUSSS de Laval	76,6%	83,1%
CIUSSS de Lanaudière	81,4%	88,4%
CIUSSS des Laurentides	79,5%	85,8%
CIUSSS de Montérégie-Centre	73,6%	85,5%
CIUSSS de Montérégie-Est	76,8%	87,2%
CIUSSS de Montérégie-Ouest	76,6%	84,8%

* Les RLS de Basse-Côte-Nord et de Kawawachikamach ont été retirés du total de la population admissible de la région 09 étant donné que la prise en charge de patient n'est pas possible dans ces deux RLS. Toutefois, les patients inscrits à un médecin de famille et ayant leur lieu de résidence dans ces RLS ont été pris en compte.

Nouvelles inscriptions et désinscriptions à un médecin de famille

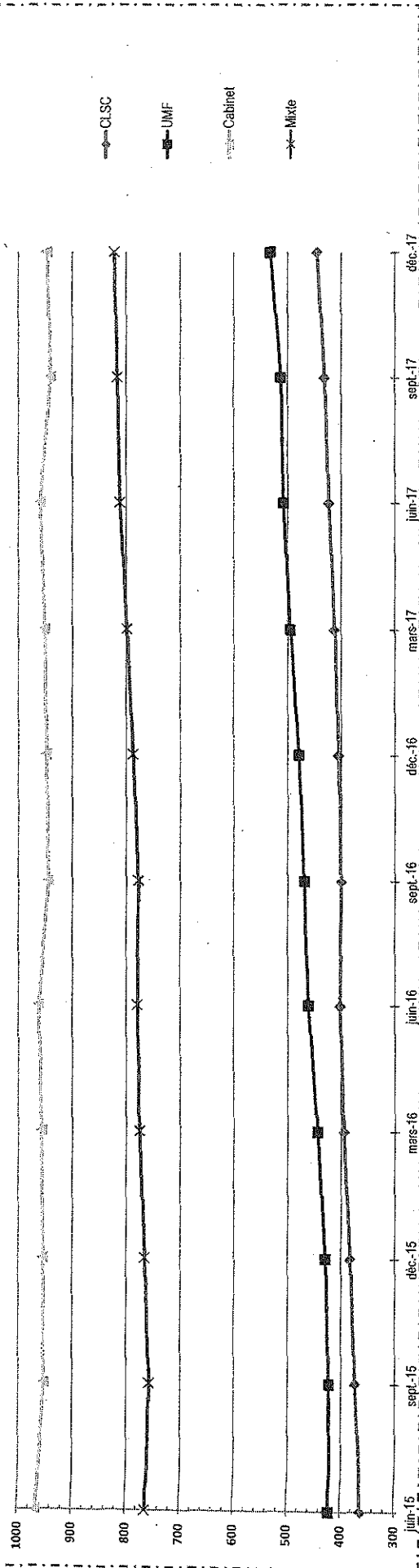
	Suivi de l'indicateur par période mensuelle (date d'activation de la donnée)											
	Avril 2015 2015-04-01	Mai 2015 2015-05-01	Jun 2015 2015-06-01	Juillet 2015 2015-07-01	Août 2015 2015-08-01	Septembre 2015 2015-09-01	Octobre 2015 2015-10-01	Novembre 2015 2015-11-01	Décembre 2015 2015-12-01	Janvier 2016 2016-01-01	Février 2016 2016-02-01	Mars 2016 2016-03-01
Nombre de personnes assurées nouvellement inscrites durant la période	41 086	33 377	35 485	32 536	32 571	38 900	33 217	34 223	30 632	31 167	39 080	38 205
Total du nombre de personnes dont l'inscription a pris fin durant la période	19 067	15 496	41 390	21 374	13 721	17 255	5 980	9 828	12 915	24 305	18 883	10 585
Ajout (diminution) net* de personnes inscrites à un médecin de famille durant la période	22 947	18 989	27 834	(12 027)	14 078	22 703	30 278	27 810	20 635	6 868	23 674	28 991
	Suivi de l'indicateur par période mensuelle (date d'activation de la donnée)											
	Avril 2016 2016-04-01	31 Mai 2016 2016-05-01	Jun 2016 2016-06-01	Juillet 2016 2016-07-01	Août 2016 2016-08-01	Septembre 2016 2016-09-01	Octobre 2016 2016-10-01	Novembre 2016 2016-11-01	Décembre 2016 2016-12-01	Janvier 2017 2017-01-01	Février 2017 2017-02-01	Mars 2017 2017-03-01
Nombre de personnes assurées nouvellement inscrites durant la période	37 718	34 194	43 180	40 905	43 059	47 620	58 245	55 781	39 050	50 305	53 549	51 470
Total du nombre de personnes dont l'inscription a pris fin durant la période	24 508	8 699	21 914	25 640	13 895	13 408	14 236	13 111	6 415	27 373	13 353	14 403
Ajout (diminution) net* de personnes inscrites à un médecin de famille durant la période	26 796	19 338	27 658	3 018	32 464	36 042	(1 571)	41 868	73 447	18 933	38 101	34 178

	Suivi de l'indicateur par période mensuelle (date d'activation de la donnée)											
	Avril 2017 2017-04-01	Mai 2017 2017-05-01	Jun 2017 2017-06-01	Juillet 2017 2017-07-01	Août 2017 2017-08-01	Septembre 2017 2017-09-01	Octobre 2017 2017-10-01	Novembre 2017 2017-11-01	Décembre 2017 2017-12-01	Janvier 2018 2018-01-01	Février 2018 2018-02-01	Mars 2018 2018-03-01
Nombre de personnes assurées nouvellement inscrites durant la période	51 316	58 017	42 406	44 486	46 555	47 413	60 892	52 320	46 292			
Nombre de personnes dont l'inscription a pris fin durant la période	6 244	2 753	3 589	8 415	8 072	7 123	10 301	14 235	5 125			
Ajout (diminution) net* de personnes inscrites à un médecin de famille durant la période	28 282	41 526	32 660	15 873	33 804	36 623	47 530	42 499	40 662			

Moyenne de patients inscrits auprès d'un médecin de famille selon le lieu de pratique

Trimestre	Suivi de l'indicateur en nombre (moyenne) Données temporaires				Suivi de l'indicateur en nombre (moyenne) Données permanentes					
	Date d'extraction des données	CLSC	GMF-U	Cabinet	Mixte	Date d'extraction des données	CLSC	GMF-U	Cabinet	Mixte
30-juin-15	03-sept-15	N/D	N/D	N/D	N/D	02-nov-15	363	422	966	763
30-sept-15	02-nov-15	375	425	957	758	15-janv-16	374	423	953	757
31-déc-15	15-janv-16	380	433	954	766	15-avr-16	383	429	954	765
31-mars-16	15-avr-16	391	439	953	776	15-jul-16	395	444	957	775
30-juin-16	15-jul-16	403	465	962	781	24-oct-16	402	461	962	779
30-sept-16	24-oct-16	401	472	946	775	15-janv-17	400	469	944	777
31-déc-16	15-janv-17	404	482	948	785	24-avr-17	405	479	948	787
31-mars-17	24-avr-17	412	495	951	797	18-jul-17	412	494	951	798
30-juin-17	18-jul-17	421	507	958	812	27-oct-17	423	508	960	812
30-sept-17	27-oct-17	428	516	942	813	15-janv-18	431	512	940	816
31-déc-17	15-janv-18	445	532	947	822	15-avr-18				

Évolution du nombre moyen de patients inscrits auprès d'un médecin de famille par lieu de pratique du médecin



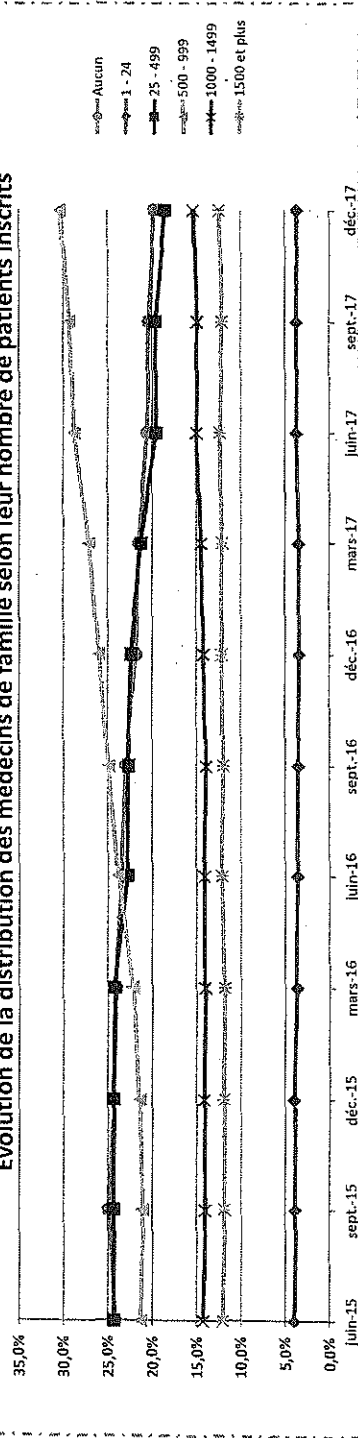
* La dernière lecture correspond au résultat temporaire en date du 31 décembre 2017.

Distribution des médecins de famille selon leur nombre de patients inscrits

Trimestre	Date d'extraction des données	Suivi de l'indicateur en nombre et en % de médecins de famille par strate de patients inscrits (excluant les médecins de famille rémunérés uniquement à vacation)						Total
		0 patient inscrit	1 - 24 patients inscrits	25 - 499 patients inscrits	500 - 999 patients inscrits	1000 - 1499 patients inscrits	1500 patients inscrits et plus	
30-juin-15	08-sept-15	2 025 24,1%	331 3,9%	2 040 24,3%	1 787 21,3%	1 195 14,2%	1 010 12,0%	8 388
30-sept-15	02-nov-15	2 135 24,9%	330 3,9%	2 068 24,3%	1 803 21,0%	1 202 14,0%	1 015 11,8%	8 571
31-déc-15	15-janv-16	2 089 24,3%	339 3,9%	2 090 24,3%	1 843 21,4%	1 210 14,1%	1 023 11,9%	8 594
31-mars-16	15-avr-16	2 070 24,1%	318 3,7%	2 082 24,2%	1 905 22,2%	1 206 14,0%	1 019 11,8%	8 600
30-juin-16	15-juil-16	2 003 23,4%	309 3,6%	1 947 22,8%	2 035 23,8%	1 208 14,1%	1 040 12,2%	8 542
30-sept-16	24-oct-16	1 986 23,0%	305 3,5%	1 971 22,7%	2 166 24,9%	1 209 13,9%	1 040 12,0%	8 687
31-déc-16	15-janv-17	1 890 21,8%	296 3,4%	1 938 22,4%	2 252 26,0%	1 231 14,2%	1 054 12,2%	8 661
31-mars-17	24-avr-17	1 865 21,5%	300 3,5%	1 845 21,3%	2 354 27,1%	1 257 14,5%	1 053 12,1%	8 674
30-juin-17	18-juil-17	1 767 20,6%	319 3,7%	1 677 19,5%	2 476 28,8%	1 290 15,0%	1 061 12,4%	8 590
30-sept-17	27-oct-17	1 793 20,4%	328 3,7%	1 723 19,6%	2 577 29,3%	1 308 14,9%	1 084 12,1%	8 791
31-déc-17	15-janv-18	1 741 19,8%	319 3,6%	1 633 18,5%	2 679 30,4%	1 351 15,3%	1 091 12,4%	8 814

Distribution des médecins de famille selon leur nombre de patients inscrits

Évolution de la distribution des médecins de famille selon leur nombre de patients inscrits

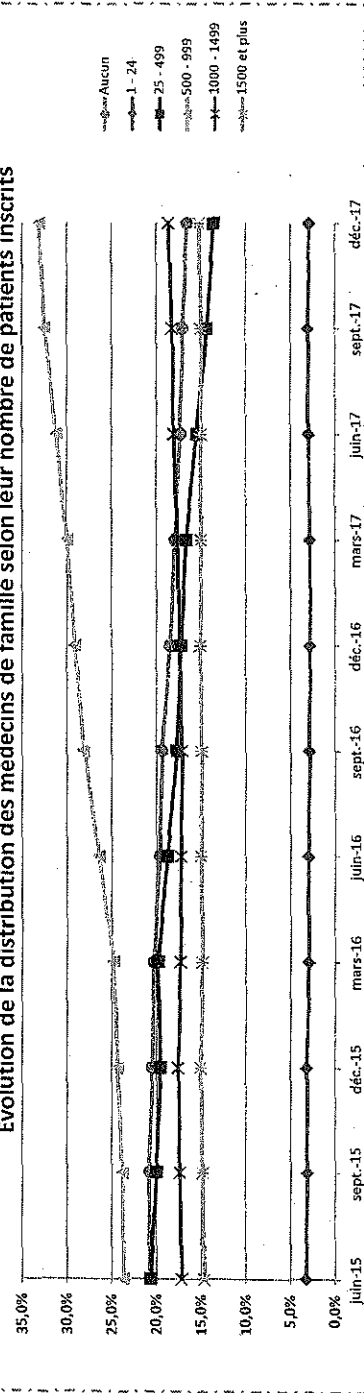


Distribution des médecins de famille selon leur nombre de patients inscrits, 1000 visites et plus

Trimestre	Date d'extraction des données	Suivi de l'indicateur en nombre et en % de médecins de famille par strate de patients inscrits (seulement les médecins de famille effectuant 1000 visites et plus et excluant les médecins rémunérés uniquement à vacation)						Total
		0 patient inscrit	1 - 24 patients inscrits	25 - 499 patients inscrits	500 - 999 patients inscrits	1000 - 1499 patients inscrits	1500 patients inscrits et plus	
30-juin-15	08-sept-15	1428 20,7%	222 3,2%	1418 20,6%	1628 23,7%	1180 17,1%	1006 14,6%	6882
30-sept-15	02-nov-15	1421 20,8%	216 3,2%	1365 20,0%	1627 23,8%	1187 17,4%	1014 14,8%	6830
31-déc-15	15-janv-16	1388 20,4%	214 3,2%	1326 19,5%	1651 24,3%	1190 17,5%	1021 15,0%	6790
31-mars-16	15-avr-16	1391 20,3%	202 2,9%	1388 19,8%	1686 24,8%	1187 17,3%	1017 14,8%	6851
30-juin-16	15-juil-16	1368 19,6%	207 3,0%	1299 18,8%	1829 26,4%	1192 17,2%	1038 15,0%	6923
30-sept-16	24-oct-16	1343 19,3%	188 2,9%	1229 17,7%	1948 28,1%	1189 17,1%	1037 14,9%	6944
31-déc-16	15-janv-17	1288 18,5%	194 2,8%	1202 17,2%	2032 29,1%	1214 17,4%	1051 15,1%	6981
31-mars-17	24-avr-17	1256 17,9%	197 2,8%	1168 16,7%	2101 30,0%	1237 17,6%	1051 15,0%	7010
30-juin-17	18-juil-17	1219 17,3%	208 3,0%	1091 15,5%	2196 31,2%	1271 18,0%	1059 15,0%	7044
30-sept-17	27-oct-17	1207 17,0%	214 3,0%	1014 14,3%	2302 32,5%	1290 18,2%	1061 15,0%	7088
31-déc-17	15-janv-18	1182 16,6%	205 2,9%	970 13,6%	2363 33,1%	1331 18,6%	1089 15,2%	7140

Distribution des médecins de famille selon leur nombre de patients inscrits

Évolution de la distribution des médecins de famille selon leur nombre de patients inscrits



Ventilation du taux d'assiduité par variables

		Suivi de l'indicateur en nombre de visites											
Trimestre	Date d'extraction des données	Visites des patients inscrits auprès du médecin de famille ou un de ses collègues (incluant les ententes)		Visites ailleurs en première ligne des patients inscrits		Visites en première ligne des patients inscrits		Épisodes d'urgence P4 et P5 qui servent à calculer le taux d'assiduité		Épisodes d'urgence P4 à P3 pour les usagers inscrits à un médecin de famille		Épisodes d'urgence P4 et P5 qui sont exclus du calcul du taux d'assiduité	
		GMF	Hors GMF	GMF	Hors GMF	GMF	Hors GMF	GMF	Hors GMF	GMF	Hors GMF	GMF	Hors GMF
30-juin-15	03-sept-15	7 225 616	3 485 299	1 067 627	1 094 436	1 095 999	1 037 994	708 088	302 958	626 321	354 591	163 876	101 866
30-sept-15	02-nov-15	7 248 968	3 426 383	1 066 591	1 067 251	1 084 535	987 207	709 324	300 491	637 463	352 927	165 086	100 681
31-déc-15	15-janv-16	7 622 166	3 458 533	1 100 561	1 012 599	1 079 959	945 969	704 542	294 768	648 365	350 344	165 622	99 577
31-mars-16	15-avr-16	7 415 862	3 337 660	1 067 079	967 264	1 077 487	909 207	719 912	301 194	670 207	354 754	166 394	98 546
30-juin-2016	15-juil-16	7 781 536	3 427 095	1 089 282	976 000	1 062 221	856 651	727 545	304 993	680 904	355 686	164 016	94 909
30-sept-16	24-oct-16	8 023 287	3 394 379	1 045 268	929 574	1 061 639	773 925	736 758	305 281	698 781	354 459	165 077	91 146
31-déc-16	15-janv-17	8 226 728	3 126 313	965 655	843 684	1 038 035	655 828	744 090	301 145	717 661	351 258	165 655	86 153
31-mars-17	24-avr-17	8 504 124	2 641 619	865 377	719 572	1 005 736	508 836	746 477	280 030	739 803	343 082	167 359	82 228
30-juin-17	18-juil-17	8 964 803	3 380 378	844 347	689 123	999 227	399 342	754 627	275 211	760 330	333 019	169 778	79 562
30-sept-17	27-oct-17	9 430 380	3 124 777	953 192	584 775	988 731	481 537	766 323	260 025	794 572	327 347	174 164	77 083
31-déc-17	15-janv-18	9 697 098	3 035 117	937 588	551 408	926 836	415 804	775 539	254 164	827 176	322 818	177 965	75 716

*Correspond à des données temporaires étant donné que l'extraction est fait à l'intérieur du délai de facturation de 3 mois de la RAMQ.

Suivi PL20 FMOQ

Entente de principe FMOQ/MSS afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne

Personnes en attente d'inscription à un médecin de famille (Guichet d'accès)

Suivi de l'indicateur en nombre de patients et en % par rapport au total de patients en attente (selon le système GACO)							
Trimestre	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 5	En attente de priorisation	Total
30-juin-15	1 486 0,4%	29 370 7,0%	73 163 17,4%	104 516 24,9%	177 206 42,2%	34 323 8,2%	420 064
30-sept-15	1 480 0,3%	31 106 6,9%	78 366 17,5%	108 758 24,2%	186 732 41,6%	42 255 9,4%	448 697
31-déc-15	1 306 0,3%	31 279 6,8%	82 886 18,0%	114 311 24,9%	193 022 42,0%	37 039 8,1%	459 843

Suivi de l'indicateur en nombre de patients et en % par rapport au total de patients en attente (selon le système GAMF)									
Trimestre	A	B	C	D	E	ABC	DE	Total	
31-mars-2016*	11 064 3,1%	41 234 11,5%	75 944 21,1%	80 038 22,3%	150 868 42,0%	128 242 35,7%	230 906 64,3%	359 148	
30-juin-16	12 099 2,5%	49 019 10,3%	101 459 21,4%	110 150 23,2%	202 114 42,6%	162 577 34,2%	312 264 65,8%	474 841	
30-sept-16	7 229 1,5%	42 400 8,7%	107 416 22,0%	113 142 23,1%	218 904 44,8%	157 045 32,1%	332 046 67,9%	489 091	
31-déc-16	5 630 1,2%	35 592 7,3%	103 531 21,3%	112 359 23,1%	229 425 47,2%	144 753 29,8%	341 784 70,2%	486 537	
31-mars-17	4 953 1,0%	29 111 6,0%	103 521 21,4%	109 057 22,5%	238 053 49,1%	137 585 28,4%	347 110 71,6%	484 695	
30-juin-17	4 241 0,9%	23 078 5,0%	97 542 21,2%	101 771 22,1%	234 381 50,8%	124 861 27,1%	336 152 72,9%	461 013	
30-sept-17	3 978 0,9%	19 414 4,4%	94 771 21,3%	94 805 21,3%	231 267 52,1%	118 163 26,6%	326 072 73,4%	444 235	
31-déc-17	4 005 0,9%	16 822 3,9%	92 953 21,3%	88 013 20,2%	234 118 53,7%	113 780 26,1%	322 131 73,9%	435 911	

* Données au 11 avril 2016, soit lors de la première journée d'opération du nouveau système du GAMF.

Suivi PL20 FMOQ

Entente de principe FMOQ/MSSS afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne

Nombre de patients enregistrés au guichet d'accès et en attente d'inscription à un médecin de famille, par CISSS ou CIUSSS

en date du 31 décembre 2017

CISSS ou CIUSSS	Suivi de l'indicateur en nombre de patients (selon le système GAMF)							Total
	A	B	C	D	E	ABC	DE	
CISSS du Bas-Saint-Laurent	57	161	2 236	822	2 617	2 454	3 439	5 893
CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean	134	649	3 643	2 008	4 760	4 426	6 768	11 194
CIUSSS de la Capitale-Nationale	786	1 637	8 195	8 142	21 715	10 618	29 857	40 475
CIUSSS de la Mauricie-Centre-du-Québec	121	811	5 696	4 367	11 298	6 628	15 665	22 293
CIUSSS de l'Estrie	364	2 413	8 842	5 533	13 540	11 619	19 073	30 692
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	113	421	1 924	2 808	8 881	2 458	11 689	14 147
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	38	138	875	2 050	7 214	1 051	9 264	10 315
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	153	380	1 977	3 423	10 706	2 510	14 129	16 639
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	102	570	4 825	7 702	17 266	5 497	24 968	30 465
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	132	631	8 394	9 234	23 409	9 157	32 643	41 800
CIUSSS de l'Outaouais	160	1 071	4 354	4 226	12 290	5 585	16 516	22 101
CIUSSS de l'Abitibi-Témiscamingue	43	391	1 522	1 635	3 878	1 956	5 513	7 469
CIUSSS de la Côte-Nord	66	284	1 276	1 076	1 889	1 626	2 965	4 591
Nord-du-Québec	6	2	88	42	166	96	208	304
CIUSSS de la Gaspésie	36	93	478	251	553	607	804	1 411
CIUSSS des Îles	47	77	800	215	363	924	578	1 502
CIUSSS de Chaudière-Appalaches	111	312	4 775	2 053	8 264	5 198	10 317	15 515
CIUSSS de Laval	41	138	736	1 763	7 437	915	9 200	10 115
CIUSSS de Lanaudière	260	739	7 184	5 264	12 373	8 183	17 637	25 820
CIUSSS des Laurentides	734	2 354	7 333	8 097	18 639	10 421	26 736	37 157
CIUSSS de Montérégie-Centre	67	494	4 143	5 324	13 833	4 704	19 157	23 861
CIUSSS de Montérégie-Est	294	2 159	10 145	8 683	22 638	12 598	31 321	43 919
CIUSSS de Montérégie-Ouest	140	897	3 512	3 295	10 389	4 549	13 684	18 233
Total	4 005	16 822	92 953	88 013	234 118	113 780	322 131	435 911

Délai d'attente des patients enregistrés au guichet d'accès pour la clientèle sans médecin de famille

Suivi de l'indicateur en jours (selon le système GACO)						
Trimestre	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 5	Délai moyen
30-juin-15	318	460	435	513	578	496
30-sept-15	341	484	461	544	597	514
31-déc-15	365	501	470	557	607	529

Suivi de l'indicateur en jours (selon le système GAMF)										
Trimestre	A	B	C	D	E	ABC	Nbre ABC > 30 jours	DE	Nbre de DE > 90 jours	Délai moyen total
31-mars-2016*	429	487	435	551	563	451	127 763	559	212 637	520
30-juin-16	426	492	393	475	463	425	154 965	467	227 764	463
30-sept-16	450	549	414	493	476	452	149 549	482	286 661	472
31-déc-16	444	598	427	517	479	470	138 849	492	295 425	485
31-mars-17	197	293	230	259	260	242	126 952	253	289 262	250
30-juin-17	186	337	251	297	290	265	114 033	292	282 397	285
30-sept-17	186	361	262	322	317	276	106 979	318	269 026	307
31-déc-17	197	391	270	332	317	285	104 613	321	249 570	312

* Données au 11 avril 2016, soit lors de la première journée d'opération du nouveau système du GAMF.

Suivi de l'indicateur en jours (selon le système GACO)						
Trimestre	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 5	Délai moyen
30-juin-15	105	203	364	503	530	392
30-sept-15	107	214	371	565	580	413
31-déc-15	111	221	379	541	580	423
31-mars-16	115	232	384	547	590	430

Suivi de l'indicateur en jours (selon le système GAMF)										
Trimestre	A	B	C	D	E	ABC	Nbre ABC > 30 jours	DE	Nbre de DE > 90 jours	Délai moyen total
30-juin-16	408	516	417	557	540	444	16 542	547	15 924	498
30-sept-16	407	523	402	555	539	435	41 726	546	41 449	493
31-déc-16	404	535	415	565	549	444	70 801	556	75 548	505
31-mars-17	116	150	144	161	161	143	91 974	161	94 571	153
30-juin-17	117	176	171	195	197	168	124 164	196	139 488	184
30-sept-17	120	197	192	226	232	187	154 983	230	187 481	212
31-déc-17	125	215	208	253	265	203	190 443	261	251 357	237

* Il est à noter que la méthodologie a été modifiée en ce qui concerne les calculs des délais moyen d'attente, ce qui explique la grande différence comparativement aux résultats des délais au 31 décembre 2016 et précédemment. Auparavant, la méthodologie considérait le délai absolu qui prévalait dans SIGACO depuis l'inscription originale (2009). La nouvelle méthodologie prend plutôt en compte le délai d'attente pour une priorité de la demande. C'est une nouvelle notion qui permet de prendre en compte les variations de priorité depuis l'enregistrement de la demande jusqu'au moment de sa mesure. Cette méthodologie est aussi conforme à l'entente FMOQ-MSS.

QUESTION N° 125

État de situation quant aux frais accessoires. Implication financière, à la suite de l'adoption par le Conseil des ministres, du règlement encadrant les frais accessoires.

RÉPONSE N° 125

Le 10 novembre 2015, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée (2015, chapitre 25).

Cette loi modifie notamment la Loi sur l'assurance maladie du Québec (RLRQ, chapitre A-29) (LAM) afin de prévoir qu'« aucun paiement ne peut être réclamé ou reçu d'une personne assurée, directement ou indirectement, pour des frais engagés aux fins de la dispensation de services assurés par un professionnel de la santé soumis à l'application d'une entente ou par un professionnel désengagé ». De plus, la LAM prévoit au douzième alinéa de l'article 22 que « Malgré les interdictions énoncées aux neuvième et onzième alinéa, le gouvernement peut, par règlement, prescrire des cas et des conditions dans lesquels un paiement est autorisé ».

Enfin, l'article 76 de la Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée prévoit une disposition transitoire pour la facturation des services, fournitures ou frais accessoires chargés, soit :

« 76. Les services, fournitures ou frais accessoires qui, en vertu d'une entente conclue en vertu de l'article 19 de la Loi sur l'assurance maladie, pouvaient être facturés par un professionnel de la santé soumis à cette entente ou par un professionnel désengagé en vertu du neuvième alinéa de l'article 22 de cette loi, tel qu'il se lisait avant le 9 novembre 2015, peuvent continuer d'être facturés jusqu'à l'entrée en vigueur du premier règlement pris en application du douzième alinéa de l'article 22 de cette loi, édicté par l'article 32.

Le tarif de ces services, fournitures ou frais accessoires est soumis aux exigences prévues à l'article 22.0.0.1 de cette loi. ».

En mai 2016, le gouvernement a annoncé officiellement ses intentions réglementaires. Le Règlement abolissant les frais accessoires liés à la dispensation des services assurés et régissant les frais de transport des échantillons biologiques a été prépublié en septembre 2016 et édicté le 21 décembre dernier. C'est le 26 janvier 2017, que son entrée en vigueur a débutée. Le Règlement prévoit qu'un paiement pourra continuer à être exigé d'une personne assurée pour des frais de transport d'échantillons biologiques prélevés dans un cabinet privé ou un centre médical spécialisé. Un montant maximal de quinze dollars peut alors être facturé au patient dans le cas d'échantillons biologiques comprenant un prélèvement sanguin. Pour tout autre échantillon biologique, cette somme ne pourra excéder cinq dollars. Ces frais ne pourront être réclamés qu'une seule fois par prélèvement pour les échantillons acheminés à un même laboratoire.

Plusieurs actions ont été prises par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en prévision de la fin des frais accessoires, afin d'assurer une mise en œuvre efficace de cette nouvelle réglementation :

- 23 février 2016 : Annonce de projets-pilotes avec trois cliniques afin d'accroître la capacité chirurgicale pour les régions de Montréal, de la Montérégie, de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Toutes les chirurgies effectuées dans le cadre de ces projets-pilotes étaient couvertes par la RAMQ.
- 28 novembre 2016 : Investissement de 20 M\$ pour augmenter la capacité du réseau public en chirurgie :
 - 18 nouvelles salles d'opération;
 - 22 450 chirurgies additionnelles par année.
- 30 novembre 2016 : Investissement de 21 M\$ afin d'augmenter la capacité dans le réseau public pour les examens diagnostiques :
 - 46 500 examens supplémentaires en imagerie par résonance magnétique;
 - 20 200 examens supplémentaires en tomodensitométrie;
 - 25 000 coloscopies supplémentaires.

Nouvelles mesures :

- Publication des orientations du MSSS pour l'application du nouveau Règlement ;
- Fournitures gratuites aux cliniques par les établissements et le MSSS du matériel nécessaire à la réalisation des services de prélèvements ainsi que de certains produits pharmaceutiques pour la dispensation de services assurés.

Les données disponible couvre la période du 26 janvier 2017 au 31 mars 2017 font état d'une dépense estimé de 386 716 \$ pour les frais accessoires pour l'approvisionnement du matériel et des produits pharmaceutiques aux cliniques médicales dans le cadre de l'abolition des frais accessoires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 126

Nombre d'appels d'offres lancés en vertu du projet de loi 81. Bilan.

RÉPONSE NO 126

Aucun appel d'offres n'a été lancé depuis l'adoption du projet de loi 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres (2016, chapitre 16), le 9 juin 2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 127

Nombre de consultations sans rendez-vous pour chacune des cliniques réseaux pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Nombre de cliniques réseau qui offrent des consultations sans rendez-vous à raison de 12 heures par jour du lundi au vendredi et de 8 heures par jour les samedis et dimanches.

RÉPONSE NO 127

Le modèle clinique-réseau n'est plus supporté depuis le 1^{er} avril 2017 et fait maintenant place au modèle de supercliniques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 128

Coûts ventilés et factures détaillées de chacune des campagnes publicitaires du MSSS lancées en 2017-2018.

RÉPONSE NO 128

- Coûts ventilés de la campagne Promotion des métiers de la santé et des services sociaux auprès des jeunes :

Production : 102 009,47 \$

Placement média : 153 734,91 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 26 324,11 \$

Honoraires de la firme de publicité : 71 400,00 \$;

Total : 353 468,49 \$

- Coûts ventilés de la campagne d'information et de sensibilisation en santé mentale :

Production : 123 984,48 \$

Placement média : 254 700,79 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 34 804,00 \$

Honoraires de la firme de publicité : 60 655,00 \$

Recherche et évaluation : 13 636,36 \$

Total : 487 780,63 \$

- Coûts ventilés de la campagne d'information et de sensibilisation visant à prévenir, chez les jeunes, les risques et les conséquences associés à la consommation d'alcool ou d'autres drogues et à la pratique des jeux de hasard et d'argent :

Production : 289 085,50 \$

Placement média : 487 231,59 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 78 652,80 \$

Honoraires de la firme de publicité : 206 179,18 \$

Recherche et évaluation : 19 165,30 \$

Total : 1 080 314,37 \$

- Coûts ventilés de la campagne d'information et de sensibilisation à l'usage du cannabis :

Production : 139 500,00 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 27 627,00 \$

Honoraires de la firme de publicité : 136 770,00 \$

Total : 303 897,00 \$

- Coûts ventilés de la campagne d'information et de sensibilisation en lien avec la légalisation du cannabis :

Production : 34 020,00 \$

Placement média : 260 229,97 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 15 301,52 \$

Honoraires (création du plan média) : 600,00 \$

Total : 310 151,49 \$

- Coûts ventilés de la campagne sur la vaccination annuelle contre la grippe :

Placement média : 163 232,86 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 9 484,01 \$

Honoraires (création du plan média) : 600,00 \$

Total : 173 316,87 \$

- Coûts ventilés de la campagne sur un meilleur accès aux services et aux soins de santé (Guichet d'accès à un médecin de famille) :

Production : 163 642,52 \$

Placement média : 465 700,45 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 49 209,88 \$

Honoraires de la firme de publicité : 55 230,00 \$

Honoraires (création du plan média) : 6 000,00 \$

Total : 739 782,85 \$

- Coûts ventilés de la campagne sur un meilleur accès aux services et aux soins de santé (Plan économique du Québec - phase 4) :

Production : 174 666,60 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 20 852,55 \$

Honoraires de la firme de publicité : 19 120,33 \$

Recherche et évaluation : 14 738,64 \$

Total : 229 378,12 \$

- Coûts ventilés pour les activités de sensibilisation sur la protection contre le virus du Nil occidental et les autres maladies transmissibles vectorielles comme la maladie de Lyme :

Production : 3 360,00 \$

Placement média : 121 945,20 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 7 468,65 \$

Honoraires de la firme de publicité : 4 940,00 \$

Honoraires (création du plan média) : 750,00 \$

Recherche et évaluation : 4 000,00 \$

Total : 142 463,85 \$

- Coûts ventilés pour les placements publicitaires concernant les médecins de famille (Entente Fédération des médecins omnipraticiens du Québec-Ministère de la Santé et des Services sociaux) :

Placement média : 88 765,50 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 5 219,41 \$

Total : 93 984,91 \$

- Coûts ventilés pour les placements publicitaires sur la vaccination contre le pneumocoque :

Placement média : 16 155,00 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 949,91 \$

Total : 17 104,91 \$

- Coûts ventilés pour les placements publicitaires concernant la Semaine mondiale de la vaccination :

Placement média : 13 863,86 \$

Frais du Centre de services partagés du Québec : 760,81 \$

Honoraires (création du plan média) : 375,00 \$

Total : 14 999,67 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 129

Nombre de médecins répondants ayant apporté un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale; nombre d'actes facturés par les médecins répondants ayant apporté un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale, ainsi que le montant versé aux médecins répondants nommés pour apporter un soutien clinique aux CRDS, au total et par spécialité médicale.

RÉPONSE NO 129

La réponse à cette question est fournie dans le document ci-joint.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 129

Statistiques de la lettre d'entente 221 concernant la rémunération des médecins spécialistes pour les activités accomplies dans les centres de répartition des demandes de services (CDRS)

Nom de la spécialité	Nombre de médecins	Consultation réalisée dans		Collaboration avec le		Avis de non pertinence		Identification des		Diriger les propositions					
		Élément de facture 15299	Montant versé	Nombre d'heures	Montant versé	Code d'activité xxx293	Nombre d'heures	Montant versé	Code d'activité xxx294	Nombre d'heures	Montant versé	Code d'activité xxx295	Nombre d'heures	Montant versé	Code d'activité xxx296
Cardiologie	8	2 145	42 900 \$	14	4 060 \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
Chirurgie orthopédique	12	5 907	129 366 \$	9	990 \$	-	- \$	40	9 900 \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
Gastroentérologie	7	7 063	141 387 \$	14	2 000 \$	3	650 \$	4	800 \$	7	1 400 \$	-	- \$	-	- \$
Néphrologie	5	5 27	10 715 \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
Neurologie	10	7 445	148 900 \$	7	1 100 \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
Ophthalmologie	4	915	18 310 \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
Oto-rhino-laryng./chir. cervico-faciale	11	16 448	340 478 \$	-	- \$	-	- \$	9	1 750 \$	11	2 250 \$	-	- \$	-	- \$
Pédiatrie	8	2 341	47 207 \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
Urologie	6	4 100	82 452 \$	3	642 \$	-	- \$	28	5 992 \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
TOTAL	71	46 891	961 715 \$	47	8 792 \$	3	650 \$	81	18 442 \$	18	3 650 \$	18	3 650 \$	18	3 650 \$

1 : Veuillez prendre note que les statistiques présentées pour la période demandée sont incomplètes. Selon l'article 22.1 de la Loi sur l'assurance maladie du Québec, le professionnel a 90 jours à compter de la date du service rendu pour soumettre sa facturation à la RAMQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 130

Ventilation de l'utilisation de l'investissement de 65 M\$ annoncé par le ministre de la Santé et des Services sociaux le 18 novembre 2016, lors de la clôture du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD, notamment :

- a) La répartition des sommes versées par établissement;
- b) Le nombre de préposés aux bénéficiaires, d'infirmières auxiliaires et d'infirmières supplémentaires embauchées par chacun de ces établissements avec ces sommes.

RÉPONSE NO 130

Au 31 mars 2017, les ressources supplémentaires embauchées étaient de 376,5 ETC, et le financement alloué par le MSSS était de 3 895 400 \$.

Les données au 31 mars 2018 seront disponibles prochainement.

*Pour les CHSLD privés conventionnés, le financement alloué est inclus dans les rectificatifs en fin d'année financière. Ces informations précises ne sont donc pas disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 131

Nombre de personnes au Québec présentement en attente d'une échographie cardiaque ainsi que toutes données concernant les délais, par région, par établissement et par RLS.

RÉPONSE NO 131

La réponse à cette question est fournie dans le tableau ci-joint.

Étude des crédits 2018-2019

Nombre de demandes en imagerie médicale en attente pour les échographies cardiaques, 2017-2018 (Période 11)

Région	Nom de l'établissement	< 3 mois	Entre 91 et 180 jrs	Entre 181 et 270 jrs	Entre 271 et 360 jrs	Plus de 360 jrs	Total
01 Bas-Saint-Laurent	CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	607	22	2	2	5	638
	CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	1 159	396	177			1 732
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	CHU DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	1 495	180	55	45	34	1 809
	CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	441	35	16			492
03 Capitale-Nationale	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC - UNIVERSITÉ LAVAL	744	309	116	136	360	1 665
	CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	1 188	608	243	118	55	2 212
04 Mauricie-Centre-du-Québec	CIUSSS DE L'ESTRIE - CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE	1 333	604	427	308	420	3 092
	CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	1 575	31	5	6	3	1 620
05 Estrie	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE						
	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	520	525	215	120	10	1 390
06 Montréal	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	421	219	74	11	2	727
	CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	14					14
07 Outaouais	CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	370	135	5			510
	CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	430	20	18			468
08 Abitibi-Témiscamingue	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	97	4				101
	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	341	45	6	1	2	395
09 Côte-Nord	CISSS DE L'OUTAOUAIS	632	580	369	293	248	2 122
	CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	505	282				787
10 Nord-du-Québec	CISSS DE LA CÔTE-NORD	242	109	61	24	62	498
	CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES	88	42				130
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	CISSS DE LA GASPÉSIE	354	173	240	88	79	934
	CISSS DES ÎLES	77	68	58	9		212
12 Chaudière-Appalaches	CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	652	461	138	9		1 260
	CISSS DE LAVAL	771	209	14	4	1	999
13 Laval	CISSS DE LANAUDIÈRE	889	806	681	497	299	3 172
	CISSS DES LAURENTIDES	1 122	406	294	158	10	1 990
14 Lanaudière	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	1 876	118	1			1 995
	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	1 051	349	181	171	683	2 435
15 Laurentides	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	238	82				320
	TOTAL PROVINCIAL	19 232	6 818	3 396	2 000	2 273	33 719

Source : GESTRED, 2017-2018 - Période 11

MSSS, Direction de la gestion intégrée de l'information et de la performance, 5 avril 2018.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 132

État de situation concernant la pénurie de dentistes en Gaspésie.

RÉPONSE NO 132

Le ratio de patients par dentiste est de 3 500 dans la péninsule gaspésienne.

Malgré les mesures incitatives prévues à l'Entente, l'installation de dentistes dans cette région est plus difficile, car les dentistes recherchent habituellement à pratiquer dans des endroits où il y a un ratio plus élevé de personnes ayant une couverture d'assurance privée, ce qui n'est pas le cas dans cette région.

En terminant, il faut souligner que c'est l'Ordre des dentistes du Québec qui s'occupe de faire des études sur les effectifs dentaires au Québec et que le MSSS ne peut obliger un dentiste dans le choix de son lieu de pratique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 133

Taux de morbidité et taux de mortalité par type de cancer et par établissement.

RÉPONSE NO 133

Nous n'avons aucune information sur les taux de morbidité et de mortalité pour les établissements traitant les cancers.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 134

Plus récente version des délais d'accès par programme, incluant possiblement, mais pas exclusivement, les programmes suivants :

- a. SIPPE;
- b. services généraux psychosociaux;
- c. perte d'autonomie et vieillissement;
- d. déficience physique, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme;
- e. jeunes en difficulté;
- f. santé mentale;
- g. santé mentale ambulatoire + 18 ans;
- h. santé mentale ambulatoire – 18 ans;
- i. orthophonie;
- j. autres programmes.

RÉPONSE NO 134

L'information actuellement disponible présente le délai pour obtenir un service en CLSC pour un nouvel usager. Données à la période financière 11 de 2017-2018 (au 3 février 2018) :

- a. SIPPE : 19,0 jours
 - b. Services généraux psychosociaux : 29,9 jours
 - c. Perte d'autonomie et vieillissement : 22,8 jours
 - d. - Déficience physique : 31,9 jours
- Déficience intellectuelle : 46,3 jours
- Trouble du spectre de l'autisme : 68,4 jours
 - e. Jeunes en difficulté : 43,2 jours
 - f. Santé mentale : 31,8 jours
 - g. Santé mentale ambulatoire + 18 ans : 30,4 jours
 - h. Santé mentale ambulatoire – 18 ans : 39,2 jours
 - i. Orthophonie : 88,7 jours
 - j. Dépendances : 18,8 jours
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 135

État de situation de l'effectif par type d'emploi transféré des CLSC vers les GMF, cliniques réseau ou supercliniques. Budget accordé par catégorie (immobilisations, frais d'administration, etc.) pour chacun de ces transferts.

RÉPONSE NO 135

Les données sont colligées dans les établissements.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION N° 136

Nombre de demandes et éventuellement de refus pour remplacement de médecins spécialistes en congé, par type de congé (maternité, invalidité). Copie de la politique ou de la directive à ce sujet.

RÉPONSE N° 136

Du 1^{er} avril 2017 au 27 mars 2018, 68 demandes de remplacement temporaire ont été transmises au MSSS. Neuf demandes sont en cours de traitement, dont une demande en attente de précisions de la part de l'établissement.

Voici les données par motif d'absence :

Motif d'absence	Nombre de demandes de remplacement traitées	Nombre de demandes acceptées	Nombre de demandes refusées
Absence pour formation	10	9	1
Congé de maladie	9	8	1
Congé de maternité	30	29	1
Congé de service	5	4	1
Autre type d'absence	5	3	2
Total	59	53	6

QUESTION NO 137

État de situation concernant la crise des opioïdes

RÉPONSE NO 137

Le contexte mondial de la consommation de drogues est, depuis quelques années, caractérisé par l'émergence de drogues plus puissantes et par l'usage accru des opioïdes, utilisés ou non à des fins médicales. Les médicaments opioïdes sont indiqués pour le traitement de la douleur. La crise des opioïdes qui sévit au Canada se caractérise par une forte hausse de surdoses avec ou sans décès, une plus grande consommation de médicaments opioïdes à des fins médicales, le détournement de médicaments opioïdes à des fins non médicales, l'usage de substances opioïdes illicites et, plus récemment, par l'introduction de fentanyl à des comprimés contrefaits. Le fentanyl est une substance très puissante indiquée pour certains patients ayant le cancer ou en fin de vie.

Comparativement aux provinces de l'ouest du Canada, le Québec demeure, à ce jour, relativement épargné par la crise résultant des décès associés aux surdoses d'opioïdes. La situation est toutefois déjà suffisamment préoccupante pour que des moyens soient d'ores et déjà pris pour y faire face. Ainsi, le ministre de la Santé et des Services sociaux entend coordonner les actions en vue d'effectuer une enquête épidémiologique, tel que le prévoit la Loi sur la santé publique (article 116, alinéa 2). La tenue de l'enquête épidémiologique permet au ministre et au directeur national de santé publique de mettre en place les interventions nécessaires pour protéger la santé de la population.

Bien que l'on puisse considérer que le Québec ait été, à ce jour, relativement épargné, nous ne sommes pas à l'abri d'une éventuelle crise étant donné que les drogues circulent dans la clandestinité et sont en constante évolution. Cette situation différentielle peut être expliquée par les hypothèses suivantes :

- Le Québec prescrit significativement moins de médicaments opioïdes que les autres provinces.
- Historiquement, les usagers de drogues par injection au Québec consommaient majoritairement de la cocaïne. Toutefois, selon les plus récentes données de l'Institut national de santé publique du Québec sur les pratiques d'injection, les substances opioïdes se retrouvent maintenant à égalité avec la cocaïne parmi les drogues les plus fréquemment injectées.
- Les pratiques pharmaceutiques entourant les médicaments opioïdes sont soumises à des règles de vigilance et de prévention.
- Il est possible que les corps policiers aient eu plus d'opportunités d'intercepter des drogues contenant du fentanyl ou du fentanyl lorsqu'elles proviennent d'Asie et dont le point d'arrivée est l'ouest du pays.

Plusieurs actions ont été mises en place pour faire face à la problématique des opioïdes, par le MSSS ou ses partenaires, ces dernières années. En voici quelques-unes, selon les champs généralement reconnus :

- Vigie et surveillance
- Interventions concernant la prévention des surdoses, la réponse aux surdoses et la réduction des méfaits, incluant l'accès à la naloxone (<http://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-1399/>)
- Activités d'information et de sensibilisation
- Optimisation des pratiques médicales et pharmaceutiques concernant les opioïdes et le traitement de la douleur
- Accès à des services intégrés et adaptés pour les personnes chez qui le traitement d'un trouble de l'usage d'opioïdes nécessite une médication
- Formation

Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre

Avec le double objectif de prévenir les surdoses d'opioïdes et de sauver des vies lorsqu'elles surviennent, le directeur national de santé publique a constitué un comité multisectoriel national, formé de différents partenaires intéressés par la problématique. Ce dernier a reçu le mandat de recommander des actions à mettre en place en continuité avec le Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028 et la Politique gouvernementale de prévention en santé. La Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre présentera donc des actions spécifiques mais liées aux orientations gouvernementales actuelles.

Le gouvernement du Québec s'apprête à lancer la Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre. Le MSSS a octroyé 3 275 000 \$ aux organismes communautaires en réduction des méfaits liés aux drogues pour :

- une implication de pairs aidants dans les milieux de vie des personnes consommatrices de drogues;
- du travail de rue dans les milieux de consommation de drogues;
- du soutien pour de l'accès à la naloxone auprès des populations plus vulnérables;
- de la production et de la diffusion d'outils de communication portant sur la prévention des surdoses;
- de la formation auprès des pairs et d'intervenants communautaires sur la prévention des surdoses;
- une participation aux instances régionales et nationales de planification des programmes qui sont destinés aux personnes qui consomment.

Le ministre des Finances a annoncé l'octroi à partir de 2018-2019 d'un financement de 35 millions pour le PAID, dont 15 millions pour soutenir la stratégie opioïdes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 138

Ventilation par région et par mesure des sommes dépensées en 2017-2018 en lien avec la Politique gouvernementale de prévention en santé.

RÉPONSE NO 138

Le processus de reddition de comptes annuel du gouvernement étant en cours pour l'exercice financier 2017-2018, la ventilation par région et par mesure des sommes dépensées en 2017-2018 en lien avec la Politique gouvernementale de prévention en santé n'est pas disponible à ce jour.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

RÉPONSE NO 139

État de situation concernant les infirmières d'origine française (notamment au CHUM) embauchées avant la signature de l'ARM en février 2014.

RÉPONSE NO 139

Le litige concernant les infirmières d'origine française embauchées avant la signature de l'ARM en février 2014 est en voie d'être réglé ou a fait l'objet d'un règlement par les établissements visés.

QUESTION NO 140

État de situation à propos de la maladie de Lyme.

RÉPONSE NO 140

Contexte

La maladie de Lyme est causée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Cette bactérie se transmet par la piqûre d'une tique infectée. Il existe plusieurs espèces de tiques présentes au Québec. Toutefois, la seule espèce qui peut transmettre la maladie de Lyme au Québec et dans le nord-est de l'Amérique est la tique *Ixodes scapularis*, aussi appelée « tique du chevreuil » ou « tique à pattes noires ».

Au Québec, les données de surveillance disponibles permettent de confirmer la présence de populations de tiques particulièrement dans les régions sociosanitaires suivantes : l'Estrie, la Montérégie, la Mauricie-Centre-du-Québec et l'Outaouais.

Depuis novembre 2003, la maladie de Lyme est considérée comme une maladie à déclaration obligatoire (MADO) au Québec. Le premier cas de maladie de Lyme acquis au Québec a été déclaré en 2006. De 2004 à 2010, moins de quatorze cas ont été déclarés annuellement. Les premiers cas de maladie de Lyme signalés touchaient des personnes ayant majoritairement contracté l'infection au cours d'un séjour à l'extérieur de la province. Depuis, on observe une progression du nombre de cas qui est passé de 43 en 2012, 179 cas en 2016 à 327 cas en 2017. Également, la proportion de personnes ayant acquis l'infection au Québec a augmenté au cours des dernières années passant de 37 % en 2012 à 76 % en 2017.

Si elle n'est pas traitée, la maladie de Lyme peut affecter un ou plusieurs systèmes (lésions articulaires, cardiaques, neurologiques, etc.) dans les semaines, les mois ou les années qui suivent l'infection.

Diagnostic

Le diagnostic de la maladie de Lyme repose sur la présence de symptômes compatibles et, dans plusieurs cas, sur la confirmation de la présence d'anticorps dans le sang. La sensibilité et la spécificité des tests sérologiques varient en fonction du stade et de la prévalence de la maladie.

Au Québec, l'approche d'analyse sérologique à deux volets est utilisée pour les tests sanguins sérologiques visant à déterminer la présence d'anticorps contre la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Validée pour utilisation au Canada, cette approche comprend :

- un test de dépistage par essai immunoenzymatique (EIA) ;
- un test de confirmation par transfert Western (WB) (si l'EIA est positif ou équivoque).

L'utilisation des épreuves EIA ou WB de façon indépendante n'est pas recommandée par le Réseau de Laboratoire de Santé publique du Canada. La dérogation de l'approche à deux niveaux peut conduire à des résultats faussement positifs ou négatifs. L'approche à deux niveaux est caractérisée par une sensibilité et une spécificité supérieures à celles des tests sérologiques pris individuellement.

Les lignes directrices suivies au Québec pour le diagnostic de la maladie de Lyme respectent les normes internationales actuelles. Elles sont également conformes aux directives adoptées par les autorités de santé publique dans le reste du Canada, aux États-Unis et en Europe. Des professionnels de la santé publique de ces pays craignent que certains laboratoires privés et à but lucratif n'utilisent probablement pas :

- des analyses correctement validées ;
- les normes recommandées pour l'interprétation des résultats d'analyse.

Traitement de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme se soigne à l'aide d'un traitement avec des antibiotiques. La nature du traitement et sa durée dépendent du stade de l'infection et des atteintes cliniques.

Certaines personnes ont des symptômes qui perdurent plus de six mois après le traitement. Les recherches se poursuivent sur les causes de ces symptômes persistants et les méthodes de traitement.

Il n'existe aucune preuve définitive que les symptômes persistants indiquent une maladie évolutive. L'inflammation postinfectieuse causée par les dommages du processus infectieux pourrait répondre aux médicaments anti-inflammatoires.

Prophylaxie postexposition

L'antibioprophylaxie peut être envisagée chez les patients piqués par des tiques dans des zones endémiques aux États-Unis, en Europe ou ailleurs au Canada. En réponse à une demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a réuni un groupe d'experts au cours de 2016-2017 afin d'identifier les circonstances et les secteurs justifiant le recours à la prophylaxie postexposition (PPE) à la suite d'une piqûre de tique survenue au Québec. Un avis scientifique et un outil d'aide à la décision ont été produits en 2017.

Activités de surveillance intégrée

La maladie de Lyme est une MADO depuis 2003. Tous les cas déclarés sont enquêtés par les directions régionales de santé publique qui recherchent notamment le lieu d'exposition à la tique.

Depuis 1990, le Laboratoire de santé publique du Québec effectue une surveillance passive des tiques (origine animale et humaine) et environ 2000 tiques (majoritairement d'origine animale) sont ainsi analysées annuellement. Depuis 2014, l'INSPQ réalise des activités de surveillance active des tiques dans dix régions du Québec. À partir de l'ensemble de ces données, l'INSPQ est en mesure de produire une cartographie du risque d'acquisition de la maladie de Lyme au Québec, de déterminer les zones endémiques et d'identifier les zones d'application de la PPE.

Activités de communication à la population

Depuis 2014, le MSSS met à jour annuellement un plan de communication portant sur les maladies à transmission vectorielle, incluant la maladie de Lyme. Les activités déployées visent à informer les citoyens du Québec des risques de transmission de certaines maladies par les piqûres de tiques, des mesures de protection personnelle à adopter pour diminuer le risque associé à la maladie de Lyme, des gestes à poser lors de piqûre de tiques et des signes et symptômes à observer et nécessitant une consultation médicale. Elles ciblent plus spécifiquement les personnes qui pratiquent des activités extérieures ou sportives dans des lieux où des tiques peuvent se retrouver, les personnes qui vivent dans des zones à risque, les parents de jeunes enfants, les personnes qui travaillent dans des camps de jour et les gestionnaires et employés des parcs. Le plan 2018 est actuellement en révision. Des informations pour la population sont disponibles sur le Portail santé mieux-être du MSSS et sont aussi transmises à Service Québec et Info-Santé. Des contacts sont effectués annuellement auprès d'une quarantaine de groupes ou associations qui sont invités à relayer des informations sur la maladie de Lyme auprès de leur clientèle (chasseurs, campeurs, parcs, etc.) par le placement de bannières et boutons Web sur leur site Web (qui mènent au Portail) ou la publication d'articles proposés sur la maladie de Lyme dans leurs bulletins et infolettres.

Du matériel d'information, tel qu'un dépliant portant sur le retrait de la tique et une affiche portant sur les piqûres de tiques et moustiques, a également été développé et diffusé. Pour 2018, les interventions cibleront en particulier les visiteurs, travailleurs et gestionnaires des parcs, particulièrement ceux qui sont situés dans les zones endémiques; une collaboration avec la Société des établissements de plein air du Québec a été initiée à ce sujet.

Des efforts supplémentaires seront consacrés au suivi des interventions afin de s'assurer que les informations sont relayées; de nouvelles stratégies seront identifiées afin de rejoindre plus efficacement les groupes ciblés. Un soutien de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) permettra d'épauler certaines directions de santé publique (DSPublique) dans la réalisation d'activités de sensibilisation terrain : participation à des salons, kiosques d'information, etc.

Ces activités s'ajoutent à celles effectuées par les DSPublique, l'INSPQ et l'ASPC; les activités de communication prévues seront discutées avec les DSPublique et l'INSPQ dans le cadre de la rencontre tripartite annuelle sur les maladies à transmission vectorielle qui aura lieu en avril 2018.

Activités de communication/formation pour les professionnels de la santé

Les professionnels de la santé, notamment les médecins, les pharmaciens et les infirmières sont également ciblés par les activités de communication afin de les sensibiliser à la présence de la maladie de Lyme sur le territoire québécois, aux moyens de la prévenir, la diagnostiquer et la traiter.

En plus de mettre à jour les informations sur le site Web du MSSS destiné aux professionnels de la santé, plusieurs activités sont effectuées au cours du printemps et de l'été afin de joindre le plus grand nombre de médecins et les associations de médecins omnipraticiens ou spécialistes les plus concernées. Ces activités visent ce qu'ils diffusent de l'information sur la maladie de Lyme et invitent leurs membres à consulter le site Web des professionnels de la santé du MSSS. Des efforts supplémentaires seront consacrés cette année au suivi de la diffusion de ces informations. Un sondage portant sur la connaissance et l'utilisation des outils de soutien au diagnostic et au traitement préventif, proposés sur le site Web du MSSS, sera effectué au cours du printemps et de l'été 2018.

Le MSSS a pu financer de nombreux projets portant sur la maladie de Lyme, dont l'élaboration de formations en ligne pour les médecins du Québec, notamment grâce au Fonds vert, dans le cadre des Plans d'action sur les changements climatiques (2006-2012, 2013-2020). Une formation portant spécifiquement sur la maladie de Lyme est disponible sur le campus virtuel de l'INSPQ depuis le mois de septembre 2017. À ce jour, environ 4000 professionnels de la santé ont suivi la formation.

Le MSSS veut s'assurer que les professionnels de la santé puissent reconnaître les symptômes précoces et tardifs de la maladie, soient en mesure d'établir le bon diagnostic, sachent dans quelles circonstances les tests diagnostiques doivent être utilisés et connaissent les traitements et les suivis appropriés dans ce contexte. C'est pourquoi il a confié à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) le mandat d'émettre des recommandations en lien avec le processus diagnostic, le traitement et le suivi de la maladie de Lyme. Le rapport est attendu pour la saison printemps-été 2019. Des personnes ayant une suspicion de maladie de Lyme, des patients en suivi et des personnes s'étant rétablies partiellement ou complètement suite à la prise en charge seront invités à partager leur vécu et leur expérience de la maladie à tous les niveaux.

Par la suite, l'INESSS fera des recommandations sur la mise en œuvre des lignes directrices et proposera des outils de transfert de connaissance (ex. : webinaire).

Le MSSS analyse présentement les recommandations issues du rapport produit par la Commission de la santé et des services sociaux à la suite des consultations ayant eu lieu le 22 mars 2018.